

Ministère du Plan et du Développement

Programme d'aménagement de Pôles Economiques Compétitifs (PEC) dans les Districts du pays

Phase 3 – Vision stratégique



Zone Nord-Ouest

Mai 2016

Sommaire

1	Contexte, objectifs et démarche
2	Synthèse du diagnostic stratégique
3	Vision stratégique
4	Banque de projets
5	Territorialisation des projets



Caractéristiques territoriales

Caractéristiques territoriales

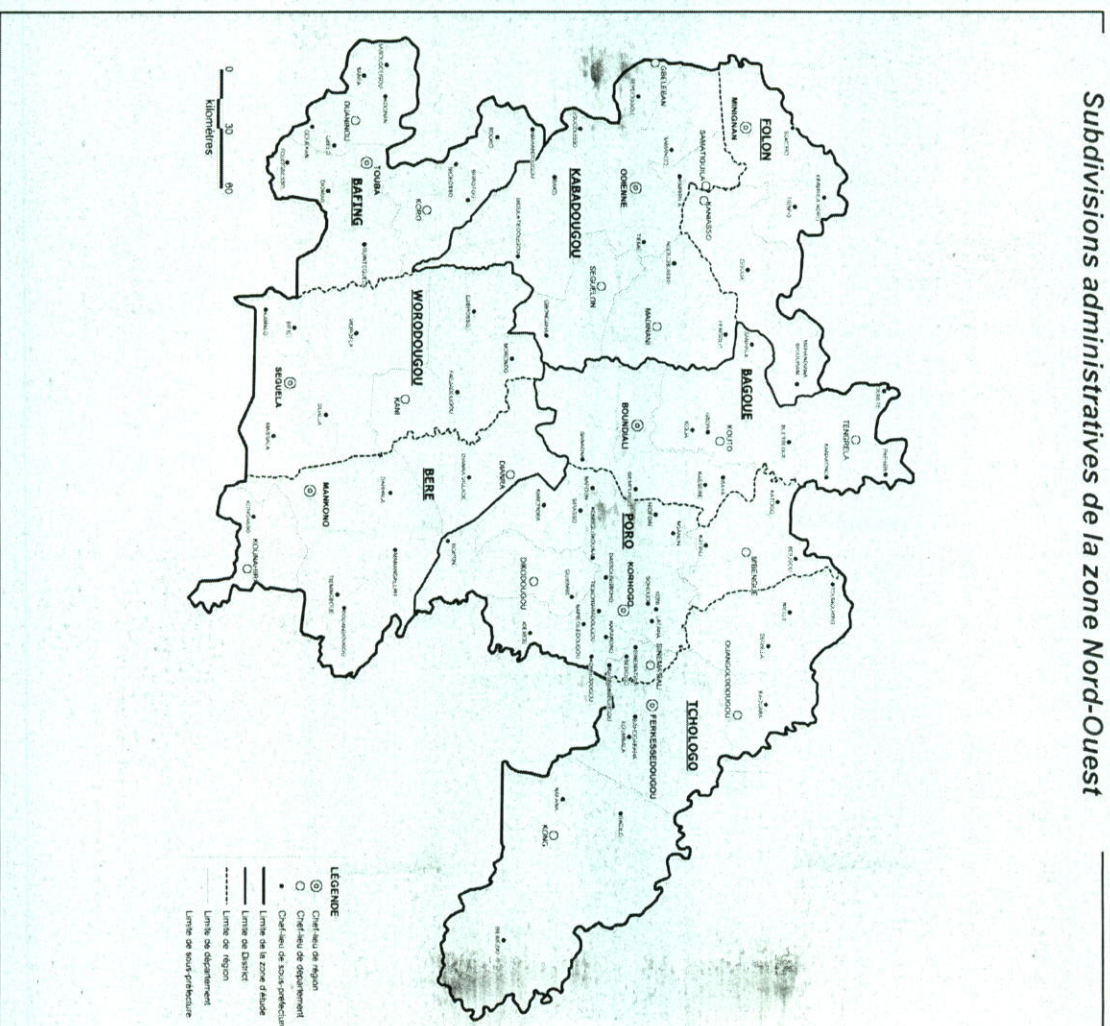
Données géographiques

Territoire
Zone Nord-Ouest

La zone Nord-Ouest, d'une superficie de 92 399 km², se compose de 3 Districts *, 8 régions et 25 départements

District	Superficie (km ²)	% Superficie nationale	Régions	Départements
Dengué	21 045	6,5	Folon Kabadougou	7
Savanes	40 046	12,4	Poro Bagué Tchologo	10
Woroba	31 308	9,7	Worodougou Bafing Béré	8
Zone Nord-Ouest	92 399	28,6	8	25

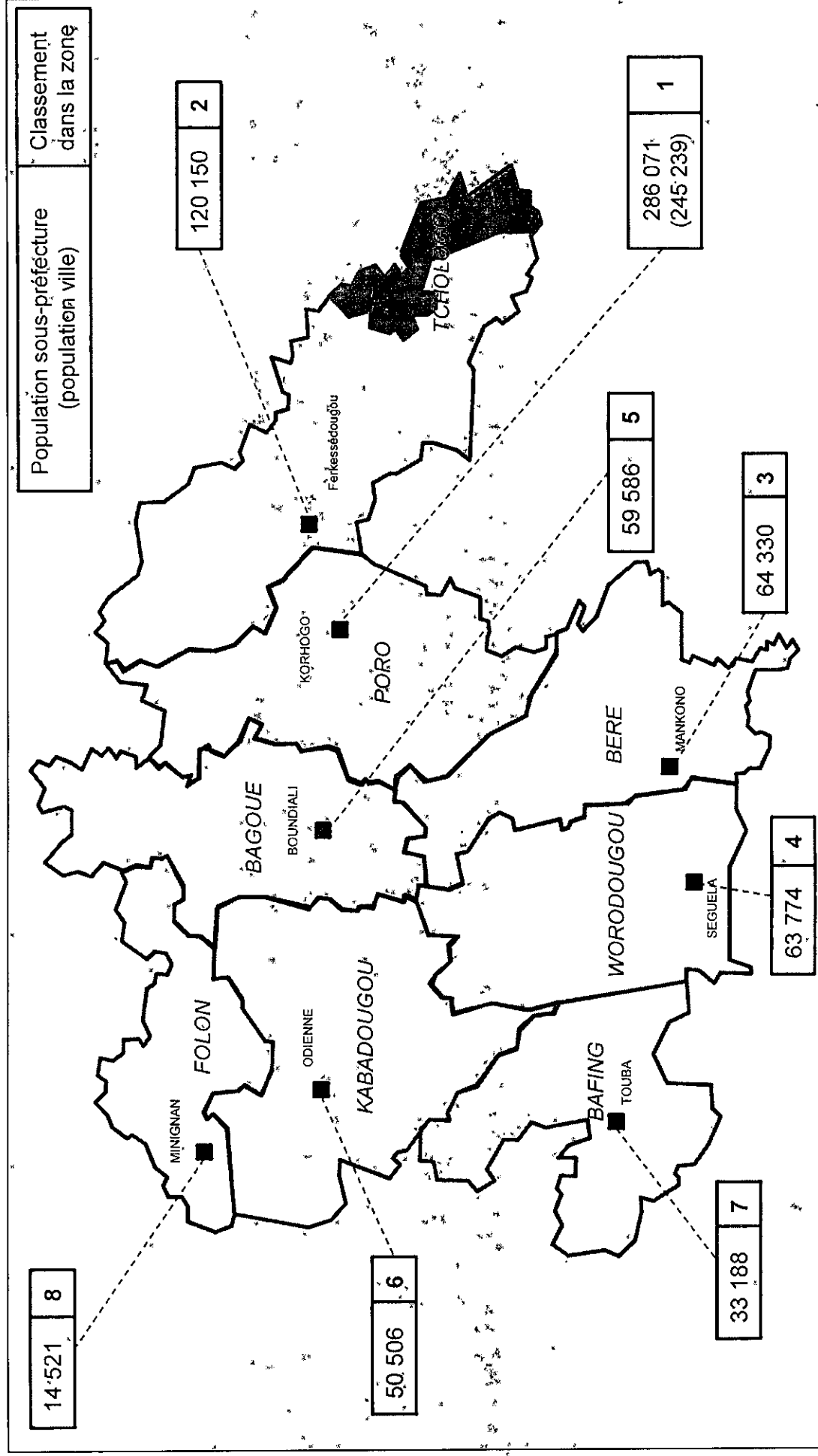
Subdivisions administratives de la zone Nord-Ouest



Source : MEMPD – PEMED-CI - 2015

(*) La notion de District ayant été abrogée, à l'exception des Districts Autonomes, le terme District utilisé dans l'ensemble du document représente l'espace territorial associé

La zone compte 8 chefs-lieux de région dont Korhogo, avec 286 071 habitants, est la ville la plus peuplée



Caractéristiques territoriales

Réseau hydrographique

Hydrographie

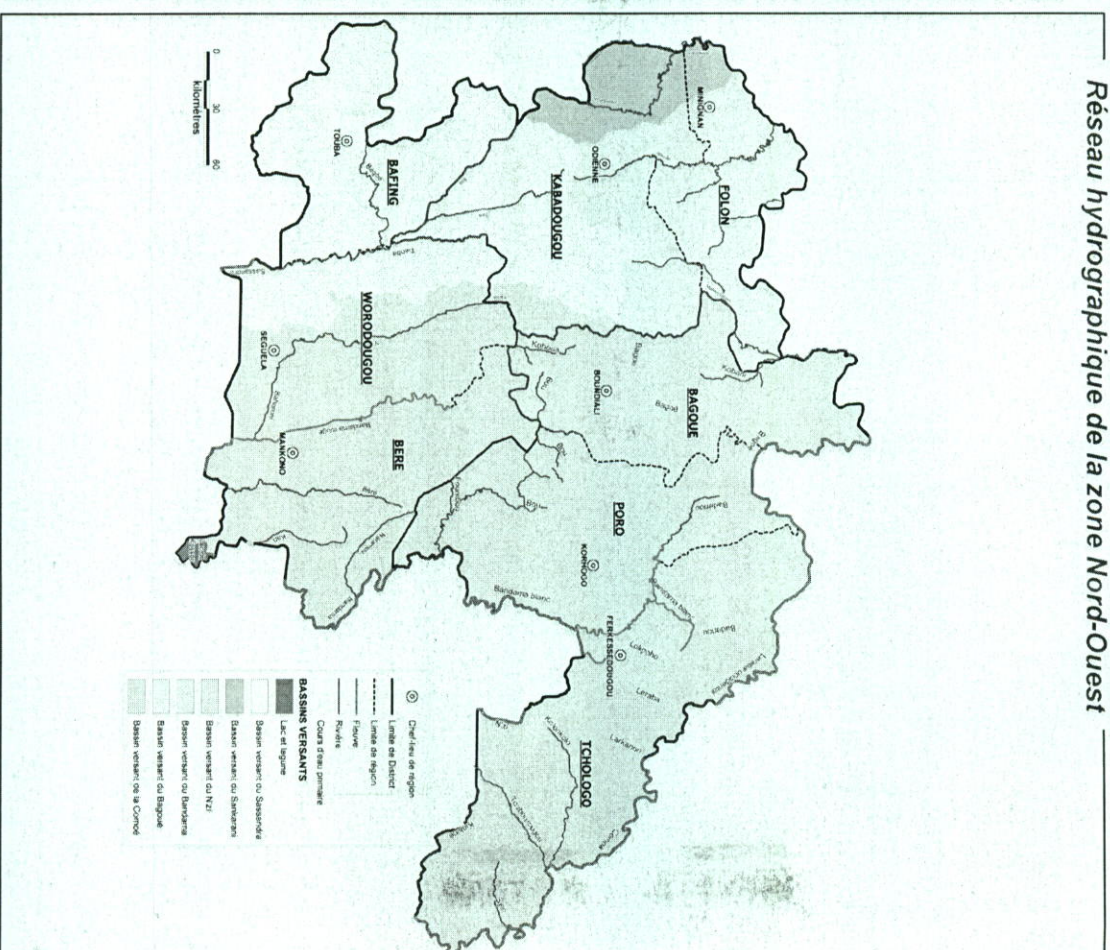
Zone Nord-Ouest

Le réseau hydrographique de la zone compte 5 fleuves, 2 rivières et 1 lac

Ressources naturelles au niveau de la zone Nord-Ouest

- Le **Sassandra** prend sa source à l'est de la ville d'Odienné et s'oriente vers le sud pour se jeter dans l'océan Atlantique. Ses principaux affluents sont la Lobo, le N'Zo, la Dodo et le Gôh
- Le **Bandama rouge (ou Marahoué)** est un affluent du fleuve Bandama. Il prend sa source dans les hautes terres du nord-ouest du pays à quelques kilomètres de la ville de Boundiali. Sa longueur est de 550 km avec un bassin hydrographique de 24 300 km²
- Le **Bandama Blanc** prend sa source dans le nord du pays, à l'ouest de la ville de Korhogo qu'il contourne par le nord, avant de s'orienter vers le sud. Sa longueur totale est de 1 050 km et son bassin couvre près de 100 000 km²
- Le « **Gbanhala** » qui devient Sankarani, constitue une frontière naturelle entre la Côte d'Ivoire, le Mali et la Guinée. Celui-ci irrigue les principales aires de Gbéléban dans la région du Kabadougou et de Minignan dans la région du Folon
- La **Comoé** bénéficie de l'un des principaux bassins hydrographiques du pays. Il prend sa source dans les falaises de Banfora au Burkina Faso. Long de 1 160 km, il draine un bassin de 78 000 km² en Côte d'Ivoire
- La « **Bagoué** » prend sa source près de la ville de Boundiali, traverse tous les départements de la région et va se jeter dans le delta du fleuve Niger au Mali
- Le « **Baoulé** », affluent du Niger, coule au bas du mont Mandan dans la région du Folon
- Le **Lac de Kossou** est le plus grand lac de Côte d'Ivoire. Il est situé à 40 km de la ville de Yamoussoukro. Sa longueur est de 150 km, avec une retenue d'eau de 30 milliards de m³, couvrant 1 700 km² de terre

Réseau hydrographique de la zone Nord-Ouest



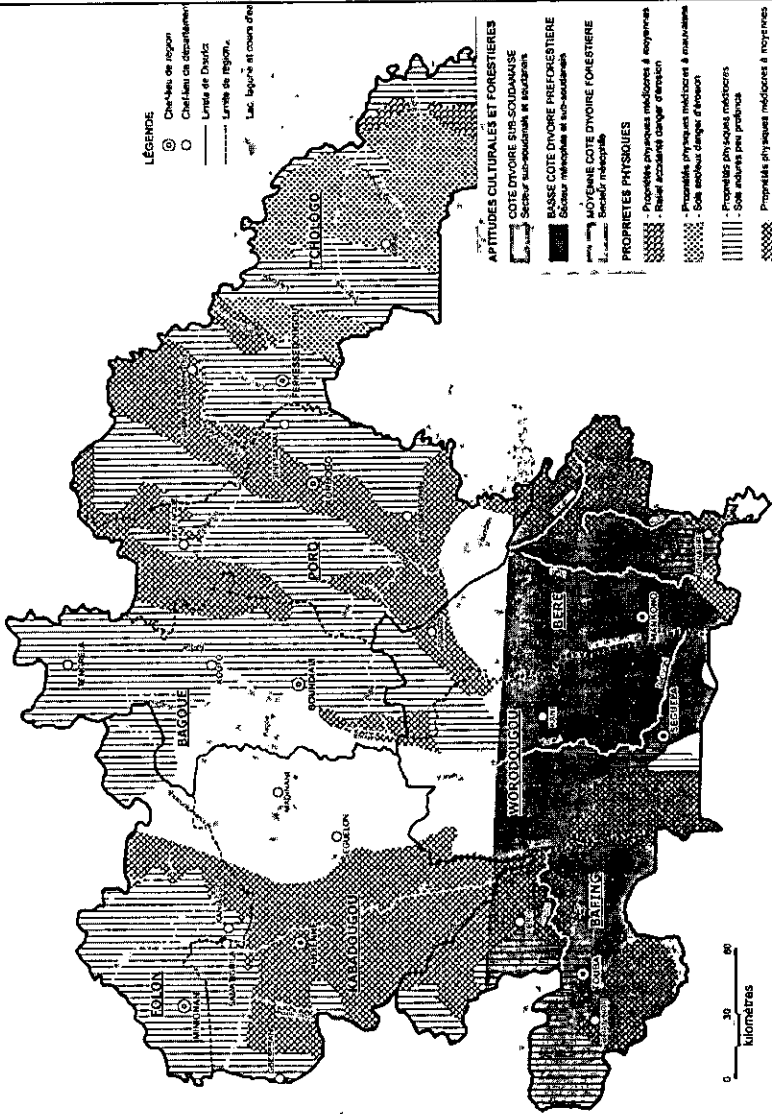
Les caractéristiques climatiques et naturelles permettent de développer des cultures diversifiées dans la zone

Type de culture

Aptitudes culturelles et forestières des sols du Nord-Ouest

Type de culture	Principales cultures
Cultures de rente	- Anacarde - Coton
Cultures vivrières	- Igname - Riz - Sorgho - Mil - Maïs - Arachide
Cultures fruitières	- Mangue - Agrumes à essence
Cultures maraîchères	- Tomate - Gombo - Aubergine - Oignon - Choux - Laitue - Piment - Patates

- Les cultures de rente sont développées dans la zone Nord-Ouest (principalement le coton et l'anacarde), grâce aux bonnes propriétés physiques des sols
- Les sols profonds et peu gravillonnaires bénéficient aux cultures céréalières (riz, maïs, etc.) et maraîchères grâce à leur capacité de rétention d'eau
- Les cultures fruitières, moins développées que dans le reste du pays, sont portées par la mangue et les agrumes à essence



Biodiversité
Zone Nord-Ouest

District

Forêts

Parcs

Denguélé

24 forêts classées d'une superficie totale de 322 403 ha

Savanes

17 forêts classées d'une superficie totale de 436 971 ha

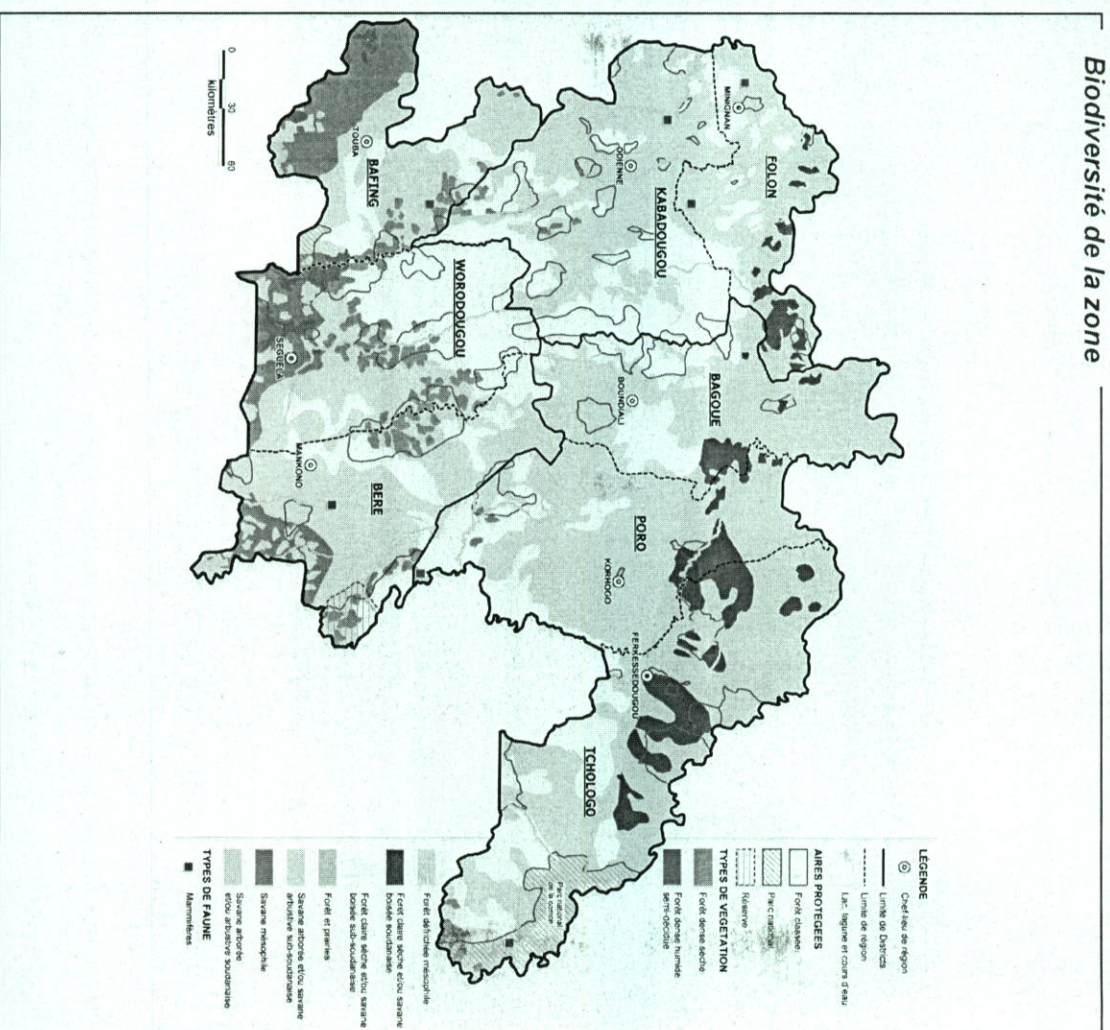
1 parc classé : Le Parc National de la Comoe
d'une superficie totale de 1 149 150 ha

Woroba

19 forêts d'une superficie
de 985 372 ha

1 parc classé : Le Parc National du Mont Sangbé s'étendant sur 95 000 ha

Biodiversité de la zone

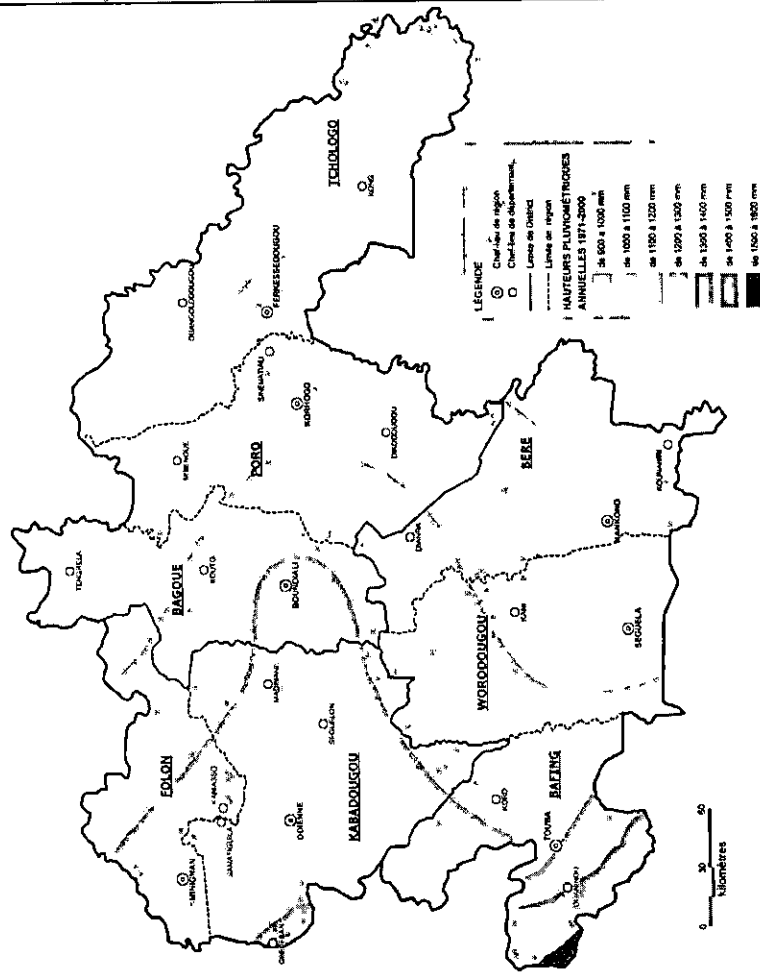


Zone Nord-Ouest - Phase 3 - Vision stratégique

La zone Nord-Ouest bénéficie d'une pluviométrie annuelle variant entre 1 000 mm et 1 500 mm

District	Description
Denguélé	- Les précipitations annuelles moyennes sont de l'ordre de 1 434 mm - Les précipitations moyennes les plus faibles sont enregistrées en janvier avec 2 mm seulement contre 333 mm en août - L'analyse des hauteurs pluviométriques de 1971 à 2000 illustre une baisse d'environ 100 mm
Savanes	- Le District, situé sur la dorsale guinéenne, bénéficie d'une pluviométrie suffisante pour une bonne pratique agricole : - des minimas de 1 000 mm - des maximas de 1 500 mm - Les précipitations, à Séguéla sont élevées au mois de septembre (236 mm en moyenne) et plus faibles au mois de janvier (un minimum de 14 mm)
Woroba	- La saison humide s'étend de mai à octobre et se caractérise par des moyennes pluviométriques inférieures à 1 400 mm/an - En août, les précipitations atteignent leur maximum - En septembre, le reflux d'amorce et la masse d'air saharienne repoussent la mousson vers le sud, entraînant une diminution des pluies

Moyennes des précipitations de la zone



Caractéristiques socio-économiques

Caractéristiques sociodémographiques

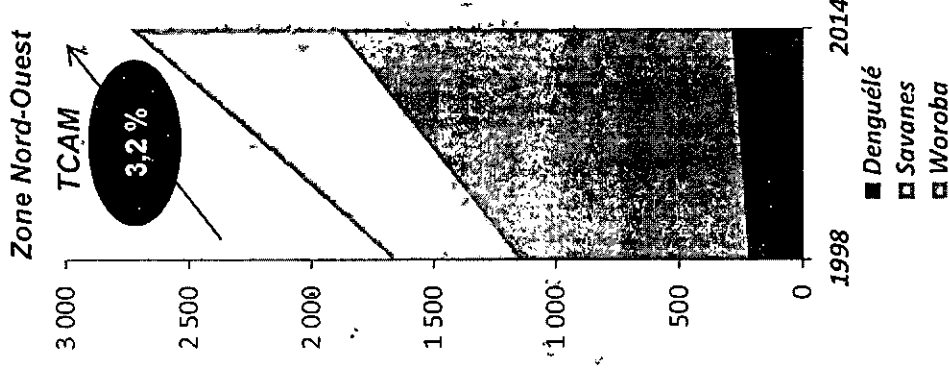
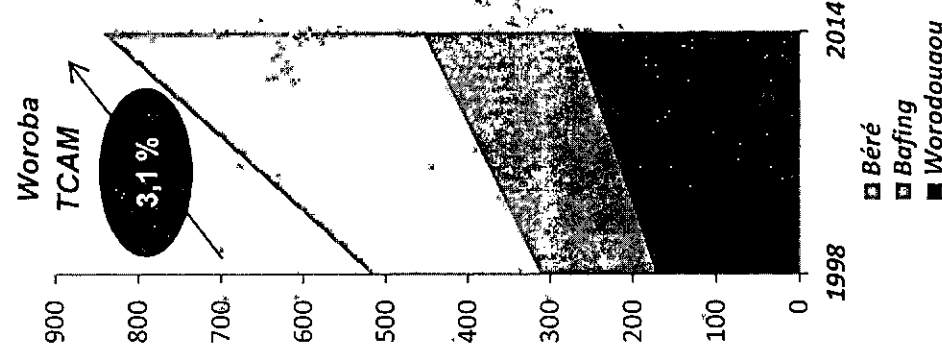
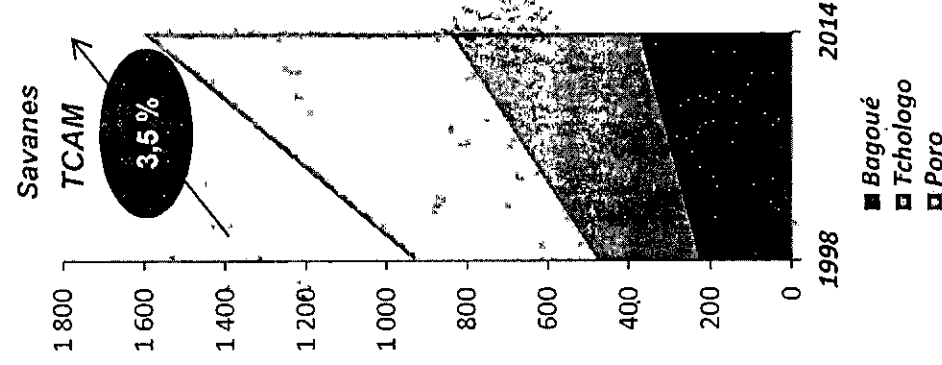
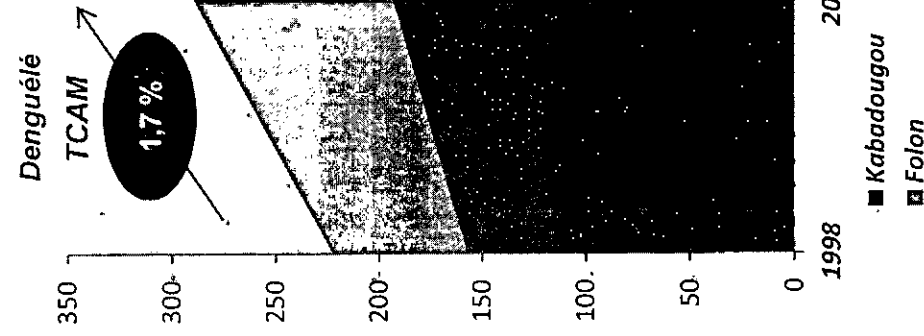
Caractéristiques démographiques

Démographie

Zone Nord-Ouest

Entre 1998 et 2014, la zone Nord-Ouest a enregistré un taux d'accroissement démographique moyen de 3,2 % par an

Répartition de la population par région (en milliers)



Caractéristiques sociodémographiques

Caractéristiques démographiques

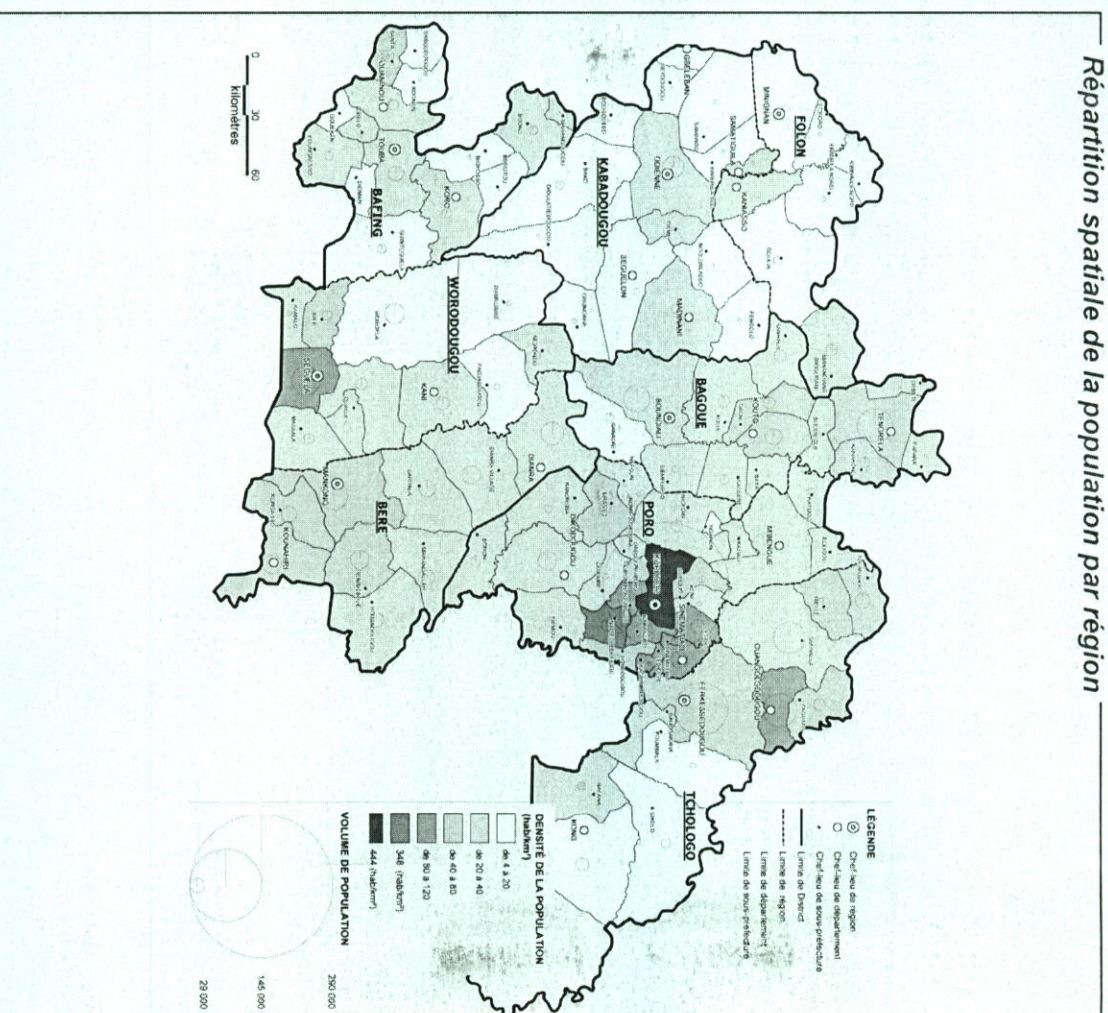
Densité

Zone Nord-Ouest

La densité de population de la zone (29,7 habitants par km² en moyenne) présente de fortes disparités régionales

District/Zone	Densité de population (hab/km ²)
Denguélé	13,8
Savanes	40,1
Moroba	27
Zone géo économique N.O	29,7
Zone géo économique S.O	87
Zone géo économique S.E	201,2
Zone géo économique C.N.E	42,1
Côte d'Ivoire	70,1

Répartition spatiale de la population par région



Source : MEMPD-PEMED-CI - 2015

Caractéristiques sociodémographiques Caractéristiques socio-économiques

Chômage

Zone Nord-Ouest

La zone affiche un taux de chômage de 2 % et un taux d'emplois informels de 95 %

District/Zone	Taux de chômage (%)	Emplois informels (%)	Emplois salariés (%)	Emplois vulnérables (%)
Denguélé	1,5	93,8	9,9	89,8
Savanes	2	96,2	5,5	92,9
Woroba	3	94	5,6	93,3
Zone géo économique N.O	2	95	6	93
Zone géo économique S.O	8	94	13	85
Zone géo économique S.E	15	86	31	64
Zone géo économique C.N.E	4	93	12	86
Côte d'Ivoire	9	91	18	79

Sources : MEMEASFP - Stratégie de relance de l'emploi - 2014/MEMEASFP - initiatives locales emploi - 2014/MEMEASFP - 2012



La zone affiche un taux de pauvreté en milieu urbain de 51 %, supérieur de 15 points à la moyenne nationale

District/Zone	Taux de pauvreté – Milieu urbain	Taux de pauvreté – Milieu rural
Denguélé	40,5	79,4
Savanes	49,6	68,6
Woroba	58,4	59,4
Zone géo économique N.O	51,4	66,9
Zone géo économique S.O	43,5	51,7
Zone géo économique S.E	28,9	20,2
Zone géo économique C.N.E	49,5	60,2
Côte d'Ivoire	35,9	56,8

Caractéristiques sociodémographiques

Caractéristiques socio-économiques

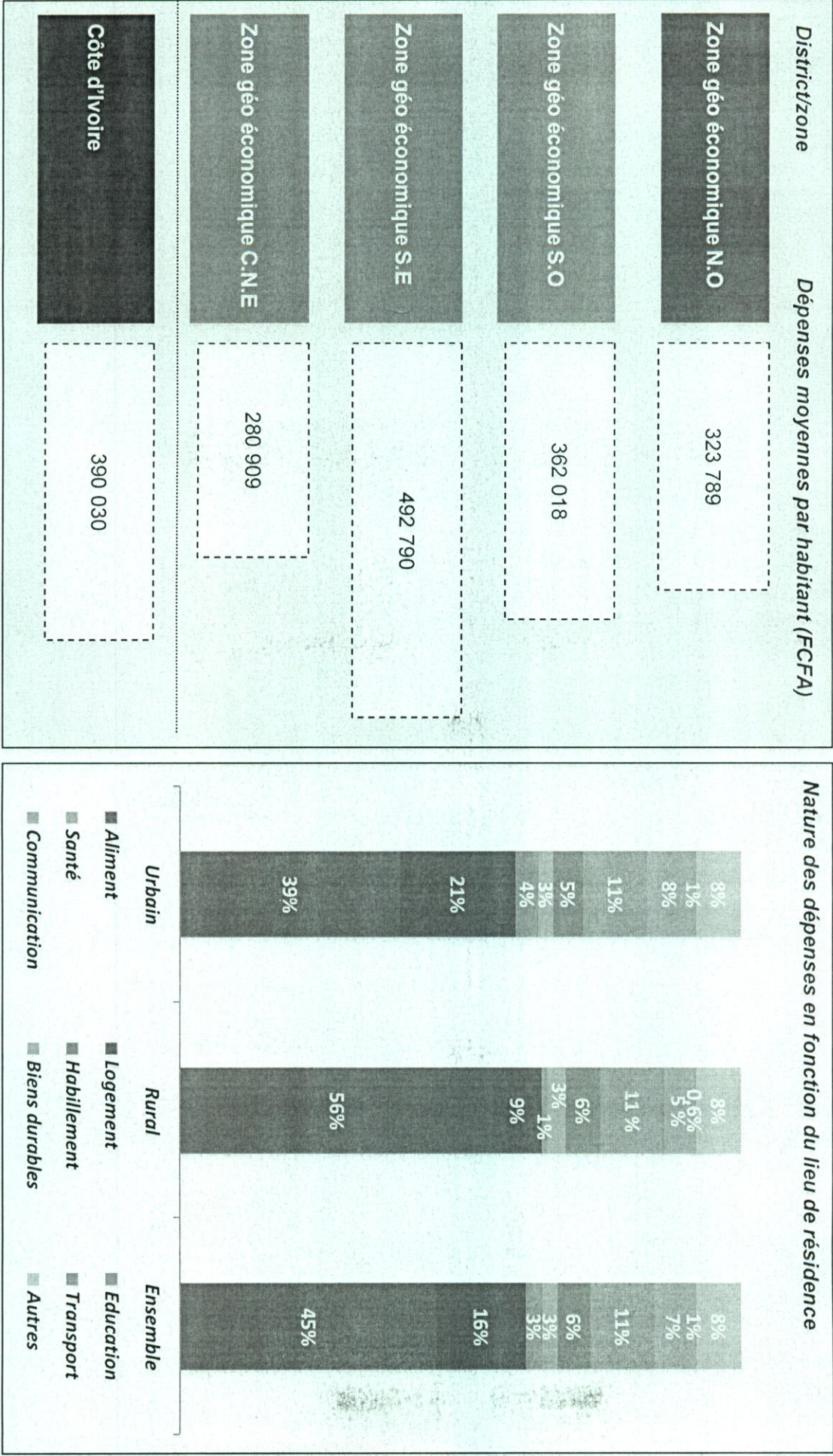
Alphabétisation

Zone Nord-Ouest

Avec 78,8 % d'analphabètes, la zone affiche le taux d'analphabétisme le plus élevé du pays

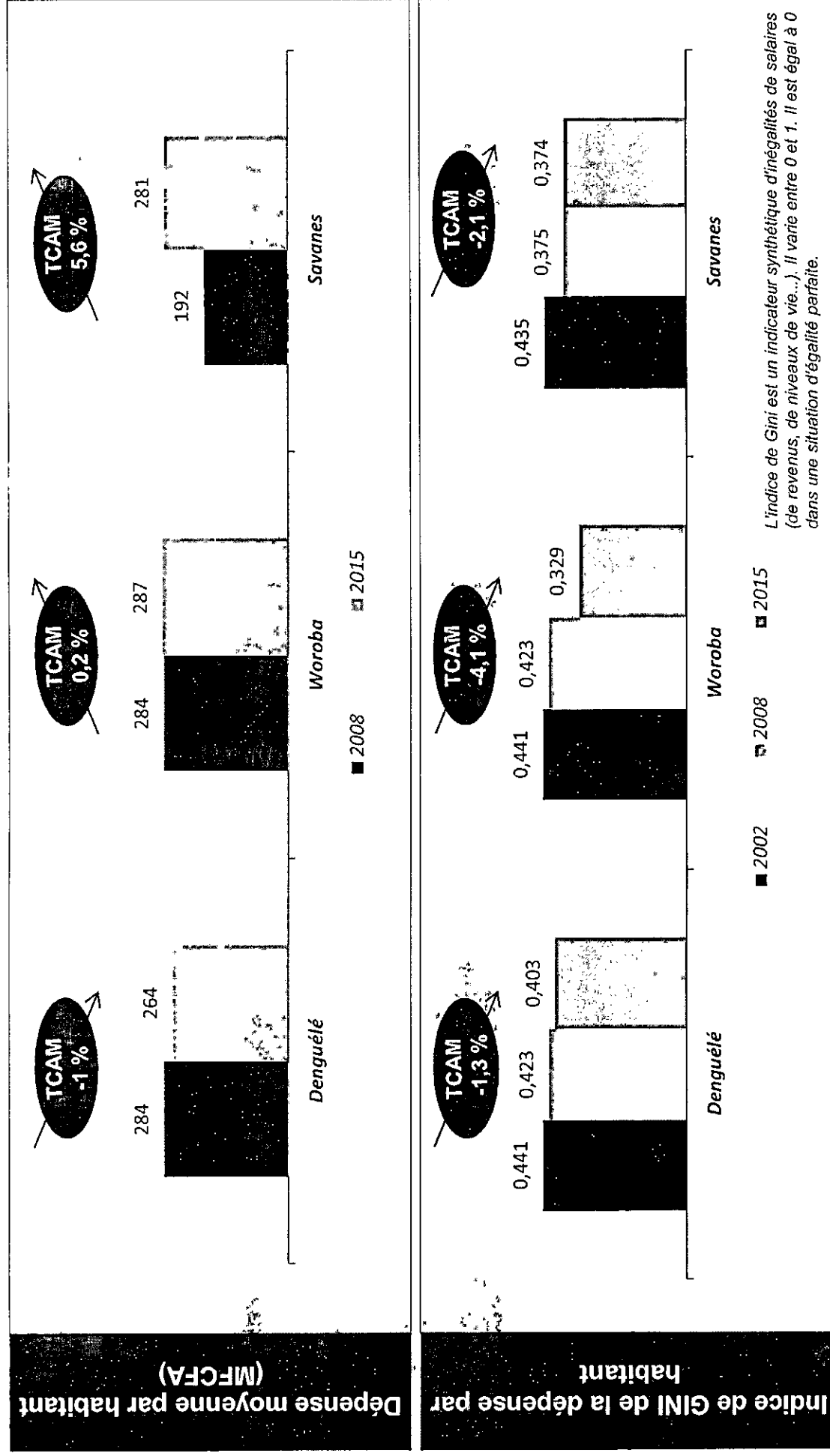
District/Zone	Taux d'analphabétisme dans la zone Nord-Ouest (%)
Denguélé	76,2
Savanes	78,1
Woroba	80,9
Zone géo économique N.O	78,8
Zone géo économique SO	65,2
Zone géo économique SE	37,4
Zone géo économique C.N.E	62,8
Côte d'Ivoire	57,4

En 2015, la dépense moyenne nationale de consommation des ménages est estimée à 390 kFCFA par tête



Source : INS - ENV - 2015

Avec un TCAM de 5,6 % entre 2008 et 2015, le District des Savanes a connu l'augmentation annuelle moyenne de dépenses par habitant la plus importante du pays



Secteurs productifs

Une économie fortement dépendante de l'anacarde, du coton et du sucre

Economie et secteurs productifs

Une économie tirée par :

• Les cultures de rente et vivrières	Valeur (en milliards FCFA) ~ 270
--------------------------------------	--

Production 2014 (en MM FCFA)	27	57
• Anacarde		
• Coton	19	20
• Igname	88	558

• L'élevage, principalement bovin	Valeur (en milliards FCFA) ~ 0,05
-----------------------------------	---

Production 2014 (en M.FCFA)	35	50
• Bovins		
• Ovins/caprins	5	20
• Avicole	3	28

• La pêche continentale	Valeur (en milliards FCFA) ~ 2,41
-------------------------	---

Captures 2011 (en MM FCFA)	0	25
• Mar./Lagunaire		
• Continentale	2,41	11
• Industrielle	0	17

• L'industrie, principalement celle du coton et du sucre	Valeur (en milliards FCFA) ~ 155
--	--

Chiffre d'affaires 2012 (en MM FCFA)	95	95
• Coton		
• Sucre	52	ND
• Bois	5,4	153

Et des potentialités restant à exploiter, liées aux richesses du sous-sol et au patrimoine naturel

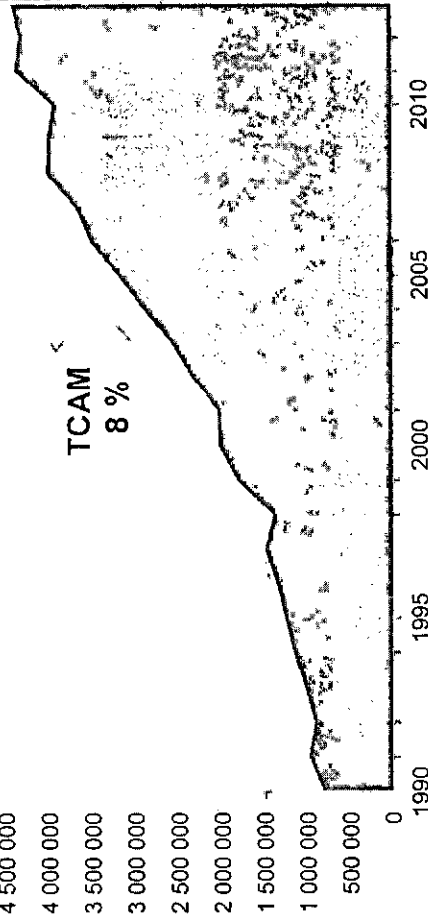
Anacarde

La Côte d'Ivoire est le 4^{ème} producteur mondial de noix de cajou et 1^{er} exportateur mondial de noix de cajou en coques

Principaux pays importateurs de noix de cajou en coques - 2014 (t)

	Importations	TCAM 2003/2014
 Inde	906 749	6 %
 Vietnam	310 817	29 %
 Ghana	20 002	ND
 Brésil	11 767	ND
 Emirats Arabes Unis	7 181	ND
 Chine	4 069	48 %
 Monde	1 267 863	8 %

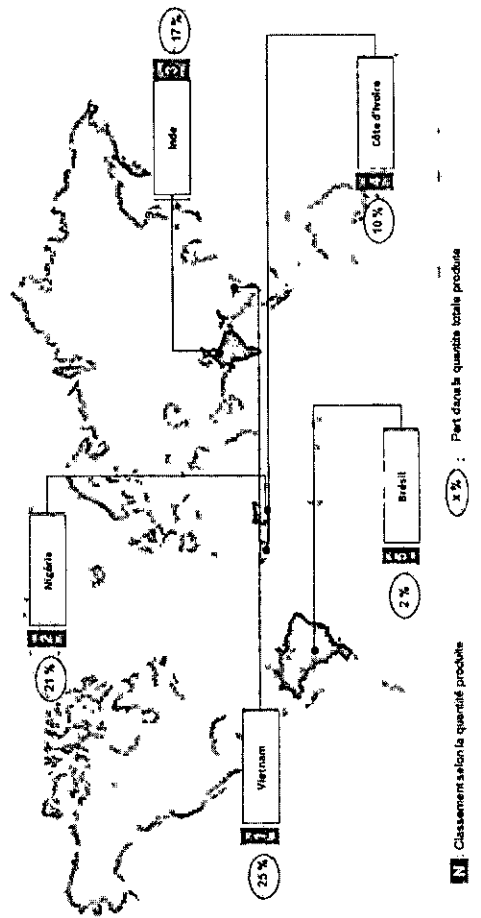
Evolution de la production mondiale de noix de cajou non décortiquées de 1990 à 2013 (t)



Principaux pays exportateurs de noix de cajou en coques - 2014 (t)

	Exportations	TCAM 2003/2014
 Côte d'Ivoire	532 219	18 %
 Tanzanie	196 138	10 %
 Guinée-Bissau	125 747	2 %
 Bénin	117 784	14 %
 Gambie	75 462	ND
 Burkina Faso	71 723	21 %
 Ghana	69 978	25 %
 Monde	1 296 833	12 %

Principaux pays producteurs mondiaux de noix de cajou non décortiquées en 2013



Le rendement en Côte d'Ivoire a diminué de 2 % en moyenne par an entre 2001 et 2013, du fait de l'utilisation de plants hétérogènes à faible rendement et de l'absence de matériel végétal approprié

Rendements des principaux pays producteurs de noix de cajou - 2013		
Pays	Rendement (t/ha)	TCAM (2001/2013)
 Vietnam	3,7	5 %
 Nigéria	2,5	3 %
 Inde	0,8	1 %
 Côte d'Ivoire	0,5	-2 %
 Brésil	0,2	-2 %
Monde	0,8	2 %

Des rendements pouvant être améliorés

- Le verger est composé de plants non sélectionnés provenant de diverses origines, avec des caractéristiques agronomiques et technologiques hétérogènes entraînant un « faible » niveau de production (500 kg/ha en Côte d'Ivoire contre 3 700 kg/ha au Vietnam et 2 500 kg/ha au Nigéria)
- Le Conseil du Coton et de l'Anacarde, en collaboration avec les acteurs de la filière, a initié du 14 au 16 janvier 2015 un atelier de réflexion sur une stratégie qui dotera la filière anacarde en Côte d'Ivoire d'un matériel végétal performant et à moindre coût
- Le Centre National de Recherche Agronomique (CNRA) a identifié sur la station de Lataha, de nouvelles variétés tolérantes aux maladies ou ravageurs, avec un potentiel de production en noix de 1,1 à 2 kg/arbre, soit 1,1 à 2 tonnes de noix/ha pour une densité de 100 pieds/ha

Sources : FAOSTAT - 2015/Conseil du coton et de l'anacarde - 2015/MINAGRI

Filière Anacarde Généralités sur la filière

Anacarde

Généralités

4 grandes catégories de transformation de l'anacarde sont possibles : 3 sous-produits de la noix et 1 de la pomme

Amande de cajou	Le baume de cajou (cashew nut shell liquid ou CNSL)	Huile de cajou	Pomme de cajou
 Les noix de cajou brutes subissent plusieurs opérations : ✓ Nettoyage ✓ Décorticage ✓ Torréfaction ✓ Ecossage ✓ Séchage ✓ Épluchage → Amandes	 Le baume de cajou est libéré quand les noix de cajou sont torréfiées. Il est utilisé dans l'industrie pour fabriquer : ✓ Adhésifs ✓ Encres ✓ Vernis ✓ Isolants ✓ Industrie automobile	 Pression des noix de cajou dans des presses et des expellers (machines industrielles de pressage des noix). L'huile de cajou est destinée à l'alimentaire ou à la cosmétologie du fait de sa forte teneur en vitamine E	  La pomme de cajou peut être utilisée pour fabriquer des jus de fruits, compotes, vinaigres, confitures et autres préparations.
Niveau de valeur ajoutée			
+	++	++	+
Facilité de mise en œuvre			
+	-	+	++

Sources : CNUCED - 2015/PACIR : Fiche Export Anacarde - 2013



Zone Nord-Ouest - Phase 3 - Vision stratégique

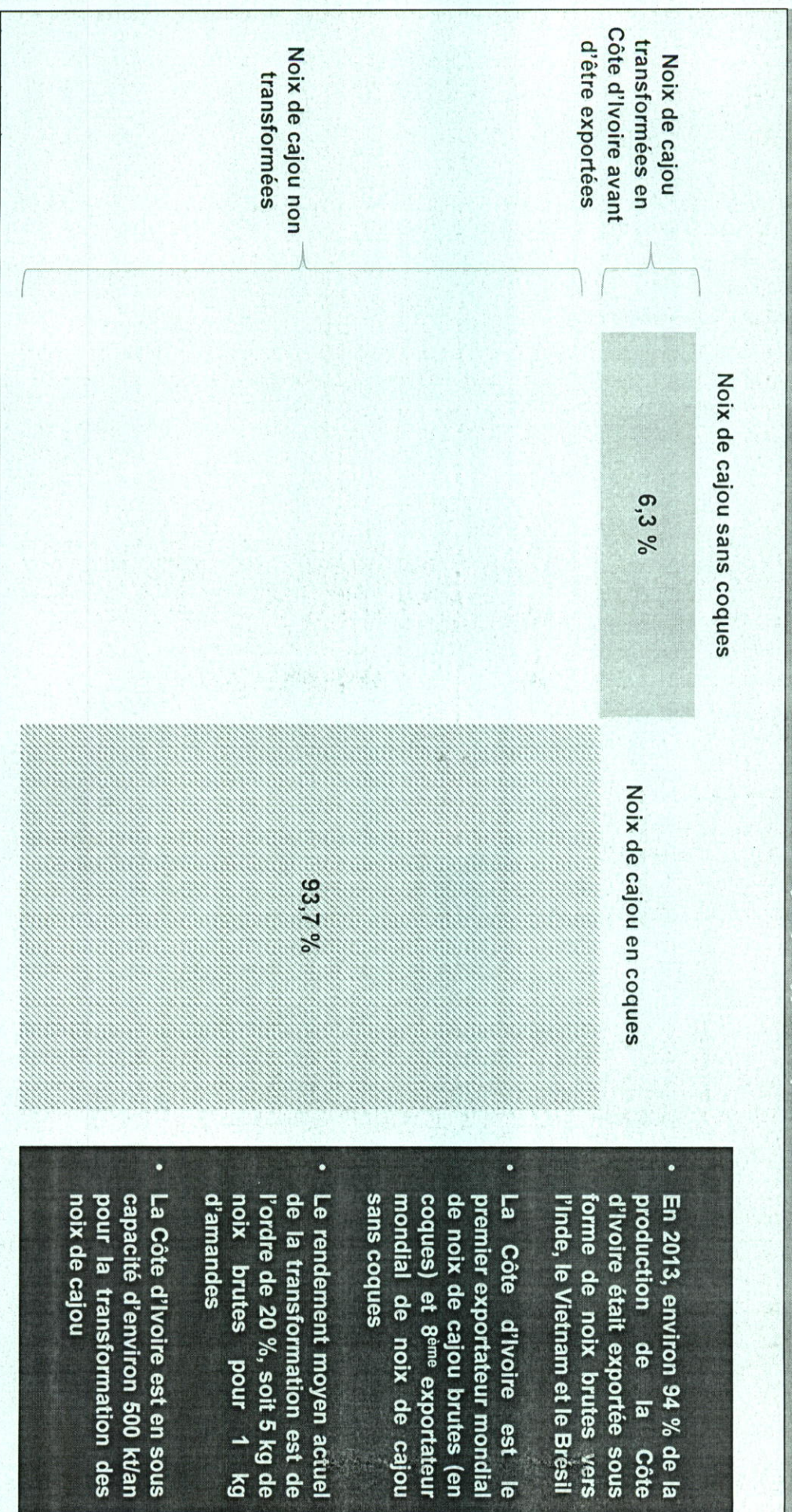
Page 40

© Copyright VALYANS consulting 2016

VALYANS
CONSULTING

La Côte d'Ivoire exporte la quasi-totalité de sa production de noix de cajou sous forme brute

Répartition des exportations nationales de noix de cajou par types de produit – 2013



Sources : Conseil Coton Anacarde - 2013/Etude Anacarde Rongead

Coton

14

Filière Coton

Analyse de la performance

Coton

Côte d'Ivoire

Avec près de 183 000 tonnes de coton fibre exportées en 2014, la Côte d'Ivoire est le 8^{ème} exportateur mondial, et le deuxième producteur d'Afrique de l'Ouest

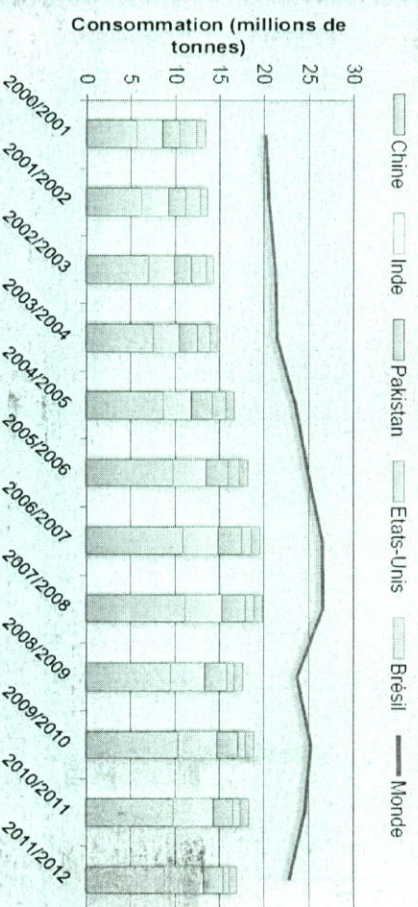
Principaux pays importateurs de coton* – 2014 (kt)

	Importations	TCAM 2001/2014
Chine	2 439	+ 34 %
Turquie	913	+ 6 %
Indonésie	705	- 1 %
Vietnam	661,5	+ 17 %
Bangladesh	609,5	+ 6 %
Thaïlande	322	- 2 %
Monde	7 704	+ 2 %

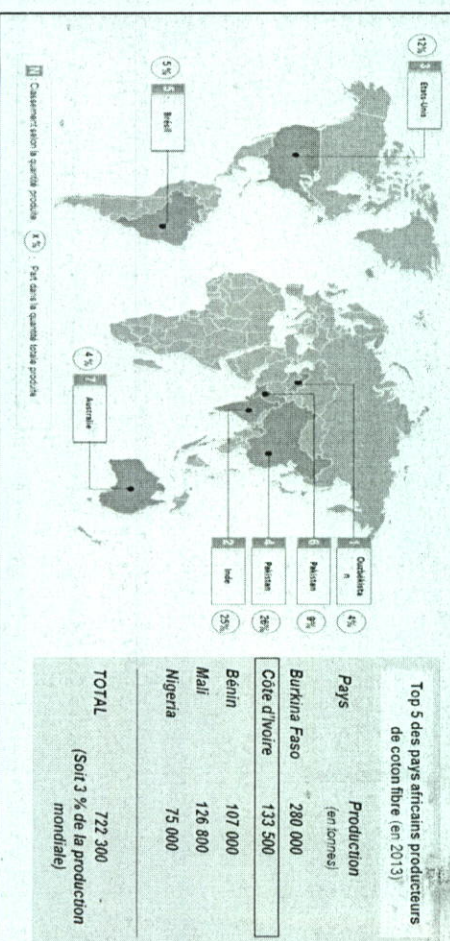
Principaux pays exportateurs de coton* – 2014 (kt)

	Exportations	TCAM 2001/2014
Etats-Unis	2 167,5	+ 1 %
Inde	1 528	+ 48 %
Australie	899	+ 1 %
Brésil	748,6	+ 13 %
Burkina Faso	307	+ 29 %
Grèce	235,5	- 2 %
Ouzbékistan	218	- 8 %
Côte d'Ivoire	183	+ 4 %
Monde	7 721	+ 3 %

Evolution de la consommation mondiale de coton
– 2001 à 2012



Principaux pays producteurs de coton fibre - 2013



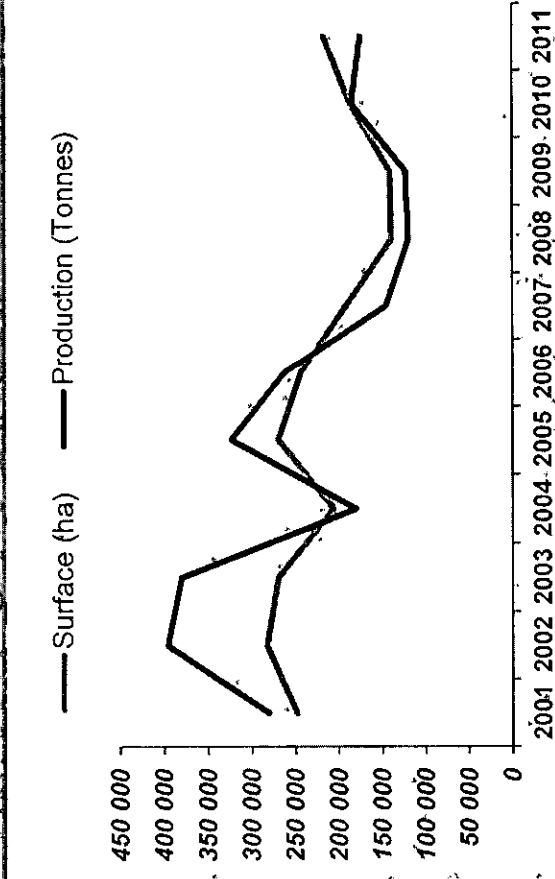
Sources : ITC - 2014/* Coton non cardé et non peigné (représentant plus de 95 % des importations et exportations)/source pays producteurs : FAOSTAT - 2013

Le rendement du coton de la Côte d'Ivoire (coton graine, coton fibre et graines de coton) est inférieur à celui des principaux pays producteurs

Rendements des graines de coton des principaux pays producteurs - 2013*

Pays	Rendement (t/ha)	TCAM (2001/2013)
 Chine	4,4	2 %
 Inde	1,6	8 %
 Etats-Unis	2,5	2 %
 Pakistan	2,2	2 %
 Brésil	3,6	1 %
 Ouzbékistan	2,6	1 %
 Monde	2,3	2 %
 Côte d'Ivoire	1,6	3 %

Evolution des surfaces de culture et de la production du coton graine entre 2000 et 2011**



Baisse de la production en raison de :

- Périodes de sécheresse anormalement longues
- La mauvaise qualité des semences sur certaines années
- La crise politique survenue entre 2002 et 2010
- L'instabilité de la main d'œuvre
- Fluctuation des rendements d'une année à l'autre

Sources : * FAOSTAT - 2015 (le rendement publié par FAOSTAT peut différer de celui obtenu via d'autres sources en Côte d'Ivoire)/** Interacoton/FIRCA

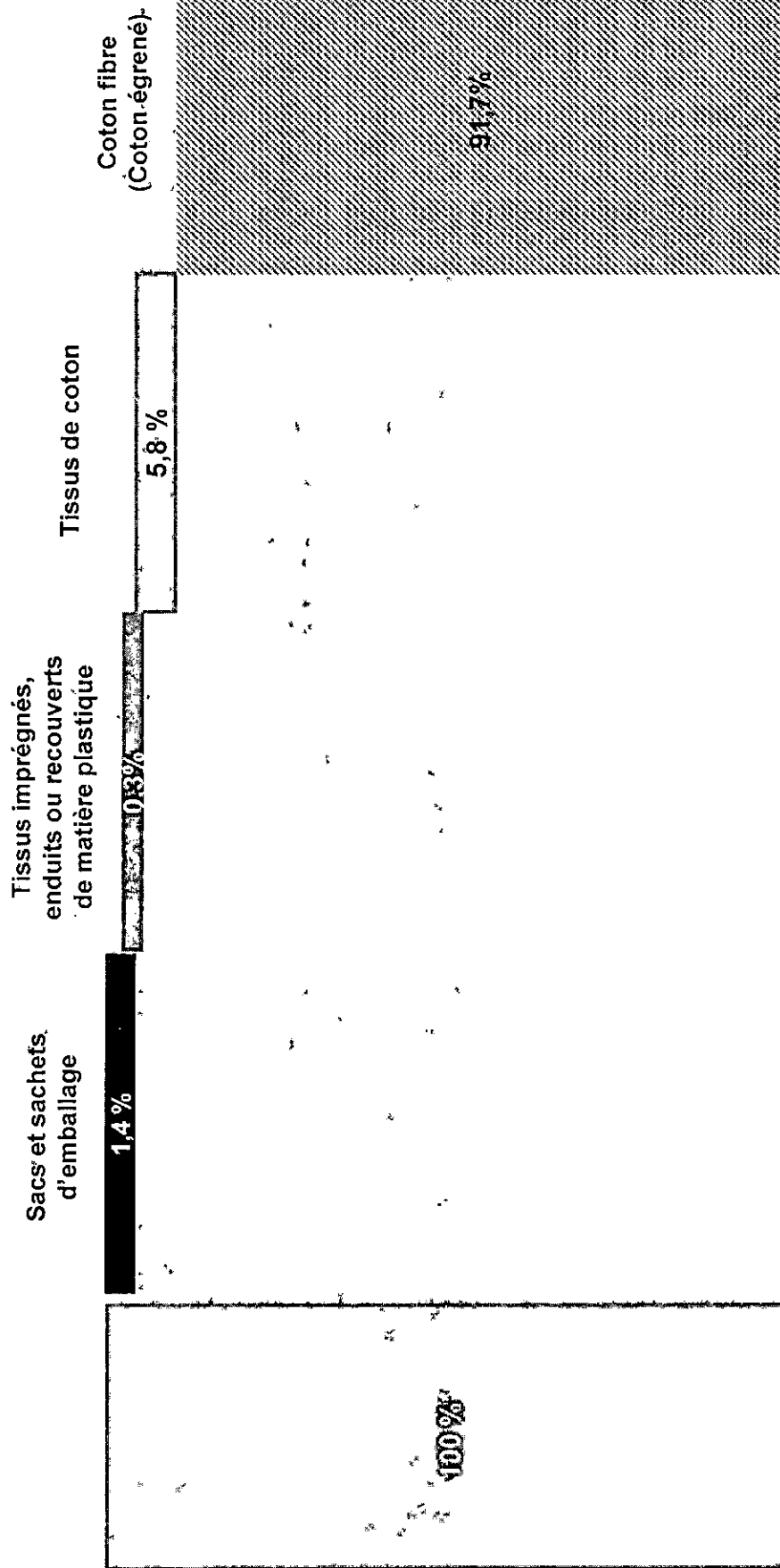
Le coton graine peut donner lieu à 4 grands types de transformation

Type de transformation	Etapes de transformation	Produit obtenu	Niveau de valeur ajoutée
Égrenage	- Séchage du coton-graine - Séparation des fibres et des graines par des égreneuses à scies ou à rouleaux - Nettoyage complémentaire - Pressage : rassemblement du coton en balles	- Coton fibre - Graines de coton	+
Filature	- Ouverture et mélange des fibres - Nettoyage des fibres - Lissage et parallélisation des fibres - Formation d'un faisceau fibreux continu - Ajout d'une torsion	Fil de coton	++
Tissage	Torsion du fil de coton : entrecroisement de fils à angles droits de façon répétitive afin de lier fortement les fibres le composant	- Tissus - Produits textiles	++
Trituration	- Obtention d'une huile végétale alimentaire à partir des graines de coton - Obtention de tourteaux destinés à l'alimentation du bétail - Obtention d'une huile à des fins énergétiques	- Huile de table - Tourteaux de coton - Coques (combustibles)	++

Sources : Guide du coton/CCI France

La totalité du coton produit en Côte d'Ivoire subit une transformation primaire avant d'être exportée

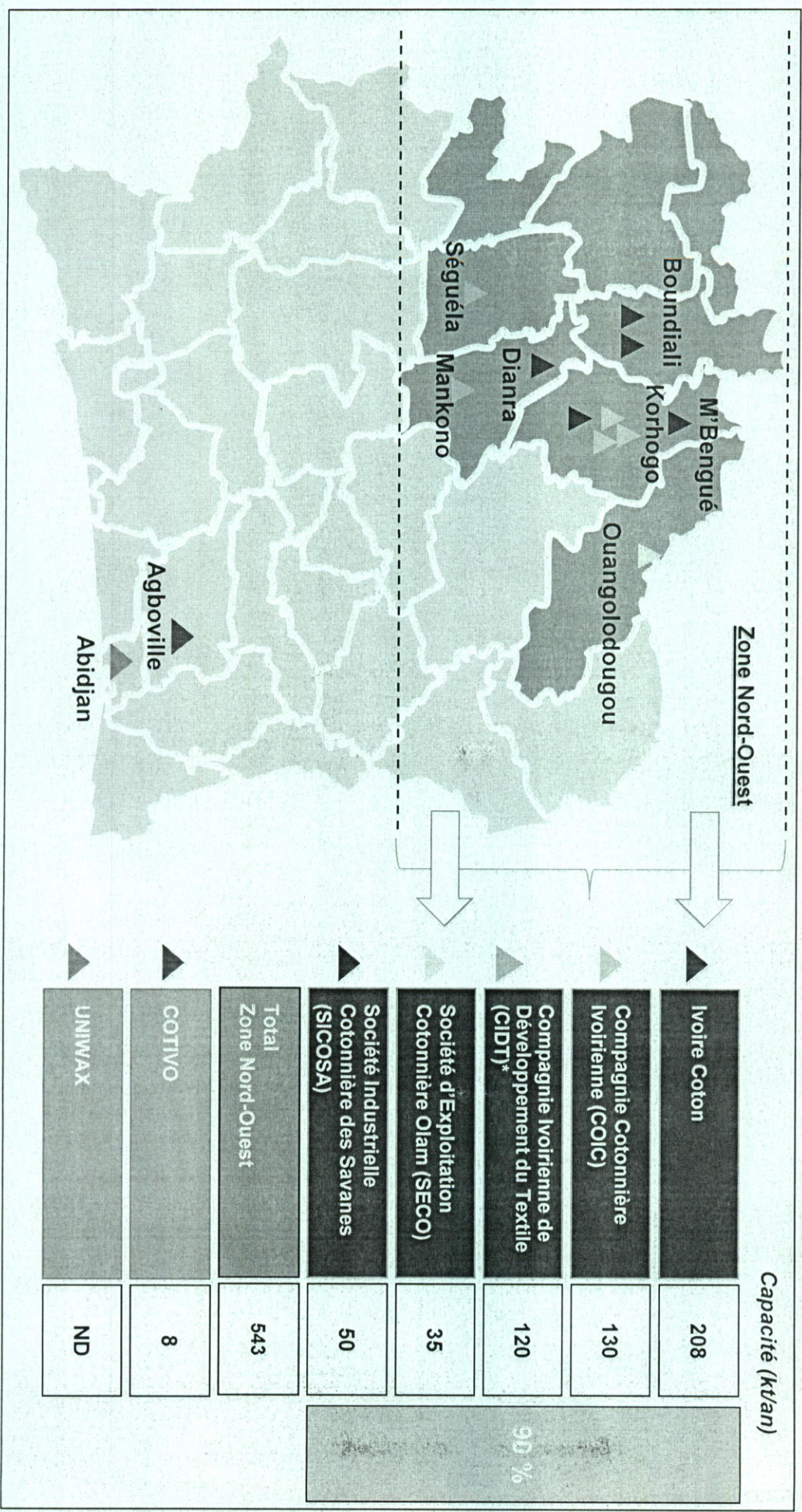
Répartition des exportations nationales de coton par types de produit - 2012



Source : ITC - 2012/1* Chiffre provenant des données miroirs (telles que transmises par les pays importateurs) de l'ITC en 2012

La zone compte 11 usines d'égrenage qui concentrent près de 90 % de la capacité de transformation totale du pays

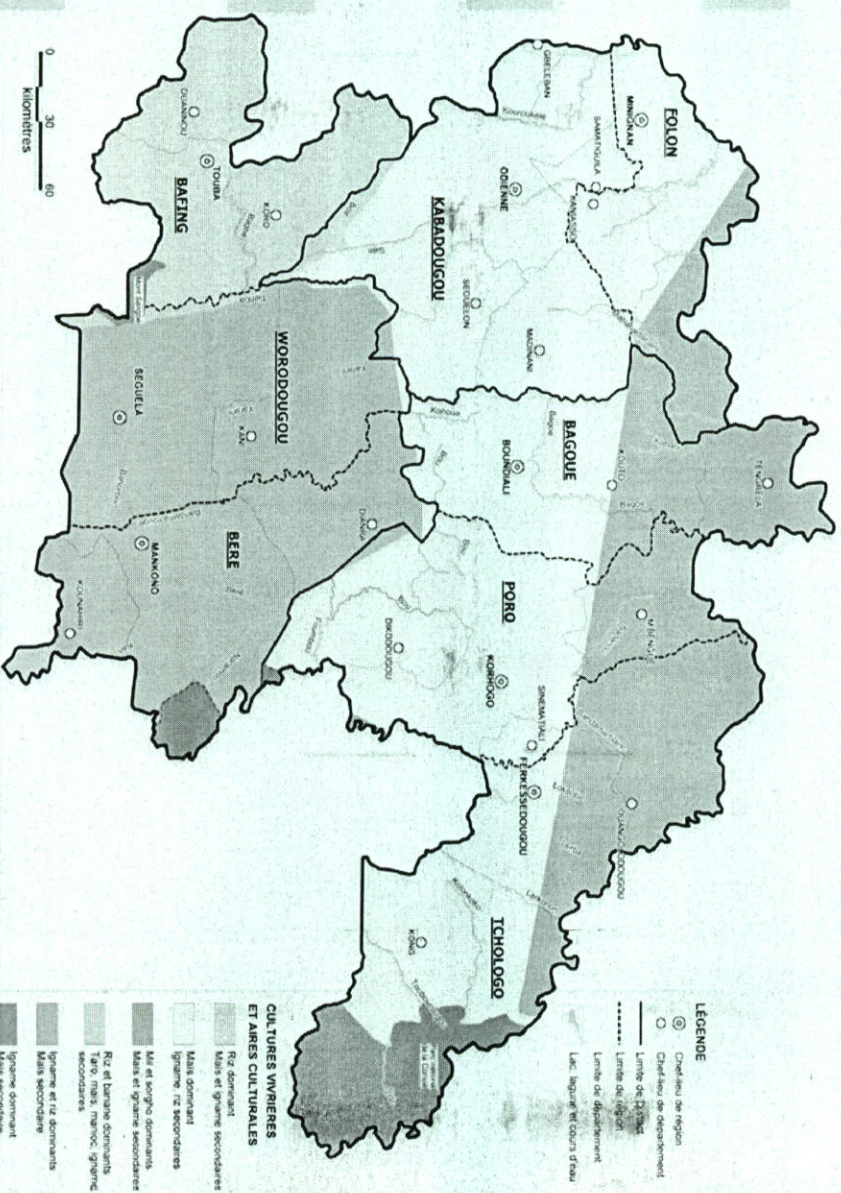
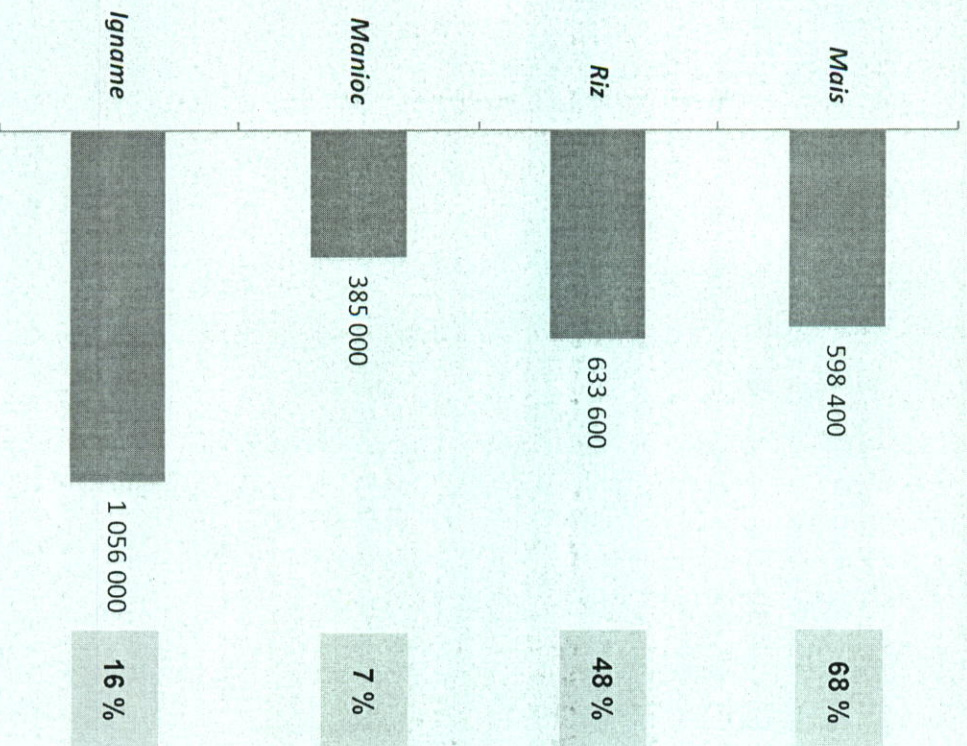
Unités et capacités de transformation de coton dans la zone Nord-Ouest



Sources : MEMPD-PEMED-CI – 2015/Conseil du Coton et de l'anacarde/FIRCA/Presse* comprend les usines de Bouaké, Séguéla, Zatta et Mankono. Les usines CIDT de Séguéla et de Zatta sont à l'arrêt depuis 2008. L'usine de Bouaké n'est pas fonctionnelle à ce jour/ND : Non disponible

Cultures vivrières

Production des principales cultures vivrières de la zone en tonnes) et part nationale (%)



Source : MEMPD – PEMED-CI, 2015

La zone participe fortement à la production agricole vivrière nationale (1/2)

Filière	Chiffres clés	Atouts	Difficultés
Riz	630 kt	- Rendements supérieurs aux pays de la CEDEAO - Consommation mondiale en augmentation	- Problématique de stockage - Niveau de transformation limitée - Investissements importants à mener sur les aménagements hydroagricoles
	32%		
	Savanes (350 kt)		
Manioc	390 kt	- Forte croissance de l'utilisation industrielle du manioc - Consommation mondiale en croissance - Culture clé pour la sécurité alimentaire	- Rendement inférieur à la moyenne CEMAC et 3 fois plus faible que celui du pays le plus performant - Culture périssable - Transformation artisanale
	7%		
	Savanes (160 kt)		
Banane plantain	6 kt	- Forte croissance de l'utilisation industrielle de la banane plantain - Marché international en croissance	- Rendement inférieur à la moyenne CEMAC et 2 fois plus faible que celui du pays le plus performant - Importantes pertes liées aux problématiques de stockage et de transport - Niveau de transformation marginale
	0%		
	Woroba (6 kt)		

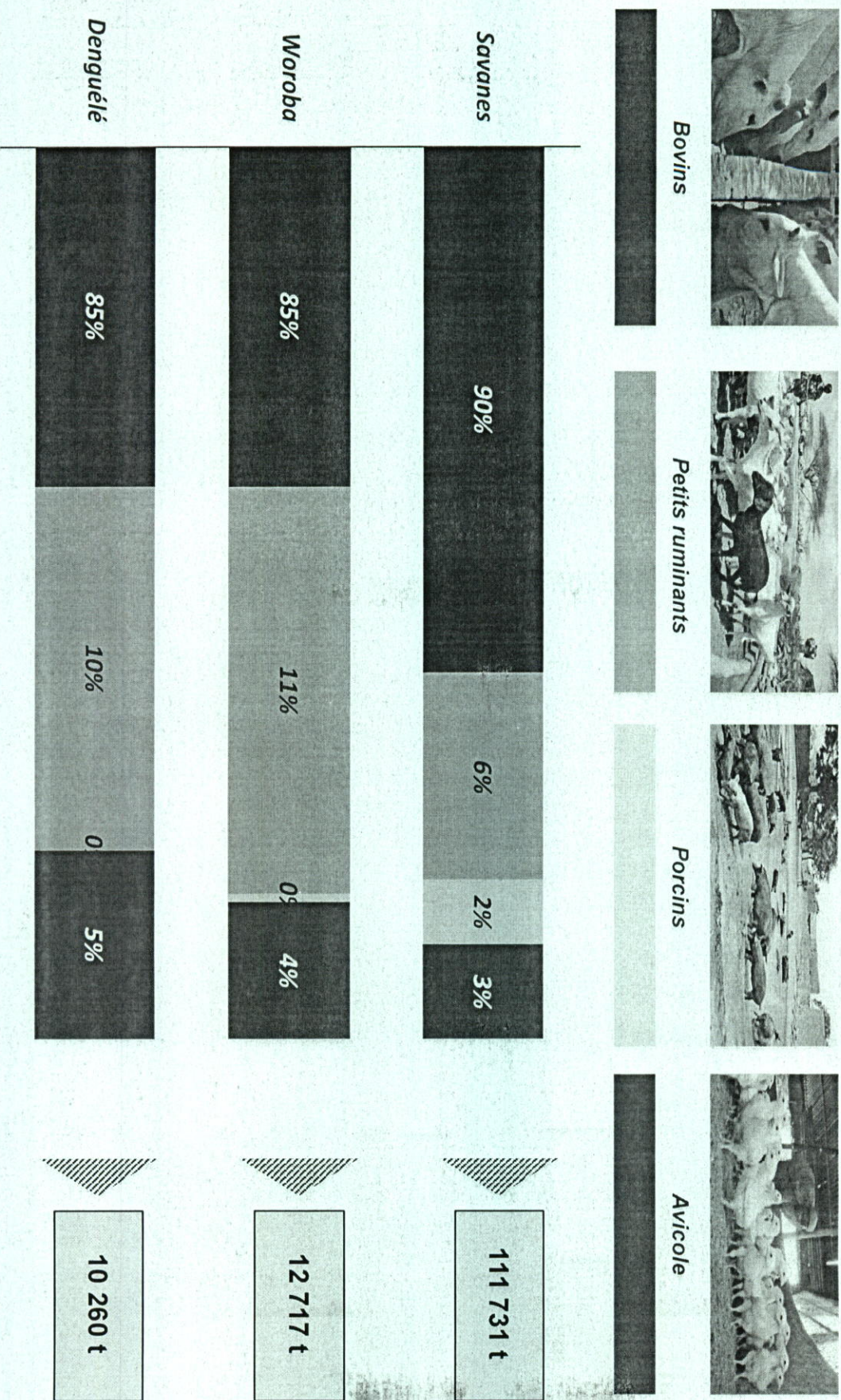
La zone participe fortement à la production agricole vivrière nationale (2/2)

Filière	Chiffres clés	Atouts	Difficultés
Igbame	1 100 kt	• Consommation nationale en hausse • Possibilité de transformation à forte valeur ajoutée (ex : amidon)	• Rendement nettement inférieur à la moyenne des rendements des pays de la sous-région • Pertes importantes liées aux méthodes de stockage • Transformation marginale
	16 %		
	Woroba (750 kt)		
Maïs	570 kt	• Rendement en hausse • Potentiel important de transformation à forte valeur ajoutée • Croissance continue des marchés national, régional et international • Demande importante destinée à l'alimentation animale	• Rendement inférieur à la moyenne nationale • Transformation artisanale
	68 %		
	Savanes (440 kt)		
Fruits	40 kt	• Valeur générée à l'hectare nettement supérieure à la moyenne des cultures végétales • Potentiel important de transformation à forte valeur ajoutée • Marché mondial en forte croissance, particulièrement pour le marché européen	• Rendements actuels inférieurs à ceux observés dans les pays de la sous-région • Transformation se limitant majoritairement à la transformation artisanale en jus de fruit
	5 %		
	Savanes (30 kt)		

Elevation

La zone Nord-Ouest concentre près de 12 % du cheptel national (toutes filières confondues) et près de 70 % du cheptel national de la filière bovine – 1/2 –

Répartition des 4 filières par District dans la zone Nord-Ouest (en tonnes)



Source MEMPD – PEMED-CI, 2014

Synthèse du diagnostic
Secteur : produits

La zone Nord-Ouest concentre près de 12 % du cheptel national (toutes filières confondues) et près de 70 % du cheptel national de la filière bovine – 2/2 –

Filière	Chiffres clés	Atouts	Difficultés
Avicole	5 000 ktêtes 10 % Savanes (3 000 ktêtes)	Consommation en augmentation	Aires d'abattage principalement traditionnelles et nécessitant d'être mises à niveau en matière d'hygiène
Bovine	1 100 ktêtes 70 % Savanes (920 ktêtes)	- Consommation par tête en croissance continue - Déficit de production de viande bovine	Manque de structures d'abattage modernes
Ovine/Caprine	730 ktêtes 24 % Savanes (520 ktêtes)	- Consommation nationale par tête en croissance continue - Déficit de production	- Faible valorisation de la production - Manque de contrôle sanitaire des abattages
Porcine	63 ktêtes 13 % Savanes (60 ktêtes)	Consommation par tête en forte augmentation	Rendements de la filière inférieurs à ceux de la moyenne régionale

Secteur halieutique

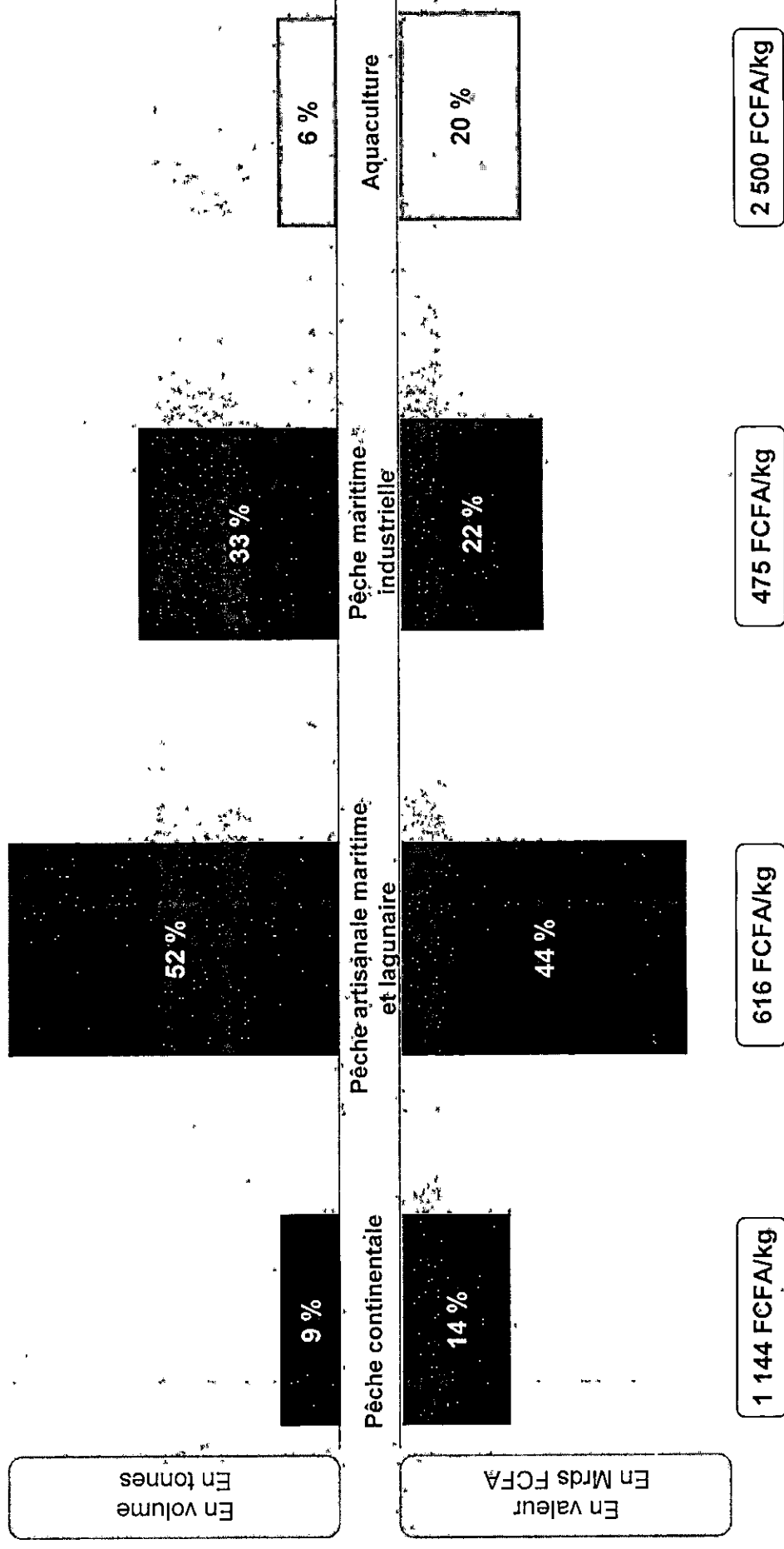
Synthèse du diagnostic Descriptif et contribution à l'économie nationale

Pêche et aquaculture

Zone Nord-Ouest

Au niveau national, le sous-secteur de la pêche artisanale maritime et lagunaire est le plus grand contributeur, avec plus de 50 % des captures en volume et plus de 40 % de la valeur de la production

Composition de la production halieutique en volume et en valeur, par sous-secteurs d'activité
En %, année 2014

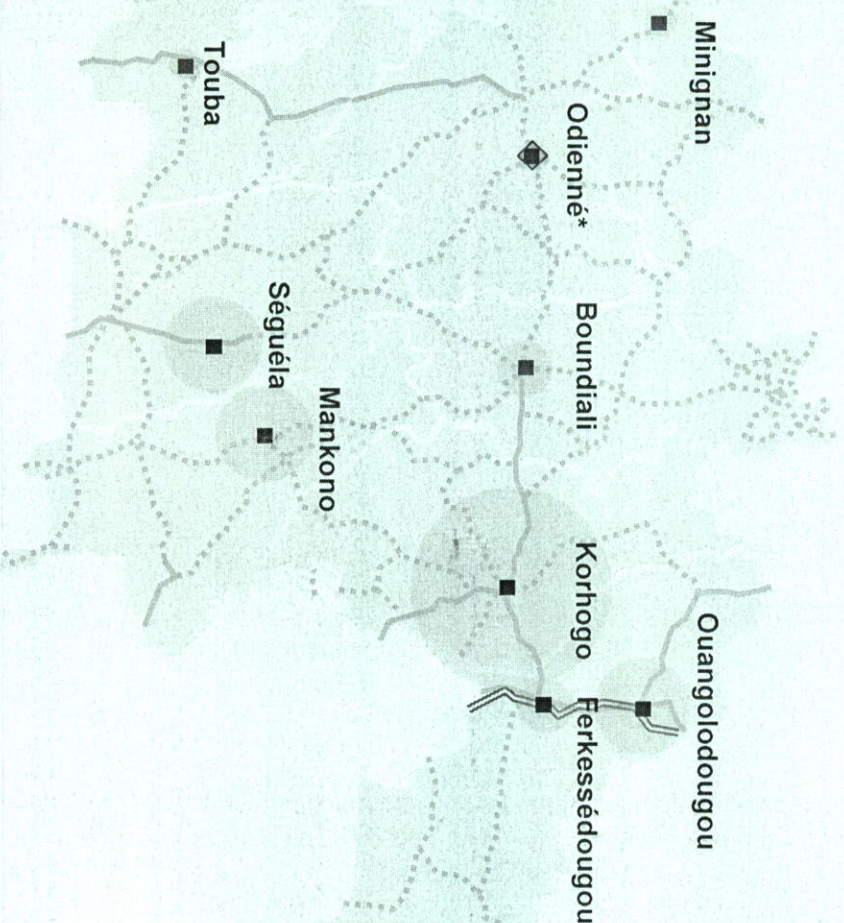


Source : MIRAH – DAP (Annuaire statistique des pêches et de l'aquaculture 2014)

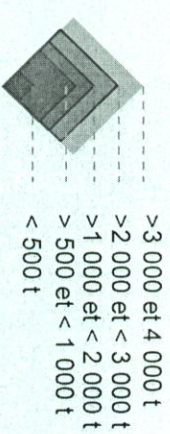
La zone Nord-Ouest contribue à hauteur de 25 % de la production artisanale continentale nationale

Chiffres clés de la zone
Nord-Ouest

- 2 050 tonnes débarquées soit près de 25 % de la production artisanale continentale
- 700 pirogues, dont aucune pirogue motorisée
- 143 points de débarquements non aménagés

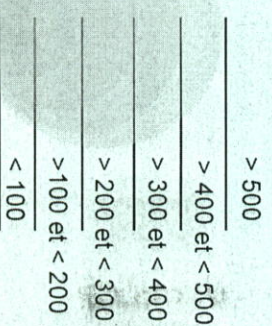


Importance du potentiel de pêche dans la zone :

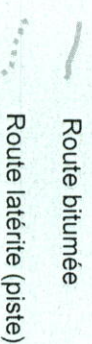


Existence de bassins de consommation dans la zone Nord-Ouest :

Principales villes en milliers d'habitants



Existence d'un réseau routier



■ Principales villes de la zone

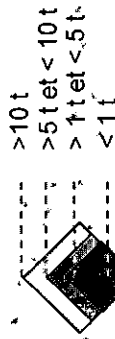
*A noter que le MIRAHA (DAP) ne relève que 50 t au niveau d'Odienne

La zone Nord-Ouest ne contribue qu'à hauteur de 1 % à la production aquacole nationale

Chiffres clés de la zone Nord-Ouest

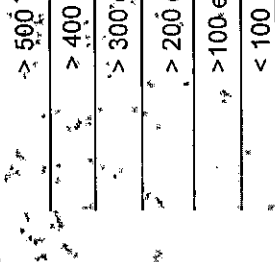
- Un total de 27 zones aquacoles, soit moins de 2 % des zones aquacoles nationales
- 5 % des étangs aquacoles ivoiriens
- Une superficie totale de 19 ha d'étangs nationaux (4 % de superficie aquacole en Côte d'Ivoire)
- 1 % de production aquacole nationale

Production aquacole locale en tonnes

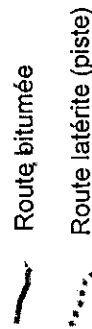


Existence de bassins de consommation dans la zone Nord-Ouest

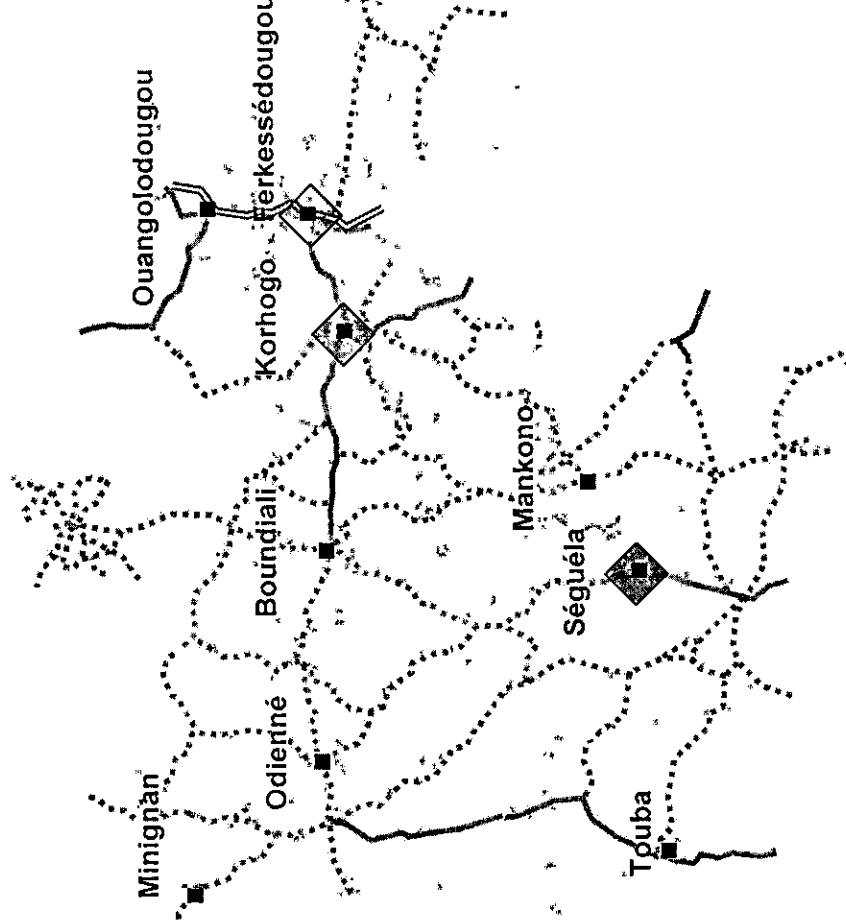
principales villes en milliers d'habitants



Existence d'un réseau routier



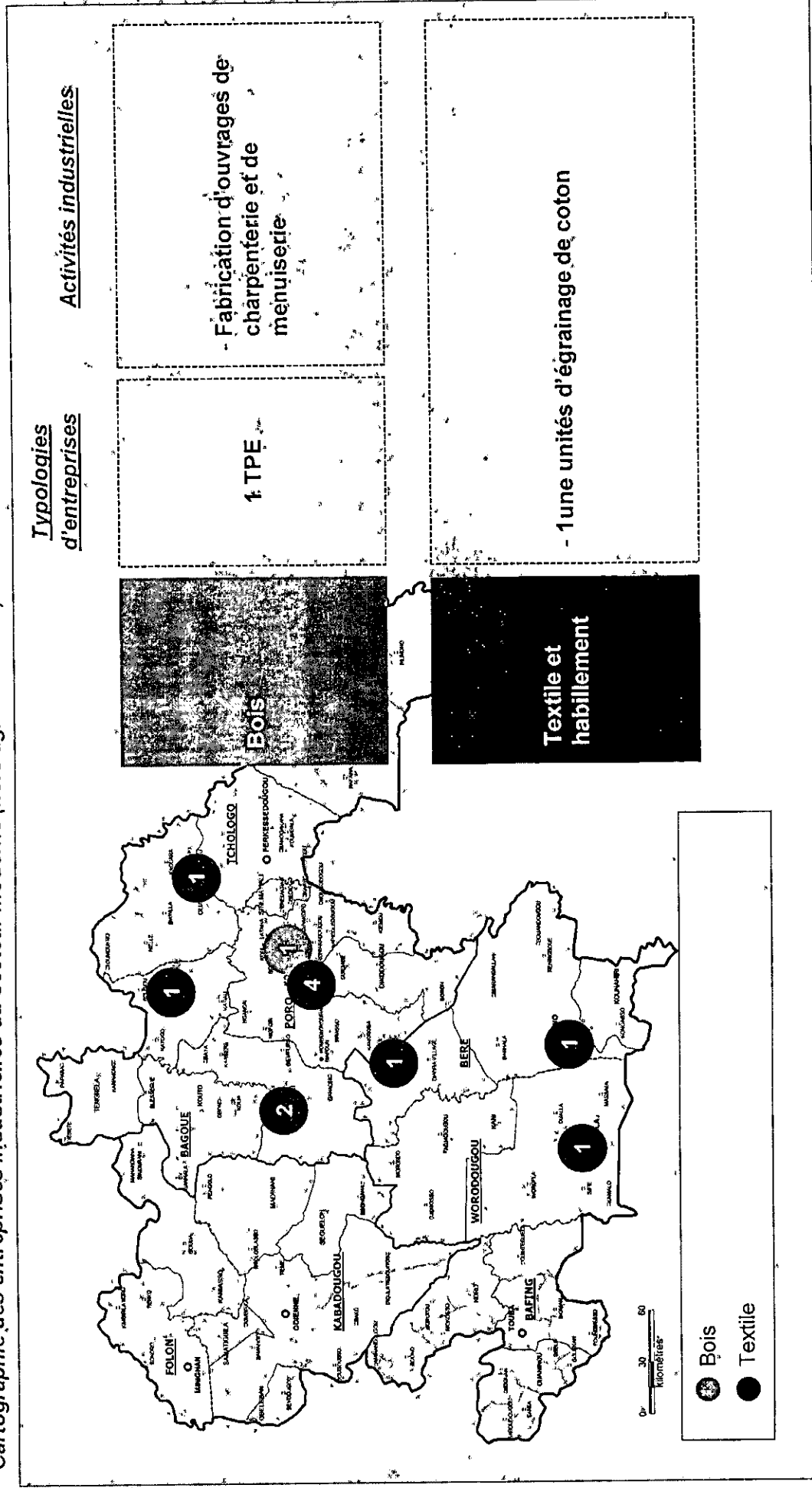
■ Principales villes de la zone



Industrie

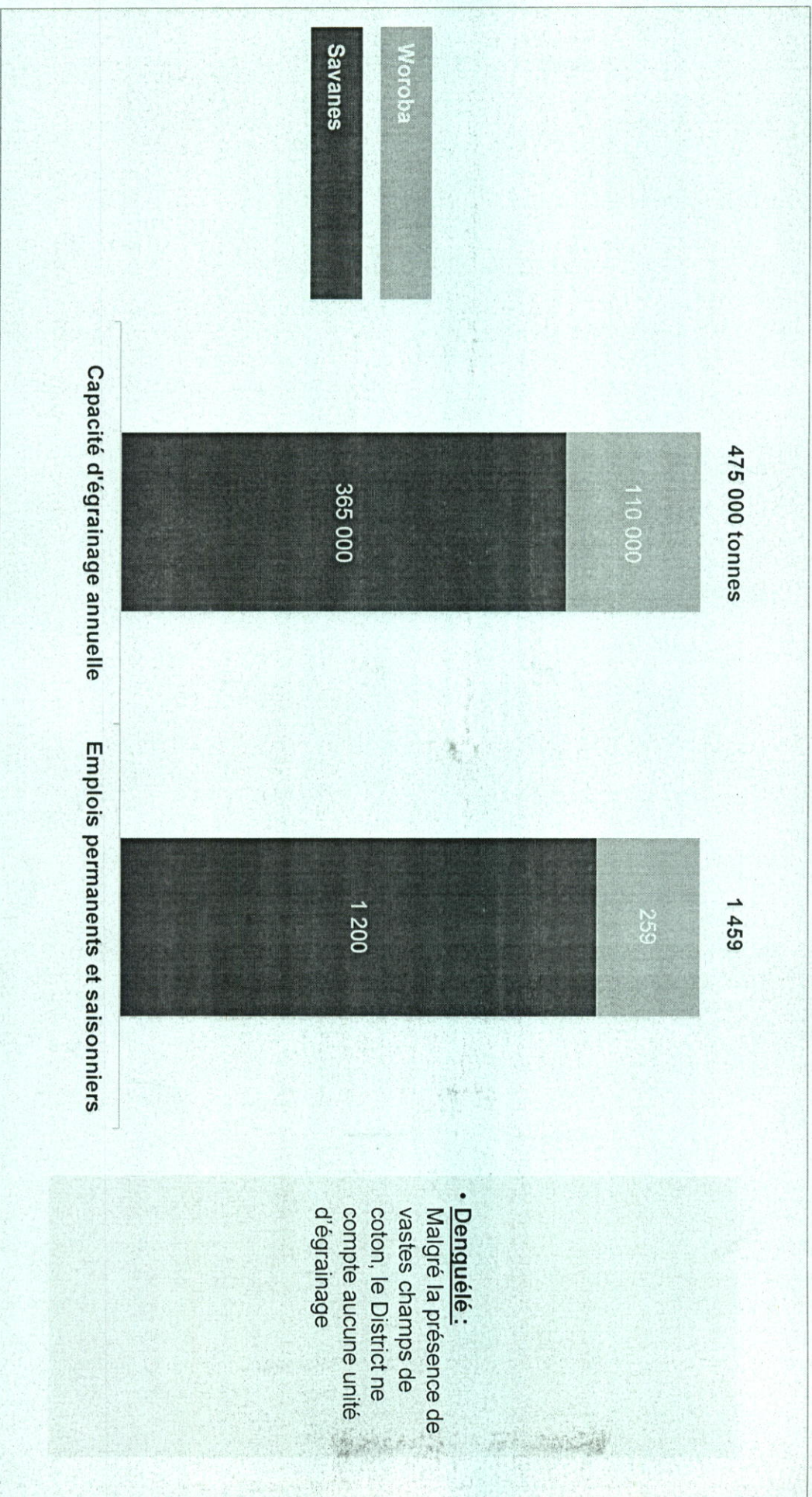
L'industrie dans la zone Nord-Ouest, relativement peu développée, repose essentiellement sur les activités se positionnant en amont de la filière textile

Cartographie des entreprises industrielles du secteur moderne (hors agro-industrie)



L'industrie de la zone Nord-Ouest, plus grand bassin cotonnier du pays, est représentée essentiellement par les unités d'égrainage, qui emploient environ 1 500 personnes

Chiffres clés de l'industrie de l'égrainage du coton dans la Zone Nord-Ouest



Source : MEMPD-PEMED-CI - 2015

Textile et habillement

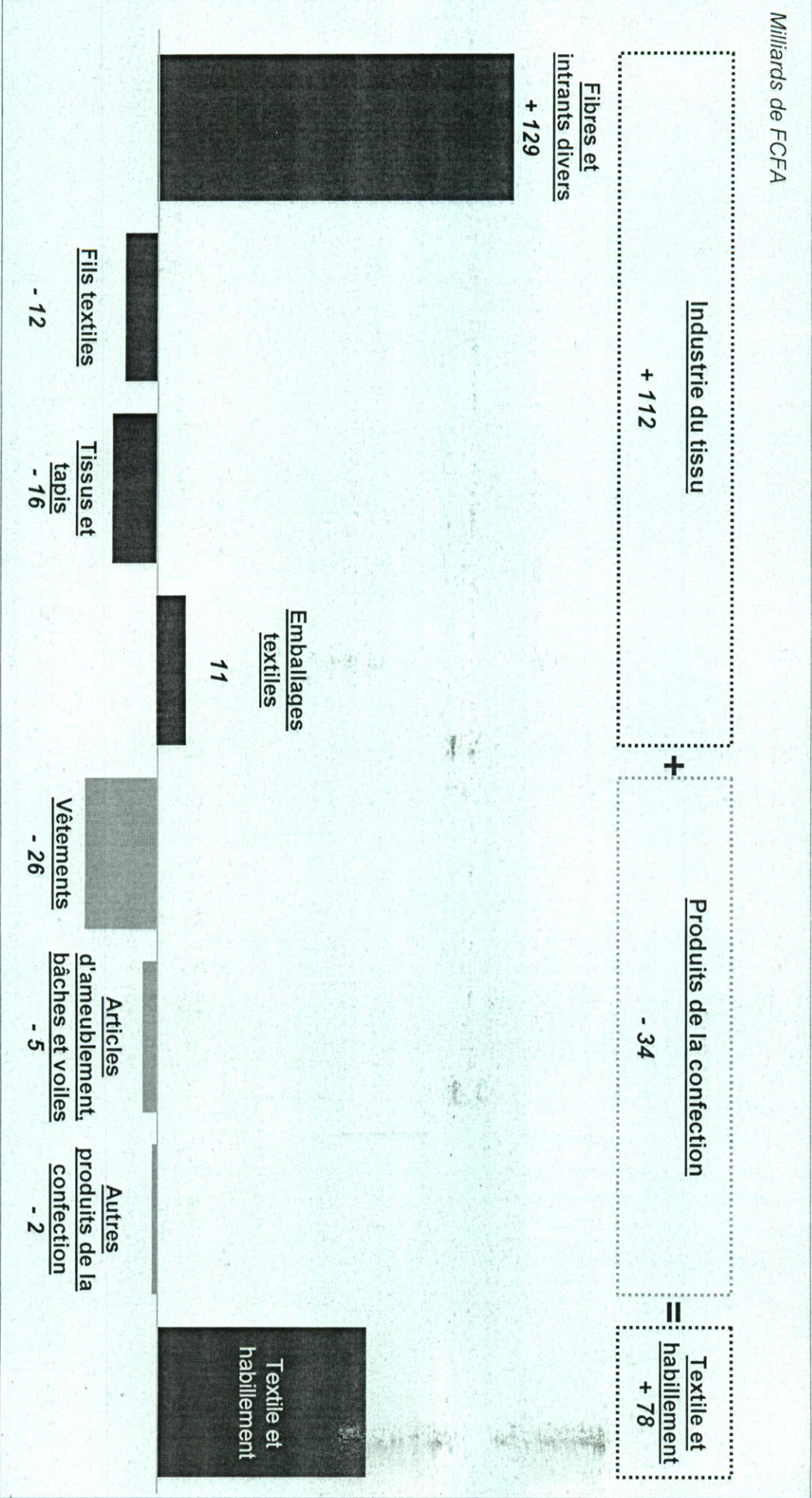
Industries du Textile et de l'habillement

Performance de la Côte d'Ivoire

Portée par les exportations de fibres, la filière du textile et de l'habillement génère un excédent commercial de 78 Milliards de FCFA

Balance commerciale des industries du textile et de l'habillement en 2013*

Milliards de FCFA



Source : Trademap (ITC), * l'année 2014 présente une anomalie au niveau des importations d'articles d'ameublement

Industries du Textile et de l'habillement

Synthèse des opportunités industrielles

Industrie

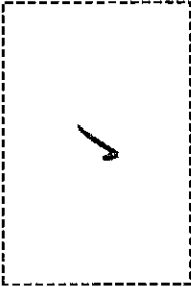
Textile et Habillement

4 opportunités industrielles ont été identifiées dans la filière du textile et de l'habillement, dont 2 pouvant potentiellement être développées dans la zone Nord-Ouest.

Opportunités dans le Textile et l'Habillement

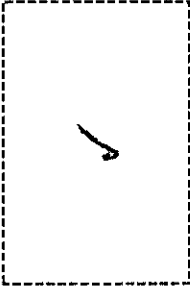
Zone Nord-Ouest ?

Fabrication de fibres textiles



- Accès direct à la matière première (graines de coton) dans la principale zone de production cotonnière

Fabrication de tissus écrus



- Existence d'un tissu industriel développé dans l'égrenage (production de fibres textiles) pouvant approvisionner une industrie de filature et de tissage

Fabrication de wax et tissus ennoblis



- Industrie nécessitant une proximité avec les donneurs d'ordre (ateliers de confection) et les marchés à l'export

Fabrication d'articles d'habillement



- Faible bassin de consommation dans la zone Nord-Ouest
- Accès difficile aux marchés à l'export

Mines

La Zone Nord-Ouest est caractérisée par un potentiel minier important

District	Ressources et production minières	Etat de l'exploitation
Denguélé	Manganèse	Production annuelle de 700 tonnes de manganèse, destinées à l'export, dans la seule mine du District
Savanes	Or	- Production de près de 230 000 onces d'or en 2014 via la mine de Tongon dont les ressources sont estimées à 46 tonnes - Le District comprend également une mine de manganèse, pour laquelle les données sont indisponibles
Woroba	Diamant	- Production de 1 074 150 carats de diamant totalisant une valeur de 56,4 MFCFA - Une carrière de sable est en cours d'exploitation à Séguéla

Source : MEMPD-PEMED-CI - 2015

Tourisme

Principaux sites et attractions touristiques répertoriés dans la zone



- | | |
|---|--|
| ✓ | Lac aux hippopotames du barrage de Gbémou |
| ✓ | Lacs sacrés de Koffre |
| ✓ | Baie de la Bague |
| ✓ | Forêt aux singes noirs de Landilongou |
| ✓ | Bois sacrés |
| ✓ | Collines rocheuses de Tengréla |
| ✓ | Grotte refuge de Mahalé face la guerre de Samory |
| ✓ | Mont Korhogo |
| ✓ | Village de Fakaha |
| ✓ | Village de tisserands de Waraniéné |
| ✓ | Réserve de la Comoé |
| ✓ | Mosquées de type Soudanais |
| ✓ | Université islamique |
| ✓ | Ruines de la case de Binger |
| ✓ | Tombe de Moscovici |
| ✓ | Case de Félix Houphouët Boigny |
| ✓ | Muraille de Sordi |
| ✓ | Château et la Closerie à Ferké |
| ✓ | Monument aux Morts place Alassane |



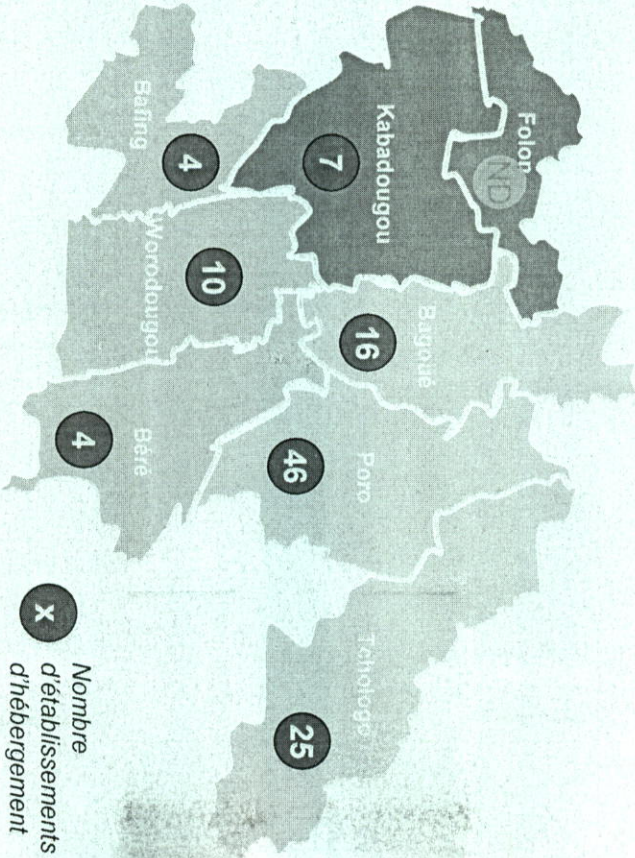
- | Ressources naturelles | Ressources culturelles |
|-----------------------|------------------------|
| ✓ | ✓ |

L'offre d'hébergement dans la zone compte plus de 110 établissements, concentrés à près de 80 % dans le District des Savanes

Nombre d'établissements d'hébergement répertoriés dans la zone, par District et comparaison nationale (2015)

Denguélé	7
Savanes	87
Woroba	18
Zone géo économique N.O	112
Zone géo économique S.O	351
Zone géo économique S.E	759
Zone géo économique C.N.E	256
Côte d'Ivoire	1 478

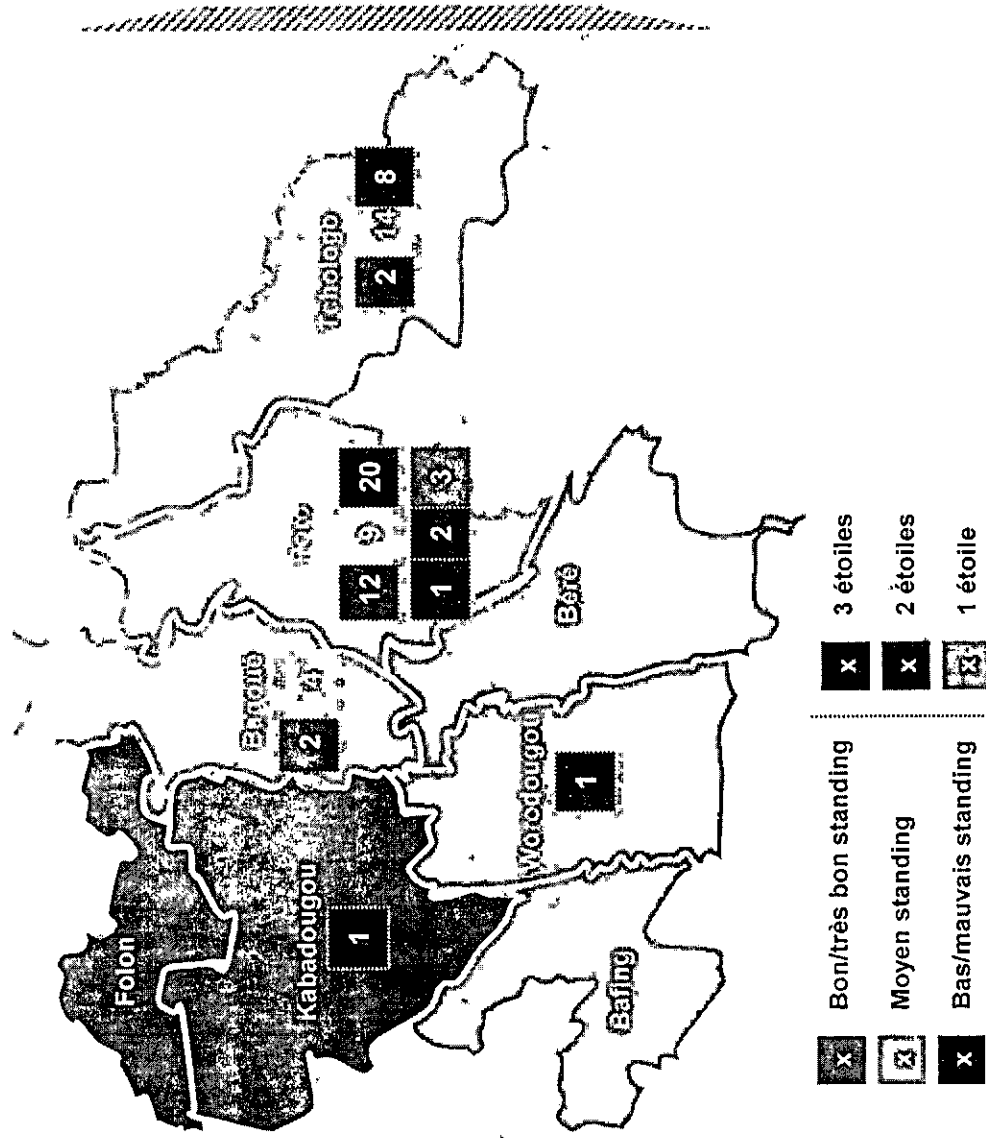
Nombre d'établissements d'hébergement répertoriés dans la zone, par région (2015)



- Le District des Savanes concentre ~80 % des établissements, dont plus de 40 % à Korhogo, dans la région du Poro
- Le District du Woroba ne compte, lui que 18 établissements, dont plus de la moitié à Séguéla dans la région du Worodougou
- Dans le District du Denguélé, seuls 7 établissements d'hébergement sont répertoriés

L'essentiel de l'offre d'hébergement n'est pas classée, bien que le District des Savanes compte près d'une quinzaine d'établissements de bon standing

Etablissements d'hébergement dans la zone selon le standing, par District et par région¹ (2014 - 2015)



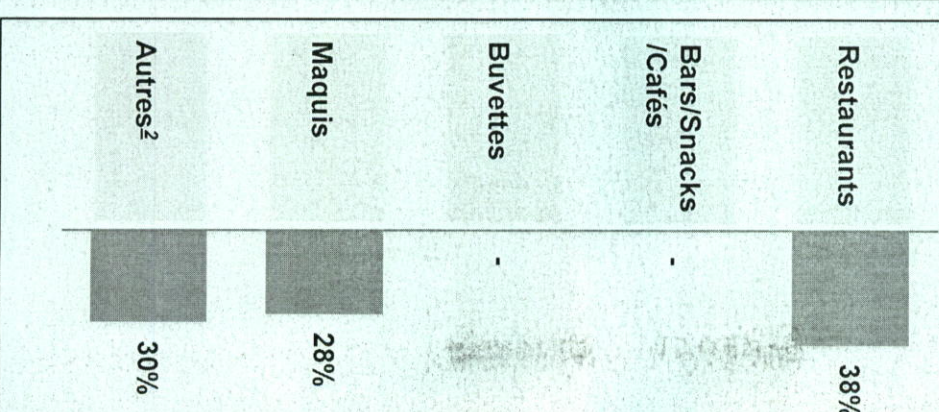
- Seuls 8 établissements classés sont répertoriés dans la zone, exclusivement des hôtels de 3 étoiles et moins
- La zone compte toutefois plus d'une douzaine d'établissements de bon standing
- En termes de capacités d'accueil, la zone compte plus de 1 400 chambres dont l'essentiel est concentré dans des hôtels de quartier de faible capacité
- De nombreux hôtels ne disposent pas d'agrément professionnel ou de licences d'exploitation
- Certains établissements se trouvent dans un état très dégradé, du fait des dégâts dus aux crises nationales et/ou un manque d'entretien (à titre d'exemple, dans le District des Savanes, plus de 20 établissements sont considérés d'un standing « médiocre » à « très médiocre »)

Seul le District des Savanes compte une offre de restauration, qui reste limitée et concentrée à Korhogo dans la région du Poro

Répartition des établissements de restauration répertoriés par type, 2015

<u>District</u>	<u>Restaurant</u>	<u>Bar/Snack/ Café</u>	<u>Buvette</u>	<u>Maquis</u>	<u>Autres²</u>
Denguélé	-	-	-	-	-
Savanes	11	-	-	5	5
Woroba	-	-	-	-	-
Zone géo économique N.O	11	-	-	5	5
Zone géo économique S.O	74	30	168	288	28
Zone géo économique S.E	589	487	884	621	41
Zone géo économique C.N.E	85	26	173	241	4
Côte d'Ivoire ¹	763	545	1 225	1 156	115

Répartition des couverts de la zone par type d'établissement, 2015



Source : Ministère du Tourisme, 2015

¹Inclus 44 établissements à la localisation non disponible - ²Dont type d'établissement non disponible

Domaines sociaux

1

2

3

4

5
6
7
8

9

Education

Les infrastructures éducatives de la zone offrent des conditions d'apprentissage et d'épanouissement perfectibles

- Une zone où, bien qu'il se soit amélioré depuis 1998, le niveau d'alphabétisation des populations est faible

Taux d'alphabétisme

78,8 %

57,4 %

- Une zone où les infrastructures éducatives offrent des conditions d'apprentissage et d'épanouissement nettement perfectibles

Taux d'équipement des établissements du Primaire en point d'eau

37 %

51 %

Taux d'équipement des établissements du Primaire en latrines

22 %

24 %

- Une zone marquée par des classes surchargées au collège

Ratio d'occupation (enfants/salle)

72

69

- Une zone où l'abandon scolaire est significatif, et en particulier chez les filles

Taux de transition CM2 - 6^{ème}

67 %

73 %

(dont filles)

65 %

71 %

Taux de transition 3^{ème} - 2^{nde}

43 %

39 %

(dont filles)

39 %

37 %

Taux brut de scolarisation - Primaire

63 %

76 %

Objectif national 2020

95 %

Taux brut de scolarisation - Secondaire 1^{er} cycle

24 %

43 %

Objectif national 2020

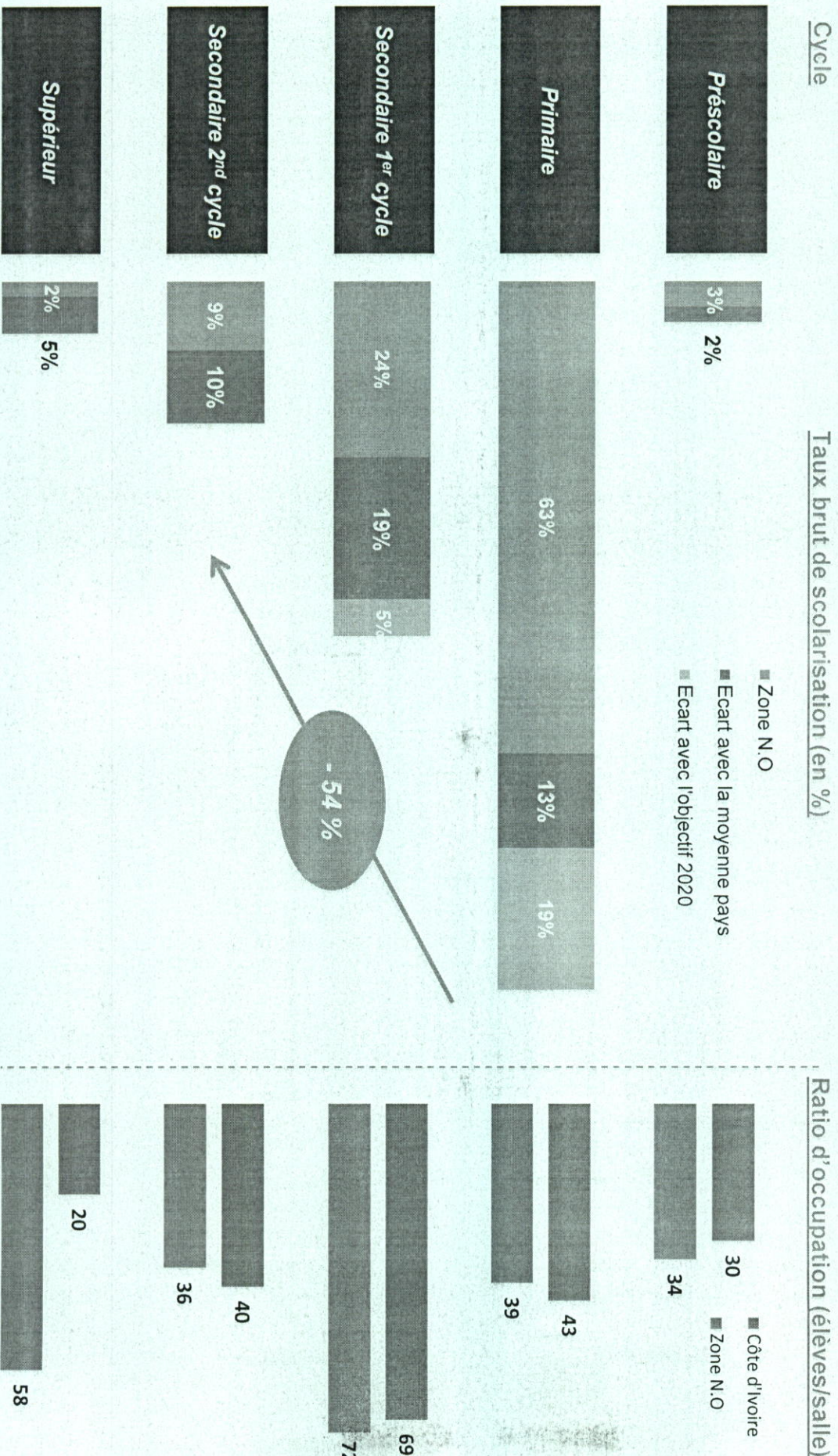
48 %

Taux brut de scolarisation - Secondaire 2nd cycle

9 %

19 %

La zone Nord-Ouest enregistre une déperdition importante des élèves entre le Primaire et Secondaire 2nd cycle



Sources : MEN – Annuaire statistiques de l'éducation 2013-2014, INS – RGPH 1998 (projections officielles 2014)

Synthèse du diagnostic Education

Précolaire

Zone Nord-Ouest

La zone enregistre un taux brut de scolarisation en Précolaire de 3,5 % témoignant d'un phénomène de sous-scolarisation, particulièrement dans le District du Woroba où seuls 1,4 % des enfants sont scolarisés

District	Enfants scolarisés	Indice de parité	Taux de scolarisation
Denguélé	2 183	0,87	5,2%
Savanes	6 870	0,88	4,3%
Woroba	1 277	1,05	1,4%
Zone géo économique N.O	10 330	0,90	3,5%
Côte d'Ivoire	129 371	0,99	5,6%
Objectif national 2020	N.D.	1,00	N.D.

District	Nb d'écoles	Nb salles	Ratio d'occupation
Denguélé	45	75	29
Savanes	76	176	39
Woroba	21	52	25
Zone géo économique N.O	142	303	34
Côte d'Ivoire	1 750	4 308	30

District	Nb instituteurs	Ratio d'encadrement
Zone géo économique N.O	356	29
Côte d'Ivoire	5 921	22

District	Etat des salles	Bon	Mauvais
Zone géo économique N.O	71%	29%	
Côte d'Ivoire	82%	18%	

Sources : MEN – Annuaire statistiques de l'éducation 2013-2014, INS – RGP 1998 (projections officielles 2014) ; PAMT 2012-2014

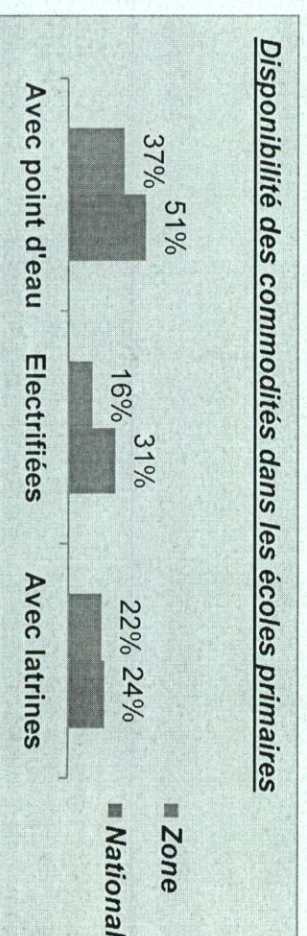


La zone enregistre le taux brut de scolarisation au Primaire le plus faible du pays (63 %), inférieur de plus de 30 points à l'objectif national fixé pour 2020

District	Enfants scolarisés	Indice de parité	Taux de scolarisation
Denguélé	40 227	0,75	60%
Savanes	170 986	0,88	63%
Woroba	96 829	0,73	64%
Zone géo économique N.O	308 042	0,81	63%
Côte d'Ivoire	3 176 874	0,86	76%
Objectif national 2020	4 027 395	N.D	95%

District	Nb instituteurs	Ratio d'encadrement
Zone géo économique N.O	7 420	42
Côte d'Ivoire	74 703	43

District	Nb d'écoles	Nb salles	Ratio d'occupation
Denguélé	277	1 193	34
Savanes	879	3 891	44
Woroba	631	2 783	35
Zone géo économique N.O	1 787	7 867	39
Côte d'Ivoire	13 785	74 671	43



Sources : MEN – Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014, INS – RGPH 1998 (projections officielles 2014) ; PAMT 2012-2014

Synthèse du diagnostic Education

Secondaire 1^{er} cycle
Zone Nord-Ouest

Le Secondaire 1^{er} cycle est marqué par une sous-scolarisation importante et des ratios d'occupation élevés, de plus de 70 enfants par salle en moyenne

District	Enfants scolarisés	Indice de parité	Taux de scolarisation
Denguélé	7 848	0,4	22%
Savanes	38 521	0,7	26%
Woroba	15 209	0,4	20%
Zone géo économique N.O	61 578	0,6	24%
Côte d'Ivoire	1 005 991	0,7	43%
Objectif national 2020	N.D.	N.D.	48%

District	Nb d'écoles	Nb salles	Ratio d'occupation
Denguélé	13	119	66
Savanes	49	516	75
Woroba	21	222	69
Zone géo économique N.O	83	857	72
Côte d'Ivoire	1 284	14 543	69

District	Nb enseignants	Ratio d'encadrement
Zone géo économique N.O	2 840	27
Côte d'Ivoire	49 550	27

Sources : MEN – Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014, INS – RGPH 1998 (projections officielles 2014) ; PAMT 2012-2014



La zone enregistre les taux bruts de scolarisation en Secondaire 2nd cycle les plus faibles du pays, témoignant de la forte déperdition des jeunes, particulièrement chez les filles qui ne représentent plus que le tiers des effectifs

District	Enfants scolarisés	Indice de parité	Taux de scolarisation
Denguélé	1 411	0,4	6%
Savanes	12 347	0,5	13%
Woroba	2 104	0,4	4%
Zone géo économique N.O	15 862	0,5	9%
Côte d'Ivoire	315 565	0,6	19%
Objectif national 2020	N.D	0,85	N.D

District	Nb d'écoles	Nb salles	Ratio d'occupation
Denguélé	6	43	33
Savanes	40	314	39
Woroba	12	85	25
Zone géo économique N.O	58	442	36
Côte d'Ivoire	938	7 982	40

District	Nb enseignants	Ratio d'encadrement
Zone géo économique N.O	2 840	27
Côte d'Ivoire	49 550	27

Sources : MEN – Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014, INS – RGPH 1998 (projections officielles 2014) ; PAMT 2012-2014

Synthèse du diagnostic Education

L'enseignement Secondaire Technique, dispensé principalement dans le District des Savanes, enregistre des ratios d'occupation et d'encadrement satisfaisants, modérés par la sous-scolarisation des jeunes de la zone

District	Enfants scolarisés	Indice de parité	Taux de scolarisation
Denguélé	83	0,4	0,4%
Savanes	467	0,8	0,5%
Woroba	132	0,9	0,3%
Zone géo économique N.O	682	0,7	0,4%
Côte d'Ivoire	55 642	1,0	3,4%

District	Nb d'écoles	Nb salles	Ratio d'occupation
Denguélé	1	4	21
Savanes	6	77	6
Woroba	1	24	6
Zone géo économique N.O	8	105	7
Côte d'Ivoire	266	3 263	17

District	Nb enseignants	Ratio d'encadrement
Zone géo économique N.O	130	5
Côte d'Ivoire	5 303	11

Sources : MEN – Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014; INS – RGPH 1998 (projections officielles 2014)

La zone compte près de 2 200 élèves inscrits en Formation Professionnelle, principalement concentrés dans le District des Savanes

District	Enfants scolarisés	Indice de parité
Denguélé	486	0,6
Savanes	1 564	0,6
Woroba	149	0,4
Zone géo économique N.O	2 199	0,6
Côte d'Ivoire	56 828	1,0

District	Nb d'écoles	Nb salles	Ratio d'occupation
Denguélé	2	36	14
Savanes	15	249	6
Woroba	4	20	8
Zone géo économique N.O	21	305	7
Côte d'Ivoire	453	2 641	21

District	Nb enseignants	Ratio d'encadrement
Zone géo économique N.O	431	4
Côte d'Ivoire	7 542	7

Sources : MPD-PEMED-CI-2015, METFP Annuaire ETPF – 2011/2012

* Les chiffres de cette partie n'incluent pas les données de l'INEPA



Synthèse du diagnostic Education

Supérieur

Zone Nord-Ouest

Le ratio d'occupation de 58 étudiants par salle révèle le manque d'infrastructures scolaires pour le cycle Supérieur, ce qui explique en partie la faible scolarisation des jeunes adultes de la zone

District	Enfants scolarisés	Indice de parité	Taux de scolarisation
Denguélé	288	0,7	1,0%
Savanes	2 689	0,4	2,9%
Woroba	0	N.A	0,0%
Zone géo économique N.O	3 977	0,4	1,8%
Côte d'Ivoire	176 504	0,6	7,3%

District	Nb d'écoles	Nb salles	Ratio d'occupation
Denguélé	1	6	48
Savanes	6	67	55
Woroba	0	0	N.A
Zone géo économique N.O	7	73	58
Côte d'Ivoire	217	5 482	20

District	Nb enseignants	Ratio d'encadrement
Zone géo économique N.O	282	14,1
Côte d'Ivoire	15 139	11,7

Source : MESRS – Annuaire statistique de l'enseignement supérieur 2013-2014



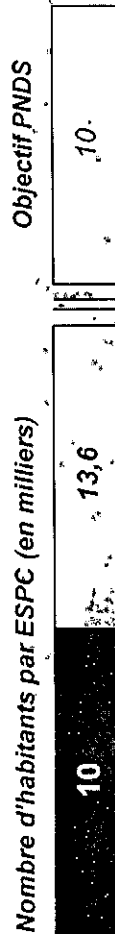
Santé

- Près d'un habitant sur 7 vit dans une situation d'insécurité alimentaire
- La couverture de la population en établissements de santé est conforme aux objectifs du PNDS, mais doit être mis en perspective avec la faible densité de population de la zone et son caractère épars
- Le manque de personnel médical, le nombre limité de moyens ambulatoires, le faible raccordement des infrastructures sanitaires à l'eau et à l'électricité et l'accessibilité difficile aux médicaments et aux structures de santé ne permettent pas une prise en charge optimale des populations par le système sanitaire
- Face à ces insuffisances, la population présente un état sanitaire peu satisfaisant, et un taux de mortalité élevé principalement en raison de la forte incidence du paludisme qui représente près de 90 % des causes de décès dans la zone

Taux de population en situation d'insécurité alimentaire modérée ou sévère



Nombre d'habitants par ESPC (en milliers)



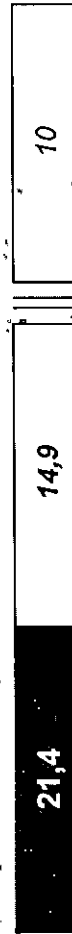
Taux de raccordement à la SODECI



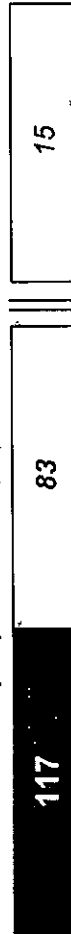
Taux de raccordement à la CIE



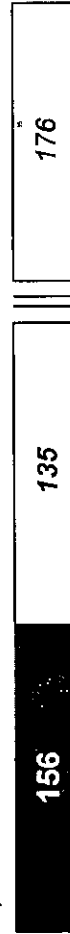
Nombre d'habitants par médecin (en milliers)



Nombre d'habitants par pharmacien (en milliers)



Taux de mortalité (pour 1 000 habitants)



Incidence du paludisme (pour 1 000 habitants)



Moyenne Mondiale

Avec moins de 10 000 habitants par ESPC et une ambulance pour 4 établissements sanitaires, la zone Nord-Ouest est la mieux pourvue du pays, malgré un manque en lit hospitalier

District	Nbr. d'hab./ESPC	Nbr. d'hab./lit hospitalier	Nbr. d'hab./ambulance
Denguélé	5 746	3 518	10 447
Savanes	11 345	8 785	28 656
Woroba	10 991	16 474	31 323
Zone géo économique N.O	9 954	9 692	24 187
Côte d'Ivoire	13 620	5 445	70 429
Objectifs PNDS	10 000	1 000	N.D

Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013

N.D : Non disponible

Si la couverture en sages-femmes est conforme à la norme OMS, la zone Nord-Ouest affiche une carence d'environ 400 médecins, 850 infirmiers et 40 sages-femmes

District	Nbr. d'hab./médecin	Nbr. d'hab./chirurgien-dentiste	Nbr. d'hab./infirmier	Nbr. de FAP/sage-femme
Denguélé	11 121	114 918	5 843	2 128
Savanes	22 513	240 140	5 317	3 128
Woroba	30 860	267 457	6 917	3 362
Zone géo économique N.O	21 388	215 664	5 803	3 003
Côte d'Ivoire	14 960	109 020	5 221	2 247
Objectifs PNDS	5 000	N.D.	2 000	N.D.
Normes OMS	10 000	1 000	5 000	3 000

Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013

N

Le District des Savanes affiche les taux de mortalité maternelle, néonatale et infanto-juvénile les plus élevés de la zone

District	Taux de mortalité maternelle (nombre de décès pour 100 000 naissances)	Taux de mortalité néonatale (nombre de décès pour 1 000 naissances vivantes)	Taux de mortalité infanto-juvénile (nombre de décès pour 1 000 naissances vivantes)
Denguélé	139	67	185
Savanes	162	86	209
Woroba	67	67	185
Zone géo économique N.O	130	73	193
Côte d'Ivoire	138	45	125

- Le taux élevé de la mortalité maternelle s'explique par :
 - un taux d'abandon élevé (plus de 80 % dans la zone) entre la première consultation prénatale et la consultation postnatale, signe d'un désintérêt des femmes enceintes devant la nécessité de faire suivre leur grossesse par des services hospitaliers dédiés
 - la défiance vis-à-vis de la médecine moderne au profit d'un suivi traditionnel
 - le difficile accès aux centres de santé, dû notamment aux distances à parcourir et à l'impraticabilité de la route
- Les principales causes de mortalité néonatale sont :
 - la multiparité des femmes qui rend les accouchements plus complexes
 - l'insécurité alimentaire
 - différentes pathologies liées à la naissance comme l'hypotrophie

Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013

Culture

La zone Nord-Ouest compte plus de 30 % des infrastructures culturelles du pays, dont plus de la moitié dans le District des Savanes

<u>Répartition des infrastructures culturelles</u>						
District/Zone	Musées	Bibliothèques	Salles de spectacle	Ecrans de cinéma	Centres culturels	Foyers de jeunes
Denguélé	0	0	0	0	4	6
Savanes	3	0	0	1	4	13
Woroba	0	0	0	0	0	0
Zone géo économique N.O	3	0	0	1	8	19
Zone géo économique S.O	3	35	10	3	15	16
Zone géo économique S.E	9	4	1	1	14	2
Zone géo économique C.N.E	1	7	2	5	16	26
Côte d'Ivoire	16	46	13	10	53	63

- La plupart des salles de spectacle et des centres culturels sont sous-équipés, mal entretenus et ne permettent pas la promotion culturelle et la production de spectacle de qualité

Source : Direction du Patrimoine Culturel et de la Francophonie – 2013

Synthèse du diagnostic Culture

Culture

Zone Nord-Ouest

Près de 17 % des événements culturels sont organisés dans la zone Nord-Ouest, plus de la moitié étant localisés dans le District des Savanes

Répartition des événements culturels				
District/Zone	Festivals	Foires et expositions	Séminaires et conférences	Autres événements culturels
Denguélé	0	0	0	0
Savanes	6	0	0	7
Woroba	0	0	0	6
Zone géo économique N.O	6	0	0	13
Zone géo économique S.O	8	4	30	1
Zone géo économique S.E	21	0	2	5
Zone géo économique C.N.E	8	0	0	11
Côte d'Ivoire	43	4	32	30

Source : Assemblée des Régions et Districts de Côte d'Ivoire, 2013



La zone Nord-Ouest compte le nombre de clubs le plus faible du pays

Répartition des clubs et des adhérents		
District/Zone	Nombre de clubs	Nombre d'adhérents
Denguélé	1	ND
Savanes	1	ND
Woroba	0	ND
Zone géo économique N.O	2	ND
Zone géo économique S.O	80	2 957
Zone géo économique S.E	30	864
Zone géo économique C.N.E	37	ND
Côte d'Ivoire	149	3 821

Source : Ministère de la Promotion de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, 2014

ND : Non Disponible

La zone Nord-Ouest compte moins de 10 % des infrastructures sportives du pays, dont 85 % localisées dans le District du Woroba

<i>Répartition des infrastructures sportives</i>					
<i>District/Zone</i>	<i>Stades</i>	<i>Centres de formation</i>	<i>Complexes sportifs</i>	<i>Foyers des jeunes</i>	<i>Terrains</i>
Denguélé	1	0	0	0	0
Savanes	1	0	0	0	1
Woroba	1	0	0	0	16
Zone géo économique N.O	3	0	0	0	17
Zone géo économique S.O	22	12	19	9	38
Zone géo économique S.E	13	4	0	0	26
Zone géo économique C.N.E	25	1	7	8	39
Côte d'Ivoire	63	17	26	17	120

Source : Ministère de la Promotion de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, 2014

Services de base

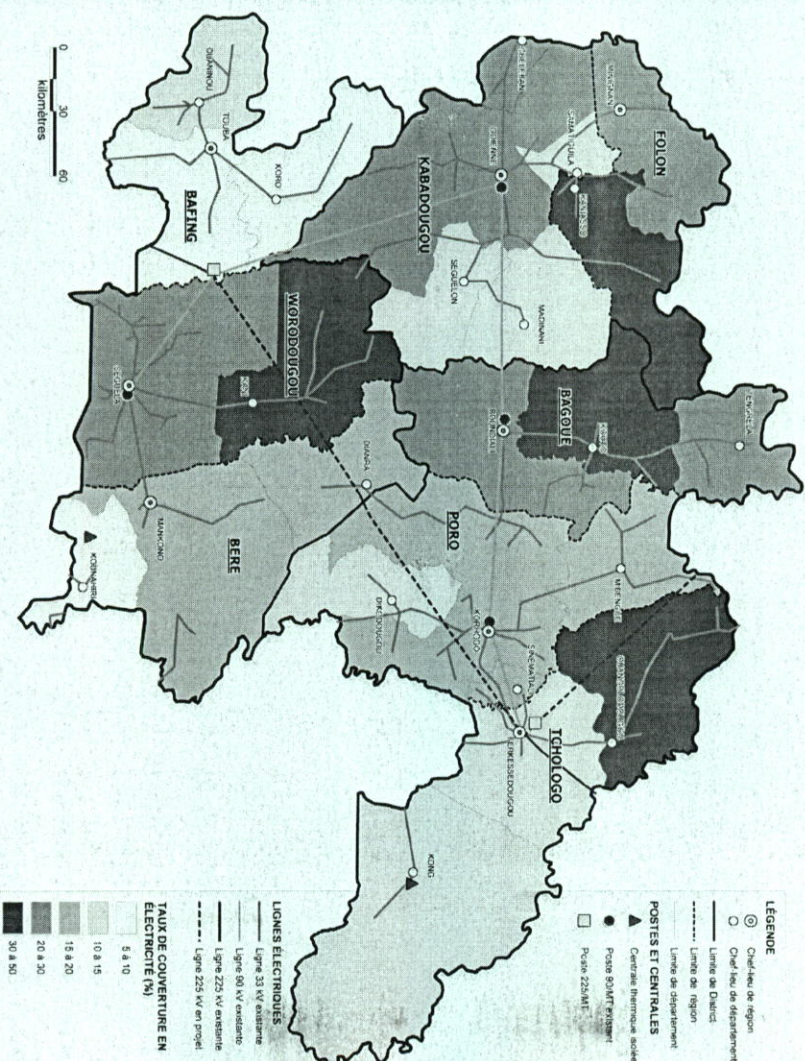
Plus de 80 % des localités de la zone Nord-Ouest n'ont pas accès à l'électricité

District

Taux d'électrification

Denguélé	25%
Savanes	17%
Moroba	15%
Zone géo économique N.O	17%
Zone géo économique S.O	46%
Zone géo économique S.E	69%
Zone géo économique C.N.E	18%
Côte d'Ivoire	34%

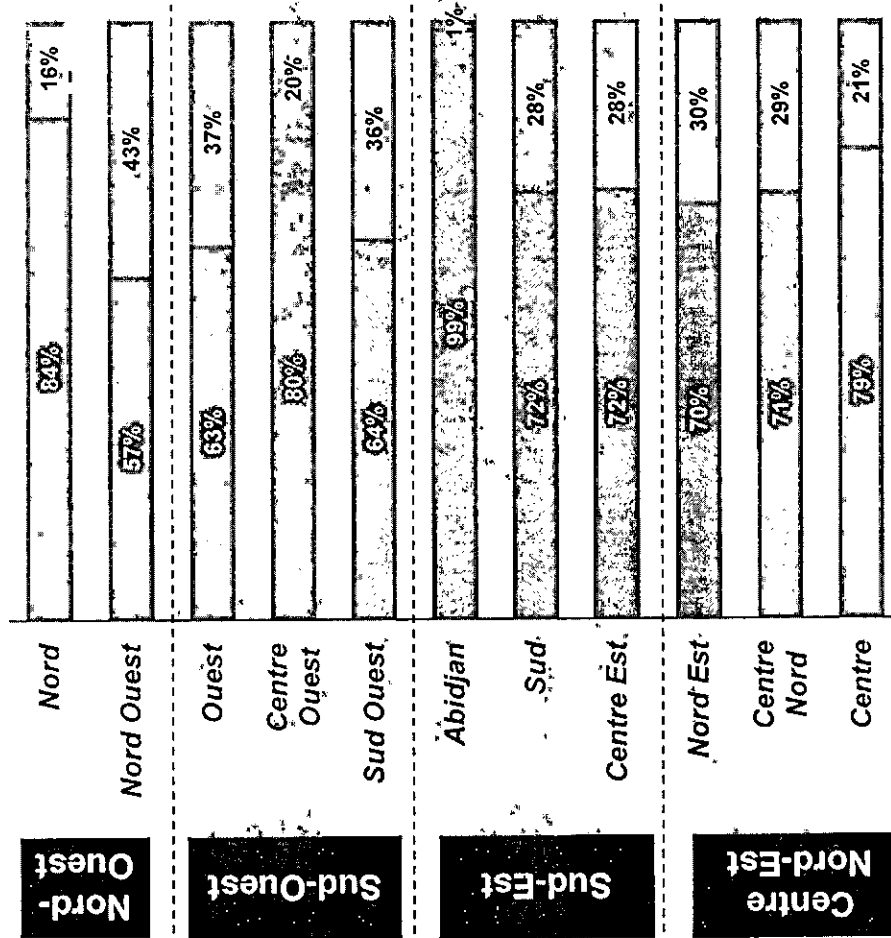
Taux d'électrification dans les régions de la zone Nord-Ouest (en %)



Synthèse du diagnostic Services de base

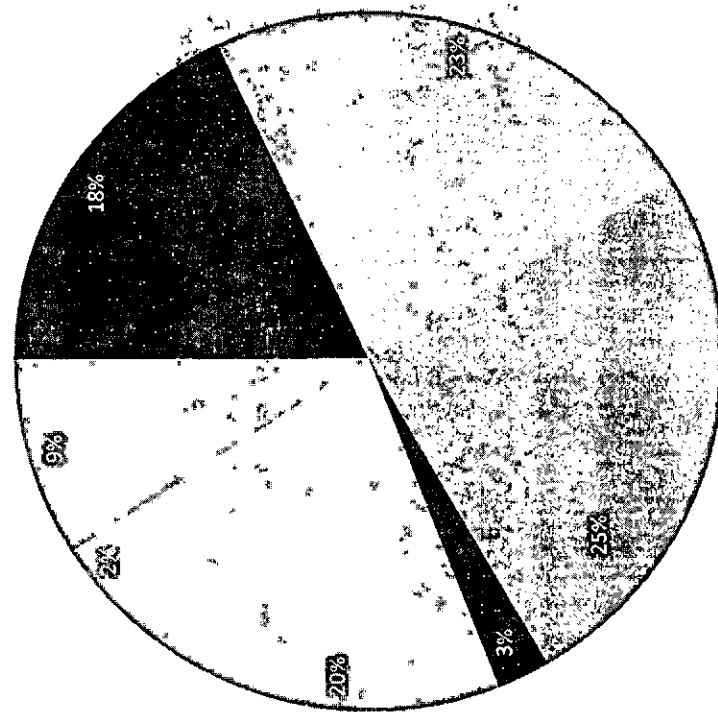
Si la zone Nord-Ouest présente un taux d'accès aux sources d'eau améliorées avoisinant les 70 %, le taux d'utilisation de puits non protégés de 20 % souligne la précarité des infrastructures d'adduction en eau améliorée

Niveau d'accès aux sources d'eau améliorées et non améliorées
par zone (en % du total des sources d'eau)



■ Source d'eau améliorée ■ Source d'eau non améliorée

Taux d'utilisation par source dans la zone Nord-Ouest (en % de population)



■ Eau de robinet
■ Puits protégé
■ Puits non protégé
■ Eau de surface
■ Puits à pompe/forage
■ Source aménagée
■ Source non aménagée

Les équipements HU(*) mis en place permettent de couvrir les besoins en eau des populations locales

<u>District</u>	<u>Production (m³/j)</u>	<u>Besoin (m³/j)</u>	<u>Taux de couverture des besoins</u>
Denguélé	7 202	4 975	< 60 % 60 % 80 % 100 % > 100 %
Savanes	25 047	24 523	
Woroba	9 176	7 509	
Zone géo économique N.O	41 425	37 007	
Zone géo économique S.O	83 115	131 079	
Zone géo économique S.E	468 205	662 495	
Zone géo économique C.N.E	100 225	104 804	
Côte d'Ivoire	692 970	935 385	

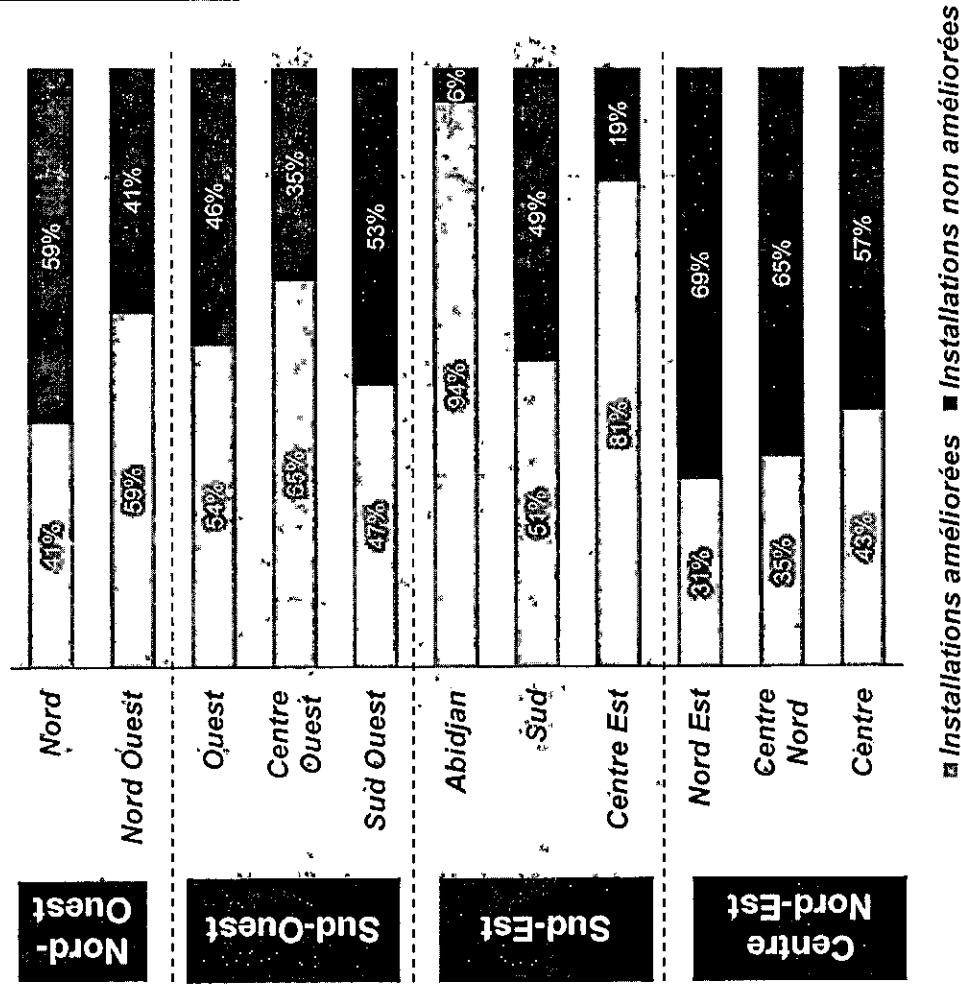
Source : ONEP 2014

(*) Hydraulique Urbaine

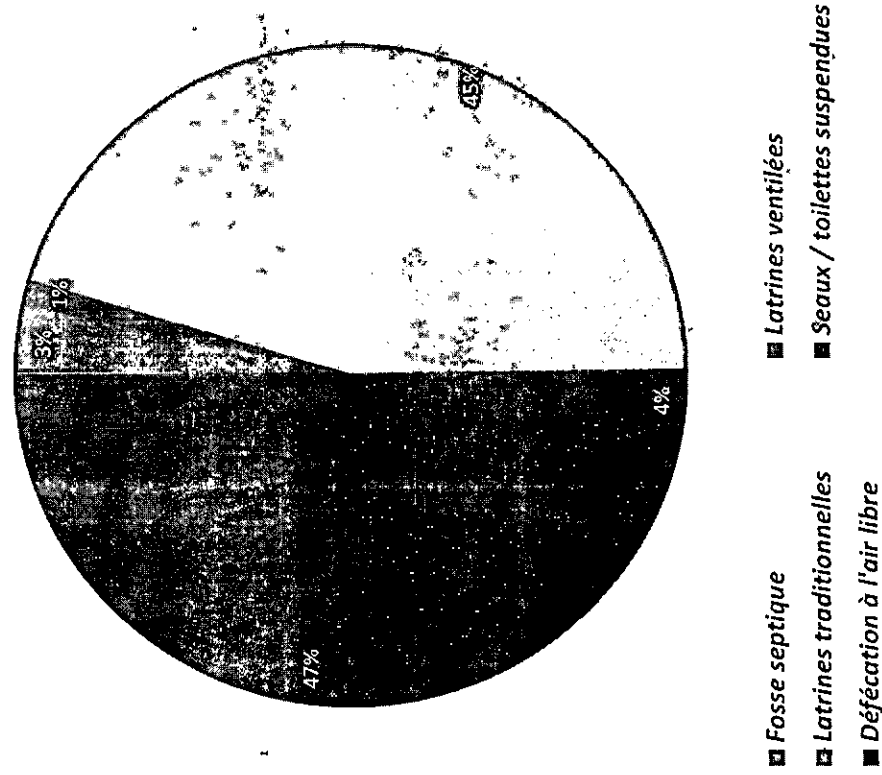
Synthèse du diagnostic Services de base

Si la zone Nord-Ouest présente un taux d'installations sanitaires améliorées de l'ordre de 50 %, le taux de défécation en plein air de près de 47 % souligne la précarité des infrastructures d'assainissement

Niveau d'équipement sanitaire par région* (en % du total d'installation)



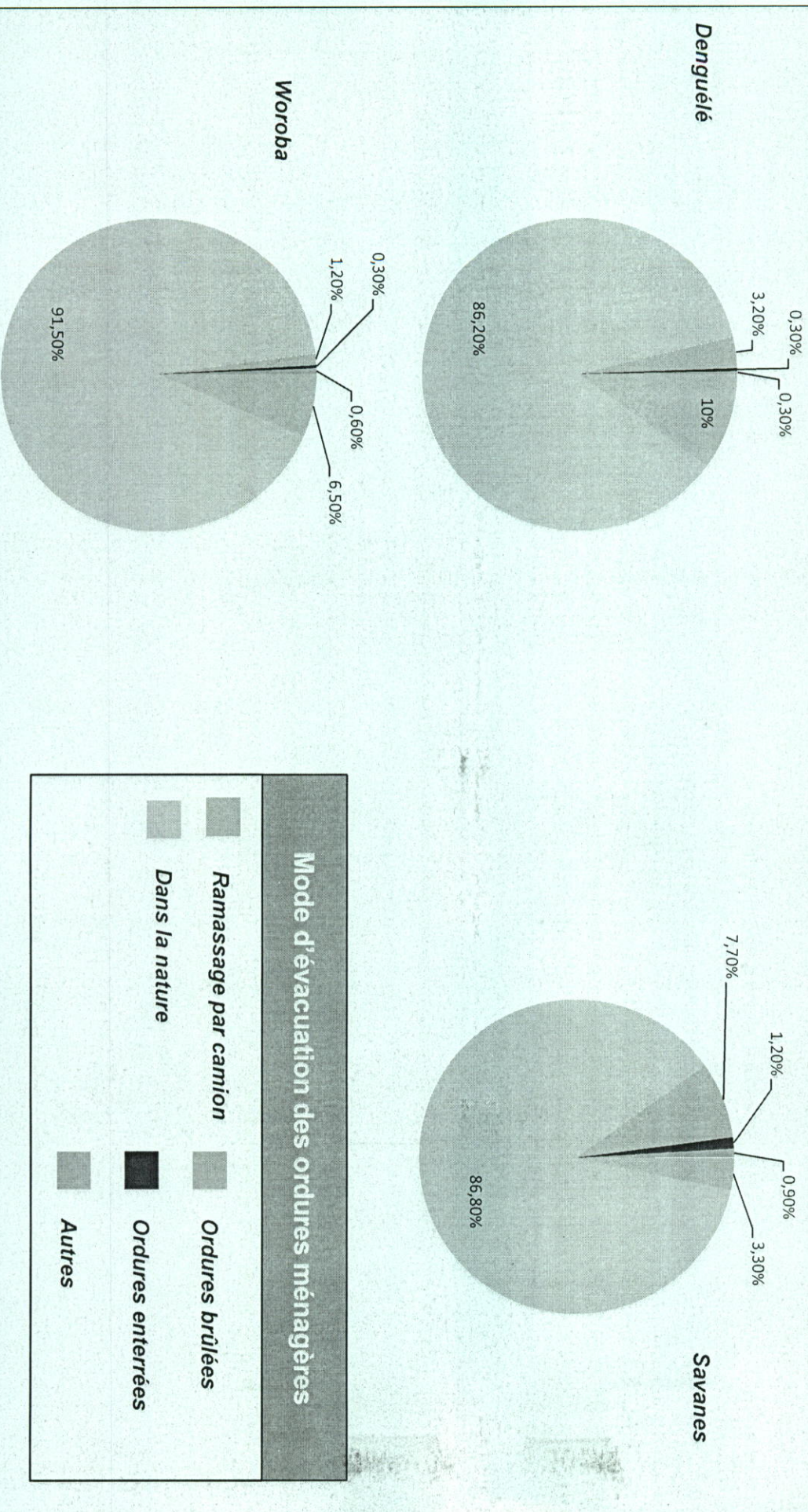
Type d'équipement sanitaire dans la zone



Source : MICS/EDS, 2006

Les 3 Districts de la zone Nord-Ouest enregistrent un taux d'évacuation des ordures ménagères dans la nature de près de 90 %

Taux d'évacuation des déchets liquides par type (en % de la population)



Source : INS - RGPH 1998

Facteurs de compétitivité

Synthèse du diagnostic Facteurs de compétitivité

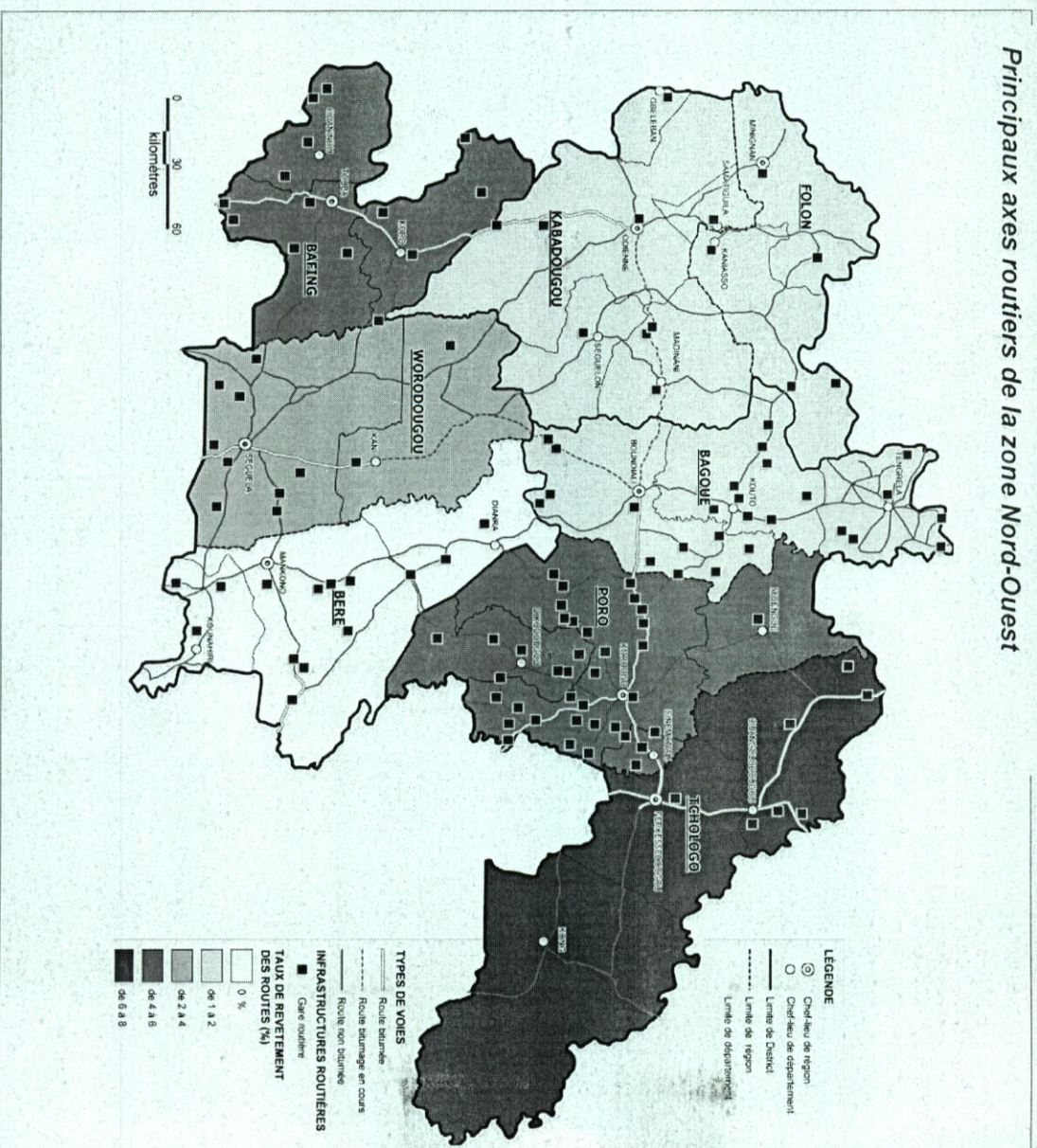
Représentant un quart du linéaire national, le réseau routier de la zone compte moins de 4 % de routes bitumées

Chiffres clés du réseau routier de la zone

Longueur En km	19 122
Longueur routes bitumées En km	743
Longueur routes en terre En km	18 379
Densité routière En km de route/ 100 km ² de superficie	21
Taux de revêtement % de routes bitumées	3,9 %

Source : AGEROUTE, 2011

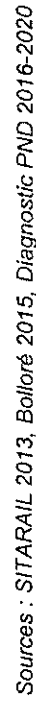
Principaux axes routiers de la zone Nord-Ouest



**Ferrovie
Zaire Nord-Ouest**

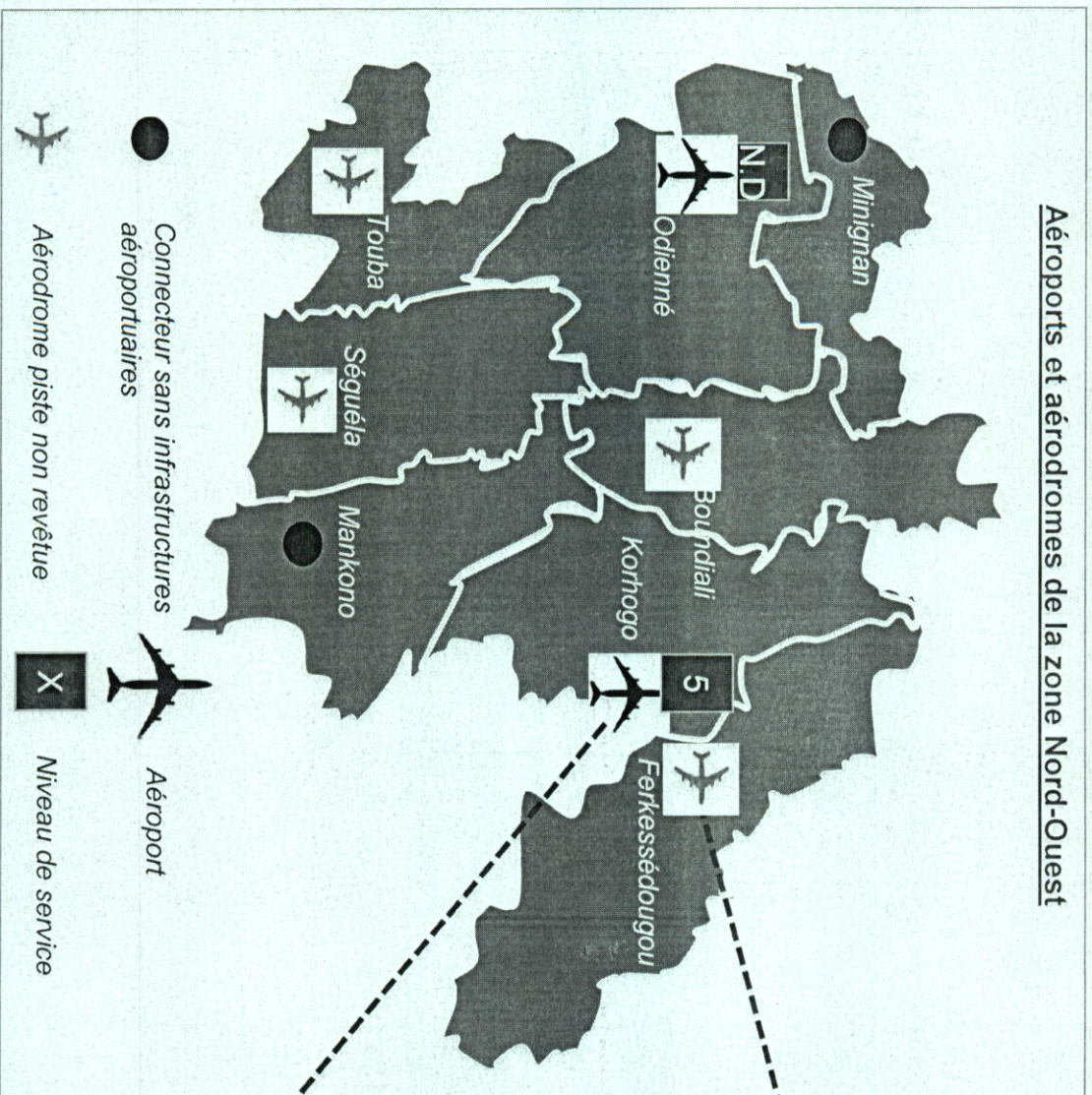
Chiffres clés du réseau ferroviaire ivoirien

Tracé de liane de chemin de fer de la Côte d'Ivoire

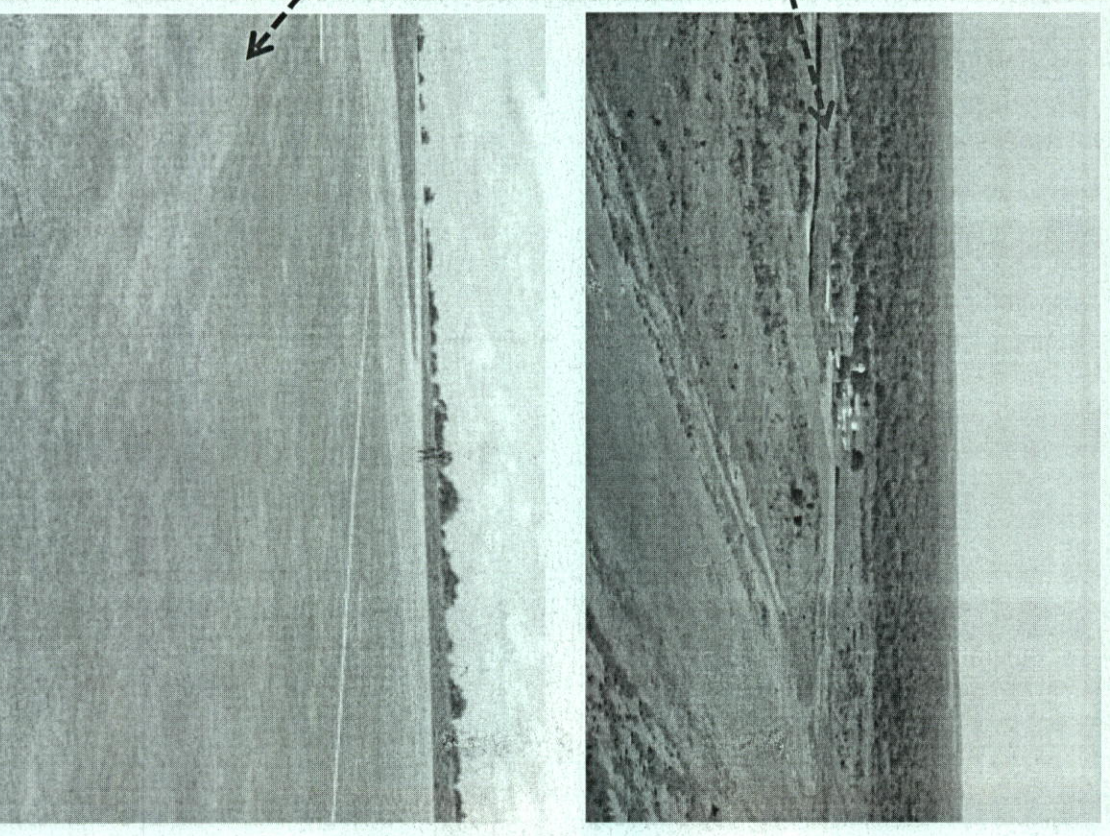


La zone Nord-Ouest dispose de deux aéroports et 4 aérodrômes, globalement très peu fréquentés

Aéroports et aérodrômes de la zone Nord-Ouest



Sources : MEMPD – PEMED-CI, 2 015



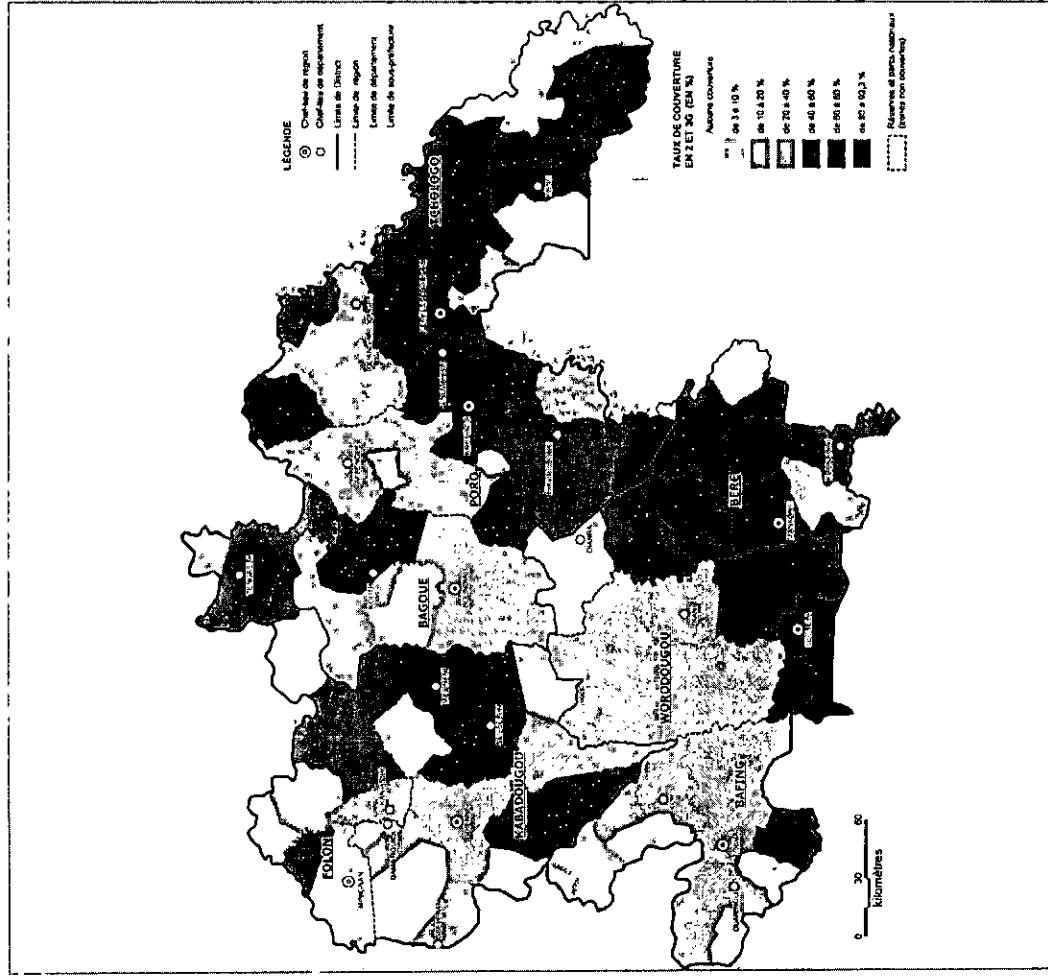
N.D : Non disponible



Synthèse du diagnostic Facteurs de compétitivité

Un peu plus de la moitié des localités de la zone Nord-Ouest sont couvertes par le réseau mobile national

Couverture du réseau mobile



Couverture de la zone par District

District/Zone	% de localités couvertes
Denguélé	40,2%
Savanes	57,3%
Woroba	47,9%
Zone géo économique N.O	51,2%
Zone géo économique S.E	79,0%
Zone géo économique C.N.E	49,9%
Zone géo économique S.O	65,4%
Côte d'Ivoire	57,9%

Source : ARTCI - 2 015

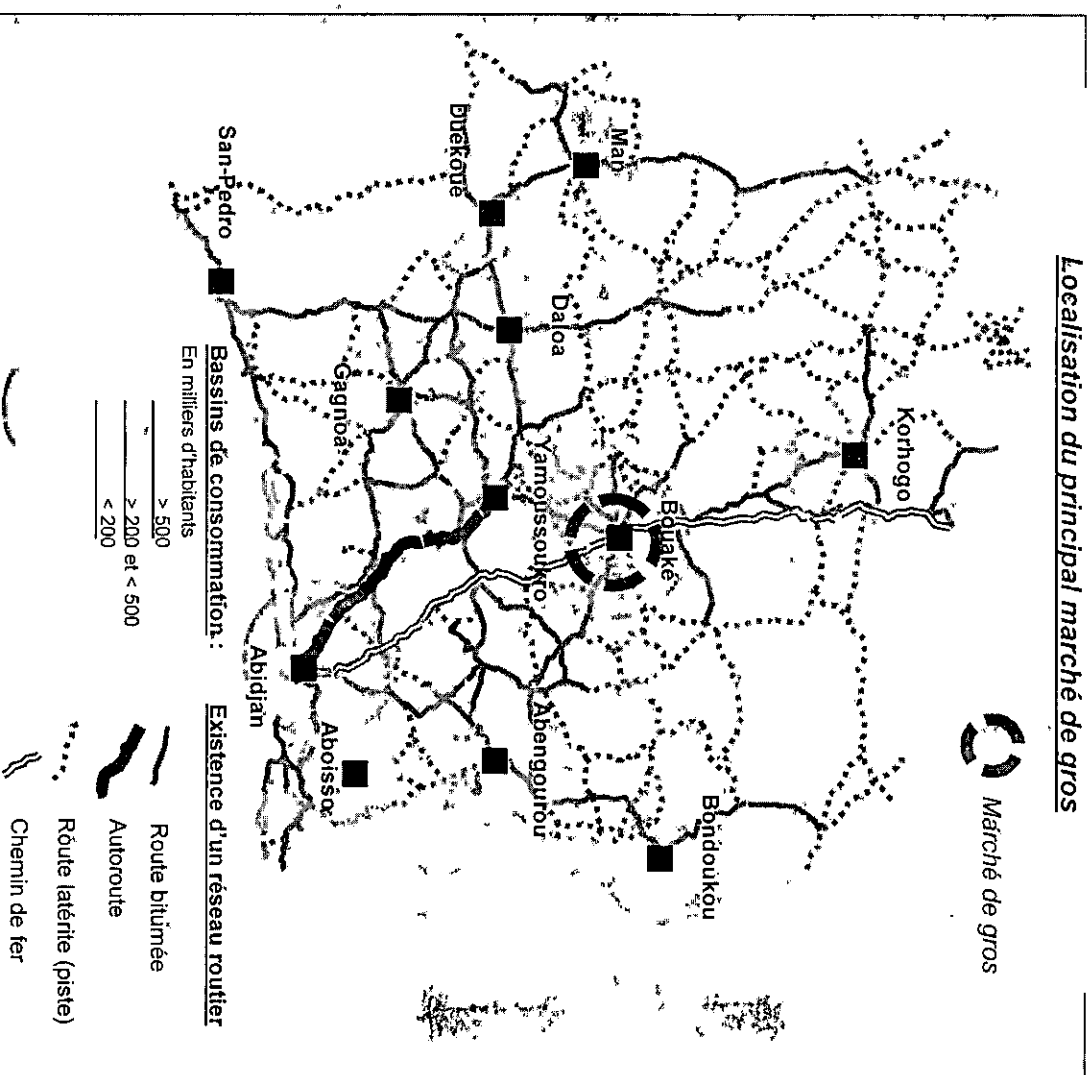
Synthèse du diagnostic Facteurs de compétitivité

La zone ne dispose d'aucune structure moderne de distribution et de commercialisation : le seul marché de gros en activité aujourd'hui au niveau national est le Marché de Gros de Bouaké (MGB)

Chiffres clés du marché de gros de Bouaké

Exploitation et développement	Société d'Economie Mixte de gestion du marché de gros de Bouaké
Superficie	28 ha Dont 14 ha aménagés et 10 ha non aménagés
Principales composantes	370 magasins 72 carreaux de producteurs Zone de services
Fréquentation	2 500 opérateurs économiques (grossistes, producteurs, manutentionnaires...)
Type de marchandises	Produits vivriers et agroalimentaires (arachide, maïs, igname, noix de cola, anacarde...)
Origine des marchandises	Villages et villes environnantes Autres localités

Localisation du principal marché de gros



Synthèse du diagnostic Facteurs de compétitivité

Zones industrielles
Zone Nord-Ouest

La zone dispose de peu de réserves foncières à vocation industrielle

Surfaces à vocation industrielle dans la zone Nord-Ouest (en ha)

Chefs-lieux	Exploitées	Réserves
Korhogo	200	ND
Ferkessedougou	0	0
Boundiali	0	0
Odienné	300	1 000
Minignan	0	0
Séguéla	ND	ND
Mankono	0	0
Touba	ND	ND

La disponibilité d'importantes réserves foncières à vocation industrielle constitue un atout majeur pour la mise en œuvre d'un plan de développement de nouveaux espaces industriels.

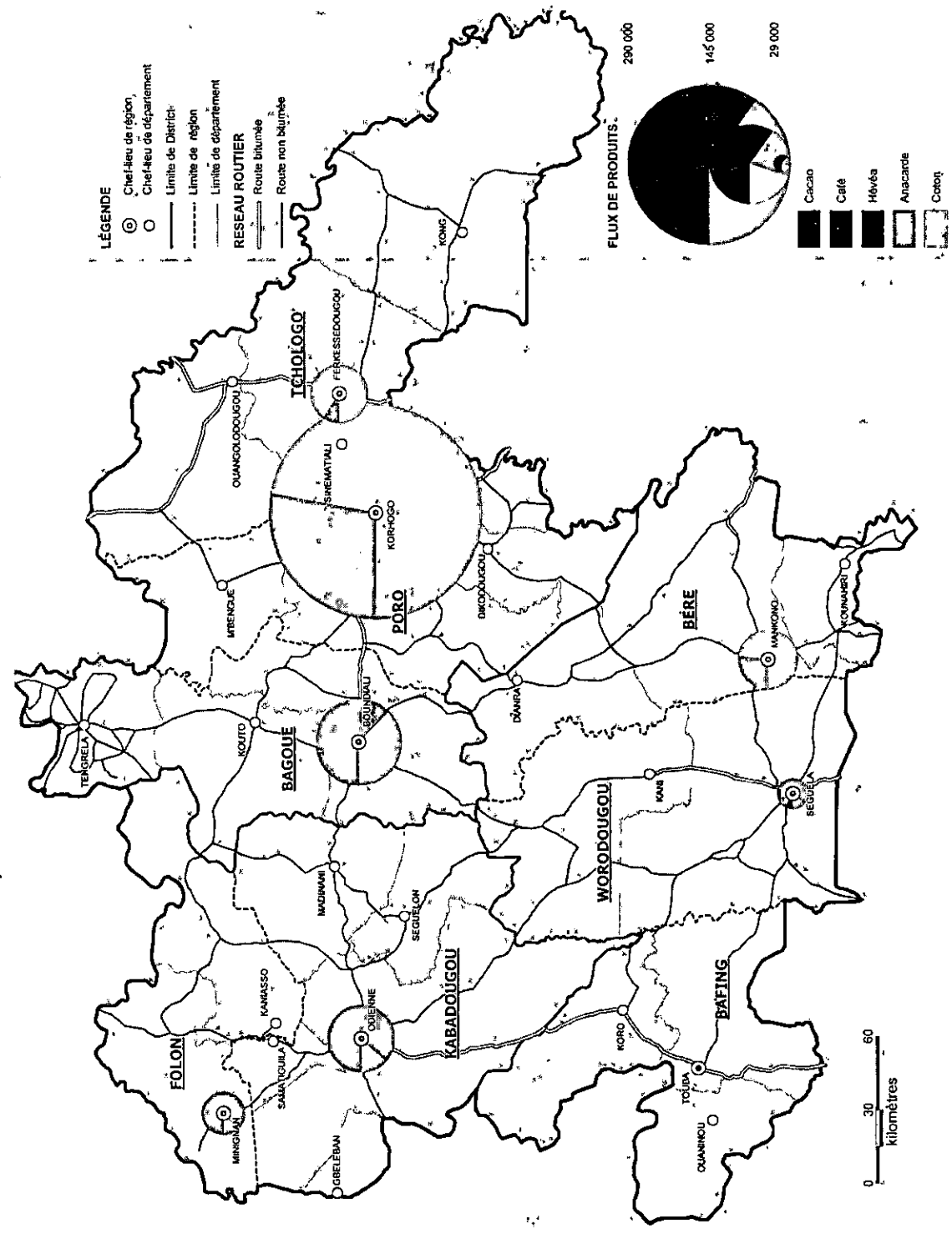
L'inconvénient est que ces espaces ne sont pas aménagés.

Afin d'améliorer son positionnement dans la région et de devenir un pays émergent à l'horizon 2020, la Côte d'Ivoire devra se doter de nouvelles zones industrielles modernes capables d'attirer les investisseurs

Synthèse du diagnostic

Principaux points de convergence des flux de production

La majorité des productions de la zone transite par la ville de Korhogo, plaque tournante de l'économie du Nord-Ouest



La zone Nord-Ouest est une zone essentiellement agro-pastorale accusant le plus grand retard socio-économique du pays

5 atouts majeurs

- 1 Principale zone de production du coton, de la canne à sucre et des bovins
- 2 20 % de la production vivrière nationale
- 3 Richesse culturelle et nombreux sites d'intérêt touristique
- 4 Zone traversée par la seule ligne ferroviaire du pays
- 5 Zone frontalière avec 3 pays accueillant de nombreux échanges commerciaux

5 faiblesses principales

- 1 Un territoire enclavé
- 2 Des rendements agricoles faibles
- 3 Zone présentant les indicateurs sociaux parmi les plus bas du pays (pauvreté, alphabétisation..)
- 4 Faible valorisation des quelques ressources naturelles
- 5 Un secteur industriel inexistant

Une zone enclavée et peu attractive avec une économie peu développée

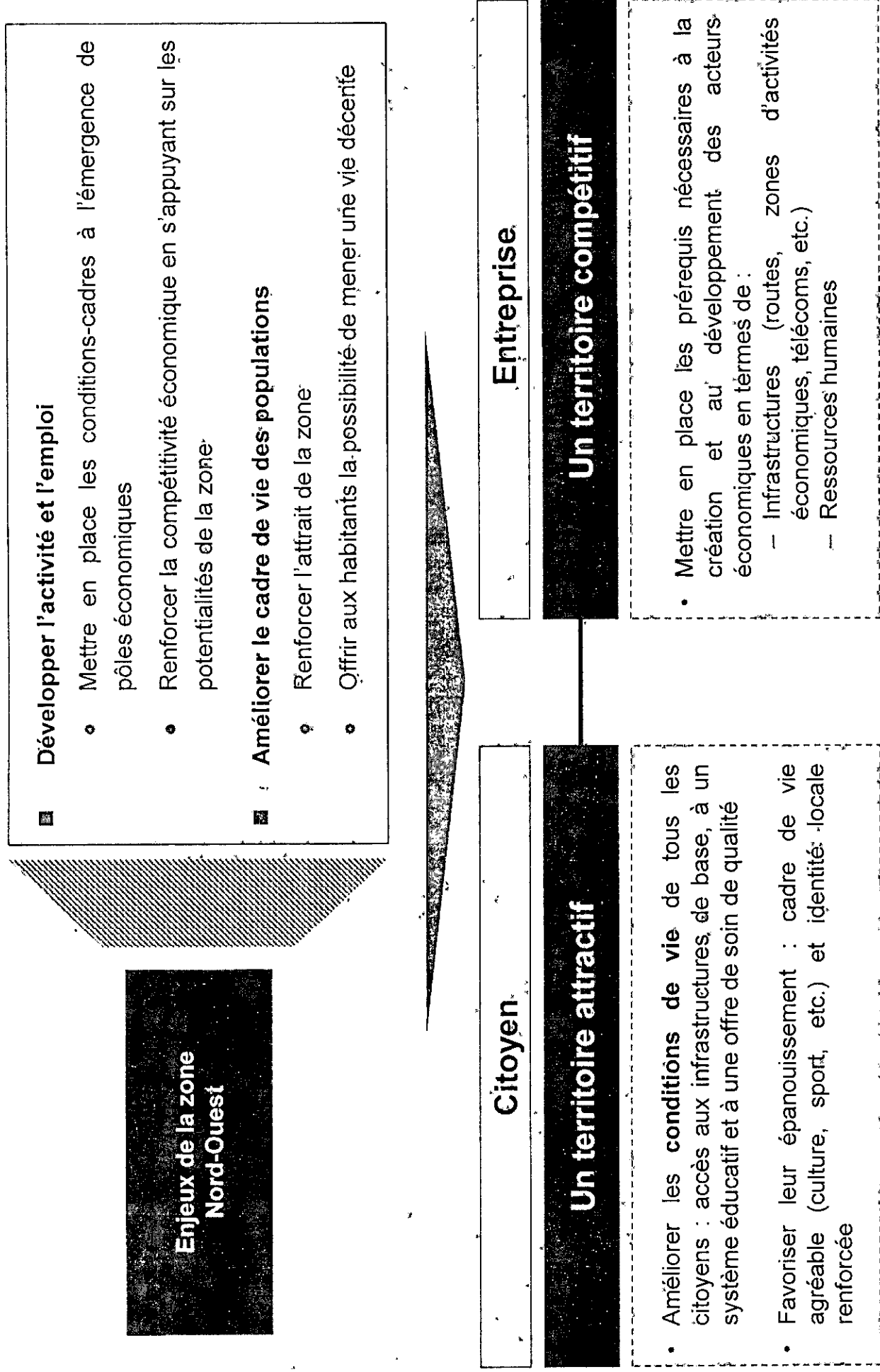
Sommaire

1	Contexte, objectifs et démarche
2	Synthèse du diagnostic stratégique
3	Vision stratégique
3.1	Vision
3.2	Ambitions chiffrées
4	Banque de projets
5	Territorialisation des projets



La vision

Le développement de la zone doit répondre à un double enjeu



Réinsérer la zone Nord-Ouest dans une dynamique économique en s'appuyant sur ses ressources naturelles, humaines et culturelles

C

Citoyen

Un territoire attractif

C.1

Garantir l'accès au logement et aux services de base

C.2

Développer une offre de soins de qualité accessible à tous

C.3

Généraliser l'accès à l'enseignement et stimuler la réussite scolaire

C.4

Favoriser le développement de la culture et du sport

T.1

Accélérer le désenclavement de la zone

E

Entreprise

Un territoire compétitif

E.1

Doter la zone d'infrastructures logistiques et de distribution

E.2

Renforcer les secteurs agricole et halieutique comme moteurs de croissance

E.3

Développer une industrie valorisant les richesses naturelles de la zone

E.4

Mettre à niveau et enrichir l'offre touristique actuelle

Les connecteurs

3 types de villes pour mettre en place les Pôles Economiques Compétitifs, chacune d'elles dotée d'une grille d'équipements adaptée à son rôle dans l'économie nationale

Connecteur¹ principal

Les villes qui génèrent les économies d'urbanisation nécessaires à l'innovation, aux activités à rendements d'échelle croissants et à la compétitivité mondiale

Niveau d'infrastructures et d'équipements (*)

- Aéroport international
- Port de commerce moderne
- Zone franche
- Etablissements de santé/antenne de niveau 3 (CHU, centre spécialisé)
- Universités
- Centres commerciaux,...

Connecteur secondaire

Les villes qui génèrent les économies de localisation nécessaires à la première valorisation, aux échanges et aux transports régionaux efficaces.

Ces villes n'ont pas encore la taille et la compétitivité nécessaire pour constituer des connecteurs principaux. Ils sont généralement au carrefour des échanges et présentent des vocations spécifiques

- Aéroport/aéroport
- CHR
- Enseignement supérieur
- Zone industrielle/foncier industriel
- Zone résidentielle équipée
- Offre d'hébergement bon standing
- Supermarchés/supérettes,...

Connecteur local

Les villes qui génèrent les économies d'échelle nécessaires à la mise sur le marché du potentiel agricole

La principale vocation de ces connecteurs locaux est de fournir les services nécessaires à la population. Ils fourniront également les services de support aux activités rurales : agriculture, pêche artisanale, artisanat et petites industries locales. Certains connecteurs locaux peuvent avoir des vocations spécifiques en fonction de leurs atouts et potentialités.

- Aérodrome piste revêtue
- CHR
- Lycée
- Offre d'hébergement moyen standing
- Marché permanent
- ...

Un connecteur secondaire doit être suffisamment éloigné du connecteur principal de la zone, au moins 150 km, pour minimiser les risques de transfert

(*) Non exhaustif

Présentation des connecteurs de la zone Nord-Ouest

La zone Nord-Ouest compte 1 connecteur principal, 2 connecteurs secondaires et 5 connecteurs locaux

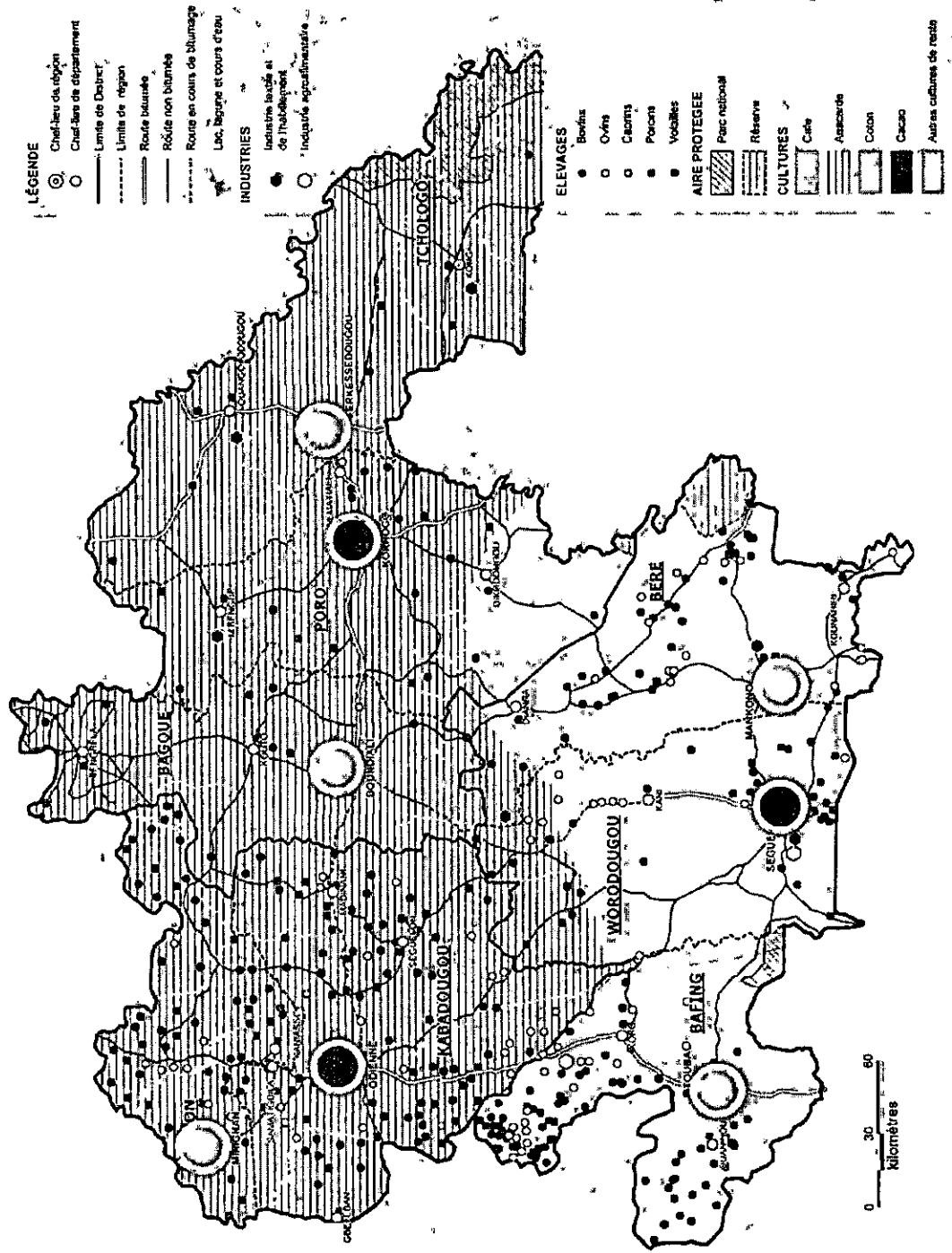
KORHOGO, connecteur principal

- Capitale du coton
- Principal bassin de consommation
- Zone logistique

ODIENNE, connecteur secondaire autour du commerce et de la logistique avec les pays frontaliers

SEGUELA, connecteur secondaire concentrée sur l'industrie cotonnière

MINIGNAN, BOUNDIALI, Ferkessédougou, TOUBA et MANKONO, connecteurs locaux, avec une forte vocation de services à la population

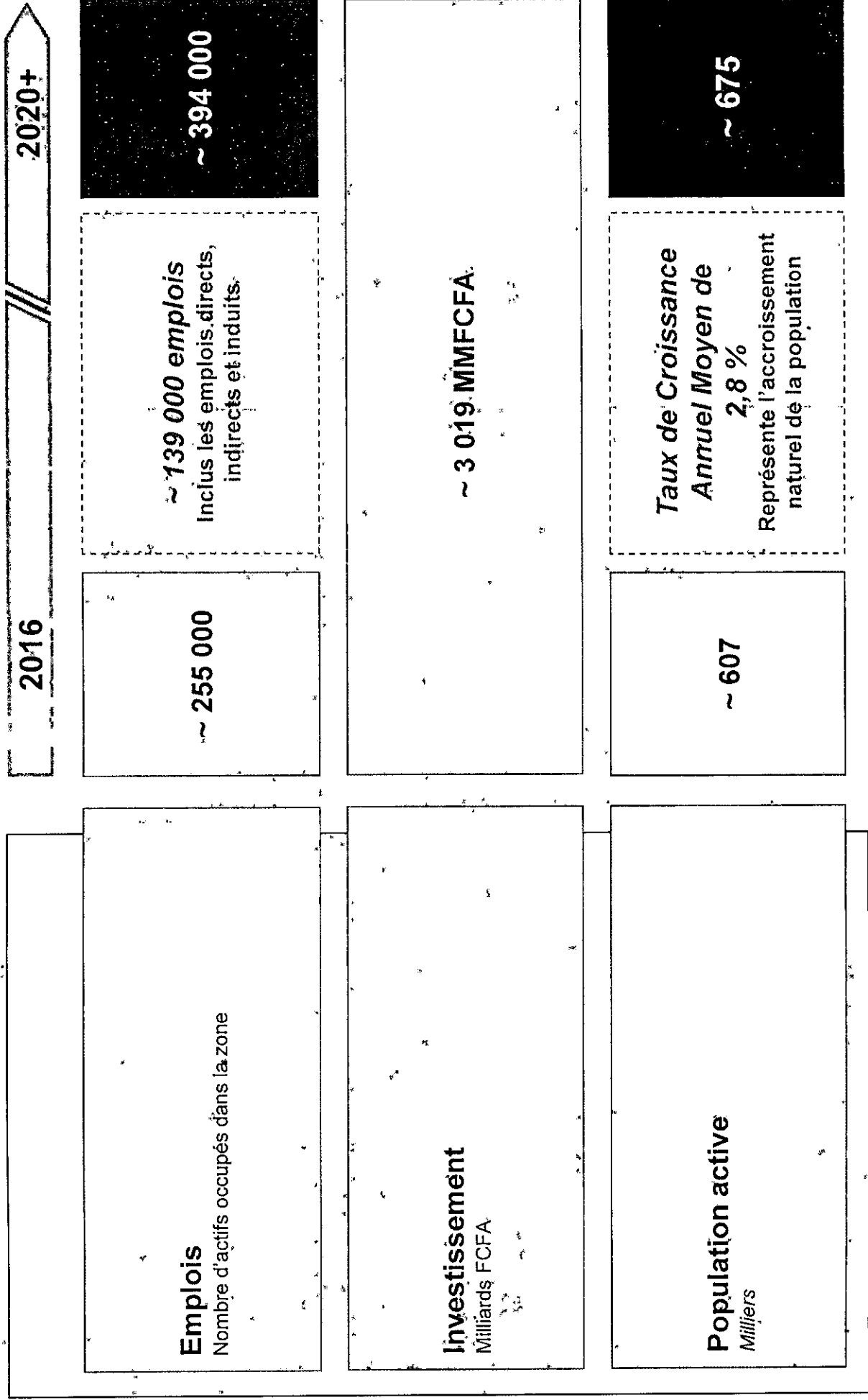


Sommaire

1	Contexte, objectifs et démarche
2	Synthèse du diagnostic stratégique
3	Vision stratégique
3.1	Vision
3.2	Ambitions chiffrées
4	Banque de projets
5	Territorialisation des projets



Nos ambitions chiffrées pour la zone Nord-Ouest

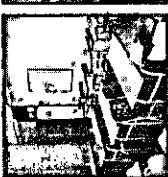


Les chantiers sociaux visent l'atteinte des objectifs nationaux à l'horizon 2020

		Situation actuelle		2020
		2016		
Services de base	Electricité Taux d'électrification	17 % (2013)		100 %
	Eau potable Taux de couverture moyen des connecteurs	64 % (2013)		100 %
	Assainissement Taux d'évacuation des ordures ménagères dans la nature	90 % (1998)		0 %
Santé	Infrastructures Nb. d'habitants par lit hospitalier.	9 692 (2013)		1 000*
	Médecins Nb. d'habitants par médecin.	21 388 (2013)		5 000*
Education	Préscolaire Taux brut de scolarisation	6 % (2015)		25 %
	Primaire Taux brut de scolarisation	80 % (2015)		111 %
	Secondaire 1^{er} cycle Taux brut de scolarisation	29 % (2015)		91 %
	Secondaire 2nd cycle Taux brut de scolarisation	10 % (2015)		50 %
	Secondaire Technique Taux brut de scolarisation	0,5 % (2015)		10 %

* Objectif PNDS

Impacts des programmes et projets par secteur, après territorialisation

													
Secteur	Nombre de projets	Investissement nécessaire Milliards de FCFA	Emplois directs	Emplois indirects	Emplois induits								
Agriculture*	55	262,7	10 685	12 005	21 375								
Industrie et mines	11	12,0	145	320	290								
Tourisme	11	107,7	1 475	3 155	2 950								
Infrastructures	37	533,3	-	-	-								
Services de base et logement	49	1 390,0	6 250	8 460	12 505								
Zones industrielles et logistiques	10	36,7	2 610	4 745	5 220								
Education	37	330,8	6 400	9 495	12 795								
Santé	34	152,6	3 530	4 900	7 060								
Culture et Sport	50	192,8	550	755	1 105								
Total	294	3 013,7	31 650	43 835	63 800								

* Inclut élevage et halieutique

Sommaire

1 Contexte, objectifs et démarche

2 Synthèse du diagnostic stratégique

3 Vision stratégique

4 Banque de projets

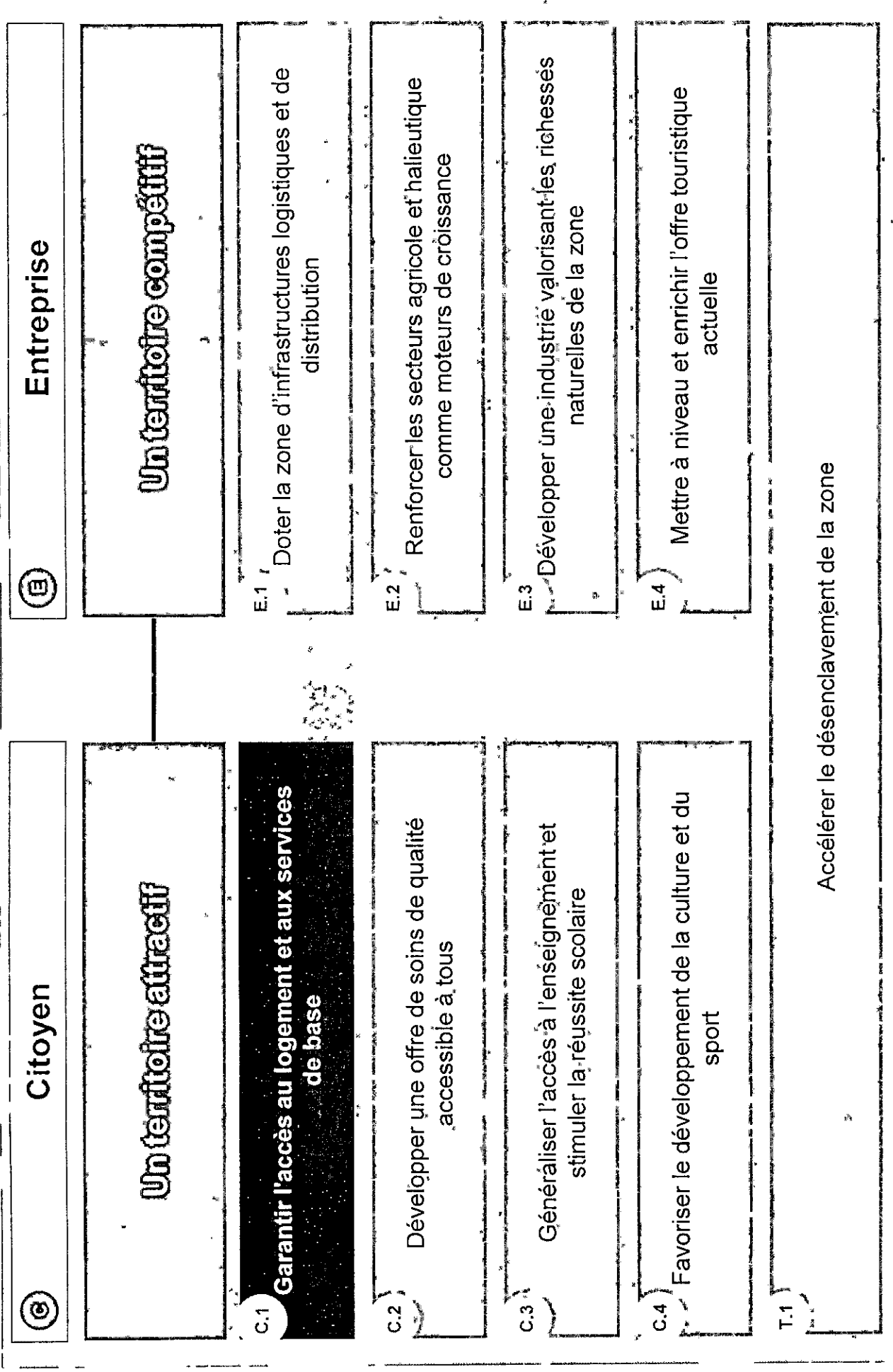
4.1 Projets sociaux

4.2 Projets économiques

4.3 Projets d'infrastructures

5 Territorialisation des projets

Réinsérer la zone Nord-Ouest dans une dynamique économique en s'appuyant sur ses ressources naturelles, humaines et culturelles



C.1 Garantir l'accès au logement et aux services de base

Rappel des conclusions du diagnostic

Logement

- La pénurie de logements en Côte d'Ivoire se traduit dans la zone Nord-Ouest par un déficit de **près de 50 000 unités**
- L'ensemble des besoins de la zone ne seront pas couverts par le **programme gouvernemental de construction** qui prévoit néanmoins plus de 11 000 logements

Electricité

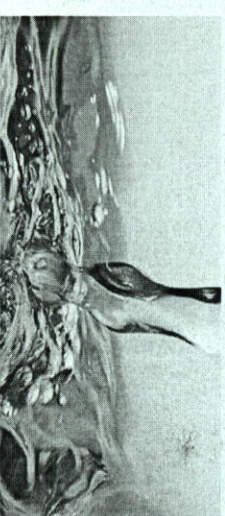
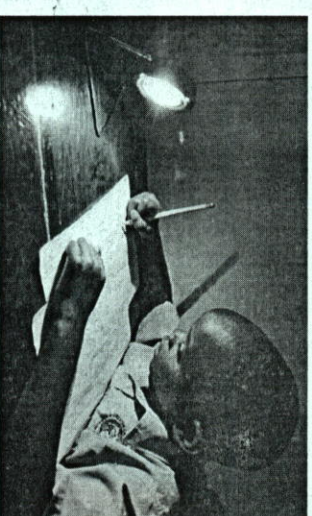
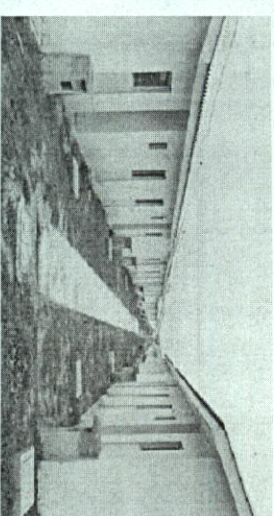
- Malgré les projets de renforcement et d'amélioration des infrastructures électriques dans la majorité des régions de la zone, avec en particulier l'électrification du District du Denguélé (**100 % prévue en 2016**), les localités de la zone Nord-Ouest enregistrent le taux d'accès à l'électricité **le plus faible du pays** (17 % contre une moyenne nationale de 34 %)
- L'objectif national étant d'électrifier la totalité des localités du pays à horizon 2020

Eau potable

- La **quasi-totalité** des localités de la zone dispose d'un système d'adduction en eau potable, principalement l'Hydraulique Villageoise (**97 % des infrastructures**)
- La zone affiche cependant un taux d'utilisation de sources **non améliorées de 43 %**, reflétant l'**insuffisance** des infrastructures d'adduction en eau potable

Assainissement

- Dans la zone Nord-Ouest, près de 90 % des ménages déversent leurs **ordures ménagères dans la nature**



Source : Programme Présidentiel d'Urgence, 2014 – MEMPD-PEMED-CI, 2015

Garantir l'accès au logement et aux services de base

Grille d'équipements

La mise en place des pôles économiques au niveau des connecteurs doit s'appuyer sur des prérequis propres à ces derniers

	Connecteur local	Connecteur secondaire	Connecteur principal
Logement	• Zone pour l'habitat social formel • Zone résidentielle moyen standing	• Zone pour l'habitat social formel • Zone résidentielle moyen standing	• Zone pour l'habitat social formel • Zone résidentielle moyen et haut standing
Electricité	• Raccordement au réseau national par une ligne HT d'au moins 90 kV	• Raccordement au réseau national par une ligne HT d'au moins 90 kV	• Raccordement au réseau national par une ligne HT d'au moins 225 kV
Eau potable	• Disposition d'un système capable de fournir environ 60 litres par jour et pas habitant	• Disposition d'un système capable de fournir environ 80 litres par jour et pas habitant	• Disposition d'un système capable de fournir environ 100 litres par jour et par habitant
Assainissement	• Système de collecte des ordures ménagères	• Système de collecte des ordures ménagères • Décharge contrôlée avec centre de tri	• Système de collecte des ordures ménagères • Centre d'Entouissement Technique

C.1 Garantir l'accès au logement et aux services de base Dossier stratégique

Pourquoi est-ce nécessaire ?

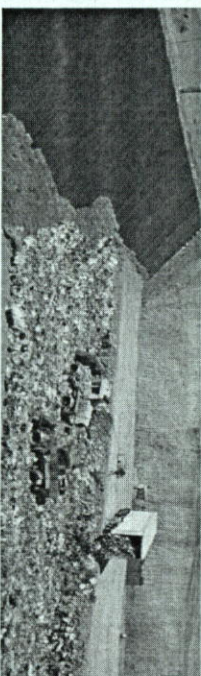
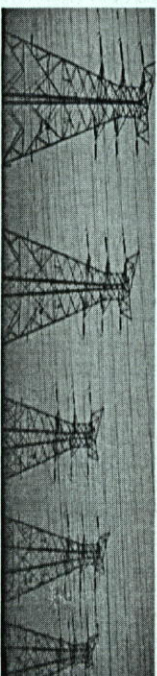
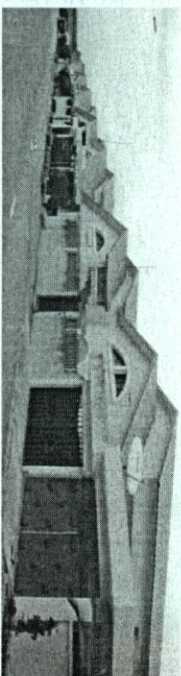
- Garantir l'accès à la propriété par la mise en place de logements adaptés aux revenus de la population
- Renforcer le niveau d'électrification des localités de la zone qui constitue à ce jour un frein au développement socio-économique
- Equiper les différentes localités de la zone d'un système d'adduction en eau potable de qualité pour améliorer le cadre de vie des habitants
- Réduire le stress environnemental en Côte d'Ivoire, actuellement de l'ordre de 5 tonnes/km², et se reflétant dans la zone avec une insuffisance des infrastructures de traitement des déchets ménagers

Projets prévus dans la zone Nord-Ouest

Logement	1	Création de logements sociaux et économiques
	2	Mise en place de zones résidentielles
	3	Programme de mise à niveau de l'électrification
	4	Programme d'éclairage public solaire
Electricité	5	Augmentation de la production d'eau potable
	6	Mise en place de systèmes de collecte des ordures ménagères
Eau potable	7	Mise en place de décharges contrôlées
	8	Mise en place d'un Centre d'Enfouissement Technique (CET)
Assainissement	9	Construction de casernes de sapeurs-pompiers militaires
Services à la population		

Chiffres clés

2 577	Superficie (ha)
1 390	Investissements (MMFCFA)
27 220	Nombre d'emplois



Objectifs

- Mettre en place des logements accessibles aux populations fragiles et en particulier pour les ménages aux revenus modestes et les personnes âgées
- Accompagner le développement économique et démographique local
- Prévoir l'arrivée de nouveaux habitants

Le développement économique de la zone Nord-Ouest et l'émergence de pôles économiques renforceront les mouvements de population vers les villes. Ces mouvements, conjugués à une croissance démographique soutenue, amèneront d'importants besoins en logements.

La création de logements sociaux et économiques représente à la fois une **augmentation des capacités d'hébergement et une solution pour l'accueil des populations migrantes.**

Description

- Densité de construction appropriée :
 - Immeubles en hauteur (R+3 et R+4)
 - Maisons en bande
 - Villas basses
- Adaptation du coût d'acquisition aux ressources des populations visées :
 - Subventions de l'Etat
 - Faible superficie des terrains construits
- Implantation à l'intérieur des centres urbains

Prérequis

- Disponibilité d'un foncier relié aux différents services de base (électricité, eau et assainissement)

Acteurs

- Ministère de l'Habitat et du Logement Social
- Ministère de la Construction et de l'Urbanisme
- Collectivités territoriales

#1 Création de logements sociaux et économiques

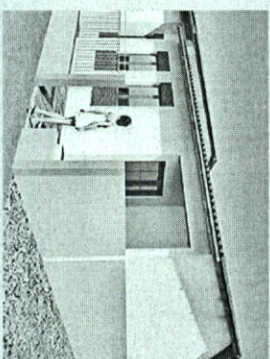
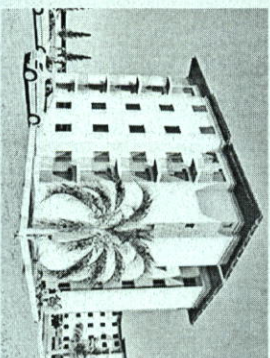
Services de base

Logement

Identification des logements proposés

Logement	
Social	Economique

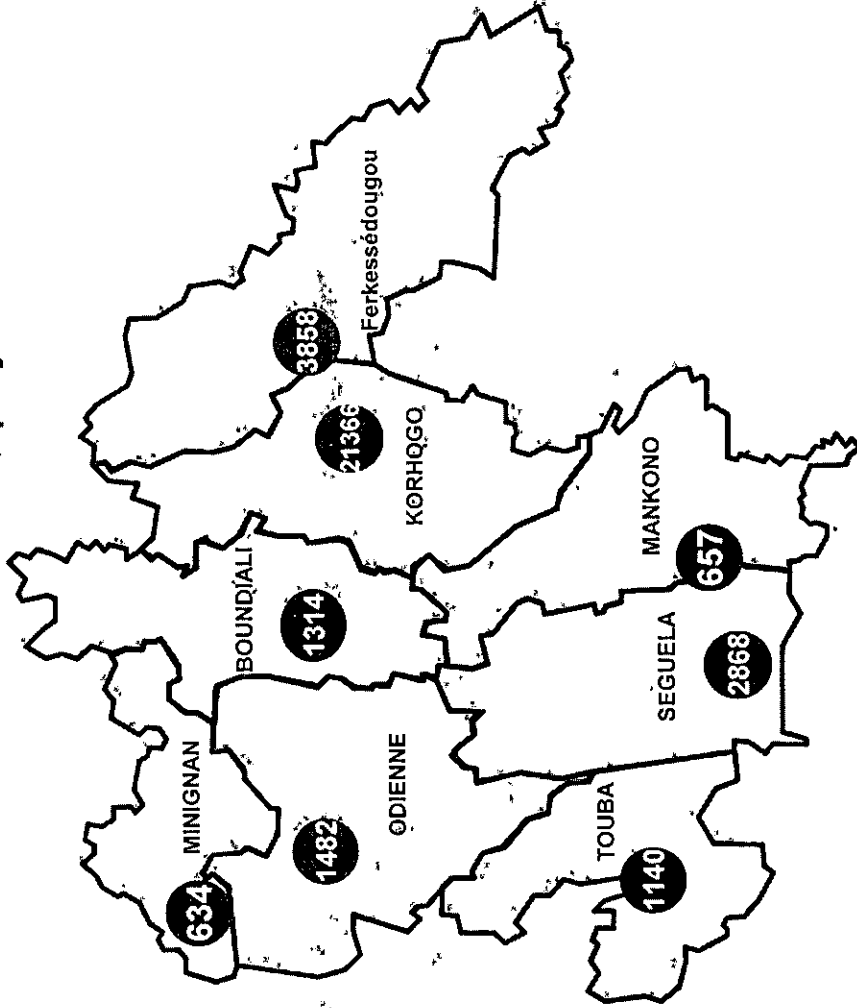
Le projet permet l'accès à deux types d'habitation selon le niveau de revenus



Logements privilégiés		✓ Maison en bande ✓ Appartement 2 pièces	✓ Villa basse ✓ Appartement 3-4 pièces
Nombre de logements cible		33 320	
Proportion	70 %		30 %
Nombre de pièces par habitation	2 à 4		3 à 5
Surface habitable moyenne (en m²)	60		80
Coût d'acquisition moyen estimé (FCFA)		9 500 000	15 750 000
Acteurs	Foncier	Mise à disposition des terrains par l'Etat Construction des logements assurée par des promoteurs privés	
	Financement		

Positionnement & chiffrage du projet

Positionnement du projet



Légende



Nombre de logements sociaux à mettre en place

Chiffres clés

- **Nombre de logements supplémentaires disponibles** : 33 320
- **Superficie** : 905 ha
- **Investissements (Partenariat Public-Privé)** : 558 MMFCFA
- **Emplois créés** :
 - 2 290 emplois directs
 - 3 800 emplois indirects
 - 4 570 emplois induits
- **Frais de maintenance annuels** : 5 130 MFCFA

Impacts

- **Mise à disposition de la population des connecteurs une offre en logements adaptée à ses revenus**

Objectifs

- Diversifier l'offre de logement
- Créer des zones paisibles d'habitation
- Accompagner le développement économique de la ville
- Proposer un cadre de vie attractif aux cadres supérieurs

La mise en place de pôles économiques dans la zone Nord-Ouest contribuera à une modification de la demande immobilière à l'intérieur des villes. **La création de zones résidentielles**, constituées de **logements moyen et haut standing**, permettra de répondre à cette demande :

Description

- Construction de logements de qualité
 - Maison duplex
 - Immeuble grand standing
 - Villa moyen et haut standing
- Création d'un cadre de vie calme et sécurisé :
 - Zone résidentielle clôturée et surveillée
 - Déplacement piéton favorisé
 - Forte réglementation de la conduite automobile et des deux roues
- Adossées à ces zones, des infrastructures propices à la vie en communauté pourraient être mises à disposition :
 - Marchés et restaurants de proximité
 - Club-house avec piscine, salle de sports et jeux
 - Crèche et école maternelle privée
- Implantation de la zone résidentielle à proximité des écoles

Prérequis

- Disponibilité d'un foncier relié aux différents services de base (électricité, eau et assainissement)

Acteurs

- Ministère de l'Habitat et du Logement Social
- Ministère de la Construction et de l'Urbanisme
- Collectivités territoriales



Mise en place de zones résidentielles

Services de base

Logement

Répartition des logements dans la zone résidentielle

Organisation des différents types de logement

	Logement			
	Appartement moyen standing	Duplex moyen standing	Villa haut standing	Villa très haut standing
Nombre de logements	38 570	3 560		
Connecteur principal	45 %	30 %	15 %	10 %
Connecteur local/secondaire	60 %	40 %	0 %	0 %
Surface utile totale (en m ²)	80 122 ➤ 67 RDC ➤ 55 1 ^{er} étage	142 ➤ 72 RDC ➤ 70 1 ^{er} étage	190 ➤ 98 RDC ➤ 92 1 ^{er} étage	
Nombre de chambres	2-3	2-3	3	4
Coût d'acquisition moyen estimé (FCFA)	18 000 000	34 500 000	65 000 000	90 000 000

Foncier

Mise à disposition des terrains par l'Etat

Acteurs

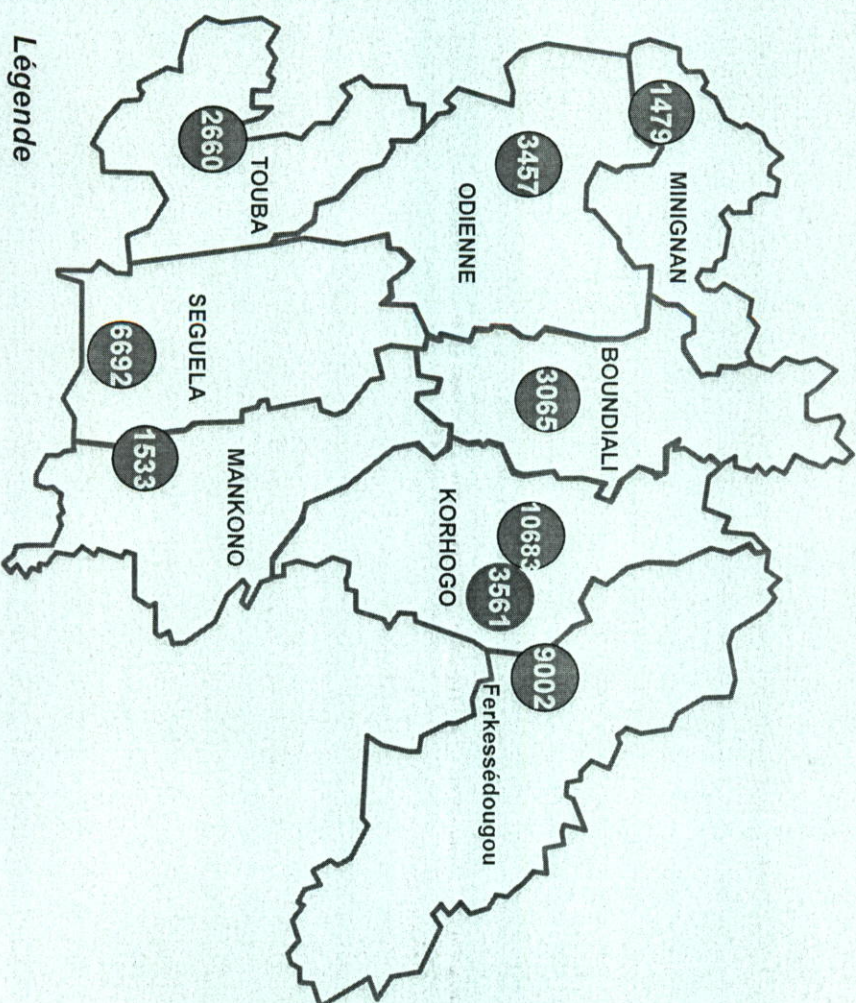
Financement

Construction des logements assurée par des promoteurs privés



Positionnement & chiffrage du projet

Positionnement du projet



Légende

- X Nombre de logements moyen standing à mettre en place
- X Nombre de logements haut standing à mettre en place

Chiffres clés

- **Nombre de logements supplémentaires disponibles** : 42 130
- **Superficie** : 1 615 ha
- **Investissements (Privé)** : 706 MMFCFA
- **Emplois créés** :
 - 3 260 emplois directs
 - 3 695 emplois indirects
 - 6 525 emplois induits
- **Frais de maintenance annuels** : 6 490 MMFCFA

Impacts

- **Mise à disposition de la population des connecteurs une offre en logements adaptée à ses revenus**

Objectifs

- Généraliser l'accès à l'électricité et améliorer les conditions de vie des ménages en milieux rural et urbain
- Faciliter l'accès des industries à l'électricité

L'électricité est une ressource capitale pour le développement de la zone, elle joue un rôle clé dans la réponse aux besoins sociaux (santé, éducation...) et économiques (industries, commerces...).

La mise en place des pôles économiques passe par la mise à niveau de l'électrification des connecteurs de la zone suivant le programme suivant :

District	Connecteur	Niveau d'électrification actuel (kV)	Programme d'électrification à mettre en place (kV)
Woroba	Touba	33	90
	Séguela	90	-
	Mankono	33	90
Savanes	Korhogo	90	225
	Ferkessedougou	225	-
	Boundiali	90	-
Denguélé	Odienné	90	-
	Minignan	33	90

Description

Le projet consiste à la mise en place de :

- Lignes électriques : 430 km
- Postes électriques : 3 postes 90 /33 kV et 1 poste 225 /90 kV

Acteurs

Ministère du Pétrole et de l'Energie
Compagnie Ivoirienne d'Electricité

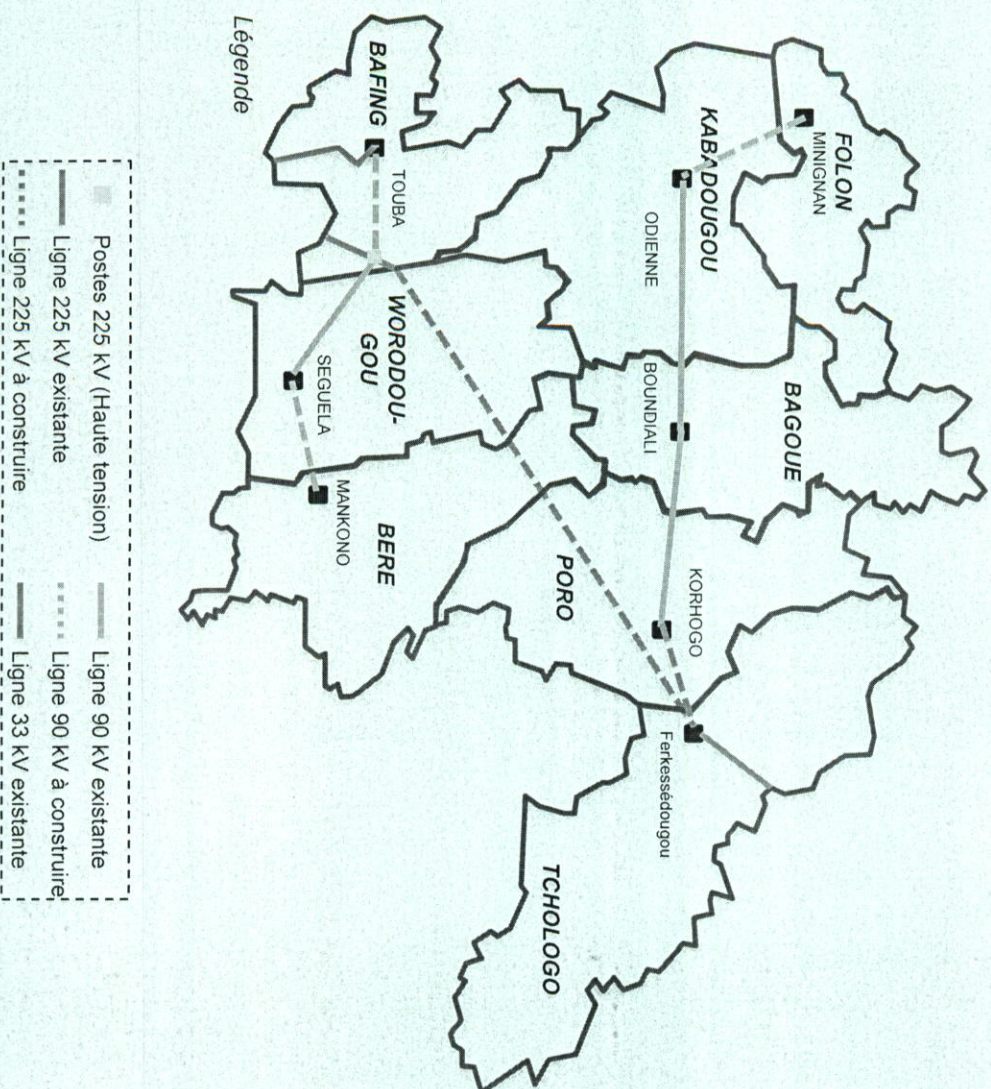
#3 Programme de mise à niveau de l'électrification

Services de base

Electricité

Positionnement & chiffrage du projet

Carte du réseau électrique de la zone



Chiffres clés

- Investissements (Public) : 98 MMFCFA
- Budget de maintenance annuel : 6 MMFCFA

Impacts

- Renforcement de l'attractivité industrielle de la zone
- Amélioration du cadre de vie des populations

Objectifs

- Améliorer le cadre de vie des habitants et renforcer la sécurité des personnes et des biens

L'éclairage public est peu développé dans les localités de la zone Nord-Ouest, la zone enregistre une moyenne d'un lampadaire pour 54 habitants, en dessous des moyennes enregistrées au Maroc (34) et en Tunisie (30). En prenant un ratio de 60 habitants/lampadaire, le programme d'éclairage public solaire de la zone se constitue comme suit :

District	Connecteur	Nombre de lampadaires actuels	Mise en place de lampadaires solaires
Woroba	Trouba	340	214
	Séguéla	723	340
	Mankono	80	992
Savanes	Korhogo	8 216	0
	Ferkessedougou	2 788	0
	Boudiali	1 369	0
Denguélé	Odienné	609	233
	Minignan	ND	NA

Source : CIE 2014 - Année 2013 ; ADEREE Maroc 2011 - * Estimé sur la base des consommations annuelles de l'éclairage public

Description

Avec une insolation annuelle de plus de 2 000 heures, la zone offre la possibilité de développer un programme de l'éclairage public solaire qui sera composé de :

- L'acquisition des équipements et la réalisation des travaux d'installation
- La formation des personnels chargés de la maintenance des équipements solaires

Prérequis

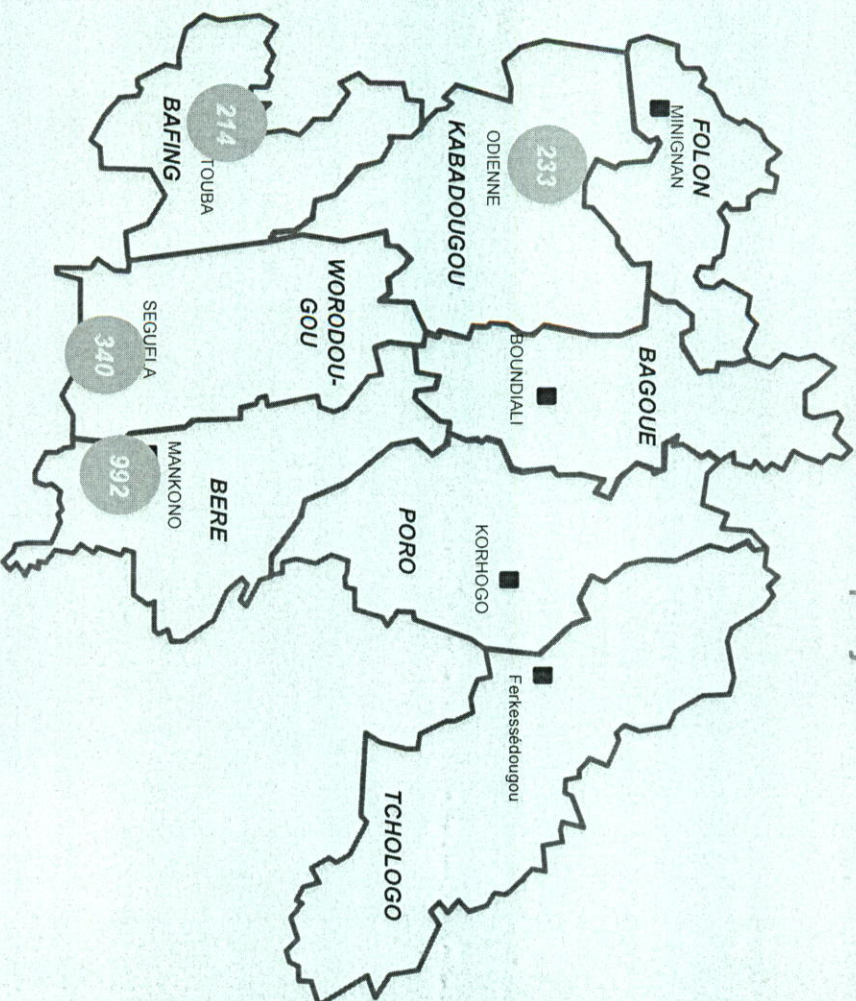
- La réalisation d'un audit énergétique des réseaux d'éclairage public existants, qui permettra de proposer un schéma directeur d'aménagement lumière SDAL

Acteurs

- Ministère du Pétrole et de l'Energie
- Compagnie Ivoirienne d'Electricité

Positionnement & chiffrage du projet

Positionnement du projet



Légende

X

Nombre de lampadaires à mettre en place

Chiffres clés

- Investissements (Public) : 3 MMFCFA
- Energie totale dégagée annuellement : 554 MWh

Impacts

- Amélioration l'attractivité des localités de la zone
- Renforcement de la sécurité des personnes et des biens

- Favoriser l'accès à l'eau potable à l'ensemble de la population
- Combler les déficits de production d'eau potable

Objectifs

- L'urbanisation croissante de la zone Nord-Ouest amène une forte augmentation des populations dans les connecteurs. Pour tenir compte des besoins de cette population à horizon 2020, les capacités de production d'eau potable doivent être augmentées dans les centres affichant des déficits de production :
- Exploitation de nouvelles **sources hydrographiques** :
 - Eaux souterraines
 - Eaux de surface
 - Aménagement de **systèmes d'approvisionnement en eau potable** :
 - Système de pompage (pompe à motricité humaine, adduction en eau potable simplifiée ou forage)
 - Système de stockage (château d'eau, réservoir enterré, ...)
 - Système de distribution (borne-fontaine, réseau privé, ...)

Description

Type de connecteur	Département	Taux de couverture actuel (%)	Taux de couverture prévisionnel (%)	Volume supplémentaire à produire (m³/j)
Principal	Korhogo	56,7	45,0	15 334
	Odienné	41,1	37,2	3 741
	Séguela	85,3	70,9	1 897
Secondaire	Boundiali	50,6	40,5	1 936
	Ferkessedougou	53,6	40,9	3 020
	Mankono	47,9	36,2	1 436
	Minignan	283,5	241,0	-
Local	Touba	115,8	95,7	105

* Le taux de couverture prévisionnel prend en compte l'accroissement de la population à horizon 2020

Prérequis

- Disponibilité des ressources en eau
- Renforcement des capacités de production

Acteurs

- Ministère des infrastructures économiques
- Office National de l'Eau Potable

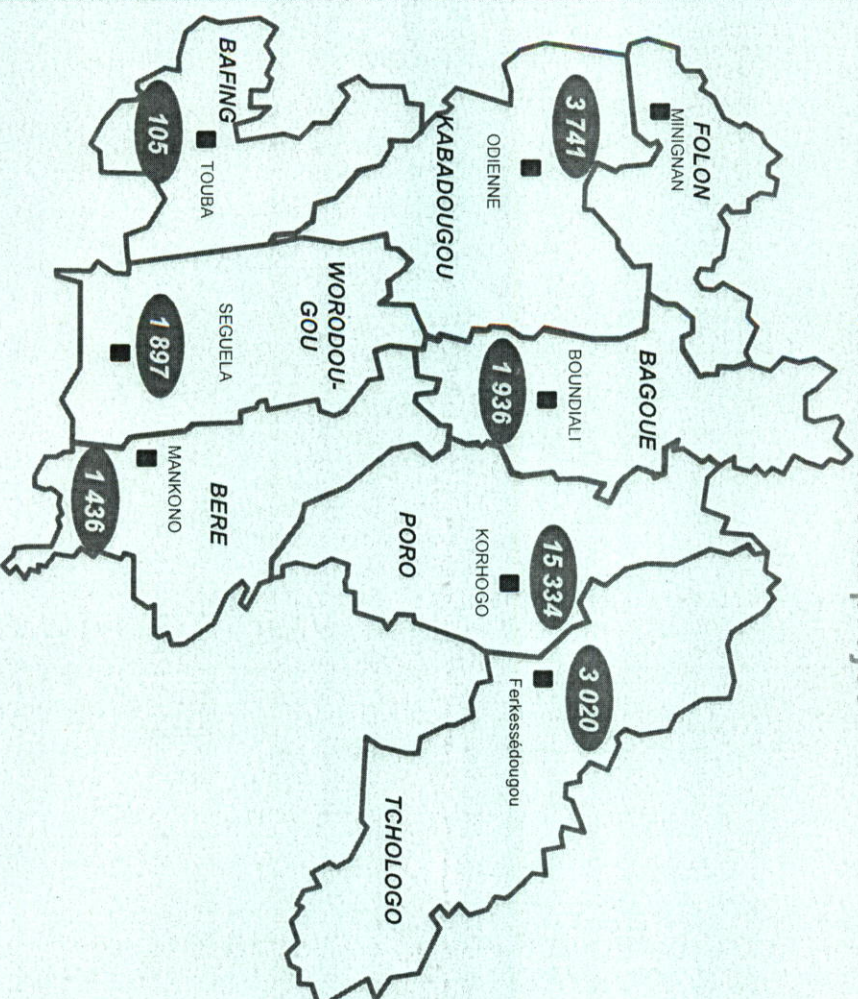
#5 Augmentation de la production d'eau potable

Services de base

Eau potable

Positionnement & chiffrage du projet

Positionnement du projet



Légende

X Volume supplémentaire à produire (m³/j)

Chiffres clés

- Capacité de production d'eau potable annuelle supplémentaire : 27 470 m³/j
- Investissements (Public) : 17,2 MMFCFA
- Emplois créés :
 - 40 emplois directs
 - 45 emplois indirects
 - 80 emplois induits
- Budget de fonctionnement annuel : 4,3 MMFCFA
- Chiffre d'affaires annuel : 3,4 MMFCFA

Impacts

- Augmentation de la population accédant à l'eau potable
- Amélioration du cadre de vie

Objectifs

- Limiter l'évacuation des ordures ménagères dans la nature et éliminer les décharges sauvages
- Favoriser l'épanouissement et la sécurité sanitaire des populations tout en réduisant l'impact des déchets sur l'environnement

Description

Korhogo est le seul connecteur de la zone Nord-Ouest à disposer d'un système de collecte des ordures ménagères. Le projet prévoit la **généralisation de la collecte des ordures ménagères à l'ensemble des connecteurs** de la zone selon deux systèmes :

- La **collecte en porte-à-porte** des ordures ménagères et des matières recyclables :
 - Collecte des ordures ménagères résiduelles, emballages, journaux, verres, biodéchets...
 - Benne à ordures ménagères (BOM) de 3,5 à 26 tonnes
 - Chargement par l'arrière ou préhension latérale des bacs à déchets (collecte robotisée)
 - Collecte d'un ou de deux flux par passage (benne bi-compartmentée) pour optimiser les tournées
- La **collecte en point d'apport volontaire (PAV)** :
 - Collecte de gros volumes (colonnes de 2 à 8 m³) en véhicule porte-conteneur, avec grue et système de compression des déchets
 - Dispositif de contrôle de niveau à distance des PAV
 - Collecte pneumatique par réseau souterrain
 - Contrôle des accès par badge dans les cas de tarification incitative
 - Service de lavage-désinfection

La collecte est assurée par des opérateurs privés, subventionnés par les collectivités locales.

Prérequis

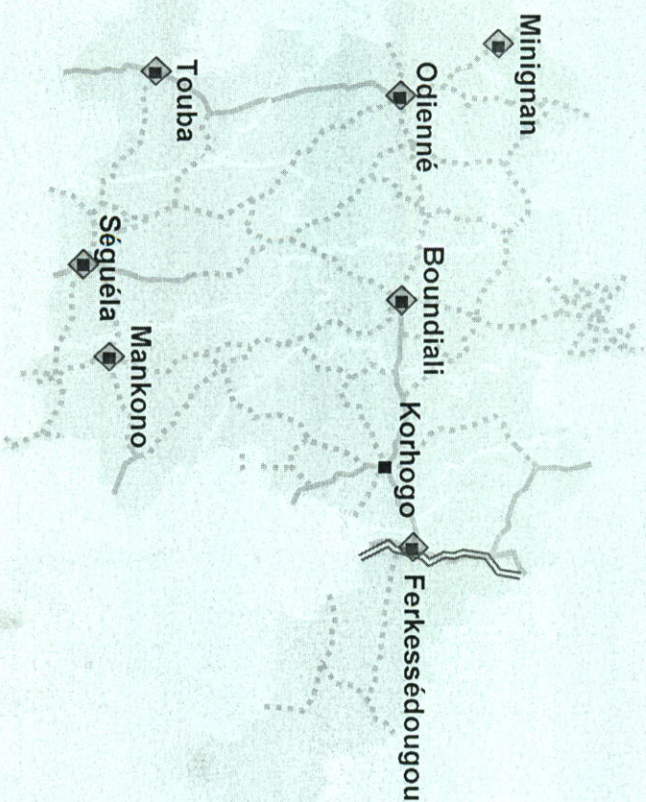
- Mise en place d'un **schéma directeur de gestion des ordures ménagères pour la zone**
- Mise à disposition des **réserves foncières nécessaires aux infrastructures de salubrité**
- **Sensibilisation de la population aux problématiques de gestion et de tri des ordures**

Acteurs

- **Collectivités locales**
- **Ministère de la salubrité urbaine et de l'assainissement**

Positionnement & chiffrage du projet

Carte du positionnement des systèmes de collecte



Légende

- ◆ Système de collecte des ordures ménagères

Chiffres clés

- Véhicules de collecte : 13
- Investissements (Public) : 742 MFCFA
- Budget de fonctionnement annuel : 1 334 MFCFA
- Emplois créés :
 - 110 emplois directs
 - 85 emplois indirects
 - 215 emplois induits

Impacts

- Éradication des décharges sauvages
- Amélioration des conditions sanitaires des populations locales
- Préservation de l'environnement



Mise en place de décharges contrôlées avec centres de tri

Services de base
Assainissement

Objectifs

- Traiter les ordures ménagères collectées dans la zone
- Favoriser l'épanouissement et la sécurité sanitaire des populations tout en réduisant l'impact sur l'environnement

Près de 90 % des déchets générés dans la zone sont évacués dans la nature, y compris les déchets ménagers issus du milieu urbain : les ordures sont déplacées pour être mises hors de vue de la population, mais n'en présentent pas moins un danger pour leur santé et pour l'environnement.

L'installation de **décharges contrôlées avec centres de tri** permettra d'éviter l'accumulation de déchets dans le milieu urbain. Ainsi, le projet prévoit l'implantation de décharges contrôlées à Séguéla et Odienné.

Le projet de décharges contrôlées compte notamment pour chaque décharge :

- Un **centre de tri** ;
- Une unité de **compostage et de maturation** ;
- Des **réseaux de collecte** des résidus liquides et le matériel de traitement de ceux-ci ;
- Un système de collecte et de traitement (combustion ou valorisation) des émissions de biogaz ;
- Filets anti-envols et fossés pour les eaux pluviales et système de contrôle des eaux souterraines ;
- Des barrières (argile, terre ou bâches) empêchant les transferts de pollution ;
- Une unité de **valorisation** des déchets plastiques ;
- Des puits d'observation de la qualité de la nappe phréatique ;
- Des puits d'observation de la migration souterraine du biogaz ;
- La **végétalisation** du site.

Description

Prérequis

- Mise en place d'un **schéma directeur de gestion** des ordures ménagères pour la zone
- Mise en place d'**infrastructures de collecte** dans chaque localité concernée
- Mise à disposition des **réserves foncières** nécessaires aux **infrastructures de salubrité**

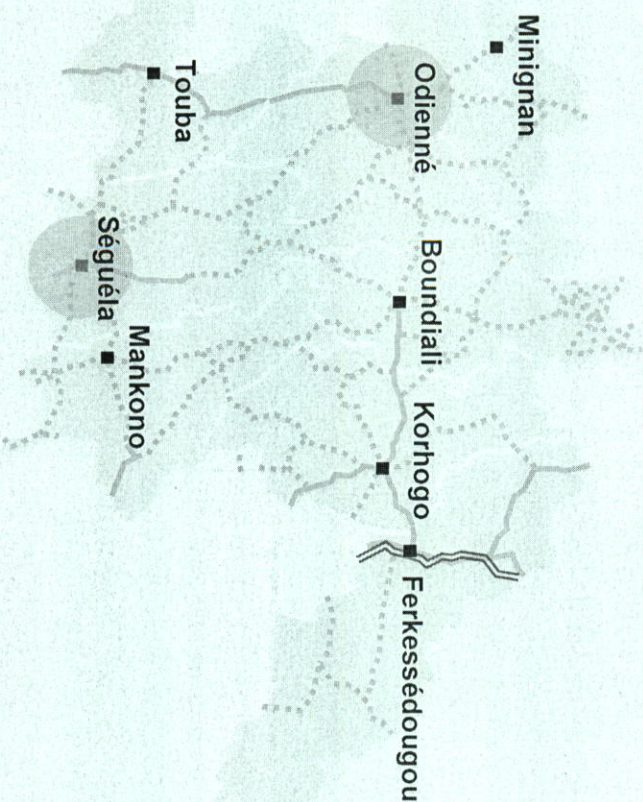
Acteurs

Ministère de la salubrité urbaine et de l'assainissement



Positionnement & chiffrage du projet

Carte du positionnement des décharges contrôlées et des systèmes de collecte



Légende

Capacité annuelle de traitement des déchets en milliers de tonnes

20

● Décharge contrôlée avec centre de tri

Chiffres clés

- **Superficie** : 12 hectares
- **Capacité de traitement annuelle des décharges** : 40 000 tonnes
- **Investissements (Public)** : 534 MFCFA
- **Budget de fonctionnement annuel** : 326 MFCFA
- **Emplois créés** :
 - 15 emplois directs
 - 15 emplois indirects
 - 35 emplois induits

Impacts

- **Traitement de l'ensemble des déchets collectés**
- **Valorisation d'une partie des ordures ménagères**

- Traiter les ordures ménagères collectées dans la zone
- Favoriser l'épanouissement et la sécurité sanitaire des populations tout en réduisant l'impact sur l'environnement
- Traiter les déchets ultimes de la zone Nord-Ouest

Objectifs

La majorité des déchets générés dans la zone sont évacués dans la nature, y compris les déchets ménagers issus du milieu urbain : les ordures sont déplacées pour être mises hors de vue de la population, mais n'en présentent pas moins un danger pour leur santé et pour l'environnement.

L'installation d'un **Centre d'Enfouissement Technique** permettra de traiter, en plus des ordures ménagères de la ville, les déchets ultimes de la zone : non valorisables et potentiellement dangereux. Le projet prévoit notamment :

- Plusieurs **cellules d'enfouissement** ;
- Un centre de tri ;
- Une unité de compostage et de maturation ;
- Des réseaux de collecte des résidus liquides et le matériel de traitement de ceux-ci ;
- Un système de collecte et de traitement (combustion ou valorisation) des émissions de biogaz ;
- Filets anti-envols et fossés pour les eaux pluviales et système de contrôle des eaux souterraines ;
- Des barrières (argile, terre ou bâches) empêchant les transferts de pollution ;
- Une unité de valorisation des déchets plastiques ;
- Des puits d'observation de la qualité de la nappe phréatique ;
- Des puits d'observation de la migration souterraine du biogaz ;
- La végétalisation du site.

Description

Prérequis

- Mise en place d'un **schéma directeur de gestion** des ordures ménagères pour la zone
- Mise en place d'**infrastructures de collecte** dans chaque localité concernée
- Mise à disposition des **réserves foncières** nécessaires aux **infrastructures de salubrité**

Acteurs

- **Ministère de la salubrité urbaine et de l'assainissement**

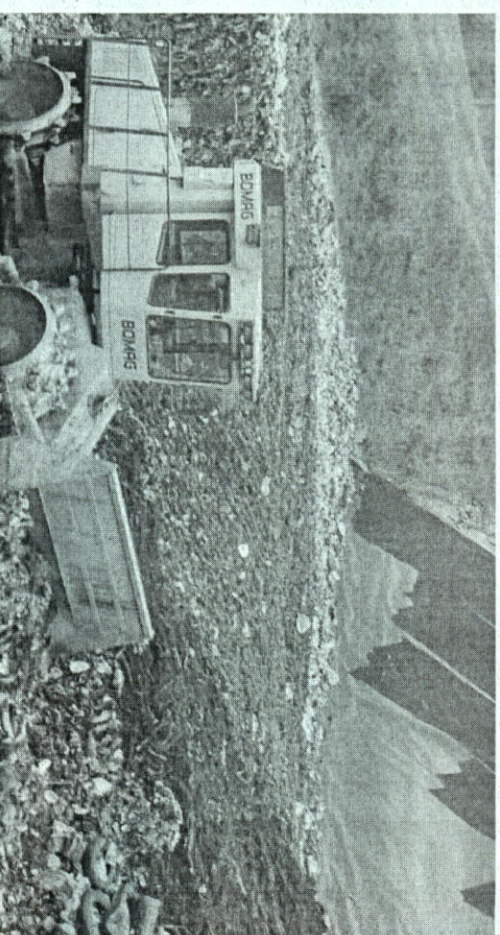
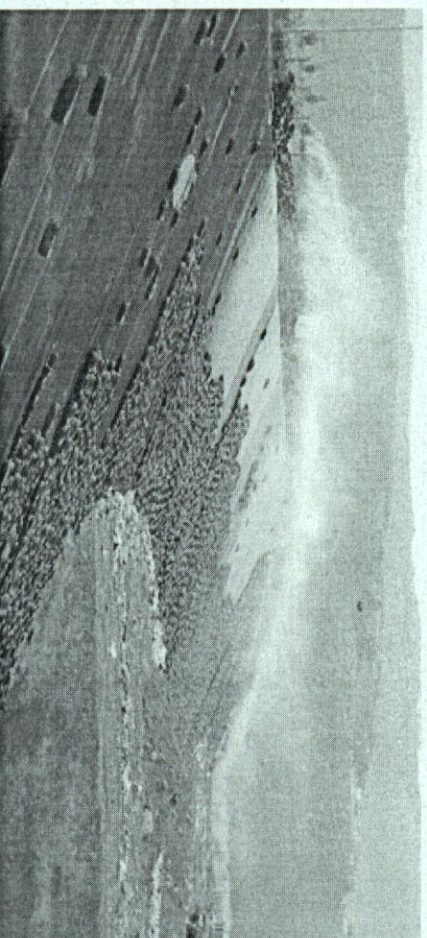
Positionnement & chiffrage du projet

Localisation

- Korhogo

Données clés

- **Capacité de traitement annuelle de la décharge :**
50 000 tonnes
- **Superficie :** 15 hectares
- **Investissements (Public) :** 667 MFCFA
- **Budget de fonctionnement annuel :** 408 MFCFA
- **Emplois créés :**
 - 15 emplois directs
 - 40 emplois indirects
 - 30 emplois induits



Impacts

- **Traitement de l'ensemble des déchets collectés à Korhogo et dans la périphérie**
- **Traitement des déchets ultimes de la zone Nord-Ouest**
- **Valorisation d'une partie des ordures ménagères**

Objectifs

- Déployer un service de sapeurs-pompiers, réactif et homogène sur l'ensemble de la zone
- Améliorer les conditions de vie des habitants et avoir une réserve humaine mobilisable pour les événements exceptionnels

Description

La Côte d'Ivoire dispose de plusieurs casernes de sapeurs-pompiers militaires, notamment à Bouaké et Yamoussoukro, mais la couverture de ces casernes ne s'étend pas sur l'ensemble du territoire. D'où la nécessité de mettre en place des casernes dans tous les connecteurs principaux, secondaires et locaux.

Chaque caserne doit se doter d'un effectif de sapeurs-pompiers suffisant et idéalement réparti de manière à assurer une intervention rapide et simultanée si nécessaire. Le ratio retenu est d'un sapeur-pompier pour 1 000 habitants. Chaque caserne devra ainsi être dotée de :

- Camions incendies, véhicules de transport et tout-terrain
- Ambulances
- Équipement médical et matériel de premier secours
- Équipement de sauvetage adapté à la géographie du lieu (sauvetage en mer, en montagne...)
- Uniforme, casque et autres équipements de protection
- Éventuellement, la mise à disposition d'hélicoptère médicalisé

Prérequis

- Disponibilité d'un foncier mobilisable
- Disponibilité de main-d'œuvre qualifiée pompiers, médecins...

Acteurs

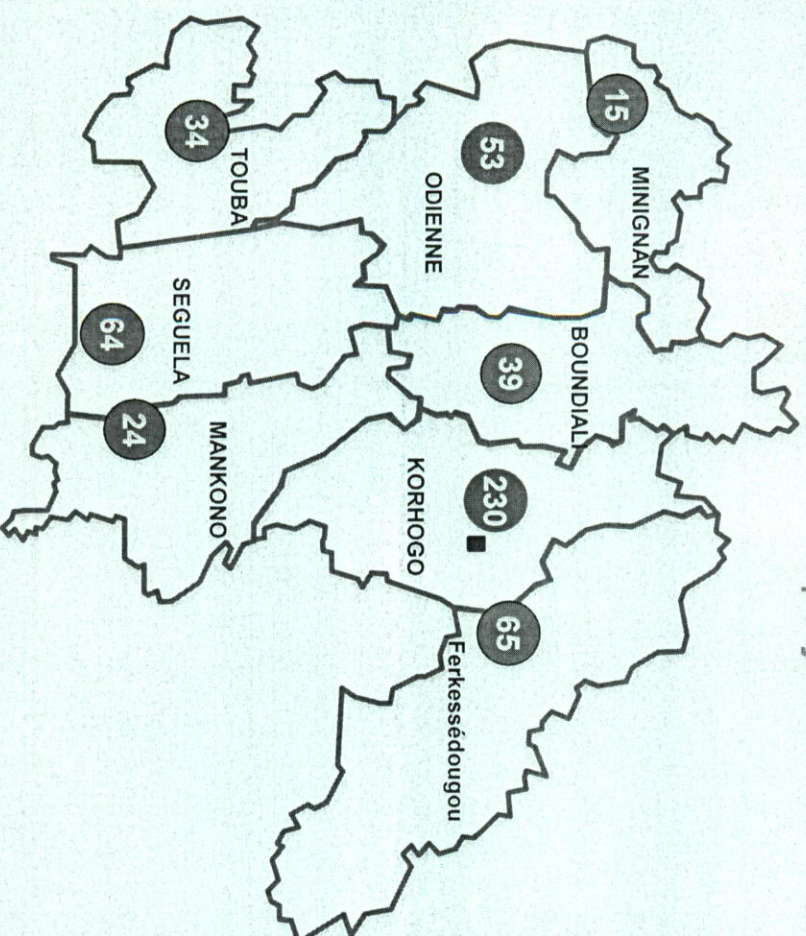
- Ministère de la Défense
- Ministère de la Construction et de l'Urbanisme

#9 Construction de casernes de sapeurs-pompiers militaires

Sécurité

Positionnement & chiffrage du projet

Positionnement du projet



Légende

- X Effectif de la caserne à mettre en place
- X Effectif de la caserne à réhabiliter (mise à niveau)

Chiffres clés

- **Superficie** : 31 hectares
- **Investissements (Public)** : 6,1 MMFCFA
- **Budget de fonctionnement annuel** : 25,4 MMFCFA
- **Emplois créés** :
 - 525 emplois directs
 - 785 emplois indirects
 - 1 045 emplois induits

Impacts

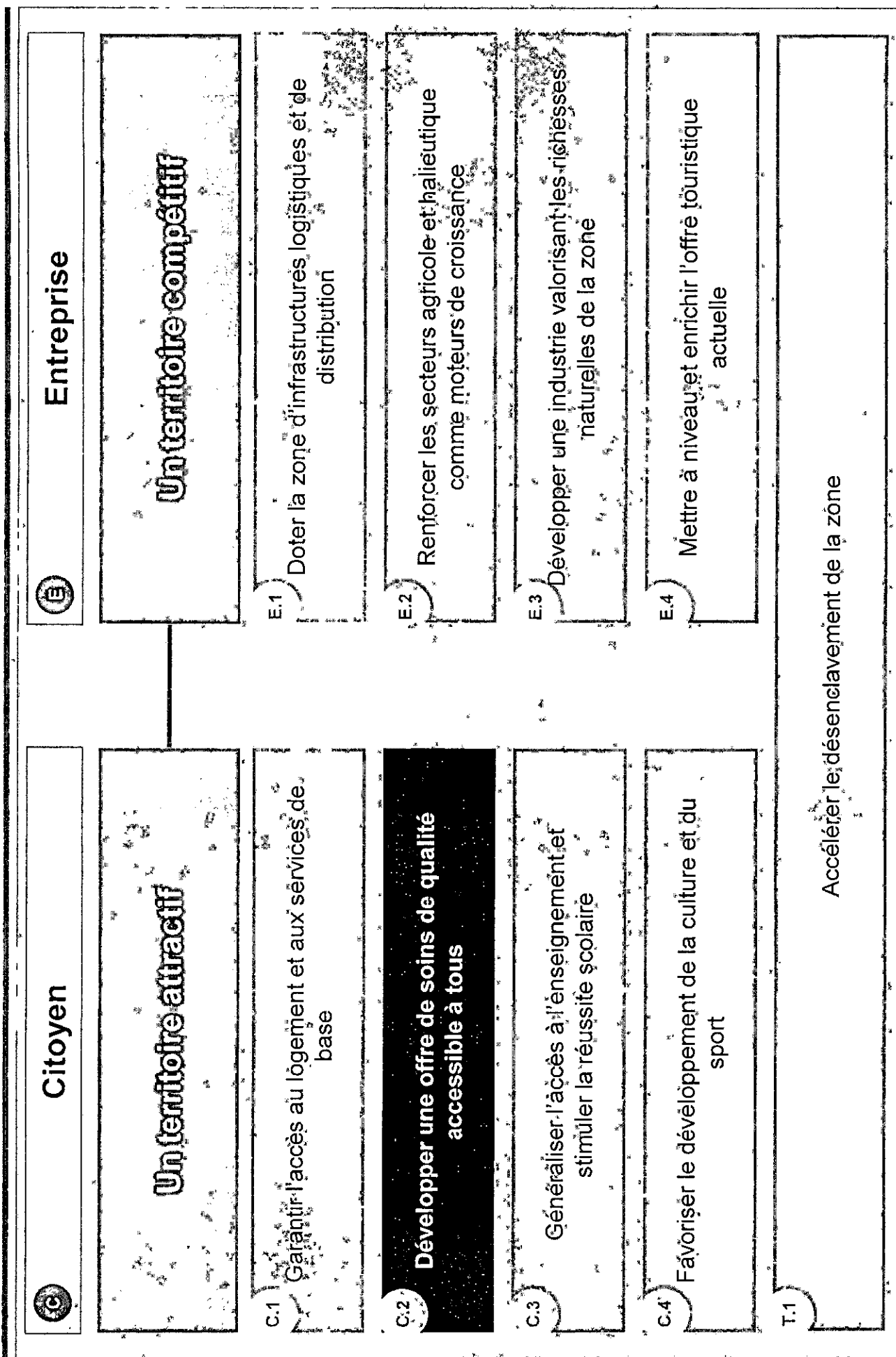
- **Connecteurs principaux, secondaires et locaux dotés de casernes de sapeurs-pompiers**
- **Effectifs de sapeurs-pompiers aux standards internationaux**

Garantir l'accès au logement et aux services de base Synthèse

Filière	Superficie (ha)	Investissements (MMFCFA)	Budget de fonctionnement annuel (MMFCFA)	Emplois directs
Logement	2 519	1 263,8	12	5 550
Electricité	-	101	6	-
Eau potable	-	17,2	3	40
Assainissement	27	1,9	2	140
Services à la population	31	6,1	9	525

Connecteur	Superficie (ha)	Investissements (MMFCFA)	Budget de fonctionnement annuel (MMFCFA)	Emplois	
				Directs	Induits
Boundiali	143	75,1	2	455	225 910
Ferkessedougou	419	218,2	4	1 265	630 2 525
Korhogo	1 262	653,4	14	2 330	5 820 4 650
Mankono	72	57,6	2	235	120 470
Minignan	69	53,6	2	210	105 425
Odienné	168	86,5	3	490	490 975
Séguéla	319	163,1	3	875	875 1 755
Touba	125	82,6	2	395	200 790
Total	2 577	1 390,0	32	6 255	8 465 12 500

Réinsérer la zone Nord-Ouest dans une dynamique économique en s'appuyant sur ses ressources naturelles, humaines et culturelles



C.2 Développer une offre de soins de qualité accessible à tous

Rappel des conclusions du diagnostic

Infrastructures sanitaires

- Bien que disposant de 30 % des moyens ambulatoires du pays, la zone connaît des faiblesses au niveau des infrastructures sanitaires
- 14 % seulement du parc d'établissements sanitaires national
- Des plateaux techniques insuffisamment équipés
- Des problèmes de raccordement à l'eau et l'électricité
- Insuffisance de sites de dépistage

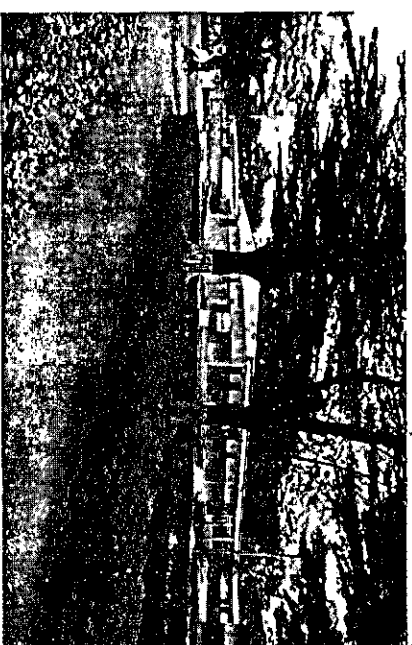
Personnel de santé

- La zone Nord-Ouest affiche un manque en personnel médical avec 7 % seulement de l'effectif national de médecins
- La couverture en personnel paramédical de la zone est proche de la norme OMS

Profil sanitaire

- Dans la zone Nord-Ouest, près d'un habitant sur 7 vit en situation d'insécurité alimentaire et le taux de mortalité s'élève à plus de 150 décès pour 1.000 habitants principalement en raison de la forte incidence du paludisme qui représente près de 90 % des causes de décès dans la zone

Source : MSLIS – Annuaire statistique de la santé, 2013



C.2 Développer une offre de soins de qualité accessible à tous

Grille d'équipements

Le programme doit permettre de répondre à 3 objectifs clés

	Connecteur local	Connecteur secondaire	Connecteur principal
Remise à niveau des infrastructures de proximité	ESPC	X	X
Augmentation des capacités en lits hospitaliers	HG	X	X
	CHR	X	
	CHU		X
Mise en place des instituts spécialisés	Faculté de médecine		X
	Centres de transfusion sanguine	ATS	CRTS
	Pharmacie de santé publique	X	X
	Centre d'hémodialyse		X

C.2

Développement d'une offre de soins de qualité accessible à tous

Dossier stratégique

Pourquoi est-ce nécessaire ?

- Généraliser l'accès aux soins pour la population ivoirienne à travers la mise en place d'infrastructures dédiées de qualité
- Renforcer les effectifs médicaux pour garantir une répartition équitable des ressources, et une prestation médicale de qualité
- Équiper les infrastructures sanitaires en moyens ambulatoires nécessaires
- Améliorer le profil sanitaire du pays
- Développer un pôle médical pour l'enfant et encourager l'accouchement en milieu assisté
- Mettre en place des programmes de lutte contre le paludisme, la tuberculose et le VIH

Projets prévus dans la zone Nord-Ouest

1	Mise à niveau des infrastructures de proximité (ESPC)
2	Augmentation des capacités en lits hospitaliers
3	Construction d'une faculté de médecine
4	Mise en place d'instituts spécialisés

Création et réhabilitation des Hôpitaux Généraux
Transformation de HG en CHR/Réhabilitation des CHR
Transformation de CHR en CHU

Mise en place de centres de transfusion sanguine
Création d'antennes régionales pour la PSP (Pharmacie de la Santé Publique)
Construction d'un centre d'hémodialyse

Chiffres clés

22	Superficie (ha)
152,6	Investissements (MMFCFA)
15 490	Nombre d'emplois



Objectifs

- Mettre à disposition de la population une offre de soin de proximité permettant la couverture de l'ensemble du territoire

Le projet de réhabilitation et de construction des Établissements Sanitaires de Premiers Contacts (ESPC) trouve sa justification dans la croissance démographique élevée de la zone à horizon 2020 et dans le manque d'infrastructures sanitaires de proximité, et prévoit :

- La réhabilitation et l'équipement de 10 ESPC dans les connecteurs de la zone
- La construction et l'équipement de 37 ESPC dans les connecteurs de la zone

Chaque ESPC devra être doté de :

- Des équipements de consultation nécessaires
- 10 lits
- Un espace pour le dépistage VIH afin de garantir la proximité des soins, la prévention, le dépistage, le suivi et le traitement du VIH
- Un centre de lutte contre le paludisme ayant pour mission de distribuer des moustiquaires traitées aux insecticides et d'effectuer des tests de diagnostic à la totalité de la population à risque
- Un centre mère-enfant regroupant les activités d'obstétrique, de néonatalogie, de réanimation néonatale et de diagnostic prénatal ainsi que les activités de prise en charge des pathologies pédiatriques spécialisées et des maladies rares de l'enfance
- Mise en place des équipements du projet de télémédecine permettant de relier les ESPC au CHU

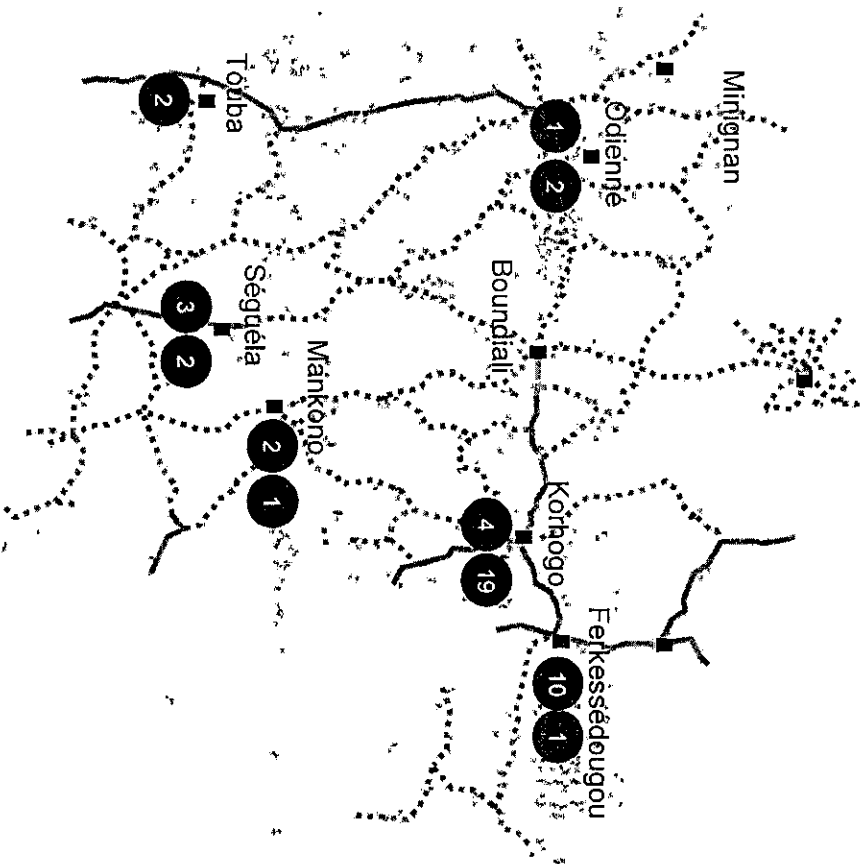
Description

Prérequis	Acteurs	
• Disponibilité du foncier nécessaire • Disponibilité des ressources humaines nécessaires	• Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique • Ministère de la Construction et de l'Urbanisme	

#1 Mise à niveau des infrastructures de proximité Réhabilitation et construction d'ESPC

Positionnement & chiffrage du projet

Positionnement du projet



- ESPC à réhabiliter
- ESPC à construire

Chiffres clés

- Superficie : 3,7 hectares
- Investissements (Public) : 3,56 MMECFA
- Budget de fonctionnement annuel : 1,57 MMECFA
- Emplois créés :
 - 940 emplois directs
 - 1 470 emplois indirects
 - 1 880 emplois induits

Impacts

- Disponibilité d'infrastructures sanitaires de 1er niveau en nombre suffisant
- Amélioration de la qualité des soins
- Désengorgement des infrastructures de niveau 2 et 3
- Baisse du taux de mortalité



#2 Augmentation des capacités en lits hospitaliers

Construction des Hôpitaux Généraux

Santé

Infrastructures

Objectifs	Mettre à disposition de la population une offre de soin permettant la couverture de l'ensemble du territoire	- Superficie : 4 ha - Investissements (Public) : 22 MMFCFA - Budget de fonctionnement annuel : 10 MMFCFA - Emplois : 400 directs, 350 indirects, 800 induits
-----------	--	---

Le projet de construction d'un hôpital général trouve sa justification dans la croissance démographique élevée de la ville à horizon 2020 et dans le manque d'infrastructures sanitaires disponibles

Le projet consiste en la construction de 4 HG (2 à Odienné, 1 à Touba et 1 à Séguéla)

Chaque Hôpital Général doit être doté de :

- 70 lits hospitaliers
- Un bâtiment de médecine générale
- Un centre mère-enfant regroupant les activités d'obstétrique, de néonatalogie, de réanimation néonatale et de diagnostic prénatal ainsi que les activités de prise en charge des pathologies pédiatriques spécialisées et des maladies rares de l'enfance
- Un espace pour le dépistage VIH afin de garantir la proximité des soins, la prévention, le dépistage, le suivi et le traitement du VIH
- Un centre de lutte contre le paludisme ayant pour mission de distribuer des moustiquaires traitées aux insecticides et d'effectuer des tests de diagnostic pour la totalité de la population à risque
- Un laboratoire d'analyse permettant d'assurer la réalisation de l'ensemble des examens de biologie médicale et de détecter les pathologies
- Un Service d'Aide Médicale Urgente (SAMU) afin d'assurer une assistance pré-hospitalière (dans la rue, à domicile, sur le lieu de travail, ...) aux victimes d'accidents ou d'affections soudaines en état critique (malaise, maladie, ou femmes enceintes)

Description

Prérequis	- Disponibilité du foncier nécessaire - Disponibilité des ressources humaines nécessaires	Acteurs	- Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique - Ministère de la Construction et de l'Urbanisme
-----------	--	---------	--





Augmentation des capacités en lits hospitaliers Transformation de HG en CHR/Réhabilitation des CHR

Objectifs

- Mettre à disposition de la population une offre de soin de proximité permettant la couverture de l'ensemble du territoire
- Anticiper l'évolution des besoins de la population à horizon 2020

Chiffres clés

- Superficie : 9,1 ha
- Investissements (Public) : 91 MMFCFA
- Budget de fonctionnement annuel : 41 MMFCFA
- Emplois : 1 200 directs, 700 indirects, 2 400 induits

Le projet consiste en :

- la transformation des HG de Boundiali, Ferkéssédougou, Mankono et Minignan en CHR
 - la réhabilitation des CHR de Touba et Séguéla
- Chaque CHR doit être doté de :

- 150 lits

Description

- 5 bâtiments classés par spécialité : service des urgences chirurgicales et des hospitalisations, service de gynéco-maternité, service de radiologie, service de pédiatrie, un cabinet dentaire
- Un centre mère-enfant regroupant les activités d'obstétrique, de néonatalogie, de réanimation néonatale et de diagnostic prénatal ainsi que les activités de prise en charge des pathologies pédiatriques spécialisées et des maladies rares de l'enfance
- Un laboratoire d'analyse afin d'assurer la réalisation de l'ensemble des examens de biologie médicale
- Un espace pour le dépistage VIH afin de garantir la proximité des soins, la prévention, le dépistage, le suivi et le traitement du VIH
- Un centre de lutte contre le paludisme ayant pour mission de distribuer des moustiquaires traitées aux insecticides et d'effectuer des tests de diagnostic à la totalité de la population à risque
- Un laboratoire d'analyse afin d'assurer la réalisation de l'ensemble des examens de biologie médicale
- Un incinérateur et une morgue

Prérequis

- Disponibilité du foncier nécessaire
- Disponibilité des ressources humaines nécessaires

Acteurs

- Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique
- Ministère de la Construction et de l'Urbanisme

- **Superficie** : 3 ha
- **Investissements (Public)** : 25 MMFCFA
- **Budget de fonctionnement annuel** : 11,36 MMFCFA
- **Emplois** : 800 directs, 2 000 indirects, 1 600 induits

Assurer des soins de qualité

Objectifs

Anticiper l'évolution des besoins de la population à horizon 2020

Chiffres clés

Le projet de transformation du CHR de Korhogo en CHU consiste en :

- La mise en place de **6 filières de soins et médico-techniques** : cardio-vasculaire, urgences et réanimation, femme-mère-enfant, anesthésie et chirurgie, neurologie, santé mentale et pharmacie
- La disponibilité de **500 lits**
- L'aménagement d'un **espace pour le dépistage VIH** afin de garantir la proximité des soins, la prévention, le dépistage, le suivi et le traitement du VIH
- L'aménagement d'un **centre de lutte contre le paludisme** ayant pour mission de distribuer des moustiquaires traitées aux insecticides et d'effectuer des tests de diagnostic pour la totalité de la population à risque
- Mise en place d'un **laboratoire d'analyse** afin d'assurer la réalisation de l'ensemble des examens de biologie médicale
- Mise en place d'un projet de **télémédecine** ouvrant de nouvelles perspectives et constituant un réel atout pour la qualité des soins et du système de santé dans la zone et un complément aux ressources humaines qui doivent exister au plus proche des patients
- Mise en place d'un **centre de simulation** afin de reproduire des situations ou des environnements de soins dans le but d'enseigner des procédures diagnostiques et thérapeutiques
- La mise en place du **Service d'Aide Médicale Urgente** afin d'assurer une assistance pré-hospitalière aux victimes d'accidents ou d'affections soudaines en état critique
- L'acquisition et la mise en place d'un **incinérateur et d'une morgue**

Description

Prérequis

- **Disponibilité du foncier nécessaire**
- **Disponibilité des ressources humaines**

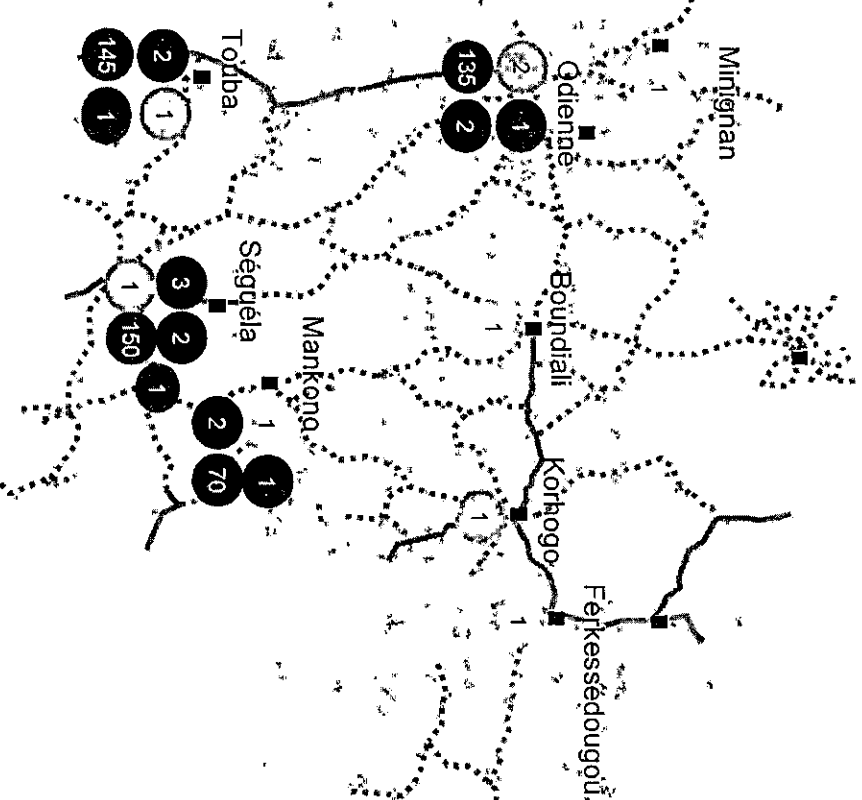
Acteurs

- **Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique**
- **Ministère de la Construction et de l'Urbanisme**

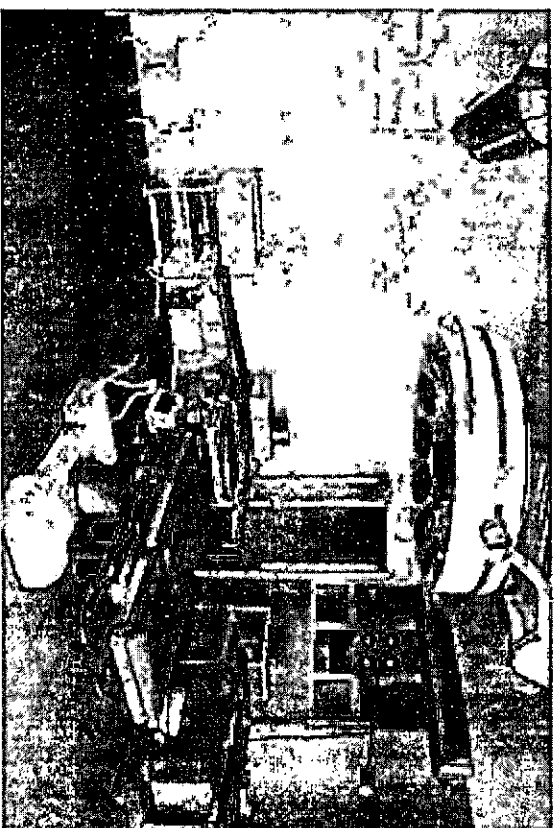
#1/2/3 Mise à niveau des infrastructures de proximité et augmentation des capacités en lits hospitaliers

Positionnement du projet

Positionnement du projet



- (X) CHR à réhabiliter en CHU
- (X) HG à réhabiliter en CHR
- (X) CHR à réhabiliter
- (X) HG à construire



Impacts

- Disponibilité d'infrastructures sanitaires en nombre suffisant
- Amélioration de la qualité des soins
- Désengorgement des infrastructures de niveau 2 et 3
- Baisse du taux de mortalité



#3 Création de la Faculté de médecine de Korhogo

Santé

Ressources humaines

- | | | |
|------------------|--|----------------------|
| Objectifs | <ul style="list-style-type: none">• Mettre à disposition un personnel qualifié et compétent• Amélioration de la qualité de la formation initiale du personnel paramédical (sages-femmes et infirmiers). | Chiffres clés |
|------------------|--|----------------------|

- **Superficie** : 0,29 ha
- **Investissements (Public)** : 247 MFCFA
- **Budget de fonctionnement annuel** : 111,5 MFCFA
- **Emplois** : 110 directs, 275 indirects, 220 induits

A horizon 2020, la zone Nord-Ouest va afficher un manque en personnel de santé estimé à :

- 470 médecins
- 1 032 infirmiers
- 2 942 chirurgiens-dentistes
- 60 sages –femmes
- 179 pharmaciens

Description

Le projet consiste à la mise en place d'une faculté de médecine à Korhogo, adossée au CHU afin de :

- Assurer la formation continue et l'accompagnement de 1 000 étudiants
- Assurer la formation de 500 étudiants par an dans le paramédical

La faculté de médecine doit être dotée de :

- 100 enseignants pouvant être représentés par le personnel médical et paramédical spécialisé de la zone
- 1 amphithéâtre d'une capacité de 200 étudiants, 10 salles de cours d'une capacité de 100 étudiants,
- 3 laboratoires de recherche et une bibliothèque regroupant des ouvrages et des abonnements à des revues spécialisées

Prérequis

- Disponibilité du foncier, des équipements et des ressources humaines nécessaires
- Mise en place d'un dispositif incitatif pour l'affectation et la fidélisation du personnel

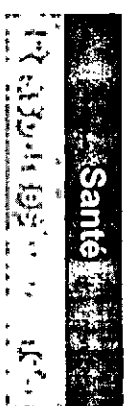
Acteurs

- Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique
- Ministère de la Construction et de l'Urbanisme





Création de la Faculté de médecine de Korhogo



Évaluation des besoins médicaux et paramédicaux

Connecteur	Médecins	Infirmiers	Chirurgiens-dentistes	Sages-femmes	Pharmaciens
Boundiali	49	93	289	9	17
Ferkessédougou	37	87	248	0	16
Korhogo	129	261	808	17	51
Mankono	66	152	384	6	25
Minignan	3	0	109	0	4
Odienné	38	123	249	7	15
Quangolodougou	39	79	215	7	12
Seguela	48	96	299	0	19
Tengrela	18	49	113	0	5
Touba	42	94	227	14	15
Total zone	470	1 032	2 942	60	179



Infrastructures et équipements

Ressources humaines

Nombre Capacité

Effectif

Enseignant	Amphithéâtre	1	200	Corps professoral dans diverses spécialités : - Médecine générale - Cardiologie, pédiatrie, radiologie, gynécologie, ophtalmologie...	100
	Salles de cours	10	100		
	Laboratoires	3			
Annexes	Allées de circulation et espaces verts			Personnel administratif (direction, comptabilité, secrétariat, accueil...)	10
	Locaux administratifs				
	Bibliothèque				
	Salle de réunion et de travail			Personnel de maintenance et d'entretien des espaces	5

Formation de 1 000 étudiants par an en médical

Formation de 500 étudiants par an en paramédical

Formation continue du personnel médical et paramédical



Mise en place d'instituts spécialisés

Mise en place de centres/antennes de transfusion sanguine

Objectifs

- Assurer la couverture des besoins nationaux en produits sanguins

Le projet de mise en place de centres de transfusion sanguine trouve sa justification dans les insuffisances qu'affiche la zone en matière de sécurité transfusionnelle

Les centres régionaux de transfusion sanguine (d'une superficie de 250 m²) et les antennes (de taille inférieure : 100 m²) vont ainsi assurer une couverture des besoins nationaux en produits sanguins, une amélioration constante de la qualité des produits sanguins et une amélioration de l'utilisation clinique du sang et des produits sanguins.

Description

Chaque structure sera chargée :

- Du prélèvement du sang en vue de la constitution de banques de sang
- De l'analyse et du contrôle du sang prélevé
- Du transport du sang ou des succédanés du sang sur toute l'étendue du territoire
- De l'approvisionnement en produits sanguins des différentes formations sanitaires
- De la fabrication des dérivés du sang

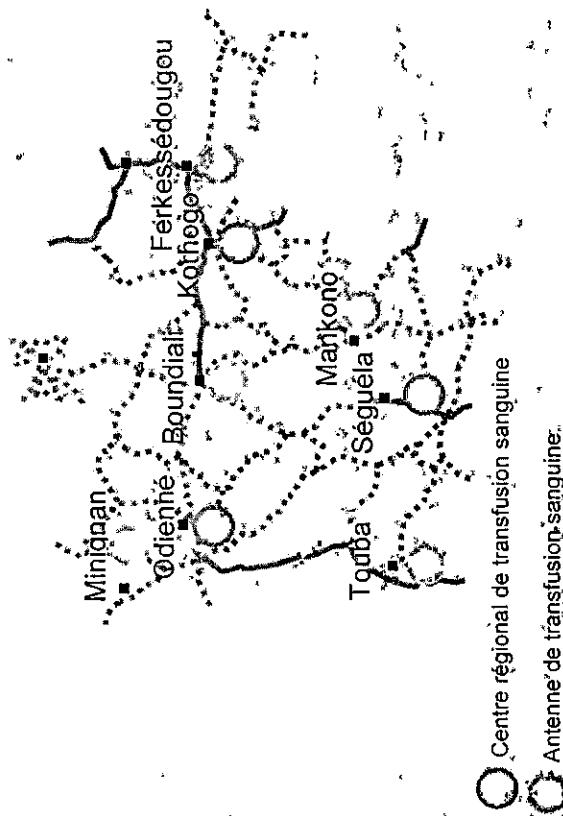
Chaque structure sera dotée en équipements :

- De collecte et de stockage du sang
- De maintien de la chaîne de froid du stock de sang collecté
- De sécurité pour les infrastructures, le matériel, le stock et le personnel
- Électriques
- Informatiques et de communication
- Mobiliers

Prérequis	- Disponibilité du foncier nécessaire - Disponibilité des ressources humaines nécessaires	Acteurs	- Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique - Ministère de la Construction et de l'Urbanisme
-----------	---	---------	---

Positionnement & chiffrage du projet

Positionnement potentiel du projet



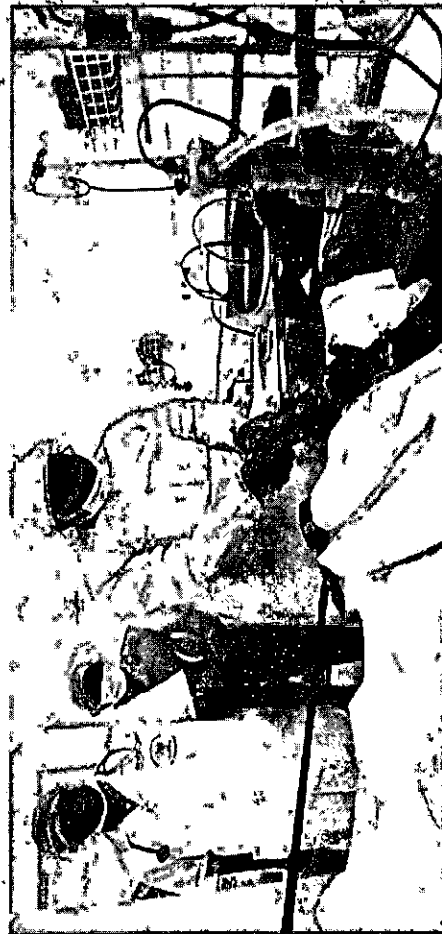
Chiffres clés

Centres régionaux de transfusion sanguine

- Superficie : 750 m²
- Investissements (Public) : 987 MFCFA
- Budget de fonctionnement annuel : 449 MFCFA
- Emplois créés :
 - 30 emplois directs
 - 45 emplois indirects
 - 60 emplois induits

Antennes de transfusion sanguine

- Superficie : 500 m²
- Investissements (Public) : 660 MFCFA
- Budget de fonctionnement annuel : 297 MFCFA
- Emplois :
 - 25 emplois directs
 - 10 emplois indirects
 - 50 emplois induits



Impacts

- Disponibilité de la quantité de sang nécessaire aux interventions médicales
- Couverture des besoins de la zone en produits sanguins



Mise en place d'instituts spécialisés Création d'antennes régionales pour la PSP

Objectifs

- Assurer l'approvisionnement en médicaments de l'ensemble des structures sanitaires de la zone

La Pharmacie de Santé Publique (PSP) est un établissement public national à caractère industriel et commercial. Elle approvisionne en médicaments essentiels, les structures sanitaires étatiques (hôpitaux généraux, centres hospitaliers régionaux, centres de santé urbains) et également les structures scolaires et universitaires.

Description

Le local de chaque antenne de la PSP doit comprendre :

- Un espace de réception des produits
- Un espace de stockage dont la température doit permettre la préservation de la qualité des produits entreposés ($T \sim 25^{\circ}C$).
- Un espace réservé aux produits pharmaceutiques inutilisables
- Des équipements de maintien de la chaîne du froid, du stock de produits jusqu'à son utilisation par le patient
- Des équipements de sécurité pour les infrastructures, le matériel, le stock et le personnel
- 4 pharmaciens et un ingénieur des techniques sanitaires

Prérequis

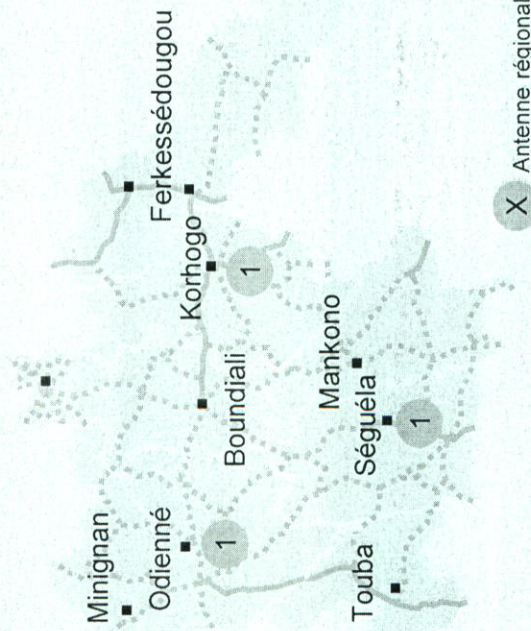
- Disponibilité du foncier nécessaire
- Réhabilitation des infrastructures routières
- Disponibilité des ressources humaines nécessaires

Acteurs

- Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique
- Ministère de la Construction et de l'Urbanisme
- La PSP de la Côte d'Ivoire

Positionnement & chiffrage du projet

Positionnement potentiel du projet



Chiffres clés

- **Superficie** : 3 000 m²
- **Investissements (Public)** : 6 MMFCFA
- **Budget de fonctionnement annuel** : 2,73 MMFCFA
- **Emplois créés** :
 - 15 emplois directs
 - 25 emplois indirects
 - 30 emplois induits

Impacts

- **Disponibilité des médicaments nécessaires dans l'ensemble des structures sanitaires de la zone**





Mise en place d'instituts spécialisés
Construction d'un centre d'hémodialyse

Objectifs

- Assurer les soins des personnes atteintes d'insuffisance rénale

L'insuffisance rénale est un problème de santé publique, ce qui milite pour la mise en place d'un centre d'hémodialyse afin de pouvoir soulager les souffrances des patients. La dialyse permet de filtrer le sang de ses déchets toxiques et de l'excès d'eau qui s'accumule dans l'organisme (résultant d'un dysfonctionnement rénal lié au diabète et au déséquilibre de la pression artérielle) avant de le réinjecter dans la circulation sanguine.

Le centre d'hémodialyse doit respecter un certain nombre de normes en termes d'équipements, de locaux et de personnels :

Normes en personnels

- Un médecin dialyseur pour 25 malades.
- Un agent paramédical pour trois machines d'hémodialyses fonctionnelles

Description

Normes en équipements et en locaux

- 10 salles d'hémodialyse, ayant au minimum une superficie de 6 m² par poste de dialyse (lit + machine)
- Une salle d'isolement pour malades porteurs d'une maladie transmissible par le sang
- Une salle de stérilisation
- Une salle de stockage des médicaments, des filtres et du liquide de dialyse.
- Equipements : une pompe à sang, un détecteur d'hémoglobine, un manomètre de mesure de la pression veineuse, un détecteur de niveau d'eau, un système de stérilisation chimique et thermique, 10 machines d'hémodialyse...

Prérequis		
- Disponibilité du foncier nécessaire au développement du centre - Disponibilité des équipements nécessaires	Acteurs	Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique



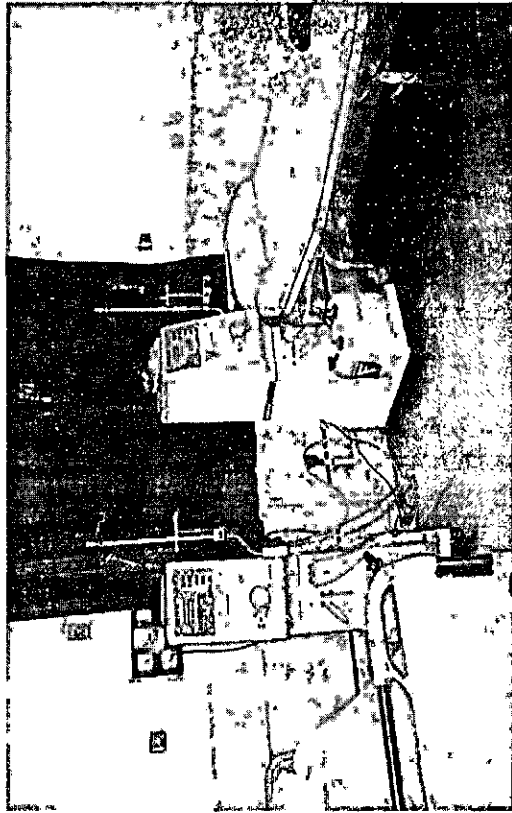
Positionnement & chiffrage du projet

Localisation

- Korhogo

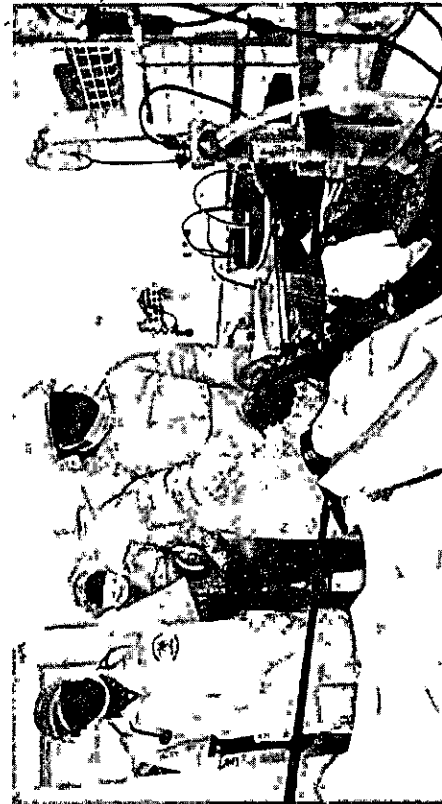
Chiffres clés

- *Superficie* : 1 000 m²
- *Investissements (Public)* : 3 MMFCFA
- *Budget de fonctionnement annuel* : 1,35 MMFCFA
- *Nombre d'emplois* :
 - 10 emplois directs
 - 25 emplois indirects
 - 20 emplois induits



Impacts

- *Disponibilité d'un espace spécialisé équipé assurant les soins et permettant le traitement des pathologies*
- *Réduction de la mortalité*



Développer une offre de soins de qualité accessible à tous

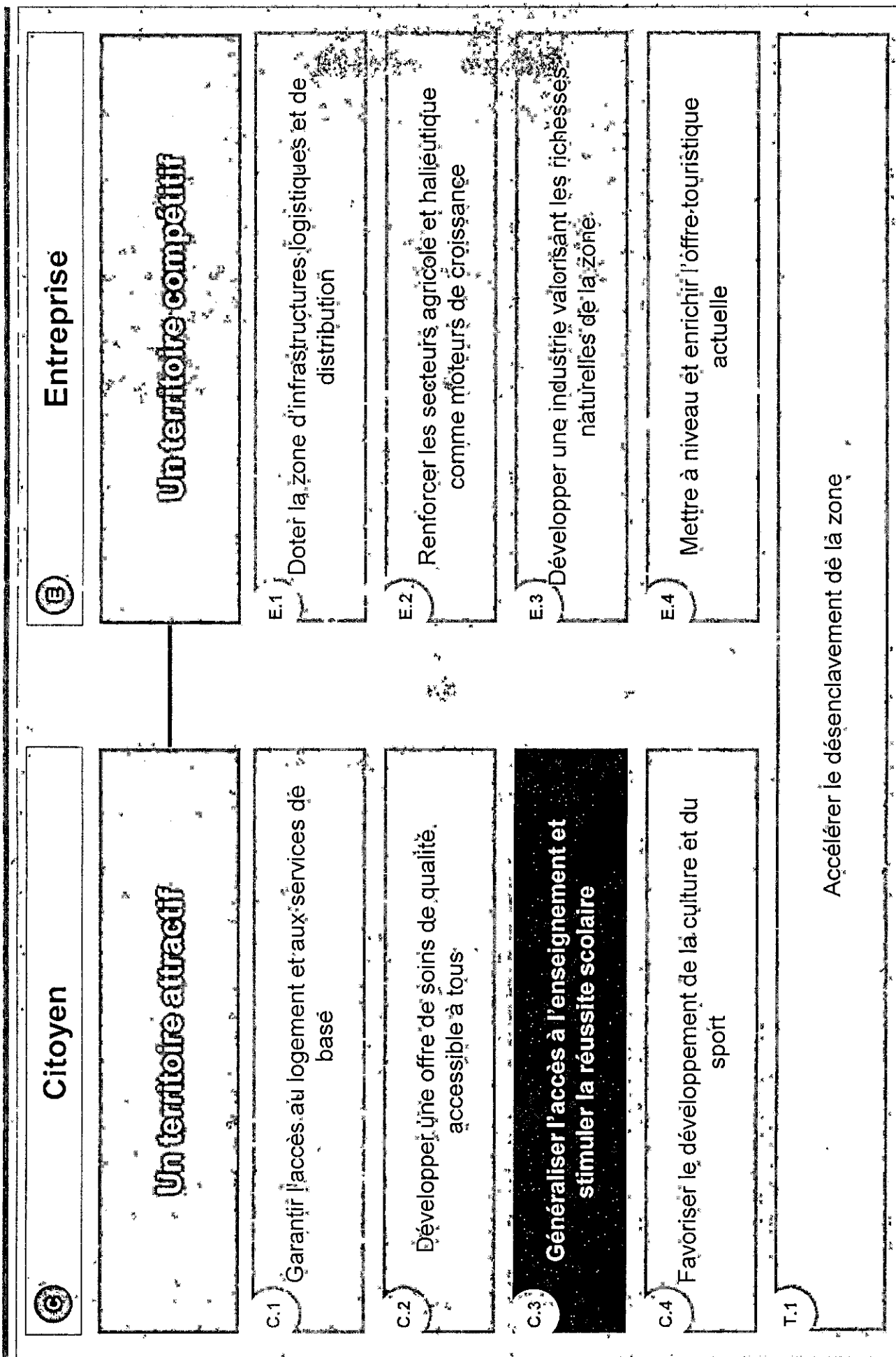
Synthèse

Santé

Equipements	Superficie (m ²)	Investissement (MFCFA)	Emplois directs
ESPC	37 000	3 500	740
HG	40 000	22 000	400
CHR	90 000	90 900	1 200
CHU	30 000	25 216	800
Faculté de médecine	2 900	247	110
Centres de transfusion sanguine*	750	987	30
Antennes de transfusion sanguine	500	660	25
Antennes régionales pour la PSP	3 000	6 000	15
Centre d'hémodialyse	1 000	3 000	10

Connecteur	Superficie (m ²)	Investissements (MFCFA)	Emplois		
			Directs	Indirects	Induits
Boundiali	15 100	15 282	205	105	410
Ferkessedougou	26 100	16 174	425	215	850
Korhogo	58 150	32 575	1 395	3 490	2 790
Mankono	18 100	15 494	265	135	530
Minignan	15 100	15 282	205	105	410
Odienné	24 250	13 541	275	275	550
Séguéla	31 250	23 275	415	415	830
Touba	27 100	20 952	345	175	690
Total	215 250	152 575	3 530	4 915	7 060

Réinsérer la zone Nord-Ouest dans une dynamique économique en s'appuyant sur ses ressources naturelles, humaines et culturelles



Préscolaire

- La zone enregistre un très faible taux brut de scolarisation de 6 %, en dessous de l'objectif PAMT 2020 (25 %)
- Malgré cette sous-scolarisation des enfants, la zone enregistre un ratio d'occupation de plus de 34 enfants par salle en dessous de la norme (25)
- Les conditions d'apprentissage sont également impactées par la précarité des salles avec plus de 28 % des salles en matériaux provisoires

Primaire

- Avec un taux brut de scolarisation de 80 %, les enfants de la zone sont les moins scolarisés du pays
- Ce qui justifie en partie le bon ratio d'occupation de la zone qui est en ligne avec l'objectif du MEN (40 enfants par salle)
- La zone enregistre un manque important des commodités de base, avec près de 70 % d'écoles sans latrines et/ou point d'eau

Secondaire général et technique

- Alors que le pays enregistre un taux brut de scolarisation moyen de 43 % dans les cycles du Secondaire, la zone Nord-Ouest dénote avec un taux brut de 22 %
- Malgré cette sous-scolarisation le ratio d'occupation moyen des salles de classe est de plus de 66 enfants par salle

Formation professionnelle et Supérieur

- La Formation Professionnelle est peu développée dans la zone, avec seulement 22 établissements concentrés principalement dans le District des Savanes et dont 52 % sont privés
- La zone compte une seule université publique, 2 CAFOP et 4 grandes écoles privées, témoignant du manque d'infrastructures pour le cycle Supérieur

Généraliser l'accès à l'enseignement et stimuler la réussite scolaire

Estimation des besoins à horizon 2020

Les hypothèses suivantes ont été utilisées pour une estimation globale des besoins :

Cycle	Taux brut de scolarisation 2015	Taux brut de scolarisation cible à horizon 2020	Population scolarisable sur ce cycle à horizon 2020*	Nombre d'élèves par salle	Nombre d'élèves par enseignant
Précolaire	6 %	25 % ¹	52 937	25 ⁴	25
Primaire	80 %	111 % ²	98 576	40 ⁴	40
Secondaire 1 ^{er} cycle	29 %	91 % ²	60 823	55 ⁴	32 ³
Secondaire 2 nd cycle	10 %	50 %	42 881	50 ⁴	32 ³
Secondaire Technique	0,5 %	10 %	42 881	20	20 ¹

- * Les populations scolarisables à horizon 2020 ont été estimées en utilisant les taux de croissance annuels moyens calculés entre 1998 et 2014
- ¹ PAMT 2012-2014 ; ² PND 2016-2020 ; ³ UNESCO ; ⁴ MEN, Rapport d'analyse statistique du système éducatif 2014-2015

C.3
Généraliser l'accès à l'enseignement et stimuler la réussite scolaire
Grille d'équipements

Pour accompagner l'émergence des pôles économiques, il importe de développer une offre minimale des établissements de la Formation Professionnelle et de l'Enseignement Supérieur

Cycle	Connecteur local	Connecteur secondaire	Connecteur principal
Formation Professionnelle		un Lycée Professionnel LP	
		1 Collège d'Enseignement Technique CET	
	1 Centre de Formation Professionnelle CFP		
			1 Université
Enseignement Supérieur		1 Grande Ecole	2 Grandes Ecoles
CAFOF		1 CAFOF Moyen (Capacité de formation de 280 instituteurs)	1 CAFOF Maxi (Capacité de formation de 450 instituteurs)

Pourquoi est-ce nécessaire ?

- Atteindre les taux bruts de scolarisation ciblés
- Garantir des ratios d'occupation et d'encadrement en ligne avec les normes en vigueur
- Améliorer l'état des salles de classe existantes
- Equiper les établissements scolaires avec les commodités de base
- Renforcer l'offre de la Formation Professionnelle et de l'Enseignement Supérieure de la zone

Chiffres clés

585	Superficie (ha)
331	Investissements (MMFCFA)
28 690	Nombre d'emplois

Projets prévus dans la zone Nord-Ouest

1 Programme de développement du Préscolaire

2 Programme de renforcement du Primaire

3 Programme de développement de la scolarisation en cycles secondaires

4 Programme de développement de la Formation Professionnelle

5 Programme de construction/extension de CAFOP

6 Construction de l'Ecole Normale Supérieure de Korhogo

7 Programme de développement de l'enseignement supérieur





Objectifs

- Atteindre des taux bruts de scolarisation de 25 % dans chacune des régions de la zone Nord-Ouest
- Garantir une moyenne d'une salle de classe et un instituteur pour 25 enfants
- Faciliter l'intégration des enfants handicapés dans la vie scolaire

A horizon 2020, les besoins identifiés au niveau des connecteurs de la zone pour atteindre les objectifs sont :

- **Création de 452 salles au sein des établissements existants ou par le biais de la création de nouvelles structures, à travers :**

- L'accélération de leur ouverture dans les écoles publiques existantes ou la création de nouvelles structures dédiées
- La promotion du développement d'une offre privée complémentaire à hauteur de 10 % (46 salles)
- **Reconstruction des 29 salles de préscolaire existantes construites en matériaux provisoires**
- **Réhabilitation des 17 salles de classe en mauvais état**
- **Formation de 440 nouveaux instituteurs**
- **Mise en place des unités spécifiques pour l'inclusion scolaire de 10 % des enfants handicapés (estimées à 9 unités), ces unités doivent être implantées au sein des établissements scolaires afin d'encourager l'intégration sociale des enfants handicapés. Ce projet nécessitera :**
 - La formation des Acteurs dans la prise en charge des enfants handicapés
 - L'adaptation des infrastructures scolaires et des ressources pédagogiques

Description

Prérequis

- **Sensibilisation des familles sur l'importance de l'éducation**
- **Disponibilité du foncier**

Acteurs

- **Ministère de l'Éducation Nationale**
- **Acteurs privés, Communes**

Positionnement & chiffrage du projet

Positionnement du projet

Connecteur	Salles à reconstruire	Salle à réhabiliter	Salles à créer	Unités spécifiques pour enfants handicapés	Instituteurs à former
Boundiali	2	2	36	1	35
Ferkessedougou	0	1	95	1	95
Korhogo	16	8	187	2	180
Mankono	1	1	20	1	20
Minignan	1	1	5	1	5
Odienné	8	2	23	1	20
Séguéla	0	1	60	1	60
Touba	1	1	26	1	25
Total général	29	17	452	9	440

Chiffres clés

- **Superficie :**
 - Hypothèse basse¹ : 29 000 m²
 - Hypothèse haute² : 185 000 m²
- **Investissements (Public) : 4 866 MFCFA**
- **Budget de fonctionnement annuel : 1 742 MFCFA**
- **Emplois créés :**
 - 440 emplois directs
 - 615 emplois indirects
 - 870 emplois induits

Impacts

- **Amélioration des taux de scolarisation des enfants**
- **Amélioration des conditions d'apprentissage**
- **Diminution de l'analphabétisme**

¹Hypothèse de construction dans un établissement existant ; ²Hypothèse de construction dans un nouvel établissement

Objectifs

- Atteindre des taux bruts de scolarisation de 111 % dans chacune des régions de la zone Nord-Ouest
- Garantir une moyenne d'une salle de classe pour 40 enfants
- Faciliter l'intégration des enfants handicapés dans la vie scolaire

A horizon 2020, les besoins identifiés au niveau des connecteurs de la zone pour atteindre les objectifs sont :

- Création de 1 101 salles de Primaire au sein des établissements existants ou par le biais de la création de nouvelles structures, à travers :

- L'encouragement des initiatives locales pour le développement du Primaire
- La promotion du développement d'une offre privée complémentaire à hauteur de 10 % (111 salles)
- Construction des points d'eau et des latrines dans 264 écoles primaires

- Formation de 1 070 nouveaux instituteurs

Description

- Mise en place des unités spécifiques pour l'inclusion scolaire de 30 % des enfants handicapés, (estimées à 21 unités), ces unités doivent être implantées au sein des établissements scolaires afin d'encourager l'intégration sociale des enfants handicapés. Ce projet nécessitera :
 - La formation des Acteurs dans la prise en charge des enfants handicapés
 - L'adaptation des infrastructures scolaires et des ressources pédagogiques
- Mise en place d'un système de transport scolaire ciblant les ménages dispersés et éloignés des établissements, de manière à mettre à leur disposition un minibus pour les enfants parcourant plus que 5 km pour se rendre à l'école. Le nombre de minibus nécessaire est estimé à 26 (1 minibus pour 20 enfants)

Prérequis

- Sensibilisation des familles sur l'importance de l'éducation
- Affiner en concertation avec les communes et les établissements scolaires le besoin en transport scolaire
- Disponibilité du foncier

Acteurs

- Ministère de l'Éducation Nationale
- Acteurs privés
- Communes

Positionnement & chiffrage du projet

Positionnement du projet

Connecteur	Salles à construire	Ecoles en manque de commodités	Unités spécifiques pour enfants handicapés	Instituteurs à former	Besoin en minibus scolaires
Boundiali	108	15	2	105	2
Ferkessedougou	286	49	4	280	5
Korhogo	552	85	8	540	10
Mankono	38	14	1	35	1
Minignan	7	5	1	5	1
Odienné	0	30	2	0	2
Séguéla	90	38	2	85	3
Touba	20	28	1	20	2
Total général	1 101	264	21	1 070	26

Chiffres clés

- **Superficie :**
 - Hypothèse basse¹ : 70 000 m²
 - Hypothèse haute² : 450 000 m²
- **Investissements (Public) :** 12 553 MFCFA
- **Budget de fonctionnement annuel :** 4 417 MFCFA
- **Emplois créés :**
 - 1 095 emplois directs
 - 1 695 emplois indirects
 - 2 205 emplois induits

Impacts

- **Amélioration des taux de scolarisation des enfants**
- **Amélioration des conditions d'apprentissage**
- **Diminution de l'analphabétisme**

¹Hypothèse de construction dans un établissement existant ; ²Hypothèse de construction dans un nouvel établissement



Programme de développement de la scolarisation en cycles secondaires

Education

Objectifs

- Atteindre des taux bruts de scolarisation de 91 % dans le 1^{er} cycle, 50 % dans le 2nd cycle et 10 % dans le Secondaire Technique
- Garantir des ratios d'occupation en ligne avec les objectifs du MEN
- Faciliter l'intégration des enfants handicapés dans la vie scolaire

A horizon 2020, les besoins identifiés au niveau des connecteurs de la zone pour atteindre les objectifs sont :

- Création de 1 323 salles du Secondaire au sein des établissements existants ou par le biais de la création de nouvelles structures, à travers l'encouragement des initiatives locales pour le développement du Secondaire

- Formation de 1 950 nouveaux enseignants

Description

- Mise en place des unités spécifiques pour l'inclusion scolaire de 10 % des enfants handicapés (estimées à 11 unités), ces unités doivent être implantées au sein des établissements scolaires afin d'encourager l'intégration sociale des enfants handicapés. Ce projet nécessitera :
 - La formation des Acteurs dans la prise en charge des enfants handicapés
 - L'adaptation des infrastructures scolaires et des ressources pédagogiques
- Mise en place d'un système de transport scolaire ciblant les ménages dispersés et éloignés des établissements, de manière à mettre à leur disposition un minibus pour les enfants parcourant plus que 5 km pour se rendre à l'école. Le nombre de minibus nécessaire est estimé à 77 (1 minibus pour 20 enfants)

Prérequis	Sensibilisation des familles sur l'importance de l'éducation	Acteurs	Ministère de l'Education Nationale Acteurs privés Communes
	• Affiner en concertation avec les communes et les établissements scolaires le besoin en transport scolaire • Disponibilité du foncier		



Positionnement & chiffrage du projet

Positionnement du projet

Connecteur	Salles à construire	Unités spécifiques pour enfants handicapés	Enseignants à former	Besoin en minibus scolaires
Boundiali	107	1	160	6
Ferkessedougou	271	2	415	14
Korhogo	547	3	770	32
Mankono	67	1	100	4
Minignan	19	1	30	1
Odienné	75	1	115	6
Séguéla	155	1	230	9
Touba	82	1	130	5
Total général	1 323	11	1 950	77

Chiffres clés

- **Superficie :**
 - Hypothèse basse¹ : 83 000 m²
 - Hypothèse haute² : 535 000 m²
- **Investissements (Public) :** 14 895 MFCFA
- **Budget de fonctionnement annuel :** 12 500 MFCFA
- **Emplois créés :**
 - 2 025 emplois directs
 - 2 795 emplois indirects
 - 4 040 emplois induits

Impacts

- **Amélioration des taux de scolarisation des enfants**
- **Amélioration des conditions d'apprentissage**

¹Hypothèse de construction dans un établissement existant ; ²Hypothèse de construction dans un nouvel établissement

Objectifs

- Former une main-d'œuvre qualifiée pouvant répondre aux besoins des industries
- Doter les jeunes de compétences nécessaires pour intégrer le marché du travail
- Offrir une deuxième chance pour les élèves qui ne réussissent pas le cursus général

La Formation Professionnelle est un enjeu majeur pour le développement économique et social en raison de ses effets de levier sur la croissance et l'emploi. Cependant, ce cycle enregistre un retard important dans la zone.

Le programme de développement de la Formation Professionnelle consiste en la création de nouveaux établissements détaillés comme suit :

Connecteur	Etablissements prévus par le Ministère	Etablissements à créer	Mettre à développer
Korhogo	LT	LP + CET	Agro-industrie, Tourisme, Pêche
Seguela	LT	LP + CET + CFP	Agro-industrie, Logistique,
Odienné	LT	CET	Agro-industrie, Commerce,
Irouba			
Boundiali	LP	CFP	Agriculture, Logistique
Ferkessedougou			
Mankono		CFP	Agriculture, Tourisme
Minignan	UMF	CFP	Agriculture, Tourisme

CFP : Centre de Formation Professionnelle ; CET : Collège d'Enseignement Technique ; LP : Lycée Professionnel ; LPH : Lycée Professionnel Hotelier ; UMF : Unité Mobile de Formation

Programme auquel il faut ajouter la création de l'Ecole Régionale d'Agriculture (ERA- NORD) à Korhogo prévue par l'Institut National de Formation Professionnelle Agricole

Acteurs

- Ministère de l'Enseignement technique et de la Formation Professionnelle

Positionnement des projets

Connecteur	Lycée Professionnel	Lycée Technique	Collège d'Enseignement Technique	Centre de Formation Professionnel	Ecole Régionale d'Agriculture	Unité mobile de Formation
Boundiali	1	-	-	1	-	
Ferkessedougou	-	-	-	-	-	-
Korhogo	1	1	1	-	1	-
Mankono	-	-	-	1	-	-
Minignan	-	-	-	1	-	1
Odienné	-	1	1	-	-	-
Séguéla	1	1	1	1	-	-
Touba	-	-	-	-	-	-
TOTAL	3	3	3	4	1	1



Programme de développement de la Formation Professionnelle

Education

Equipements	Superficie (en m²)	Investissements (en MMFCFA)	Budget de fonctionnement annuel (en MFCFA)	Emplois directs		
Lycée Professionnel	150 000	4,5	730	90		
Lycée Technique	45 000	3,9	730	90		
Collège d'Enseignement Technique	45 000	3,9	680	84		
Centre de Formation professionnelle	48 000	1,2	2 900	360		
Ecole Régionale de l'Agriculture	120 000	1,9	ND	ND		
Unité mobile de Formation	NA	0,4	ND	ND		
Connecteurs	Superficie (en m²)	Investissements (en MMFCFA)	Budget de fonctionnement annuel (en MFCFA)	Emplois		
				Directs	Indirects	Induits
Boundiali	62 000	1,8	980	120	60	240
Ferkessédougou						
Korhogo	200 000	6	720	90	220	175
Mankono	12 000	0,3	730	90	45	180
Minignan	12 000	0,7	730	90	45	180
Odienné	30 000	2,6	480	60	60	110
Séguéla	92 000	4,4	1 450	180	180	355
Touba						
Total	408 000	15,8	5 100	630	610	1 240



Objectifs

- Doter la zone des infrastructures nécessaires pour la formation des instituteurs des cycles Primaire et Primaire

Description

A horizon 2020, les besoins de la zone en instituteurs supplémentaires s'élèvent à 5 078 instituteurs de Primaire et 2 150 instituteurs de Préscolaire. Les capacités des deux Centres d'Animation et de Formation Pédagogique CAFOP que compte la zone aujourd'hui ne suffisent pas pour couvrir ce besoin.

Le programme de construction/extension de CAFOP vise la **construction de 106 nouvelles salles de CAFOP** détaillées comme suit :

	CAFOP	Salles existantes	Salles à construire	Capacité de formation annuelle
Extension	Korhogo	12	20	450
	Odienné	6	12	280
Création	Séguéla		18	280
	Total	18	50	1 010

Prérequis

- Disponibilité du foncier

Acteurs

- Ministère de l'Education Nationale

Objectifs

- Doter la zone des infrastructures nécessaires pour la formation des enseignants des cycles Secondaires

La Côte d'Ivoire compte une seule école de formation des enseignants des cycles Secondaires (l'Ecole Normale Supérieure d'Abidjan), dont les capacités de formation ne peuvent pas couvrir les besoins croissants des établissements scolaires. A horizon 2020, les besoins supplémentaires de la zone en enseignants du Secondaire général s'élèvent à 9 084 enseignants.

DREN	Enseignants à former à horizon 2020
Bafing	661
Bagoué	1 218
Béré	1 573
Folon	338
Kabadougou	477
Poro	2 257
Tchologo	1 698
Worodougou	862
Total	9 084

Description

L'Ecole Normale Supérieure de Korhogo aura pour mission principale la formation des :

- Professeurs de collèges et de lycées
- Professeurs de CAFOP
- Professeurs agrégés du Secondaire
- Inspecteurs : pédagogiques, d'éducation, d'orientation et d'enseignement primaire
- Conseillers extra scolaire
- Educateurs

Acteurs

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Objectifs

- Faciliter l'accès à l'enseignement supérieur pour les jeunes de la zone
- Former les cadres et les cadres supérieurs pouvant répondre aux besoins du marché

Description

L'enseignement Supérieur est dispensé dans une université publique située à Korhogo et 6 grandes écoles dont 2 CAFOP. Ce manque d'infrastructures a eu un impact sur la scolarisation des jeunes adultes de la zone dont 1,8 % seulement suivent une formation supérieure.

Pour accompagner le développement économique de la zone, il importe d'assurer une offre minimale d'enseignement supérieur. Le programme de développement de l'enseignement supérieur consiste en :

- La création de 4 grandes écoles :

- 2 à Korhogo, la première spécialisée dans les métiers de l'industrie du textile, l'agroalimentaire et la pêche, la deuxième dans le commerce et la gestion d'entreprise
- 1 à Séguéla : spécialisée dans les industries minières
- 1 à Odienné : spécialisée dans le commerce et la logistique

- L'extension et la mise à niveau des infrastructures de l'université Peleforo Gbon Coulibaly de Korhogo dans une optique d'amélioration des conditions d'études

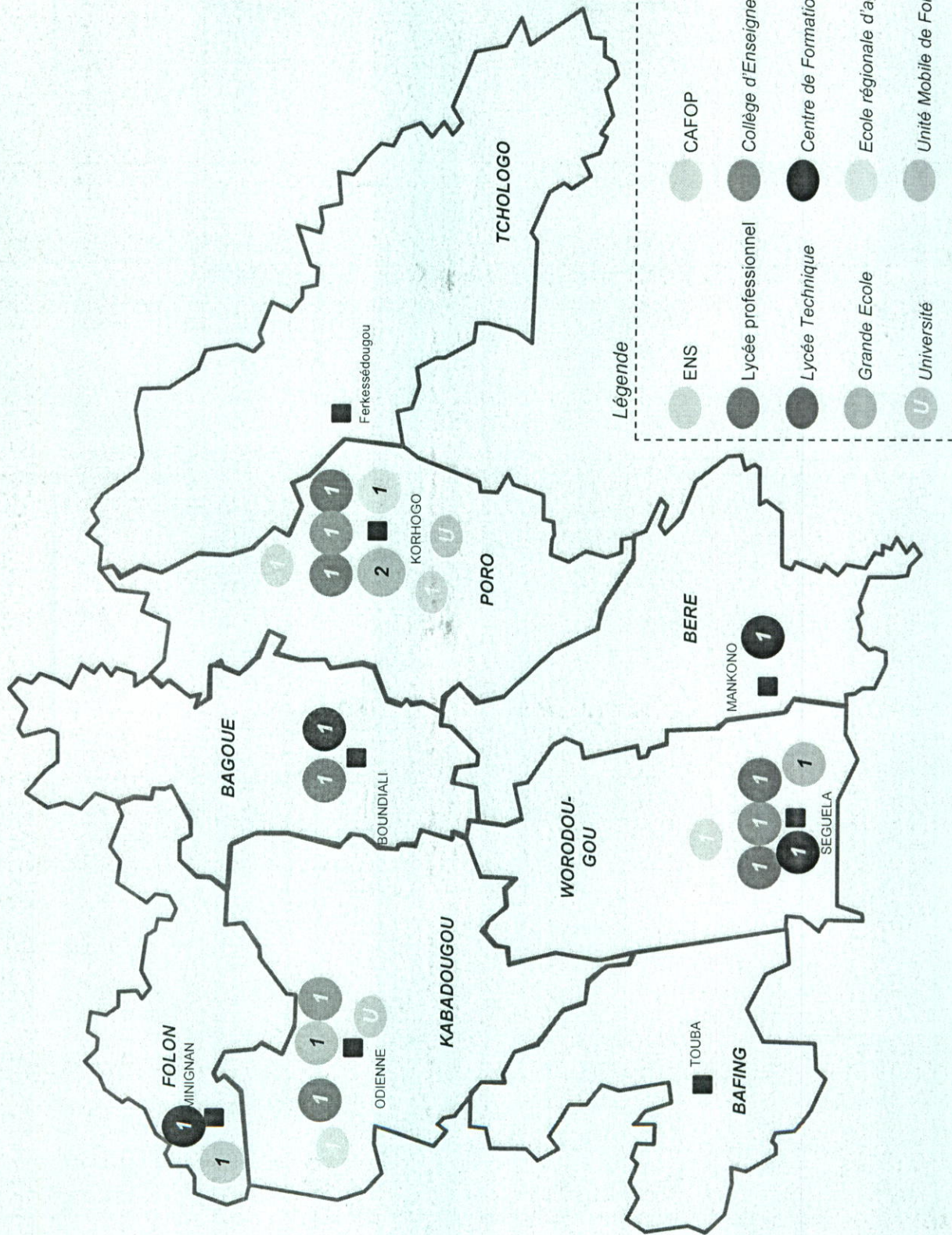
- La création d'une université à Odienné avec pour thématiques dominantes l'agro-industrie et les sciences médicales

Acteurs

- Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique

Equipements	Investissements (en MMFCFA)	Budget de fonctionnement annuel (en MMFCFA)	Superficie (en m²)	Emplois directs
CAFOP	1	0,8	9 120	100
ENS	1	0,6	20 000	70
Université	275	33	4 620 000	1 845
Grande Ecole	6	4,8	120 000	200

Connecteurs	Investissements (en MMFCFA)	Budget de fonctionnement annuel (en MMFCFA)	Superficie (en m²)	Emplois		
				Directs	Indirects	Induits
Boundiali						
Ferkessedougou						
Korhogo	102,4	16,2	1 381 200	1 045	2 615	2 090
Mankono						
Minignan						
Odienné	178,5	21,4	3 350 100	1 075	1 075	2 140
Séguéla	1,9	1,6	37 200	95	95	200
Touba						
Total	282,7	39,2	4 769 120	2 215	3 785	4 430

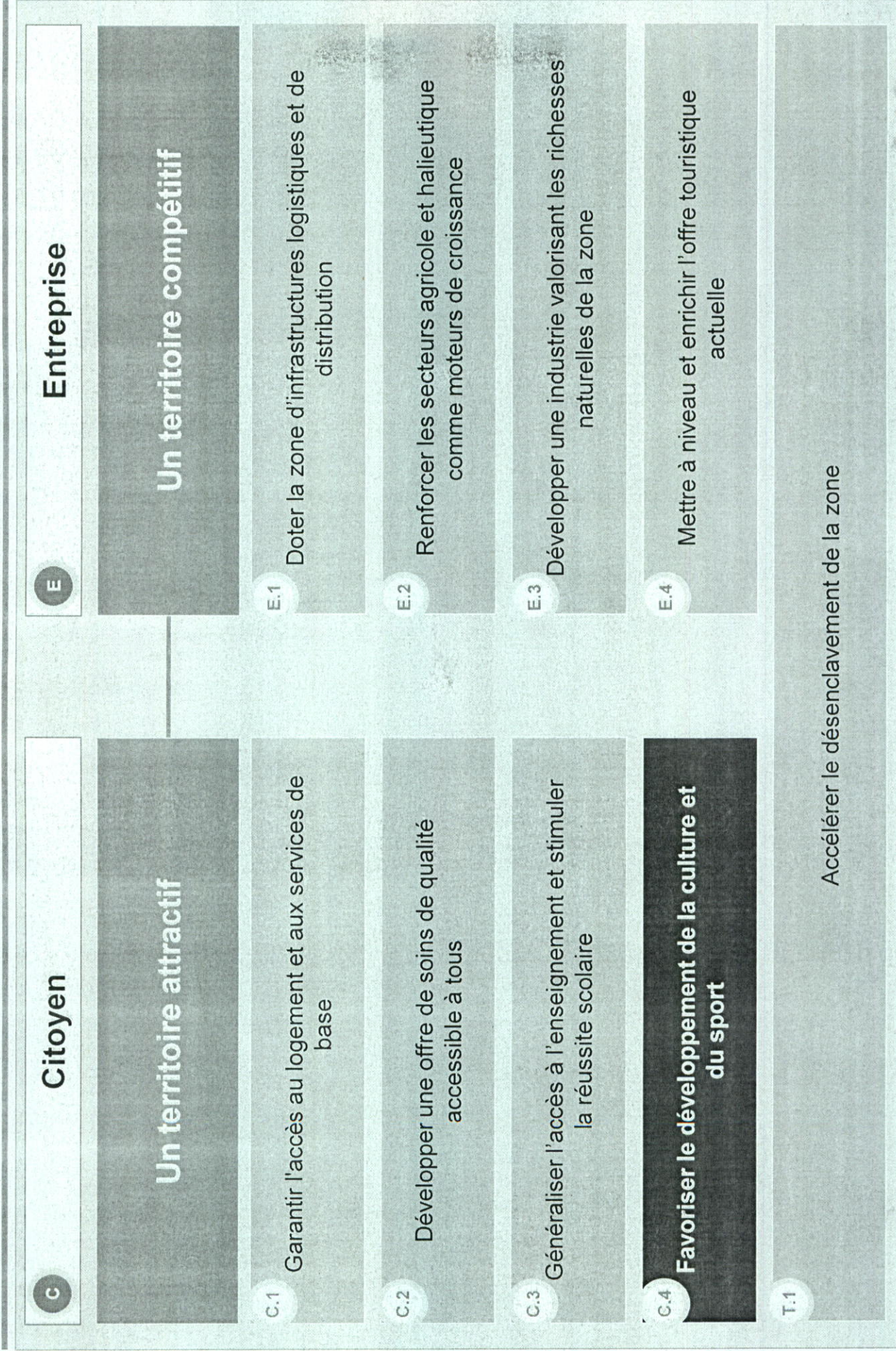


C.3 Généraliser l'accès à l'enseignement et stimuler la réussite scolaire
Synthèse

Connecteurs	Superficie (en m²)	Investissements (en MMFCFA)	Budget de fonctionnement annuel (en MMFCFA)	Emplois		
				Directs	Indirects	Induits
Boundiali	120 900	4,6	2,6	425	210	850
Ferkessedougou	152 300	7,2	4,2	810	405	1 620
Korhogo	1 881 300	122,7	24,8	2 660	6 660	5 325
Mankono	41 600	1,7	1,6	250	130	505
Minignan	19 900	1,1	1,0	130	65	260
Odienné	3 404 300	182,4	22,7	1 270	1 270	2 550
Séguéla	200 600	9,7	5,1	665	665	1 330
Touba	30 260	1,5	1	180	90	360
Total	5 851 000	330,8	62,9	6 390	9 495	12 800



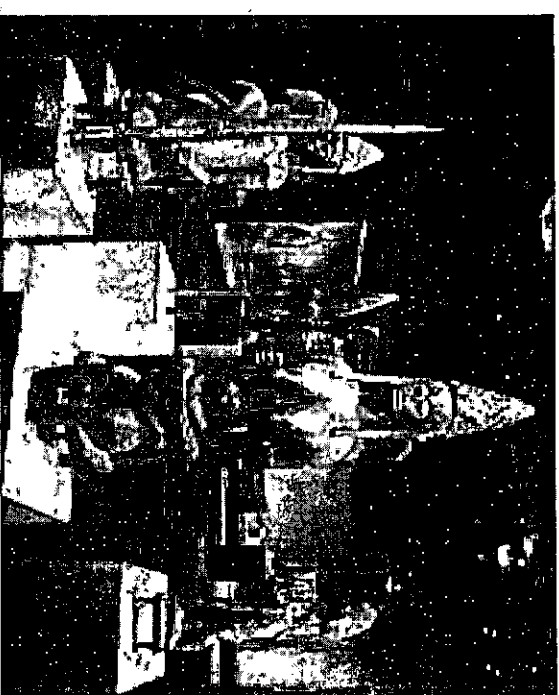
Réinsérer la zone Nord-Ouest dans une dynamique économique en s'appuyant sur ses ressources naturelles, humaines et culturelles



C.4 Favoriser le développement de la culture et du sport Rappel des conclusions du diagnostic

Infrastructures culturelles

- La zone Nord-Ouest concentre plus de 15 % des infrastructures culturelles du pays, dont 8 centres culturels et 19 foyers de jeunes
- La plupart des salles de spectacle et des centres culturels sont sous-équipés, mal entretenus et ne permettent pas la promotion culturelle et la production de spectacles de qualité



Evénements culturels

- La zone Nord-Ouest dispose de moins de 10 % des infrastructures sportives du pays, principalement des terrains et des stades
- Les infrastructures sportives sont réparties de façon inégale dans la zone. Plus de 85 % des structures sportives sont ainsi localisées dans le District du Woroba
- La zone Nord-Ouest compte le nombre de clubs le plus faible du pays



Favoriser le développement de la culture et du sport

Grilles d'équipements

Les populations doivent disposer d'un accès aux infrastructures culturelles et sportives

	Connecteur local	Connecteur secondaire	Connecteur principal
Salle de spectacle	X	X	X
Salle de cinéma			X
Espace de projection en plein air	X	X	
Ecoles d'initiation à l'art			X
Musée	X	X	X
Centres culturels	X	X	X
Foyers des jeunes	X	X	X
Stade de football	X	X	
Cité du sport			X
Salle omnisport		X	X
salles de sport	X	X	X

C.4

Favoriser le développement de la culture et du sport

Dossier stratégique

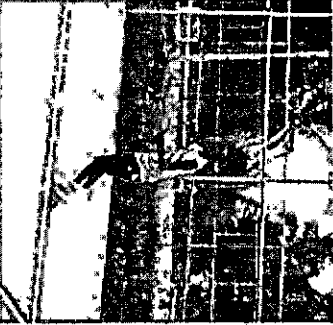
Pourquoi est-ce nécessaire ?

- Améliorer l'accès de la population à la culture et au sport à travers la mise en place d'infrastructures de proximité
- Promouvoir la **création culturelle et sportive** au sein de la zone
- Doter la zone **d'équipements culturels et sportifs** permettant l'organisation d'événements majeurs comme la CAN 2021
- **Sensibiliser les populations** à la culture et au sport

Chiffres clés

- 28 Superficie (ha)
- 192,8 Investissements (M€FCFA)
- 2 410 Nombre d'emplois

Projets prévus dans la zone Nord-Ouest

Culture		
1	Mise à niveau des infrastructures de diffusion d'œuvres artistiques	
2	Création d'écoles d'initiation à l'art	
3	Développement et mise à niveau des infrastructures sportives	
4	Création d'une cité du sport	
5	Mise en place de salles omnisports	
6	Construction de salles de sport	
Sport		

- Mettre à disposition du public des infrastructures adaptées permettant l'accueil de spectacles de qualité
- Mettre à niveau et équiper les infrastructures culturelles existantes
- Améliorer la conservation et la valorisation des sites culturels

Objectifs

La zone Nord-Ouest dispose d'infrastructures culturelles peu entretenues et de salles de cinéma fermées. Le programme de mise à niveau des infrastructures culturelles s'articule autour de :

- **La réhabilitation des infrastructures de diffusion de spectacles et d'exposition d'œuvres artistiques :**

- La réhabilitation, l'équipement et la valorisation de 3 musées de la zone
- La réhabilitation et l'équipement de 2 centres culturels en matériels de sons et lumière adaptés, pour permettre l'accueil de spectacles de qualité
- La réhabilitation et l'équipement des foyers de jeunes de la zone

- **La dotation de ces équipements en espaces permettant l'accueil en résidence des artistes :**

- Mise à disposition d'espaces de création, d'hébergement et de restauration pour les artistes souhaitant créer des œuvres artistiques en partenariat avec des artistes de renommée nationale/régionale

- **La mise en place des équipements de proximité encourageant les populations à approcher l'art :**

- La création et l'aménagement de 8 salles de spectacle, d'une capacité de 100 places chacune, au sein des établissements scolaires, universités, centres culturels et associatifs dans chacune des régions de la zone afin d'initier la population aux domaines culturels
- Construction d'une salle de cinéma d'une capacité de 100 places
- Aménagement de 7 espaces de projection cinématographique afin d'assurer la disponibilité d'un espace par région

Description

Prérequis

- Existence d'une volonté politique pour la démocratisation de la culture et la facilitation de son accès à un public large
- Existence des moyens de transport urbain permettant l'accès aux infrastructures culturelles à toute heure de la journée

Acteurs

- Ministère de la Culture et de la Francophonie
- Collectivités territoriales



Mise à niveau des infrastructures de diffusion d'œuvres artistiques

Culture

Positionnement & chiffrage du programme

Equipements	Positionnement	Investissements (MFCFA)	Budget de fonctionnement annuel (MFCFA)	Superficie (m ²)	Emplois		
					Directs	Indirects	Induits
Un musée	Boundiali Ferkessedougou Korhogo	282	494	60 000	30	35	60
Un centre culturel	Odienné Korhogo, Séguéla	30	35	40 000	60	90	120
Un foyer des jeunes	Boundiali, Ferkessedougou, Korhogo, Minignan, Odienné, Séguéla, Touba	24,5	43	7 000	35	35	70
Une salle de cinéma	Korhogo	185	324	10 000	20	50	40
Une salle de spectacle	Minignan, Odienné, Boundiali, Korhogo, Ferkessedougou, Mankono, Séguéla, Touba	1 920	3 363	80 000	160	140	320
Un espace de projection plein air	Minignan, Odienné, Boundiali, Ferkessedougou, Mankono, Séguéla, Touba	42	74	3 000	20	15	40
Construction							
Réhabilitation							

Objectifs • Mettre à disposition du public des infrastructures adaptées permettant d'assurer une formation culturelle

Le projet a pour objectif de développer une école à Korhogo permettant une initiation à l'art

• L'école (conservatoire) doit proposer un apprentissage dans des filières diverses de :

• L'art vivant :

- Danse
 - Musique
 - Théâtre et art du cirque
 - Etc.
- L'art plastique :
- Peinture
 - Dessin
 - Sculpture
 - Etc.

Description

• Un conservatoire doit être doté de :

- 2 salles de cours
- Une grande salle aménagée afin d'assurer la pratique des cours de danse, de musique et d'art du cirque
- Une salle équipée pouvant assurer l'apprentissage de la peinture et de la sculpture
- Une salle de spectacle d'une capacité de 100 personnes afin de permettre la présentation des travaux réalisés
- 10 enseignants qualifiés pour l'ensemble des disciplines

Prérequis

- Existence d'une volonté politique de développer la culture artistique
- Facilitation de l'accès aux écoles et aux conservatoires par la mise à disposition des transports en commun nécessaires
- Disponibilité d'un personnel qualifié afin d'assurer la formation

Acteurs

- Ministère de la Culture et de la Francophonie
- Collectivités territoriales



Positionnement & chiffrage du projet

Localisation

- Korhogo

Chiffres clés

- Superficie : 1 000 m²
- Investissement : 200 MFCFA
- Budget de fonctionnement annuel : 350 MFCFA
- Emplois créés :
 - 10 emplois directs
 - 25 emplois indirects
 - 20 emplois induits



Impacts

- Disponibilité d'une structure de formation afin d'encourager la pratique de l'art



	Equipements	Superficie (m ²)	Investissement (MFCFA)	Emplois directs
Réhabilitation	Musées	60 000	282	30
	Centres culturels	60 000	30	60
	Foyers des jeunes	7 000	24,5	35
	Salles de cinéma	10 000	185	20
Construction	Salles de spectacle	80 000	1 920	160
	Ecole d'initiation à l'art	1 000	200	10
	Espaces de projection plein air	3 000	42	21

Connecteur	Investissements (MFCFA)	Budget de fonctionnement (MFCFA)	Superficie (m ²)	Emplois		
				Directs	Indirects	Induits
Boundiali	343,5	601,12	31 500	40	20	75
Ferkessedougou	343,5	601,12	31 500	40	20	75
Korhogo	732,5	1 281,9	62 000	85	215	170
Mankono	246	430,5	10 500	25	10	40
Minignan	249,5	436,6	11 500	30	15	55
Odienné	259,5	454,12	31 500	50	45	95
Séguéla	259,5	454,1	31 500	50	45	95
Touba	249,5	436,6	11 500	30	15	55
Total	2 683,5	4 356,6	221 500	350	385	660

Objectifs

- Doter la zone des infrastructures sportives nécessaires à l'accueil d'événements sportifs majeurs

La zone Nord-Ouest dispose d'infrastructures sportives peu entretenues

Le programme de mise en place d'infrastructures d'envergure, permettant l'accueil d'événements sportifs majeurs dans des conditions adéquates, s'articule autour de :

- La mise a niveau des infrastructures sportives existantes, à travers :
 - La réhabilitation des stades de la zone
 - L'aménagement de terrains de proximité au niveau de chaque PEC au sein :
 - Des établissements scolaires et universités des chefs-lieux de région de la zone, dotés des équipements nécessaires à la pratique de diverses disciplines sportives :

Description

- ✓ Basket-ball
- ✓ Football
- ✓ Handball
- ✓ Tennis

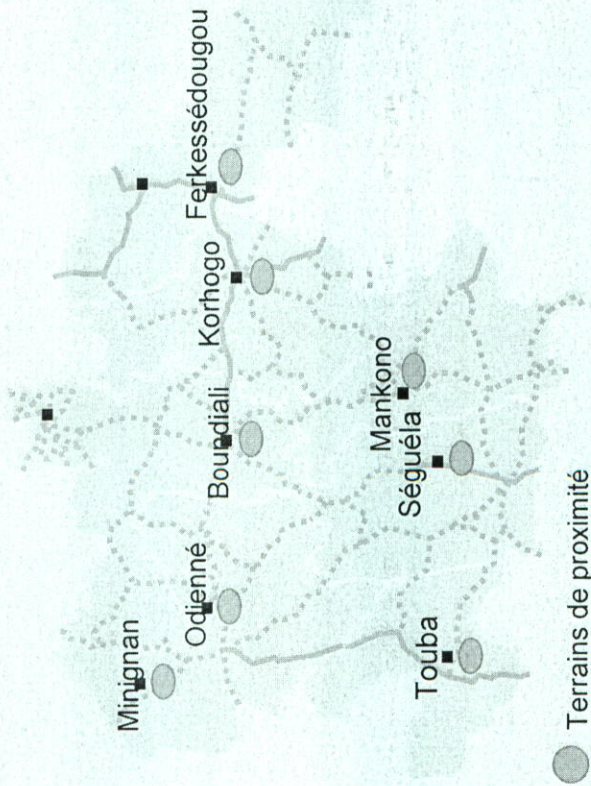
- Des quartiers les plus défavorisés pour permettre la pratique de disciplines diverses (basket-ball, football, handball, etc.)

- L'organisation d'événements sportifs et l'encouragement des activités d'entrainement :
 - Au sein des établissements scolaires
 - Au sein des terrains de quartiers inter-écoles et inter-quartiers

Prérequis		Acteurs	
• Disponibilité du foncier permettant la mise en place de ces équipements • Sécurité des lieux de pratique des activités sportives		• Ministère des Sports et des Loisirs • Collectivités territoriales	

Positionnement & chiffrage du projet

Positionnement

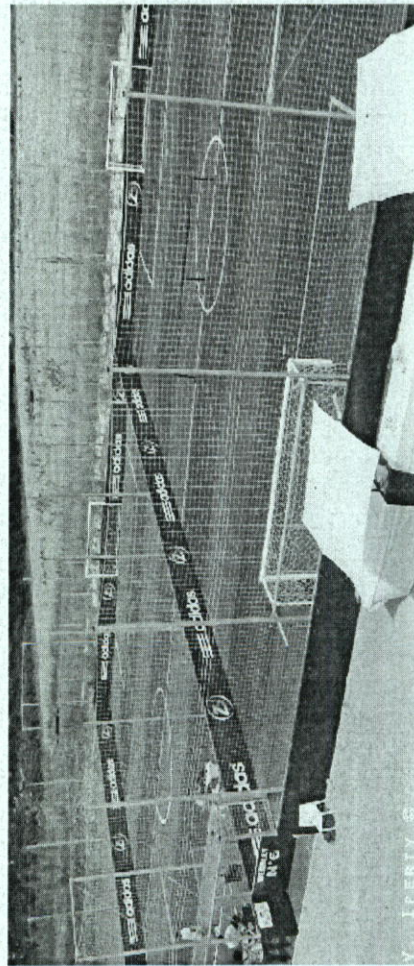


Chiffres clés

- **Superficie** : 8 000 m²
- **Investissements (Public)** : 2,2 MMFCFA
- **Budget de fonctionnement annuel** : 3,85 MMFCFA
- **Emplois** :
 - 15 emplois directs
 - 15 emplois indirects
 - 30 emplois induits

Impacts

- **Développement de la pratique du sport**



Objectifs

- Doter la zone des infrastructures sportives nécessaires à l'accueil d'événements sportifs majeurs

La zone Nord-Ouest dispose d'infrastructures sportives peu entretenues

Le programme de création d'une cité du sport dans la ville de Korhogo a pour objectif de :

- Doter la ville de Korhogo d'une infrastructure d'envergure et d'équipements de qualité permettant l'accueil d'événements d'envergure internationale. L'implantation de la cité du sport à proximité du stade en construction consistera en :

Description

- La mise en place d'un gymnase
- La mise en place d'un circuit d'athlétisme
- La mise en place d'une piste de cyclisme
- La construction d'une piscine olympique
- L'équipement en outils et matériaux aux standards internationaux
- La mise à disposition des équipements annexes (vestiaires, espaces de stockages des équipements sportifs)
- Un terrain de basket-ball, un terrain de tennis
- L'accès à cette infrastructure serait réglementé pour :
 - Les athlètes de haut niveau, dans le cadre de leurs entraînements et des événements sportifs auxquels ils participent
 - Les amateurs, dans le cadre d'entraînements spécifiques organisés par la cité pour la vulgarisation de la pratique sportive et pour rendre celle-ci accessible à un large public

Prérequis

- Disponibilité du foncier permettant l'accueil d'un équipement aussi important
- Facilitation de l'accès à l'équipement par la mise à disposition des transports publics adaptés

Acteurs

- Ministère des Sports et des Jeux et Loisirs
- Collectivités territoriales

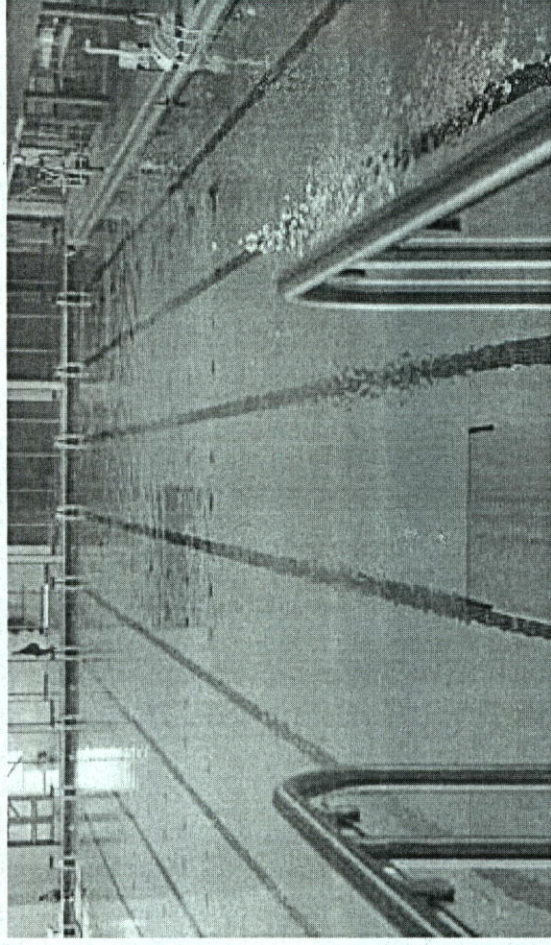
Positionnement & chiffrage du projet

Localisation

- Korhogo

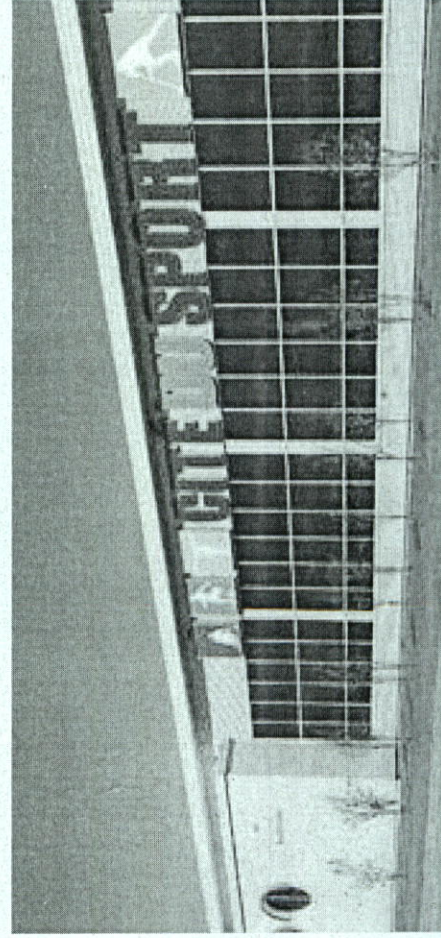
Chiffres clés

- *Superficie* : 2 hectares
- *Investissements (Public)* : 170 MMFCFA
- *Budget de fonctionnement* : 2 000 MMFCFA
- *Emplois* :
 - 100 emplois directs
 - 250 emplois indirects
 - 200 emplois induits



Impacts

- Développement de la pratique du sport
- Rayonnement sportif de la région



Objectifs

- Doter la zone des infrastructures sportives nécessaires à l'accueil d'évènements sportifs majeurs

Développement d'une salle omnisport d'une surface de près de 1 200 m² disposant :

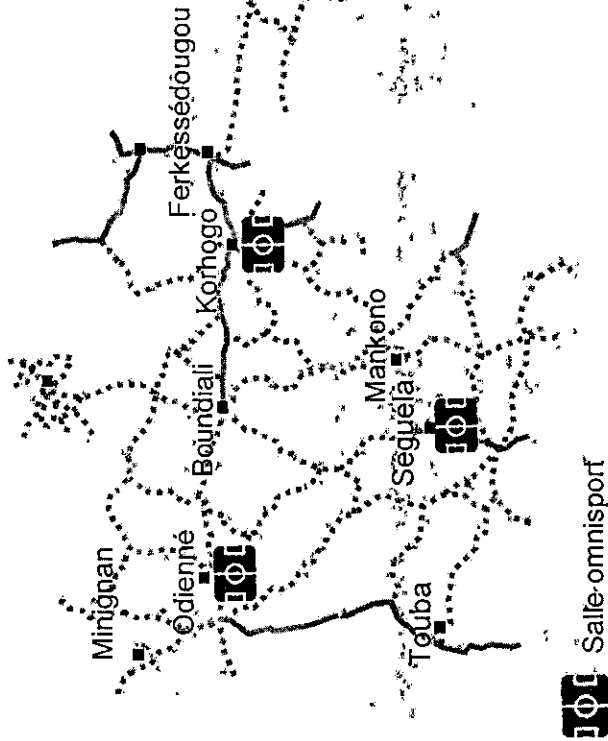
- D'une réserve pour le stockage du matériel
- De gradins
- De vestiaires
- D'éclairage
- De tracé au sol pour des terrains de :

- Description
- Basket-ball
 - Volley-ball
 - Mini-foot
 - Hockey
 - Handball
 - Tennis
 - Badminton

Prérequis	Prérequis	
• Disponibilité du foncier permettant la mise en place de l'équipement • Facilitation de l'accès à la salle omnisport par la disponibilité des transports publics	Acteurs	• Ministère des Sports et des Loisirs • Collectivités territoriales

Positionnement & chiffrage du projet

Positionnement

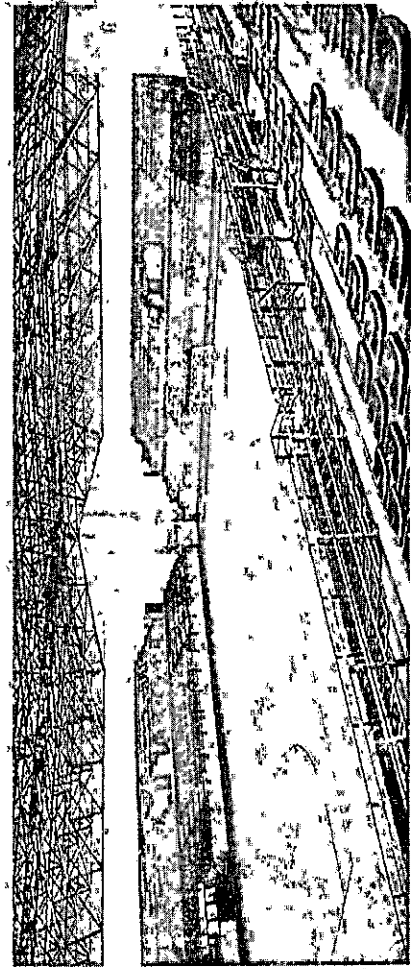


Chiffres clés

- Superficie : 2 ha
- Investissement (Privé) : 9,9 MMFCFA
- Budget de fonctionnement annuel : 17 MMFCFA
- Emplois :
 - 20 emplois directs
 - 35 emplois indirects
 - 40 emplois induits

Impacts

- Développement de la pratique du sport
- Promotion du sport au niveau régional



Objectifs • Doter la zone des infrastructures sportives nécessaires à l'accueil d'événements sportifs majeurs

Développement d'une offre en infrastructures de proximité privées en encourageant l'installation de clubs de sports divers à destination d'un large public :

- Salles de sports pluridisciplinaires, à destination d'un public adulte, entièrement équipées pour permettre l'entraînement dans des conditions satisfaisantes :

- Machines d'entraînement modernes et aux normes internationales

Description ➤ Salles et espaces permettant la pratique sportive

- Offre d'activités variée (gym, musculation, arts martiaux, sport de main/combat, etc.)

- Clubs de sport à destination d'un public jeune :

- Développement des clubs d'entraînement au foot accueillant les enfants dès l'âge de 5 ans

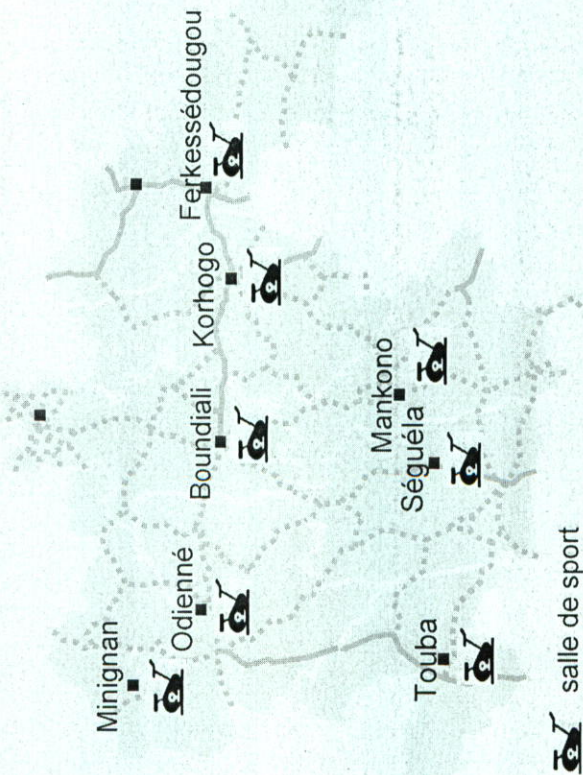
- Développement des écoles privées de pratique des arts martiaux ou autres disciplines sportives

- Etc.

Prérequis		
• Disponibilité du foncier permettant la mise en place de ces équipements • Disponibilité des acteurs privés pouvant porter les projets • Disponibilité des moyens logistiques permettant l'accès aux établissements d'entraînement sportif	Acteurs	• Ministère des Sports et des Loisirs • Acteurs privés • Collectivités territoriales

Positionnement & chiffrage du projet

Positionnement



Chiffres clés

- **Superficie** : 8 000 m²
- **Investissements (Privé)** : 8 MMFCFA
- **Budget de fonctionnement annuel** : 14 MMFCFA
- **Emplois** :
 - 80 emplois directs
 - 70 emplois indirects
 - 160 emplois induits

Impacts

- **Développement de la pratique du sport**



Favoriser le développement du sport

Synthèse

Sport

Equipements	Superficie (m ²)	Investissement (MFCFA)	Emplois directs
Terrains de proximité	8 000	2 200	16
Salles omnisports	20 000	9 900	20
Salles de sport	8 000	8 000	80
Cité du sport	20 000	170 000	100
Construction			
Réhabilitation			

Connecteur	Superficie (m ²)	Investissements (MFCFA)	Emplois		
			Directs	Indirects	Induits
Boundiali	2 000	1 275	10	5	25
Ferkessédougou	2 000	1 275	10	5	25
Korhogo	32 000	178 375	120	305	240
Mankono	2 000	1 275	10	5	25
Minignan	2 000	1 275	10	5	25
Odienné	7 000	2 675	20	20	35
Séguéla	7 000	2 675	20	20	35
Touba	2 000	1 275	10	5	25
Total	56 000	190 100	210	370	435

Sommaire

1	Contexte, objectifs et démarche
2	Synthèse du diagnostic stratégique
3	Vision stratégique
4	Banque de projets
4.1	Projets sociaux
4.2	Projets économiques
4.3	Projets d'infrastructures
5	Territorialisation des projets

Une stratégie territoriale cohérente, articulée autour de deux axes forts



Citoyen

Un territoire attractif

- C.1 Garantir l'accès au logement et aux services de base

- C.2 Développer une offre de soins de qualité accessible à tous

- C.3 Généraliser l'accès à l'enseignement et stimuler la réussite scolaire

- C.4 Favoriser le développement de la culture et du sport

T.1

Accélérer le désenclavement de la zone



Entreprise

Un territoire compétitif

- E.1 Doter la zone d'infrastructures logistiques et de distribution

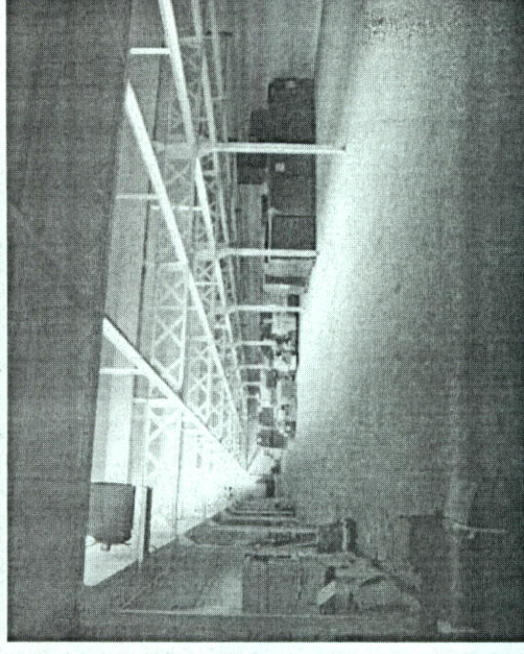
- E.2 Renforcer les secteurs agricole et halieutique comme moteurs de croissance

- E.3 Développer une industrie valorisant les richesses naturelles de la zone

- E.4 Mettre à niveau et enrichir l'offre touristique actuelle

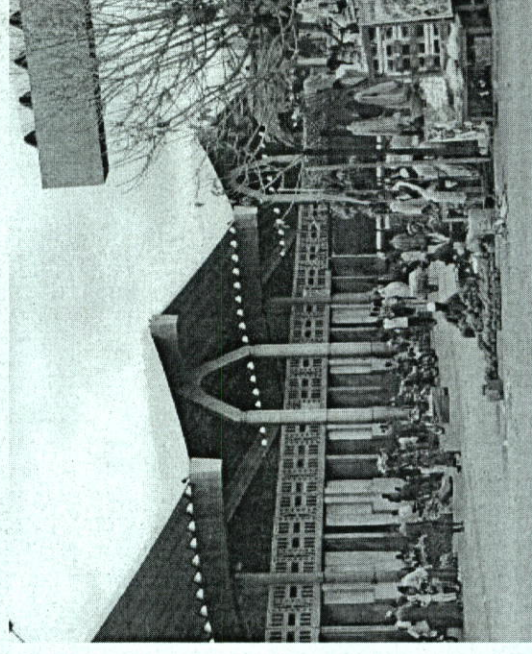
Zones industrielles et logistiques

- La zone Nord-Ouest dispose d'importantes réserves foncières pouvant être utilisées pour l'aménagement de zones industrielles
- L'aménagement de zones industrielles dans les villes de Korhogo, Bonoua, San-Pedro, Bouaké, Yamoussoukro, Adzopé et Aboisso a été envisagé par le gouvernement afin de consolider et désengorger l'infrastructure industrielle d'Abidjan
- Ces aménagements seront mis en œuvre par tranches successives de 50 ha pour chacune des localités avec notamment une nouvelle zone industrielle de 100 ha à Korhogo



Marchés de gros

- Les circuits commerciaux sont majoritairement traditionnels
- Les acteurs ne sont pas professionnalisés et peu structurés
- Les infrastructures de commercialisation actuelles sont essentiellement des marchés de détail et sont dans l'ensemble caractérisées par leur vétusté et leur manque d'organisation et de structuration
- Les normes d'hygiène et de sécurité ne sont globalement pas respectées
- La zone ne dispose pas de marchés de gros, ce qui rend la construction de cette infrastructure nécessaire



Pourquoi est-ce nécessaire ?

Chiffres clés

- Mettre à profit le positionnement géographique stratégique de la zone à la frontière entre le Mali, la Guinée et le Burkina Faso en fournissant une infrastructure capable de concentrer la majeure partie des flux logistiques générés à échelle régionale
- Doter la zone Nord-Ouest d'un marché de gros et de circuits de distribution organisés
- Mettre en place une infrastructure de collecte et de mise en marché répondant aux normes d'aménagement d'hygiène et de sécurité en vigueur afin d'améliorer l'approvisionnement des bassins de consommation en qualité et quantité suffisante

170

Superficie (ha)

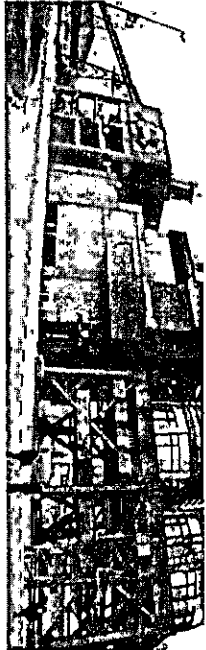
36,7

Investissement (MMFCFA)

12 580

Nombre d'emplois

Projets prévus dans la zone Nord-ouest

Zones industrielles	1	Extension du parc de zones d'activité industrielle	
Zones logistiques	2	Mise en place d'entrepôts frigorifiques et d'un système de logistique du froid	
	3	Mise en place d'un port sec	
	4	Création d'un marché de détail aux poissons	
Commerce et distribution	5	Création d'un marché de gros de fruits et légumes et de poissons	

Objectifs

- Attirer des investisseurs nationaux et internationaux dans la zone
- Offrir les conditions propices à l'émergence de débouchés industriels
- Créer un bassin d'emplois, de formation
- Renforcer les relations avec les pays de l'hinterland en servant de plateforme d'exportation

Description

L'installation d'une Zone d'Activité Industrielle permet d'attirer les investisseurs en leur proposant un cadre favorisant leur compétitivité :

- Offre logistique intégrée via une connectivité optimale aux grands axes routiers de la zone et des services logistiques intégrés sur zone
- Concentration des infrastructures nécessaires :
 - Infrastructures routières (rues, routes)
 - Électricité haute-tension, aqueduc à fort débit, éventuellement gaz naturel
- Offre aboutie de services :
 - Services d'exploitation de la zone (maintenance des infrastructures, sécurité, etc.)
 - Services généraux (télécoms, restauration, poste, services de santé, banque, etc.)
- Procédures administratives et fiscalité simplifiées (classement potentiel en zone franche)

Prérequis

- Présence d'une main-d'œuvre qualifiée et disponible
- Accessibilité logistique assurant une bonne connexion du site pour son approvisionnement et pour l'exportation de la production
- Présence d'une réserve foncière mobilisable

Intervenant

- Ministère de l'Industrie et des Mines
- Agence de gestion et de développement des infrastructures industrielles



Extension du parc de Zones d'Activité Industrielle

Positionnement & chiffrage du programme

Positionnement				
Connecteur	Foncier nécessaire (ha)	Foncier en réserve (ha)	Foncier à mettre en place (ha)	Branches
Korhogo	16	ND	16	IMM/Textile/Anacarde/ Infrastructures logistiques
Odienné	7	1000	-	IMM/Mais/ Infrastructures logistiques
Ségoula	6	ND	6	IMM/Infrastructures logistiques
Ferkessedougou	1	0	1	Cuir

Chiffres clés

- **Superficie** : 23 hectares
- **Investissements (Public-Privé)** : 5 MM FCFA
- **Chiffre d'affaires** : 0,9 MMFCFA
- **Budget de fonctionnement annuel** : 0,9 MMFCFA
- **Emplois créés** :
 - 5 emplois directs
 - 10 emplois indirects
 - 10 emplois induits

Impacts

- **Promotion du développement des PME du secteur privé**
- **Amélioration de l'infrastructure locale**

ND : Non disponible

Objectifs

- Mettre à disposition des producteurs agricoles un système de logistique du froid
- Créer des espaces à l'atmosphère contrôlée, assurant des conditions optimales de maturation
- Assurer le stockage optimal des denrées périssables et garantir la continuité de la chaîne du froid
- Se conformer aux standards internationaux afin de faciliter l'accès aux marchés

Description

L'économie de la zone Nord-Ouest repose en grande partie sur l'agriculture.

Certains produits nécessitent des infrastructures et une logistique du froid, plus spécialement la mangue, l'anacarde, la banane, etc.

Ce projet consistera en :

- L'acquisition de matériel de transport de froid et de manutention ;
- La mise en place de 4 entrepôts d'une capacité de stockage frigorifique de 50 t ;
- 12 camions et des camionnettes frigorifiques pour les liaisons vers les marchés satellites ;
- Une offre de froid positif et négatif adaptée aux spécificités de chaque produit.

Des entrepôts de maturation aux conditions adaptées aux produits de la zone permettront d'améliorer la qualité des produits ainsi que leur stockage dans des conditions sanitaires aux normes internationales. La technique de stockage en Atmosphère Contrôlée (AC) consiste généralement à diminuer le taux d'O₂ et augmenter le taux de CO₂. La qualité et la fraîcheur des fruits et légumes stockés sous AC sont préservées sans nécessiter le recours à des produits chimiques.

Le réseau ainsi créé permettra le stockage et le transport des denrées alimentaires dans le cadre de politiques de sécurité alimentaire et/ou d'exportation des produits vers les voisins de la sous-région.

Prérequis

- Infrastructures routières de qualité
- Disponibilité de l'énergie nécessaire au fonctionnement des entrepôts
- Disponibilité d'une réserve foncière dans les localités concernées

Intervenant

- Ministère de l'Industrie et des Mines

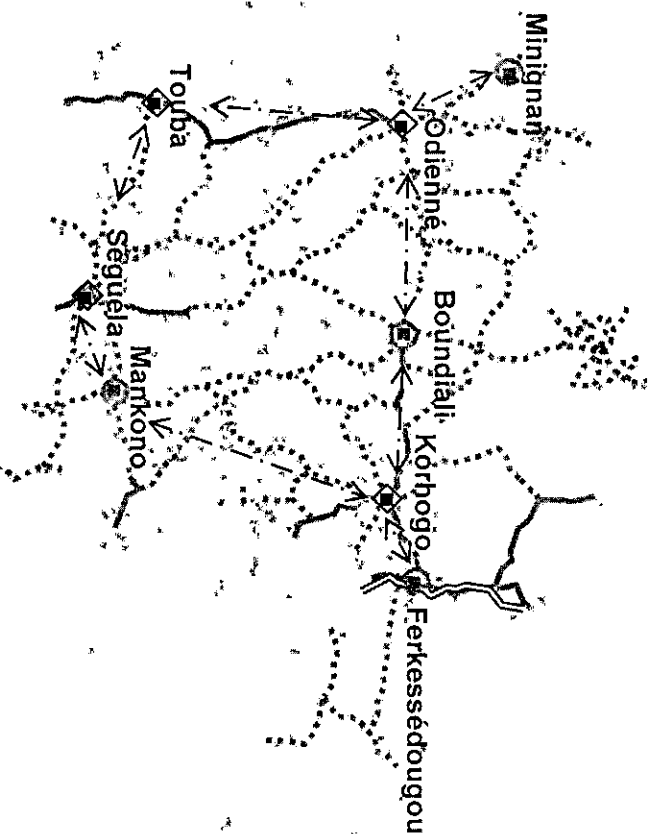
#2

Mise en place d'entrepôts frigorifiques et d'un système de logistique du froid

Infrastructures logistiques

Positionnement & chiffrage du programme

Positionnement



Légende

- ◆ Entrepôts et réseau de distribution
- Réseau de véhicules frigorifiques
- ← → Flux de marchandises réfrigérées

Les connecteurs locaux pourront être alimentés via des véhicules frigorifiques

Chiffres clés

- Superficie : 12 hectares
- Investissements (Privé) : 14 MMECEA
- Emplois créés :
 - 250 emplois directs
 - 310 emplois indirects
 - 495 emplois induits

Impacts

- Amélioration des conditions sanitaires de transport et d'entreposage des produits sensibles
- Amélioration de la sécurité alimentaire des populations
- Renforcement de l'image de marque ivoirienne à l'international



Objectifs	• Jouer le rôle de relais entre le Port Autonome d'Abidjan, le nord du pays et les pays de l'hinterland • Consolider le positionnement du Port Autonome d'Abidjan comme hub principal de la sous-région • Améliorer le contrôle et le suivi des marchandises

De par sa localisation géographique, la Côte d'Ivoire dispose d'un accès direct au commerce transfrontalier et se positionne comme plateforme de distribution des marchandises pour les pays de la CEDEAO sans littoral.

La construction d'un port sec à l'intérieur du pays permet de développer les échanges avec les pays voisins et de réduire le transport des conteneurs, notamment à vide. La zone Nord-Ouest, par la région du Tchologo représente ainsi un lieu stratégique pour l'implantation du projet, car elle se trouve à l'intersection de trois pays et permet de desservir le Mali, le Burkina Faso et le Niger.

En plus de l'approvisionnement de l'arrière-pays, l'infrastructure va faciliter les échanges extérieurs des pays de l'hinterland qui pourront y effectuer leurs opérations d'import-export.

Description

- Création d'un centre de gestion des cargaisons maritimes :
 - Manutention
 - Entreposage
 - Transbordement de marchandises
- Mise à disposition de services administratifs :
 - Police
 - Douanes

La ligne ferroviaire Abidjan-Ouagadougou traverse la région du Tchologo, région frontalière du Mali et du Burkina Faso, le dernier pôle économique se présentant sur la voie ferrée avant le Burkina Faso est Ferkessedougou, devenant ainsi une place centrale pour le transit des marchandises.

Prérequis	• Modernisation de la gare ferroviaire et doublement de la voie ferroviaire • Présence d'un bassin de consommation suffisant	Acteurs	• Ministère de l'intégration africaine et des ivoiriens de l'extérieur • Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement



Mise en place d'un port sec

Infrastructures
logistiques

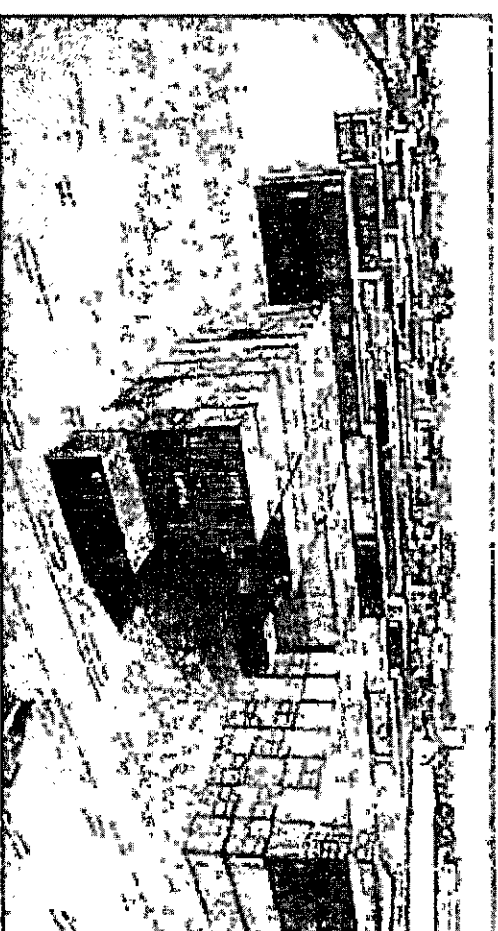
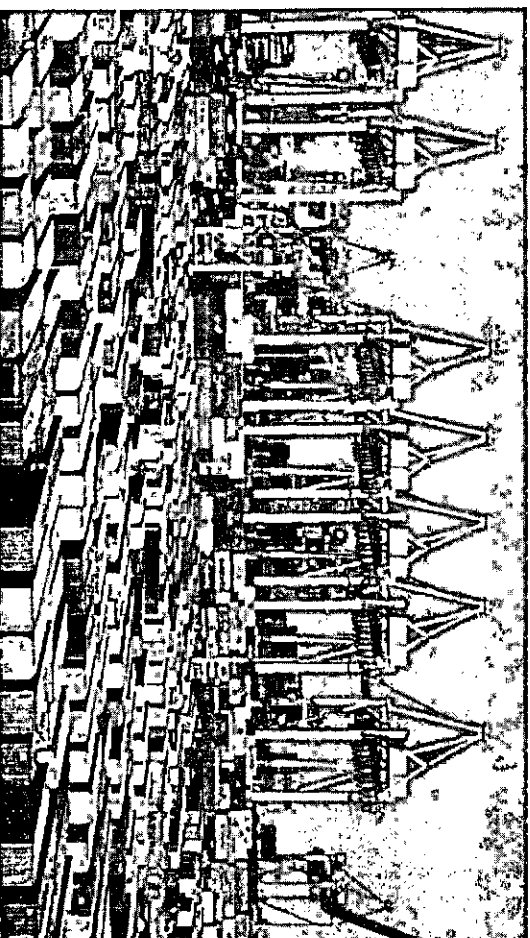
Positionnement & chiffrage du projet

Localisation

- Ferkessédougou

Chiffres clés

- Superficie : 130 hectares
- Investissements (Public) : 12 MMECFA
- Emplois créés :
 - 735 emplois directs
 - 370 emplois indirects
 - 1 470 emplois induits



Impacts

- Renforcement du rôle de carrefour d'échange entre la Côte d'Ivoire, le Mali et le Burkina Faso
- Amélioration de la compétitivité du port d'Abidjan en compétition avec les autres ports de la côte ouest-africaine de l'Atlantique
- Augmentation des ressources douanières



Objectifs

- Construire un réseau de structures de commercialisation permettant de mieux encadrer la vente au détail et ainsi de contribuer à réduire l'informel
- Approvisionner la population de la zone Nord-Ouest en produits de la pêche et de l'aquaculture
- Garantir aux consommateurs ivoiriens et étrangers la sécurité sanitaire des produits halieutiques

Description

- Ce projet consiste à créer 1 marché aux poissons pouvant accueillir un volume cible de 4 000 tonnes sur une superficie totale de près de 1 700 m².
- Le marché aux poissons, espace de commercialisation spécialisé dans la vente des produits de la pêche et de l'aquaculture, ouvert aux acheteurs de gros et professionnels de la restauration, mais aussi aux détaillants et aux consommateurs (la détention de l'agrément d'acheteur n'est pas obligatoire), nécessite la mise en place de 3 types d'infrastructures et de services :

- Infrastructures de commercialisation
- Infrastructures et services connexes (stockage, fours, machines à glace...)
- Infrastructures et services supports (entretien, sécurité, gardiennage, maintenance, administration...)

Facteur de compétitivité

- Localisation du site en fonction du bassin de population et de la facilité d'accès
- Entretien et maintenance régulière des infrastructures
- Gouvernance locale forte pour le développement du projet

Acteurs

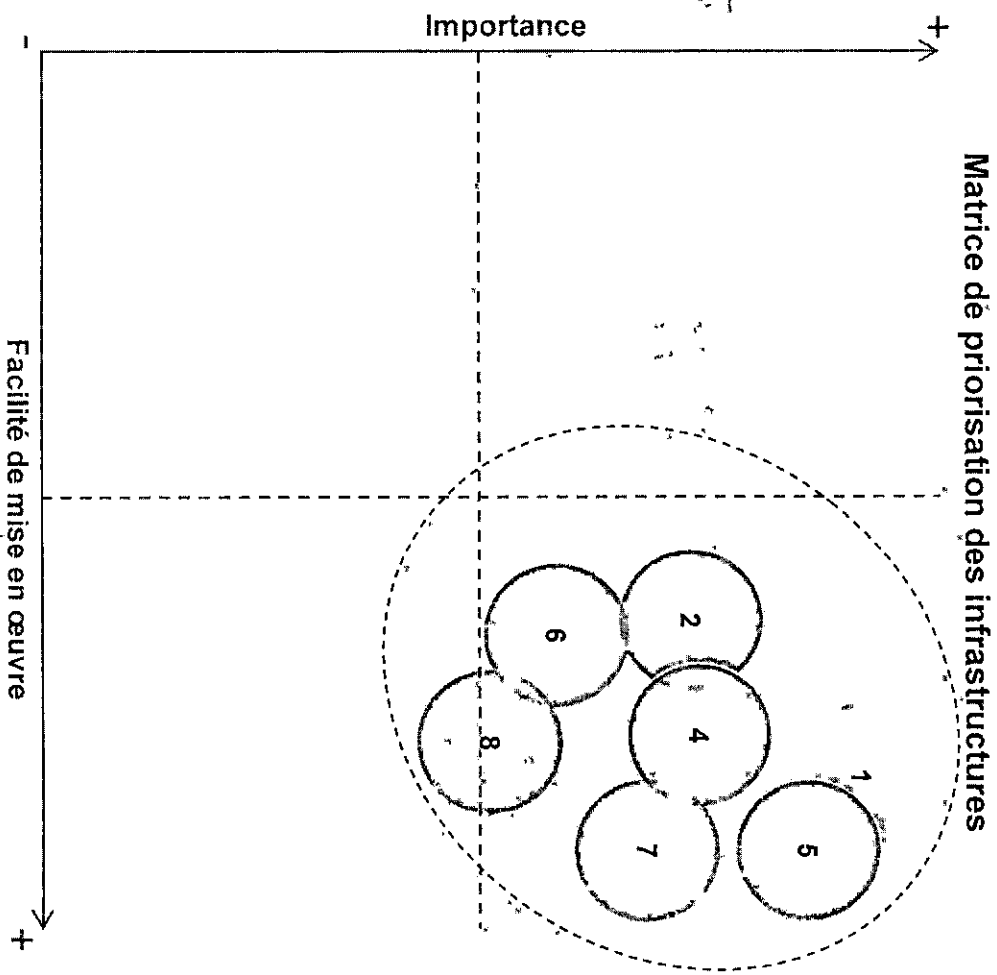
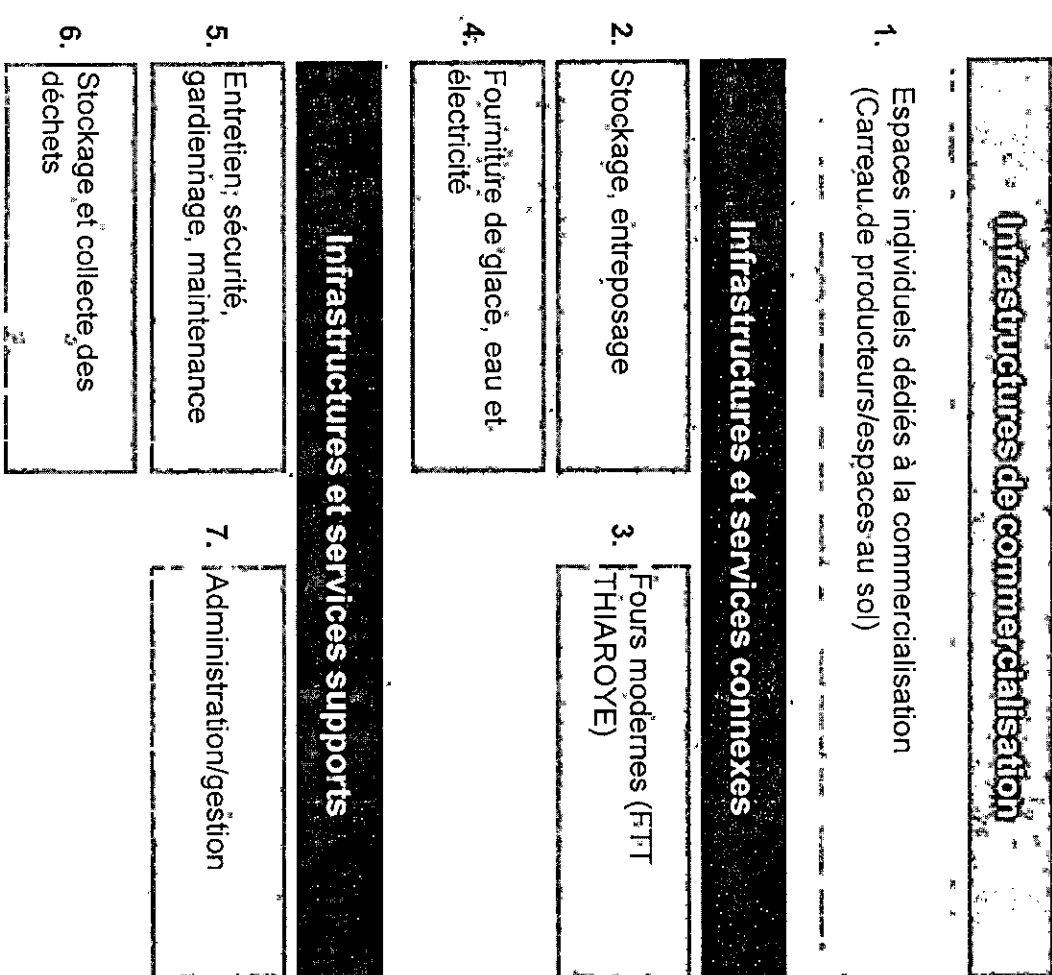
- Direction de l'Aquaculture et des Pêches (MIRAH)
- Direction des Services Vétérinaires (MIRAH)
- Ministère du Commerce



#4 Création d'un marché de détail aux poissons

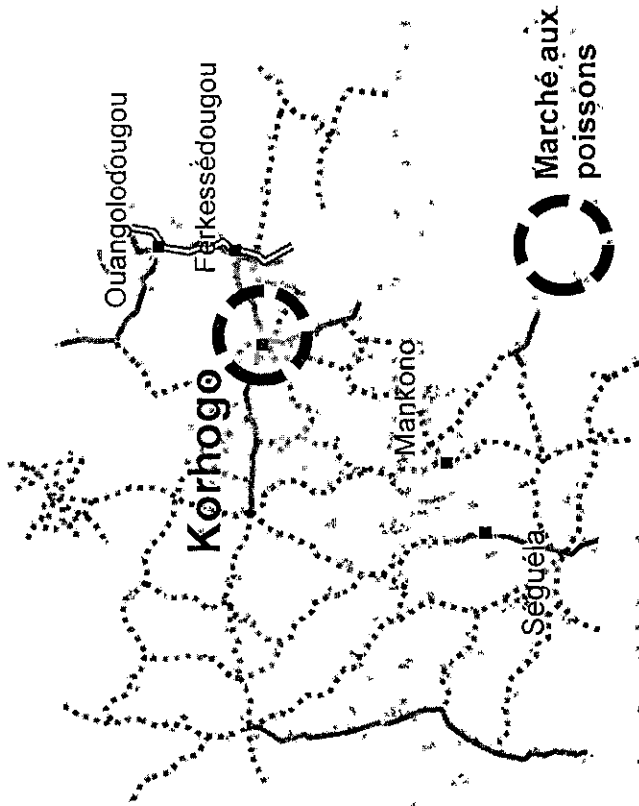
Concept du projet

Infrastructures et services nécessaires



Positionnement & chiffrage du projet

Positionnement potentiel du projet

Bassins de consommation :

En milliers d'habitants

> 500
> 400 et < 500
> 300 et < 400
> 200 et < 300
> 100 et < 200
< 100

■ Principales villes de la zone

Chiffres clés

- Investissement total : 200 MFCFA
- Tonnage annuel cible : 4 000 t (13 t/jour)
- Superficie totale cible du marché aux poissons : 1 750 m²

Emplois créés :

- 125 emplois directs
- 310 emplois indirects
- 245 emplois induits

Impacts

- *Correction des disparités géographiques de distribution en produits halieutiques*
- *Amélioration des conditions d'hygiène et de la sécurité sanitaire pour les consommateurs*
- *Augmentation de la consommation nationale*
- *Réduction de la vente informelle (encadrement de la vente au détail)*

Objectifs

- Construire un réseau de structures de commercialisation permettant de mieux encadrer la vente en gros et ainsi de contribuer à réduire l'informel
- Approvisionner la population de la zone Nord-Ouest en produits de l'agriculture, de la pêche et de l'aquaculture
- Garantir aux consommateurs ivoiriens et étrangers la sécurité sanitaire des produits agricoles et halieutiques

Description

- Ce projet consiste à créer un marché de gros de taille moyenne, doté d'une composante de commercialisation de fruits et légumes (volume cible 60 000 t/an) et d'une composante de commercialisation du poisson (volume cible 10 000 t/an)
- Le marché de gros écoulera les produits des grossistes, qui s'approvisionneront au sein des PMS(*) et marchés aux poissons de la zone, ainsi que des petits producteurs de la ville. Il sera ouvert aux acheteurs de gros et professionnels de la restauration, mais aussi aux détaillants et aux consommateurs
- Le marché de gros nécessite la mise en place d'infrastructures et de services communs ainsi que spécifiques à chacune des 2 composantes (fruits et légumes et pêche) :
 - Infrastructures spécifiques : infrastructures de commercialisation et infrastructures et services connexes spécifiques aux produits agricoles (espace de tri et conditionnement...) et aux produits halieutiques (fours, machines à glace...)
 - Infrastructures communes : infrastructures et services support (entretien, sécurité, gardiennage, utilités, maintenance, administration...)

Prérequis

- Structuration du réseau d'approvisionnement (PMS et marchés aux poissons)
- Facilité d'accès au site et du raccordement en eau et électricité
- Entretien et maintenance des infrastructures

Acteurs

- Ministère du Commerce – Direction du commerce intérieur
- Entité nationale de coordination des MDG (à créer)
- Société d'économie mixte de gestion du marché (à créer)

Concept du projet

Illustration : infrastructures et services nécessaires

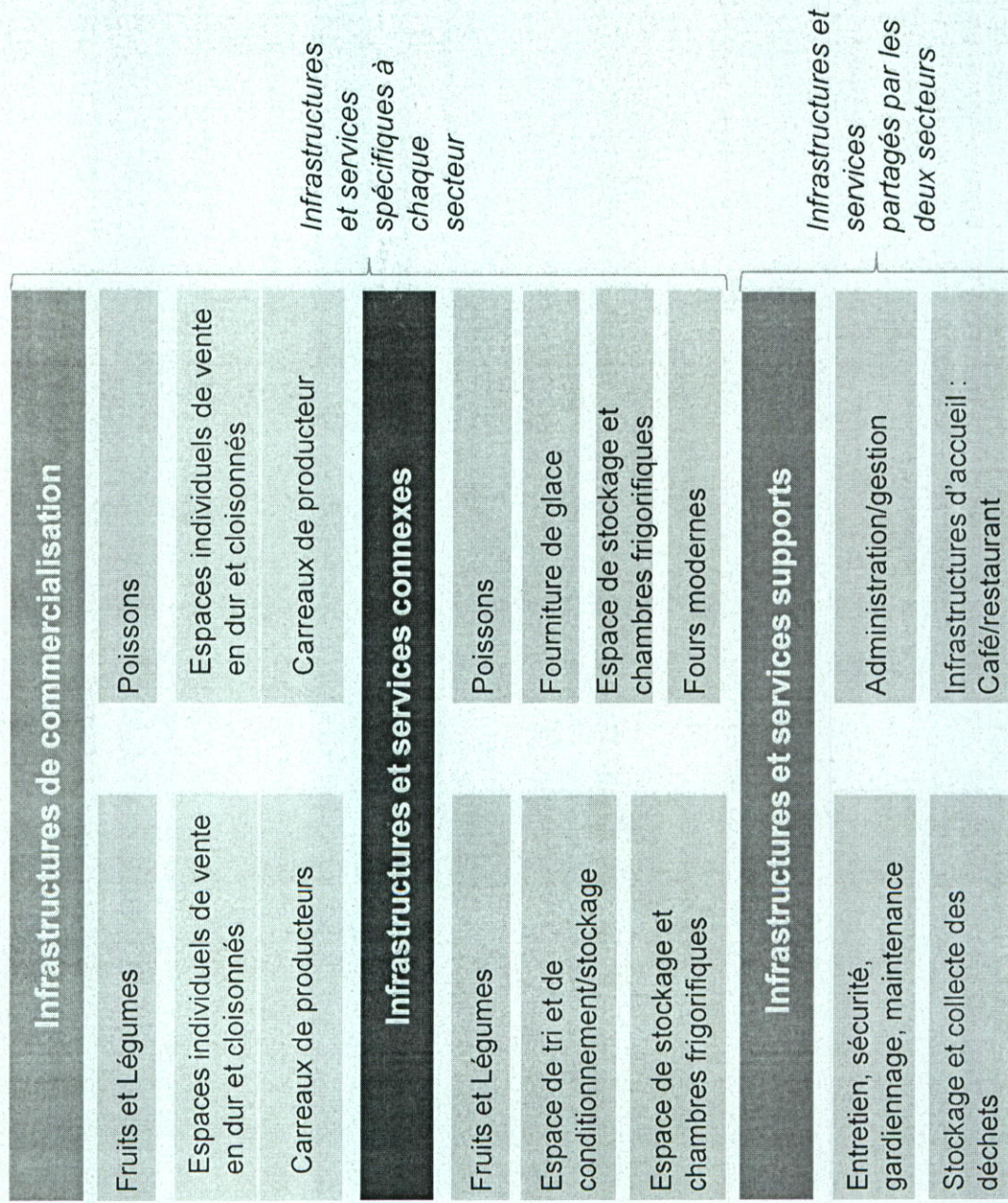
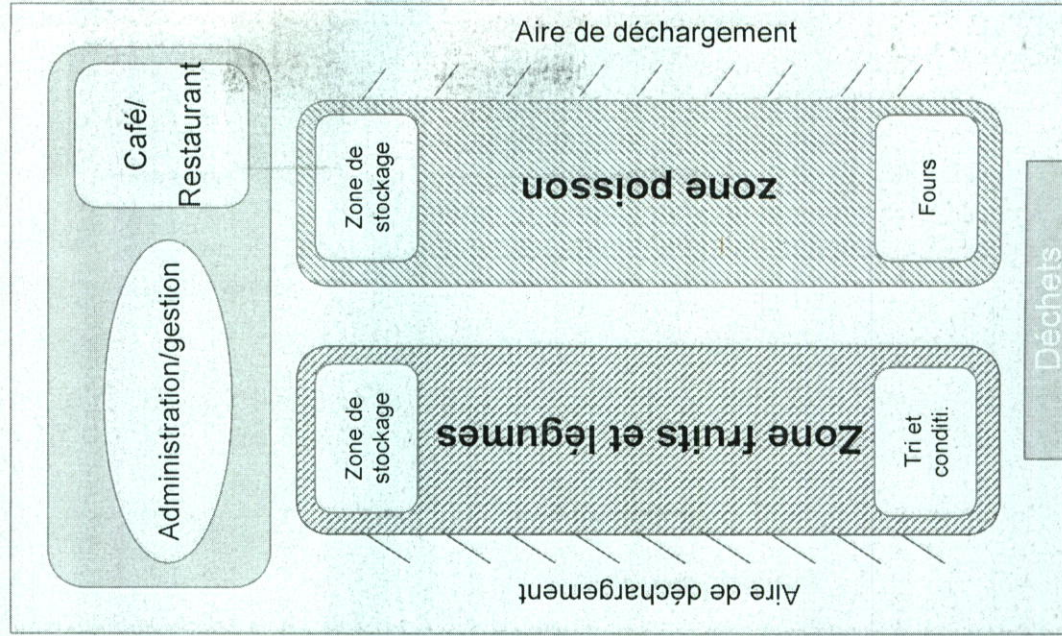


Illustration : aménagement du marché

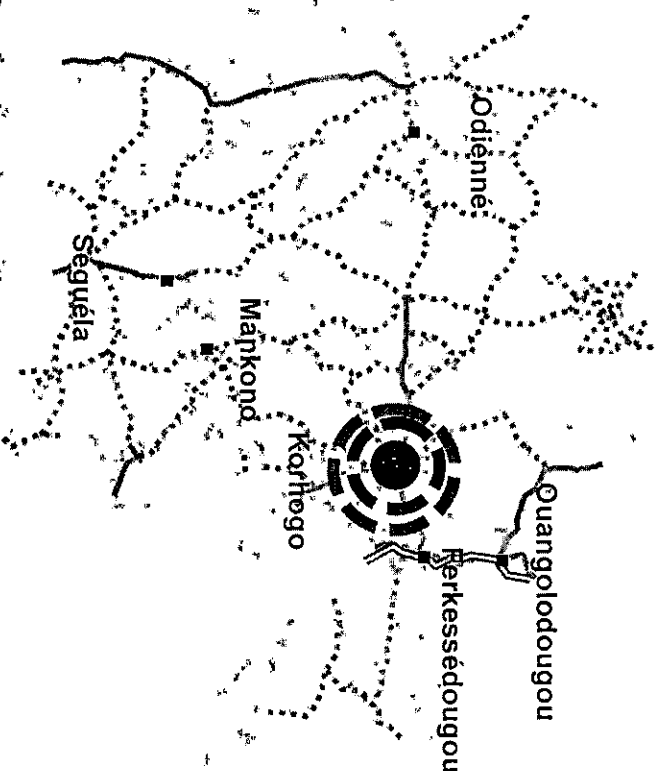


#5 Création d'un marché de gros de fruits et légumes et de poissons

Commerce et distribution

Positionnement & chiffrage du projet

Positionnement potentiel du projet



Bassins de consommation :

> 500
> 400 et < 500
> 300 et < 400
> 200 et < 300
> 100 et < 200
< 100

■ Principales villes de la zone



Marché de gros de
taille moyenne

Composante fruits et
légumes

Composante poisson

Existence d'un réseau routier

Route bitumée

Route latérale (piste)

Chiffres clés

- **Tonnage annuel cible :**
 - 50 000 t de fruits et légumes (160 t/jour)
 - 10 000 t de poissons, (33 t/jour)
- **Investissements (Public) :** 5,5 MMFCFA (hors foncier).
- **Superficie :** 4,5 ha
- **Emplois créés :**
 - 1 500 emplois directs
 - 3 750 emplois indirects
 - 3 000 emplois induits
- **Budget de fonctionnement annuel :** 175,3 MMFCFA/an.

Impacts

- **Facilitation de l'accès des détaillants à des produits de qualité**



Projets	Superficie (ha)	Investissements (MMFCFA)	Budget de fonctionnement annuel (MFCFA)	Emplois directs
Zone d'activité industrielle	23	5	870	5
Entrepôts frigorifiques	12	14		250
Port sec	130	12		735
Marché de détail	0,2	0,2		125
Marché de gros	4,5	5,5	175	1 500

Connecteur	Superficie (ha)	Investissements (MMFCFA)	Budget de fonctionnement annuel (MFCFA)	Emplois	
				Directs	Induits
Boundiali					
Ferkessedougou	131	12,2	38	735	370
Korhogo	23,7	12,7	780	1 690	4 220
Mankono					
Minignan					
Odienné	3	3,5		60	60
Séguéla	9	4,8	227	65	65
Touba	3	3,5		60	30
Total	169,7	36,7	1 045	2 610	4 745
					5 220

Réinsérer la zone Nord-Ouest dans une dynamique économique en s'appuyant sur ses ressources naturelles, humaines et culturelles



Citoyen

Un territoire attractif

C.1

Garantir l'accès au logement et aux services de base

C.2

Développer une offre de soins de qualité accessible à tous

C.3

Généraliser l'accès à l'enseignement et stimuler la réussite scolaire

C.4

Favoriser le développement de la culture et du sport

T.1

Accélérer le désenclavement de la zone



Entreprise

Un territoire compétitif

E.1

Doter la zone d'infrastructures logistiques et de distribution

E.2

Renforcer les secteurs agricole et halieutique comme moteurs de croissance

E.3

Développer une industrie valorisant les richesses naturelles de la zone

E.4

Mettre à niveau et enrichir l'offre touristique actuelle



Cultures de rente

La zone Nord-Ouest est la zone principale de production de coton et la deuxième zone du pays pour ce qui est de la production d'anacarde :

- 380 000 ha de plantations de coton
- 93 % de la production nationale de coton et 11 unités d'égrainage
- 460 000 ha de plantations d'anacarde
- 39 % de la production nationale

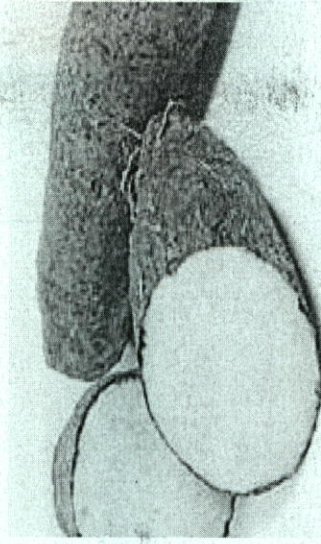


Cultures vivrières

La zone Nord-Ouest est la principale zone de production de riz et de maïs :

- 165 000 ha de plantations de maïs → 68 % de la production nationale
- 700 000 ha de plantations de riz → 55 % de la production de riz pluvial

Les autres filières vivrières sont faiblement produites dans la zone (seulement 5 % de la production fruitière, 7 % de la production de manioc et moins d'1 % de la production de banane plantain)



Elevage

- La zone Nord-Ouest représente près d'un quart du cheptel ovin & caprin national. Elle est la principale zone d'élevage bovin du pays, avec 70 % du cheptel national
- Elle compte également près de 18 % du cheptel de la filière porcine



Renforcer les secteurs agricole et halieutique comme moteurs de croissance

Rappel des conclusions du diagnostic – 2/2

Pêche

- 2 050 tonnes de produits de la pêche sont débarquées annuellement dans la zone Nord-Ouest, soit 21 % des débarquements de la pêche continentale ivoirienne et seulement 3 % des débarquements nationaux
- La flotte artisanale est exclusivement continentale et non motorisée (6 % de la flotte continentale ivoirienne)
- La zone se caractérise par :
 - L'absence de débarcadères et d'infrastructures de froid pour le débarquement des produits de la pêche
 - L'absence de marchés de gros de poissons, points de vente au détail dans le circuit traditionnel, non équipés pour conserver et exposer le poisson frais, logistique défaillante

Des conditions d'hygiène et de sécurité sanitaire souvent non respectées.

Aquaculture

- La production aquacole de la zone Nord-Ouest est très faible :
 - Seulement 23 tonnes sont produites, soit seulement 1 % de la production aquacole nationale
 - 27 zones aquacoles sont présentes dans la zone, soit moins de 2 % des zones aquacoles nationales
 - 409 étangs aquacoles, dont :
 - 32 % ont une superficie inférieure à 1 ha
 - 68 % ont une superficie comprise entre 1 à 10 ha
 - 43 % ont une superficie supérieure à 10 ha. La zone Nord-Ouest est l'unique zone qui concentre des étangs de grande superficie



Choix stratégiques pour la définition des projets prioritaires du secteur au sein des pôles économiques

Secteur agricole

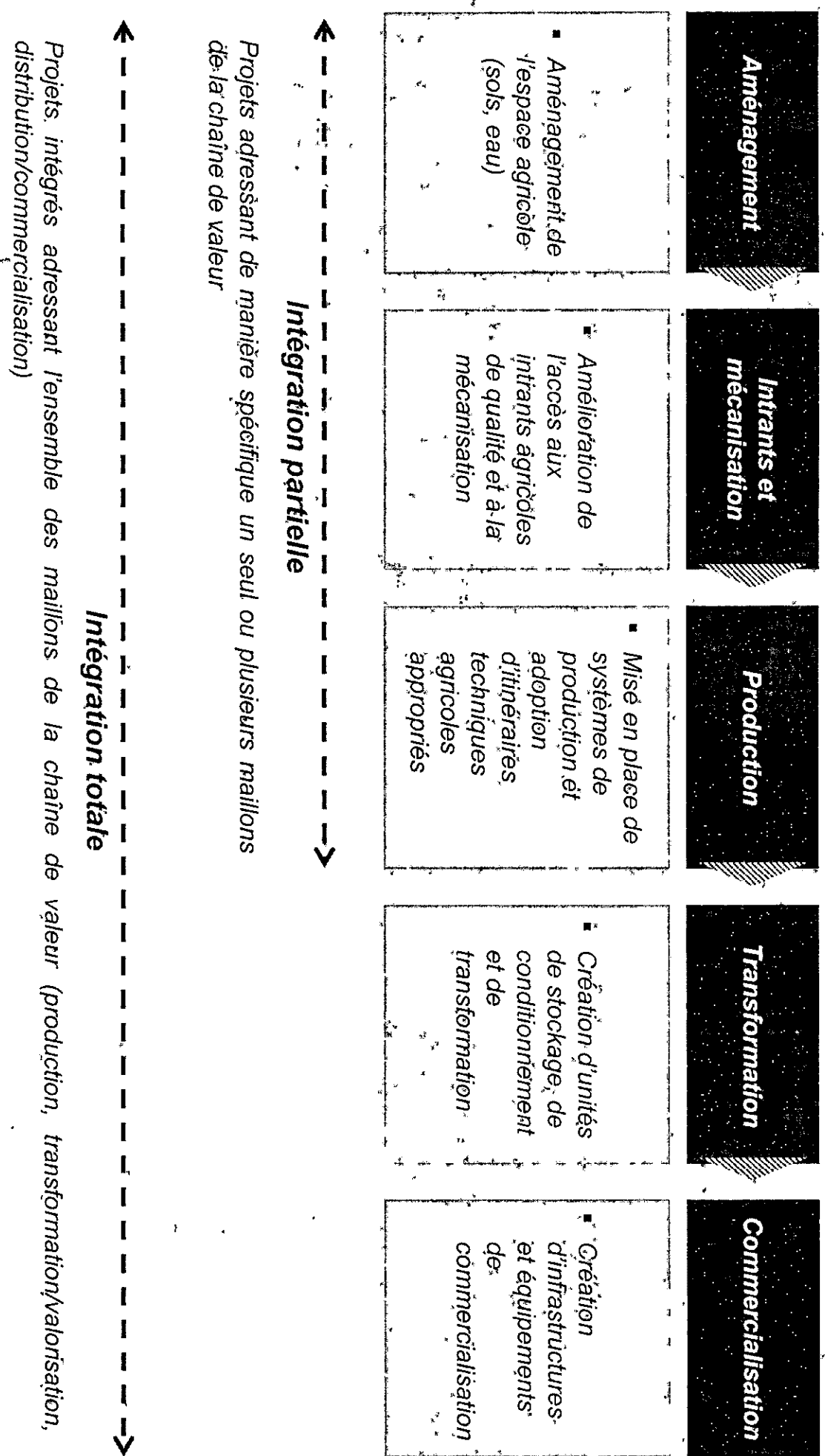
- Préserver les vocations agricoles des territoires tout en renforçant leur attractivité économique
- Valoriser le développement du tissu des exploitations existant (agriculture rurale, agriculture périurbaine, agriculture industrielle...)
- Permettre une gestion des ressources naturelles durable et respectueuse des particularités territoriales (ressources en eau, caractéristiques climatiques, spécificités des sols...)
- Valoriser et renforcer les potentialités économiques des territoires en s'appuyant sur le tissu d'infrastructures existant
- Adopter une approche filière intégrée amont-aval

Secteur halieutique

- Valoriser la ressource ivoirienne en maximisant la valeur ajoutée des produits de la pêche en créant des infrastructures adaptées et suffisantes
- Stimuler la production aquacole
- Choisir les espèces cibles à produire
- Choisir et développer les exploitations aquacoles

E.2 Renforcer les secteurs agricole et halieutique comme moteurs de croissance Axes d'intervention

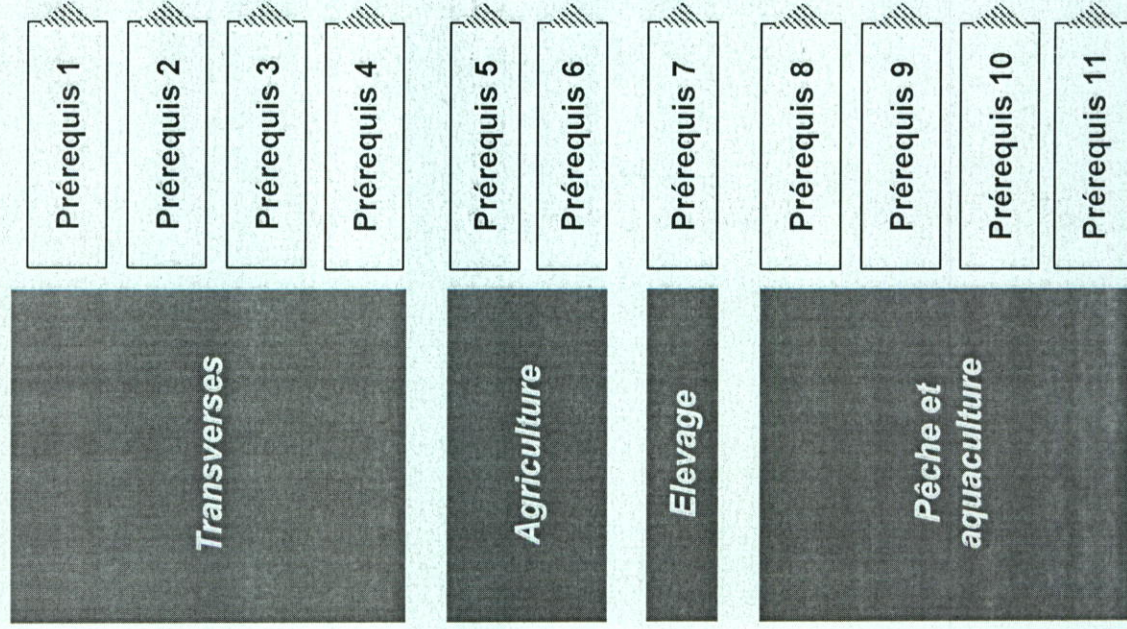
Les projets définis adressent la chaîne de valeur agricole selon 2 niveaux d'intégration



Renforcer les secteurs agricole et halieutique comme moteurs de croissance

Prérequis au développement du secteur

Afin de favoriser la bonne exécution des projets, l'Etat Ivoirien doit intervenir de manière forte pour mettre en place des mesures de développement du secteur



Cultures de rente

Pourquoi est-ce nécessaire ?

- Augmenter les **capacités de transformation industrielles** et artisanales des noix de cajou
- Valoriser la filière de l'anacarde ivoirienne par la **diversification des produits**
- Accompagner la restructuration de la filière coton ivoirienne vers un nouveau schéma organisationnel basé sur des **zones exclusives d'activités**
- Valoriser les résidus agricoles des différentes filières de la zone

Chiffres clés

12 Superficie (ha)

56 Investissements (MMFCFA)

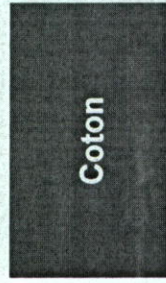
40 135 Emplois

Projets prévus dans la zone Nord-Ouest



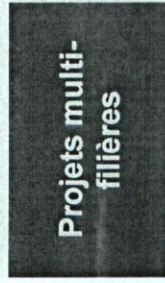
1

Création d'une unité industrielle de transformation de l'anacarde



2

Implantation d'unités artisanales de transformation d'anacarde



4

Mise en place d'une centrale à biomasse

3

Mise en place d'une société de services agricoles





Création d'une unité industrielle de transformation de l'anacarde

Agriculture de rente

Anacarde

Objectifs

- Accompagner les ambitions de l'Etat ivoirien dans sa volonté de maximiser ses capacités de transformation de l'anacardier
- Capturer une plus grande valeur ajoutée des produits de l'anacarde
- Proposer aux producteurs des débouchés locaux, autres que l'exportation des noix brutes et améliorer ainsi la sécurité de leur emploi

Le taux de transformation des noix en amandes est de 6 %, ce qui pose la question de la valorisation des noix, dans un marché mondial de l'amande en forte croissance.

Ainsi, l'implantation d'une ligne de production permettra d'effectuer tous les traitements nécessaires à la production d'amandes :

- Nettoyage des noix de cajou
- Torréfaction (en tambour ou dans l'huile)
- Décorticage mécanique
- Extraction du baume de cajou (aux multiples propriétés, notamment médicinales et qui peut être utilisé dans la fabrication d'encres, de vernis, d'insecticides ou d'éléments de friction de véhicules)
- Séchage au fourneau
- Tri et épiluchage
- Emballage du produit fini

Il existe un embryon d'industrie dans le secteur avec notamment l'implantation de l'usine OLAM à Bouaké. Afin de dynamiser la filière, il est recommandé l'implantation d'une deuxième unité industrielle d'envergure à Ségoula, car la ville est au cœur d'un bassin important de production et s'inscrit dans le corridor qui relie le nord-ouest au PASP

Description

Facteurs de compétitivité

- Proximité des zones de production
- Infrastructures routières de qualité
- Main-d'œuvre qualifiée pour la maintenance et l'exploitation

Acteurs

- Conseil du Coton et de l'Anacarde
- Ministère de l'Agriculture
- Industriels du secteur



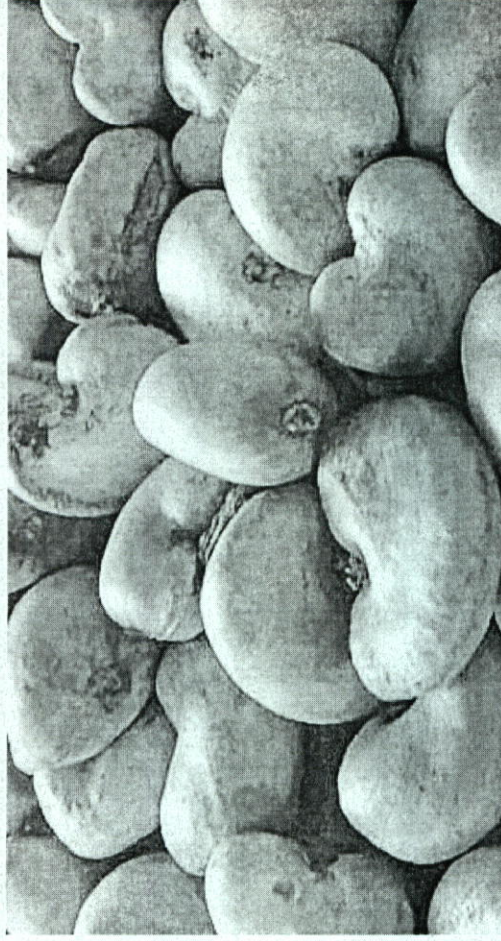
Positionnement & chiffrage du projet

Localisation

- Séguéla

Chiffres clés

- **Capacité de transformation** : 15 000 tonnes/an
Superficie : 6 ha
- **Investissements (Privé)** : 17 MMFCFA
- **Chiffre d'affaires** : 7,5 MMFCFA
- **Budget de fonctionnement annuel** : 4,4 MMFCFA
- **Emplois créés** :
 - 750 emplois directs
 - 750 emplois indirects
 - 1 500 emplois induits



Impacts

- Création de débouchés supplémentaires à l'anacarde ivoirienne
- Augmentation du taux de transformation de la filière





Implantation d'unités artisanales de transformation d'anacarde

Objectifs

- Améliorer le niveau de vie des producteurs en leur permettant de capter une part plus importante de la valeur ajoutée
- Augmenter les capacités de transformation de la noix de cajou grâce à une production artisanale d'amandes

La Côte d'Ivoire est devenue le premier producteur mondial avec 700 000 tonnes de noix de cajou produites en 2015, dont le tiers de la production est concentré dans la zone Nord-Ouest

Description



Les unités de transformation artisanale, à l'origine de plus d'emplois que les unités industrielles, sont indispensables au développement de la filière anacarde. Diminution des coûts de production et de distribution, contenu de transformation par mois, ces unités transformeront l'anacarde à l'aide du matériel adapté à la méthode artisanale d'extraction de l'amande :

- L'extraction de l'amande de la noix de cajou est effectuée manuellement. La noix est torréfiée puis trempée dans l'eau. La coque peut être cassée, soit manuellement, en utilisant un marteau, soit mécaniquement à l'aide d'ouvriers-lame manuels. Une fois que l'amande est retirée de la coque, elle est séchée et l'amande est triée.
- La taille critique ainsi atteinte permettra aux producteurs d'orienter leur production vers l'export

Facteurs de compétitivité

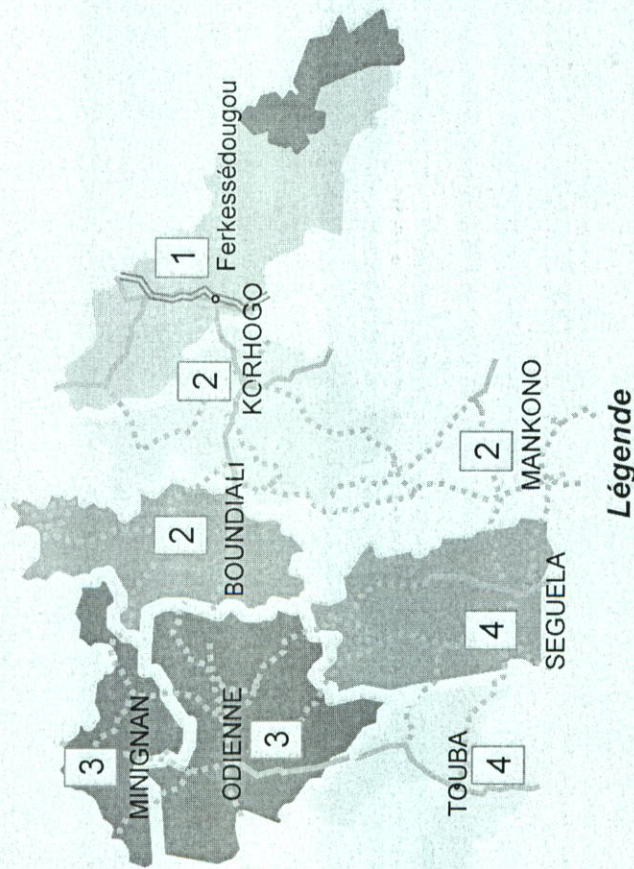
- Proximité des zones de production
- Accès à l'électricité
- Disponibilité d'équipements modernes de « mécanisation artisanale »

Acteurs

- Conseil du Coton et de l'Anacarde
- Ministère de l'Agriculture
- Coopératives agricoles

Positionnement & chiifrage du projet

Positionnement du projet



Le nombre d'unités implantées tient compte des unités industrielles établies et à implanter

Chiffres clés

- **Capacité de transformation supplémentaire :**
25 200 tonnes/an
- **Superficie :** 4,7 ha
- **Investissements (Public-Privé) :** 8 820 MMFCFA
- **Chiffre d'affaires :** 39,3 MMFCFA
- **Budget de fonctionnement annuel :** 23,9 MMFCFA
- **Emplois créés :**
 - 7 560 emplois directs
 - 15 120 emplois induits
 - 6 480 emplois indirects

Impacts

- **Augmentation des capacités de transformation d'anacarde**
- **Mise en place de centres de transformation artisanale au sein des bassins de production**



Mise en place d'une société de services agricoles

Agriculture de rente

Coton

Objectifs

- Structurer et harmoniser le dispositif de conseil agricole dans l'ensemble des zones de productions
- Maîtriser et mutualiser les coûts d'encadrement et de services agricoles
- Permettre aux industriels du secteur d'externaliser l'encadrement des planteurs de leur zone

La mutualisation des programmes d'encadrement et la coordination des interventions entre les différents acteurs contribuent à l'amélioration des rendements et à la croissance de la production. La société de services mise en place disposera d'un centre comprenant des espaces dédiés par type de prestation fournie.

Conseil agricole

- Assistance rapprochée aux planteurs, assurée par des agents techniques, à travers un encadrement de base déployé dans chaque zone de production (conseil agricole, utilisation d'engrais, itinéraires techniques...) et répondant aux exigences des sociétés cotonnières

Mécanisation

- Approvisionnement en animaux de trait et mise à disposition des planteurs à travers la vente ou la location
- Fourniture aux planteurs des matériels de culture attelée nécessaires (semoirs, charrettes, charnues...)

Description

Entretien

- Services vétérinaires et fourniture d'aliments pour le bétail (1 vétérinaire par centre)
- Entretien et réparation des équipements agricoles (1 technicien réparateur par centre)

Une entité pilote permettra d'évaluer le mode de gestion adéquat, le processus de prélèvement ainsi que les retombées économiques du projet. Le projet devra faire l'objet d'un partenariat entre l'interprofession et les égreneurs, à travers un partage du financement et des contributions de chacun des acteurs.

Le découpage du bassin cotonnier ivoirien par zones d'activités exclusives requiert la mise en place d'une société de services agricoles dans chacune des zones de production. Une entité pilote sera créée dans le département de Korhogo, plus importante zone de production du pays.

Facteurs de compétitivité

- Proximité des zones de production
- Accès à l'électricité
- Disponibilité d'équipements modernes

Acteurs

- Conseil du Coton et de l'Anacarde
- Inter-coton
- Société cotonnière
- Ministère de l'Agriculture

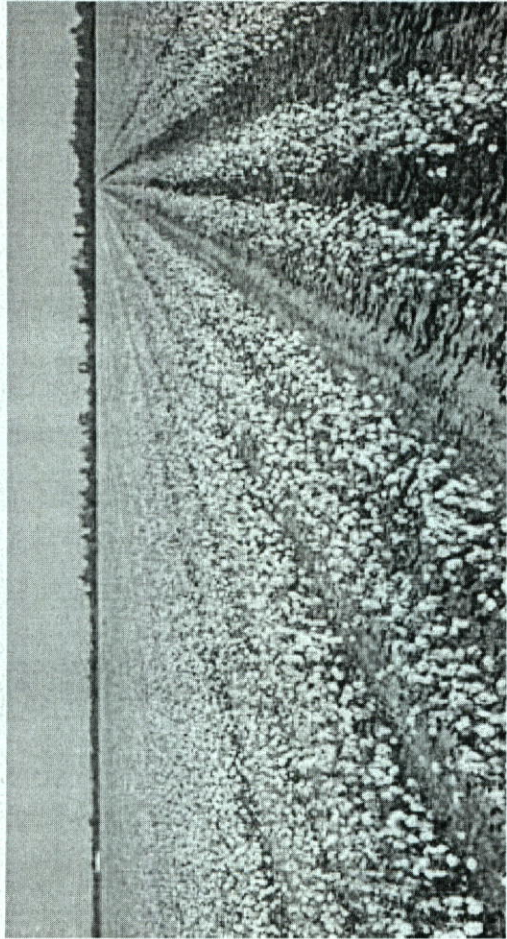
#3

Mise en place d'une société de services agricoles

Positionnement & chiffrage du projet

Localisation

- Korhogo



Service	Description	Coût
Kit agricole	Une charrue, un semoir, une charrette, un âne, deux bœufs, petits matériels et soutien élevage	773 500 FCFA par kit, budget de fonctionnement annuel inclus
Motoculteur	Un motoculteur	1 500 000 FCFA par kit, budget de fonctionnement annuel inclus
Conseil agricole	Conseils en agriculture et en contrôle phytosanitaire	1 570 000 FCFA par bénéficiaire
Total	1000 kits agricoles, 100 motoculteurs, 1000 bénéficiaires du conseil agricole	2 500 MFCFA

Impacts

- Réduction des coûts d'encadrement
- Amélioration des rendements



Mise en place d'une centrale à biomasse

Objectifs

- Production d'énergie thermique et électrique
- Valorisation des sous-produits de l'agriculture
- Gestion durable des ressources naturelles

La gestion des produits dérivés de l'agriculture représente un fort potentiel pour le **développement durable** du pays. La mise en place d'une centrale à biomasse permet à la fois la réduction de la quantité de gaz à effet de serre rejetée et l'utilisation d'une énergie renouvelable.

Afin de garantir sa mise en route et son fonctionnement, l'usine devra :

Description

- Créer des partenariats avec les usiniers de la région pour la récupération des résidus, notamment :
 - Les tiges de coton
 - Les coques d'anacarde
- Stocker ses besoins en intrants
 - Implication des usiniers de la zone
- Créer des partenariats avec les producteurs et fournisseurs d'énergie locaux pour la distribution de l'énergie produite.

A titre illustratif, l'existence d'une centrale à biomasse représente un atout pour le bon développement de l'usine, **pouvant produire une puissance de l'ordre de 20 MW.**

La très forte culture de coton ainsi que la culture d'anacarde permettent un accès conséquent aux matières premières pour l'implantation d'une centrale à biomasse à **Korhogo**.

Prérequis

- Participation des usiniers de la région pour la récolte des résidus
- Disposition d'infrastructures permettant l'emmagasinement et le transfert de l'énergie produite

Acteurs

- Ministère de l'Agriculture
- Ministère des eaux et forêts
- Ministère du Pétrole et de l'Énergie



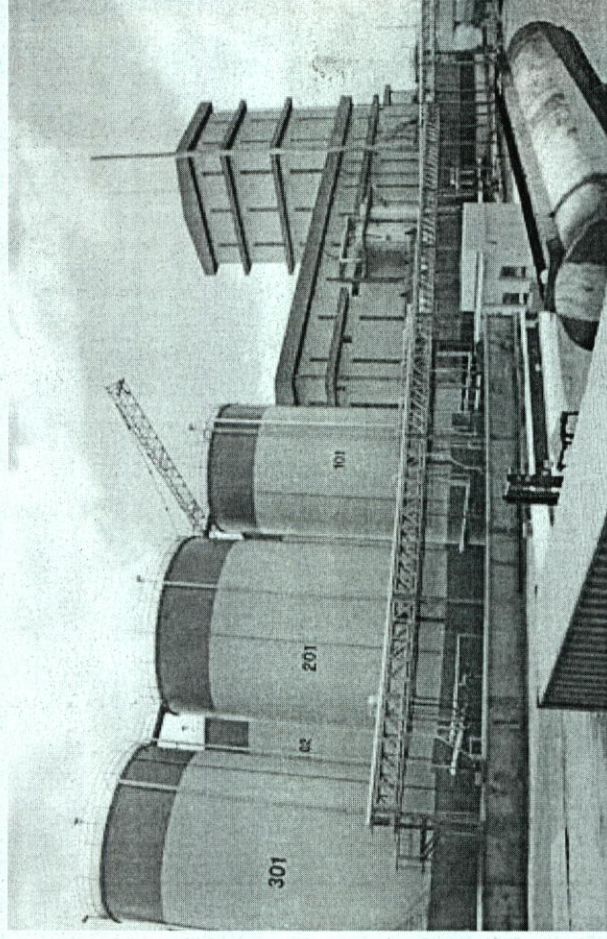
Positionnement & chiffrage du projet

Localisation

- Korhogo

Chiffres clés

- Puissance produite par l'unité : 20 MW
- Superficie : 8 600 m²
- Investissements (Public-Privé) : 29,5 MMFCFA
- Chiffre d'affaires : 9,8 MMFCFA
- Budget de fonctionnement annuel : 2,3 MMFCFA
- Emplois créés :
 - 350 emplois directs
 - 700 emplois induits
 - 875 emplois indirects



Impacts

- Valorisation de la production villageoise
- Amélioration du niveau de vie des planteurs



Agriculture vivrière

9

1

2

Pourquoi est-ce nécessaire ?

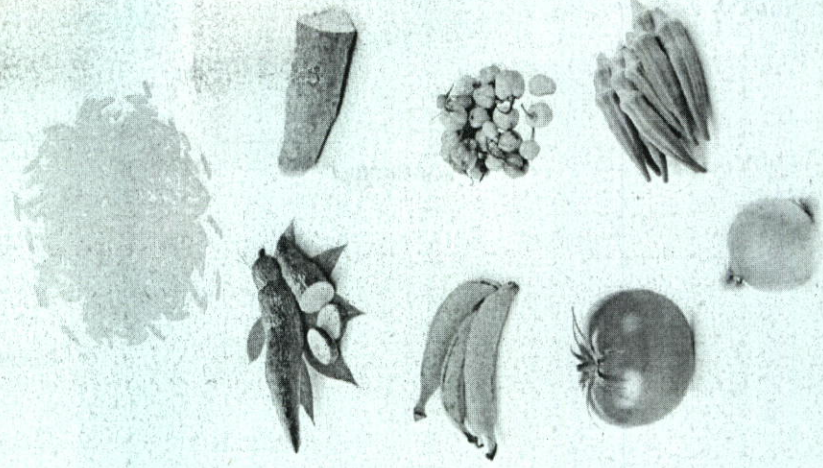
- Renforcer la vocation agricole de la zone Nord-Ouest, principale zone de production de riz et de maïs
- 700 000 ha de plantations de riz → 55 % de la production de riz pluvial

Impacts attendus

16 000	Superficie (ha)
165,3	Investissements (MMFFCFA)
2 100	Emplois

Projets prévus dans la zone Nord-ouest

Filière Riz	1	Aménagement de périmètres rizicoles irrigués et mécanisés
	2	Installation de silos de stockage et de conservation
	3	Développement de centrales de gazéification à partir de la balle de riz
Manioc & Igname	4	Aménagement de périmètres irrigués de cultures vivrières
Filière maraîchère	5	Développement de périmètres irrigués dédiés au maraîchage périurbain
	6	Création de stations de conditionnement des produits maraîchers
Filière fruitière	7	Développement de projets agro-industriels autour de la mangue
Maïs/Soja	8	Projet intégré de production d'alimentation animale à base de maïs et de soja
Projets multi-filières	9	Création de plateformes multi-services
	10	Mise en place d'un réseau de champs-écoles
	11	Appui à la mise en place de Groupements d'Intérêt Economique



Filère Riz

1. Introduction
2. Matériel
3. Méthode
4. Résultats
5. Conclusion
6. Bibliographie
7. Annexes
8. Références
9. Remerciements
10. Résumé

Objectifs

- Promouvoir un système de riziculture en irrigation plus productif
- Améliorer la qualité des rendements
- Améliorer la gestion et le contrôle de l'eau

Description

Ce projet prévoit la réhabilitation, l'aménagement et l'équipement en matériel agricole de périmètres rizières

Le projet prévoit 7 mesures :

- Réhabilitation de **bas-fonds** sous prise au fil de l'eau (PFE)
- Aménagement de **bas-fonds** sous PFE
- Aménagement de **grandes plaines** sous pompage
- Réhabilitation de **bas-fonds** sous barrages
- **Equiper** de périmètres aménagés en matériel agricole
- **Formation des exploitants** à la gestion de l'eau et du matériel agricole, à l'entretien et à la maintenance des infrastructures et du matériel agricole
- Appui financier et technique à l'**utilisation d'intrants et de semences** sélectionnées

Dans le cadre de ce projet, des études techniques relatives à l'aménagement des plaines et à la réhabilitation des barrages ont été menées par l'ONDR

Prérequis

- *Positionnement des installations dans les régions à plus fort potentiel de production rizicole*
- *Disponibilité de ressources hydriques*

Acteurs

- ONDR
- Ministère de l'Agriculture



Aménagement de périmètres rizicoles irrigués et mécanisés

Agriculture vivrière

Riz

Systèmes de culture rizicoles en Côte d'Ivoire

En Côte d'Ivoire, la production rizicole est obtenue à travers 3 principaux systèmes de culture

La riziculture irriguée



La riziculture inondée



La riziculture pluviale



Typologie des exploitations

- Système caractérisé par des exploitations plus ou moins modernes et intensives
- Taille moyenne des exploitations : 1 à 2 ha

- Système pratiqué de façon traditionnelle et assez intensive en main d'œuvre familiale
- Peu répandu en Côte d'Ivoire

- Système le plus répandu en Côte d'Ivoire – Intensif en main d'œuvre familiale
- Exploitations de petite taille : 0,2 à 1 ha en moyenne

Production et rendements

- Rendements : 3 à 10 t/ha
- La riziculture irriguée occupe 13 % des superficies et représente 15 % de la production

- Rendements : 3 t/ha
- La riziculture inondée occupe 2 % des superficies et représente 5 % de la production

- Rendements faibles : 0,5 à 1,5 t/ha
- La riziculture pluviale occupe 85 % des superficies et représente 80 % de la production

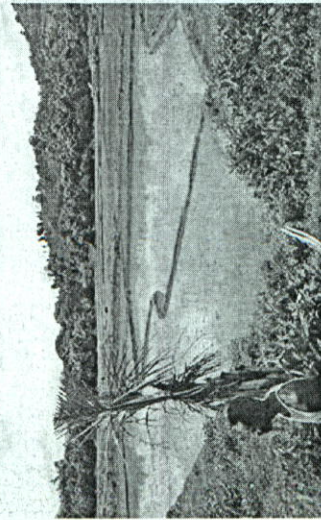
Facteurs de production (irrigation, mécanisation)

- Pratiqué dans des bas-fonds aménagés avec une maîtrise totale ou partielle de l'eau
- Système mécanisé (motoculteurs) et intensifié (utilisation d'engrais et produits phytosanitaires)

- Système pratiqué sur de grandes plaines inondables par les fleuves en crues, sans maîtrise de l'eau
- Système mécanisé, mais moins intensif, sans maîtrise de l'eau

- Système non mécanisé, qui utilise très peu d'intrants agricoles
- Pratiqué en association avec d'autres cultures (maïs, manioc)

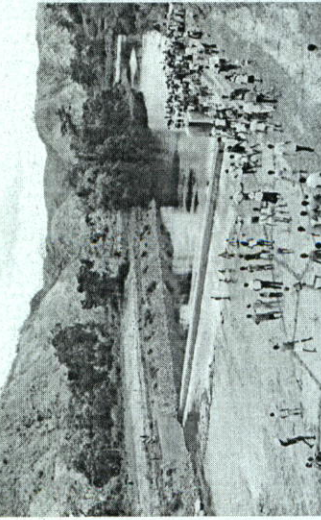
Aménagements hydroagricoles pour la riziculture

**Prise au fil de l'eau**

La construction d'aménagements type « prise au fil de l'eau » permet d'utiliser les écoulements naturels des cours d'eau en dérivant tout ou une partie du débit du cours d'eau vers les canaux (distribution de l'eau par gravité)

Pompage

Les grandes plaines sont alimentées en eau par des stations de pompage ou des motopompes, qui drainent les zones les plus basses afin de distribuer l'eau dans les zones de parcelles

**Barrage**

Création d'un lac artificiel par construction d'un barrage. L'eau du lac est utilisée pour l'irrigation des rizières de la vallée en aval. Le barrage permet un contrôle total des eaux d'irrigation



Aménagement de périmètres rizicoles irrigués et mécanisés

Positionnement & chiffrage du projet

Positionnement* potentiel du projet	
Surface moyenne aménagée (ha)	
Touba	8 400
Odienne	1 000
Séguéla	5 200

* Positionnement proposé par l'ONDR



Chiffres clés
Investissements : 134 MMFCFA
Surface totale aménagée : ~ 14 600 ha

Impacts
• Amélioration de la maîtrise de l'eau • Augmentation des rendements rizicoles • Réduction de la dépendance aux importations



Objectifs

- Favoriser la souveraineté alimentaire à travers un approvisionnement continu des marchés en riz
- Améliorer et renforcer les conditions de stockage et de conservation des bassins de production rizicoles

Description

La mise en place d'un stock de régulation et de sécurité alimentaire est un projet prévu dans le cadre de la Stratégie Nationale de Développement du Riz (SNDR). Afin de mettre en place ce dispositif et d'assurer le stockage et la conservation des stocks de riz, des infrastructures dédiées nécessitent d'être développées par l'ONDR dans chacun des grands bassins de production définis par la SNDR

- Installation de silos de stockage et de conservation du riz :
 - Nombre de silos à mettre en place dans la zone : 2
 - Capacité moyenne de stockage d'un silo : 12 000 tonnes

Prérequis

- Localisation des silos à proximité de chacun des deux bassins de production situés en zone Nord-Ouest, définis par l'ONDR dans le cadre de la SNDR

Acteurs

- ONDR
- Ministère de l'Agriculture





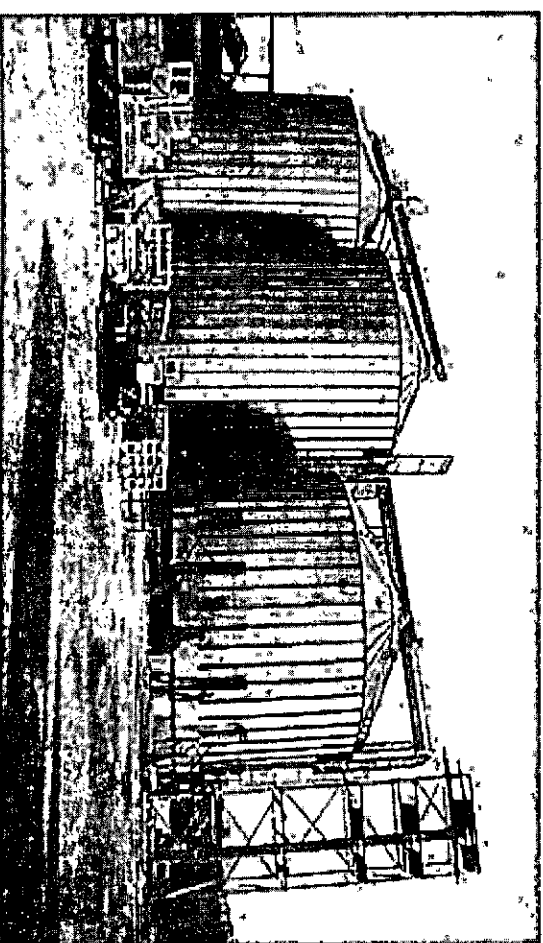
Installation de silos permettant la mise en place de stocks de régulation et de sécurité alimentaire

Positionnement & chiffrage du projet

Positionnement potentiel* du projet		
	Nb silos	Capacité
Korhogo	1	12 000 t
Odienné	1	12 000 t

* Positionnement proposé par l'ONDR

Chiffres clés
Nombre de silos à mettre en place : 2
Investissements : 3 MMFCFA
Capacité de stockage : 24 000 tonnes



Impacts
- Garantie de la qualité du riz paddy conservé - Sécurisation de l'approvisionnement des usiniers en paddy - Approvisionnement régulé des marchés

Objectifs

- Valoriser les déchets des usines de transformation de riz paddy
- Produire de l'énergie propre et renouvelable

Description

La SNDR prévoit à horizon 2020 l'augmentation de la capacité d'usinage du riz paddy afin de satisfaire les ambitions fixées par la stratégie. Parmi les chantiers prévus, l'installation de 30 nouvelles unités d'une capacité de 5 tonnes/heure chacune. La mise en place de nouvelles unités de transformation entraînera une augmentation significative des déchets pouvant être valorisés. La balle de riz, coproduit dérivé de la transformation du riz, est un des principaux déchets pouvant être valorisé afin de produire de l'énergie électrique.

Ainsi le projet prévoit l'installation de **8 centrales de gazéification et de production d'électricité** à partir de la balle de riz **accolées aux unités de transformation de riz** d'une capacité de 5 t/h. Spécifiquement ce projet vise à produire de l'énergie électrique par combustion et par gazéification en vue de :

- **Alimenter les fours, fourneaux et cuisinières à gaz ;**
- **Alimenter les équipements industriels ;**
- **Générer de la vapeur pour l'étuvage du riz.**

Prérequis

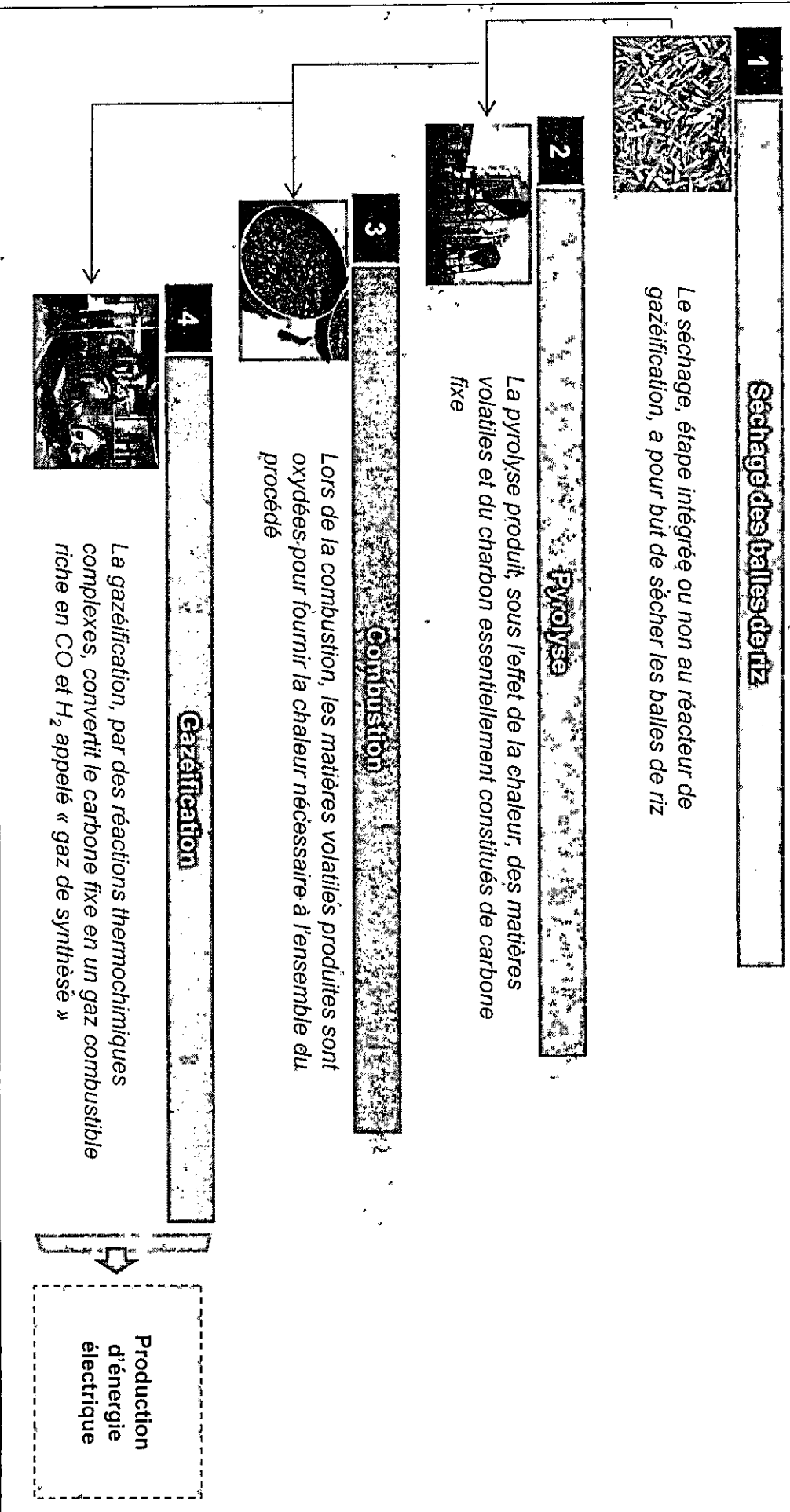
- Localisation des centrales de gazéification au niveau des sites des unités d'usinage de riz paddy

Acteurs

- ONDR
- Ministère de l'Agriculture

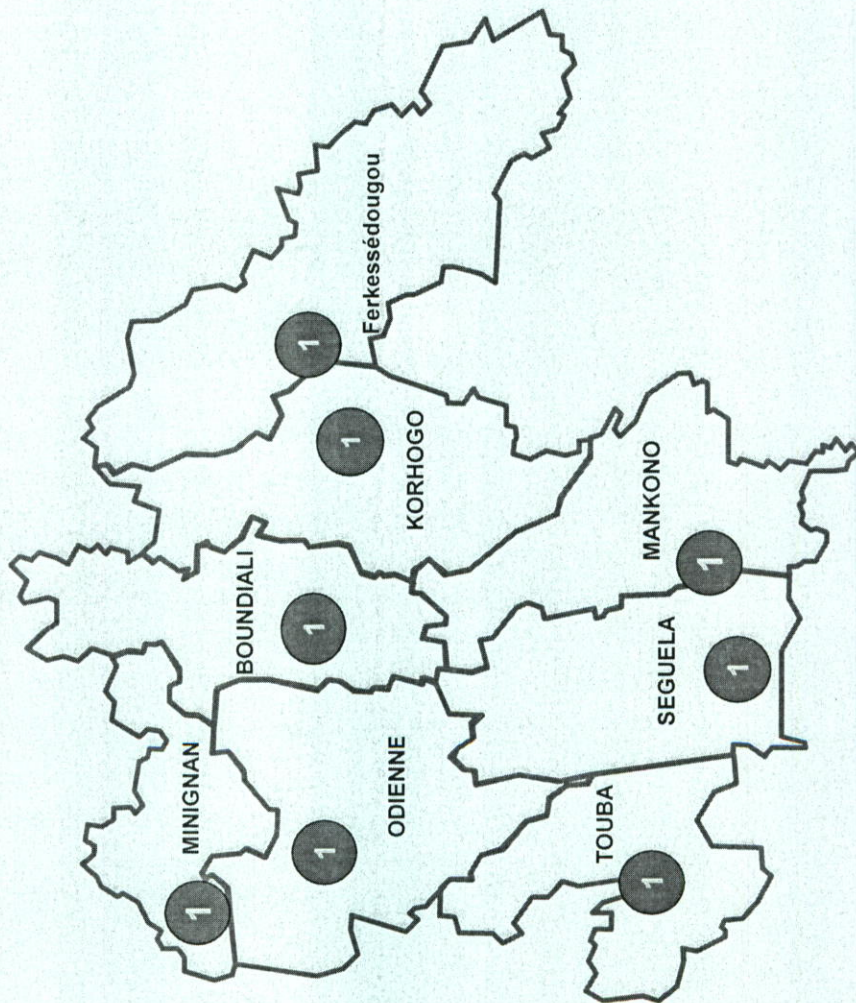
Illustration – Processus de valorisation de la balle de riz

La gazéification désigne un processus de transformation thermochimique de la biomasse, caractérisée dans ce projet par les balles de riz, qui se déroule généralement en quatre étapes élémentaires



Positionnement & chiffrage du projet

Positionnement potentiel* du projet



* Positionnement proposé par l'ONDR

Chiffres clés

Nombre de centrales à mettre en place dans la région : **8**

Investissements : **3,4 MM FCFA**

Impacts

- Réduction des coûts de production du riz blanchi
- Réduction de la facture énergétique des ménages et industries environnantes

Filières Manioc & Igname

Objectifs

- Intensification des cultures vivrières
- Renforcement de l'organisation des acteurs agricoles

Description

Afin de contribuer à l'amélioration de la production de cultures vivrières et des revenus des petits exploitants de la région, un projet d'aménagement de périmètres irrigués de taille moyenne sera mis en place dans la région. Il permettra de créer les conditions adéquates pour une meilleure pratique de la culture du manioc.

Ainsi le projet prévoit l'aménagement de 24 périmètres pilotes de taille moyenne (25 ha à 35 ha) avec l'équipement des périmètres en petite hydraulique pour la culture de spéculations vivrières, principalement l'igname et le manioc.

Les périmètres seront aménagés et mis gratuitement à la disposition de coopératives agricoles organisées en GIE qui prendront en charge le fonctionnement et l'entretien des périmètres. Chacun des GIE bénéficiant des aménagements hydroagricoles devra s'engager à fournir à ses membres des prestations de conseil agricole et de mutualisation des achats d'intrants

Prérequis

- Aménagement des périmètres à proximité d'unités de transformation de manioc et/ou de PMS comprenant des unités de valorisation du manioc
- Disponibilité de ressources hydriques

Acteurs

- Ministère de l'Agriculture
- Coopératives et associations agricoles

#4

Aménagement de périmètres irrigués de cultures vivrières

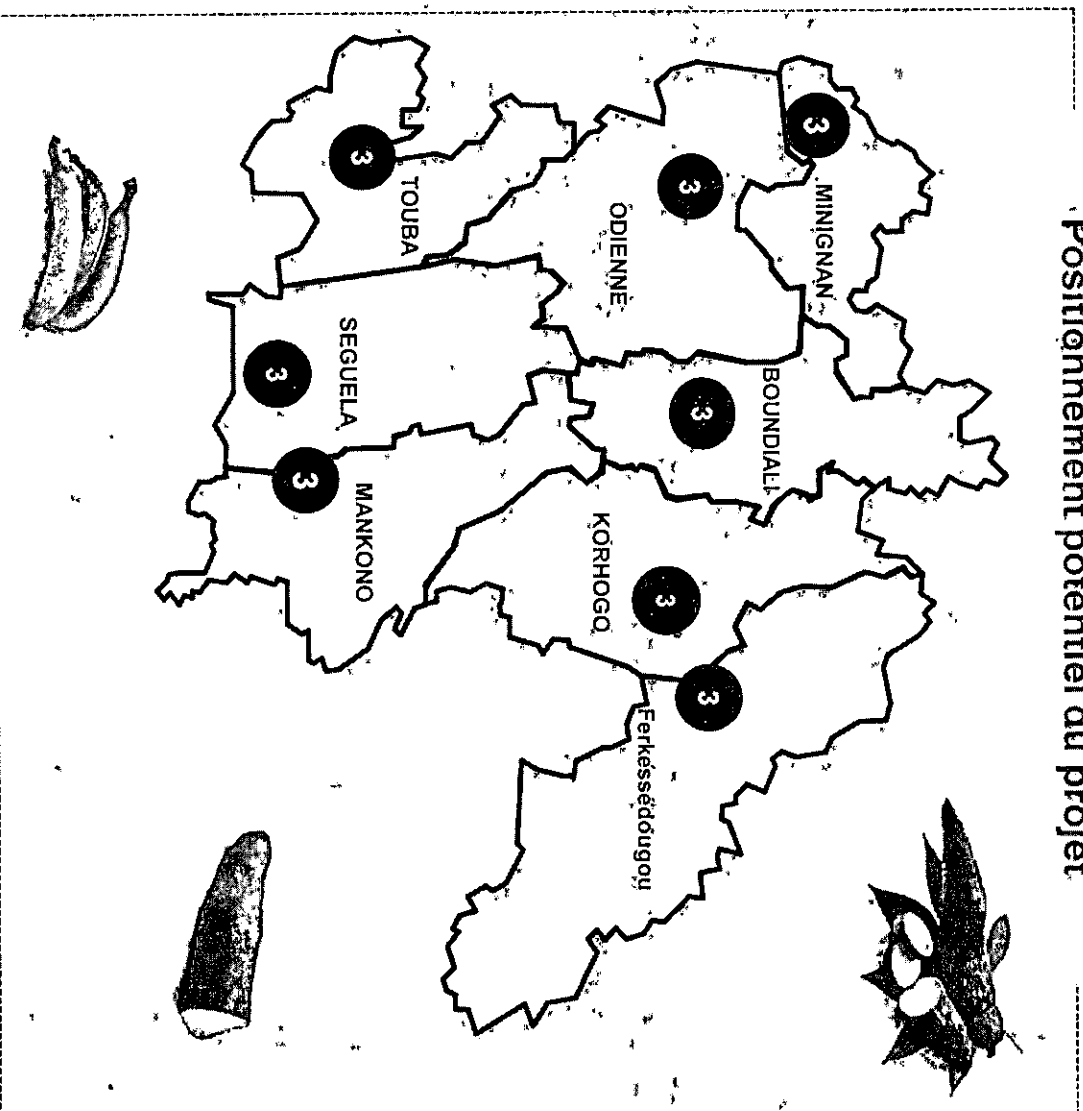
Agriculture vivrière

Manioc, banane plantain,

Igname

Positionnement & chiffrage du projet

Positionnement potentiel du projet



Chiffres clés

Investissements : 1 MM FCFA

Taille moyenne d'un périmètre : 30 ha

Superficie nécessaire : 720 ha

Développement de 24 périmètres irrigués.

Impacts

- Optimisation de la gestion de l'eau
- Amélioration des rendements
- Amélioration des revenus des agriculteurs

Filière maraîchère

Objectifs

- Développer un cadre propice au développement des cultures maraîchères
- Améliorer les rendements des cultures maraîchères
- Inciter les petits agriculteurs maraîchers à s'organiser en coopératives agricoles

Afin de répondre à la demande croissante de la population citadine, il est nécessaire de renforcer l'offre locale en produits maraîchers. A cet effet, la production périurbaine nécessite d'être dynamisée à travers l'aménagement de nouveaux périmètres maraîchers aux abords des principales villes

- Développement de périmètres dédiés au maraîchage périurbain autour des principales villes du pays. Deux principales composantes seront développées lors de l'aménagement des périmètres périurbains

- Composante « Aménagement hydroagricole »

- Des périmètres collectifs d'irrigation seront aménagés par l'Etat, qui supportera 100 % du montant de l'investissement initial
- L'exploitation et la gestion des périmètres collectifs d'irrigation sera assurée par les usagers préalablement organisés en coopératives agricoles
- Composante « Production agricole » : 2 catégories de périmètres pourront être développées :
 - Périmètres entièrement équipés d'abris/serres pour la production maraîchère, nécessitant une irrigation tout au long de l'année
 - Périmètres où la culture maraîchère se fera uniquement en plein champ, nécessitant une irrigation pendant les périodes sèches

L'ensemble des périmètres seront équipés d'outils de mécanisation, initialement achetés par l'Etat et mis à disposition des agriculteurs via les coopératives agricoles de services moyennant le paiement de coûts de location

Description

Prérequis

- Localisation des stations de conditionnement en zone périurbaine des principales villes du pays

Acteurs

- Ministère de l'Agriculture
- Associations (ex. Association pour le développement des cultures vivrières) et coopératives

Illustration – Projets de développement de la production maraîchère périurbaine

Des périmètres dédiés au maraîchage périurbain seront développés autour des principaux bassins de consommation du pays

2 étapes pour définir les périmètres nationaux de maraîchage périurbain

1

Localisation au niveau national de zones propices au développement du maraîchage périurbain

3 critères pour la localisation des zones propices au développement du maraîchage périurbain

- Zones urbaines les plus peuplées à horizon 2020
- Zones à proximité des points de transit où l'accessibilité aux marchés ciblés à l'export est facilitée (port, aéroports et/ou à proximité des frontières terrestres)

2

Dimensionnement d'un nombre donné de périmètres maraîchers périurbains par zone identifiée

3 critères pour le dimensionnement du nombre de périmètres maraîchers périurbains composant chaque zone

- Besoins de consommation de la population de la zone
- Disponibilité du foncier (limitée par la fixation d'une taille critique maximale par périmètre)

Illustration – Caractéristiques du projet

Equipements hydroagricoles prévus au niveau des périmètres irrigués

- Puits ou forages
- Equipements de pompage
- Conduites sous pression de distribution
- Réseaux d'arrosage en goutte-à-goutte
- Réseaux d'assainissement des eaux de pluie
- Pièces d'exploitation

**Abris**

- 30 % des périmètres agricoles seront équipés d'abris
- Les abris nécessitent la mise en place d'une structure en bois dont les principaux éléments sont :
 - Des poteaux en bois (40t/ha)
 - Des fils de fer galvanisés (10t/ha)
 - Des produits de construction tels que le ciment, gravier, etc.

Mécanisation

- Les maraîchers devront être préalablement organisés en coopératives agricoles de services pour bénéficier de services tels que la location des équipements de mécanisation

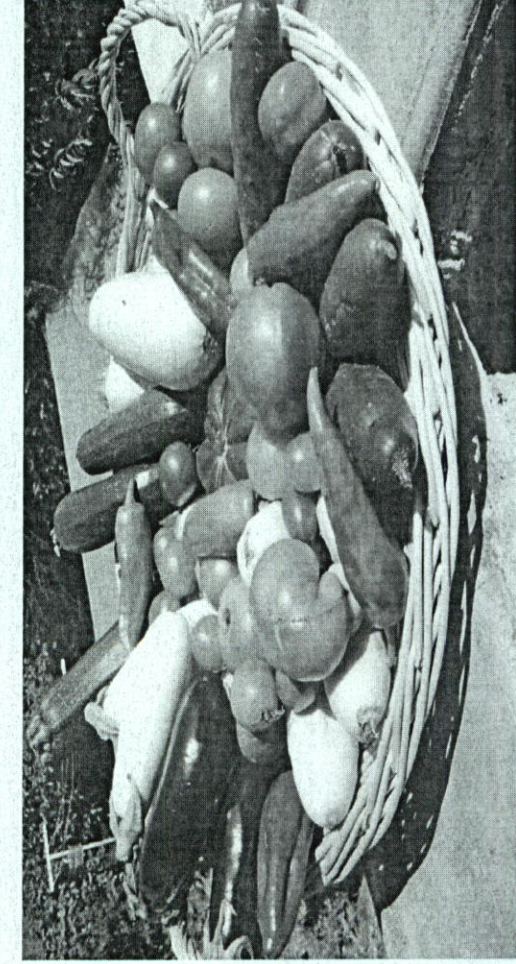
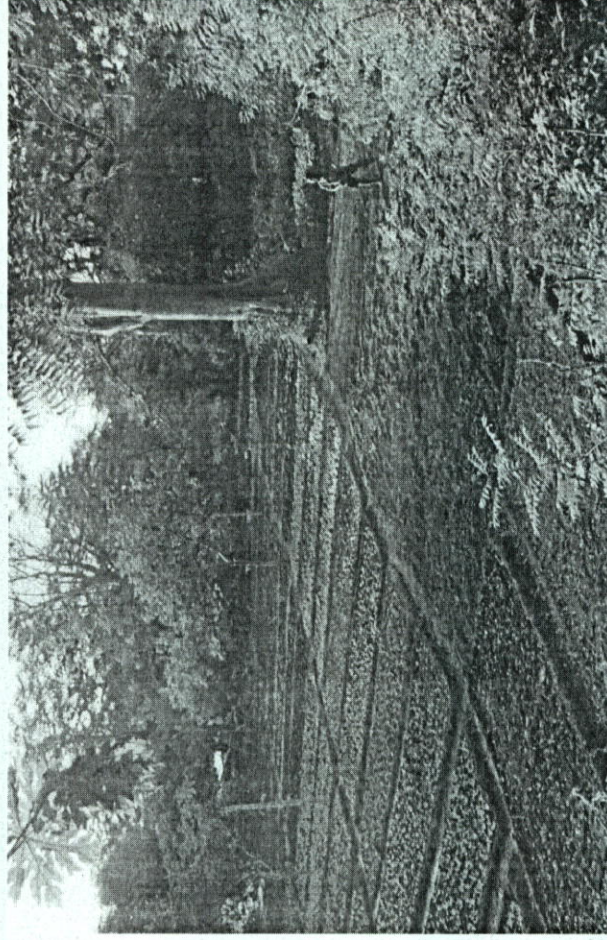
Positionnement & chiffrage du projet

Localisation

- Korhogo

Chiffres clés

- Investissement : 8 MM FCFA
- Coûts de fonctionnement* : 619 MFCFA
- Surface nécessaire : 340 ha (2 périmètres)
- Capacité de production : 1 000 tonnes/an



*Hors masse salariale

Impacts

- Intensification de la production maraîchère
- Amélioration de l'approvisionnement des marchés en produits maraîchers frais produits à proximité
- Amélioration des revenus des agriculteurs

Objectifs

- Amélioration de la préservation de la qualité des produits récoltés

Afin de permettre aux agriculteurs maraîchers de valoriser leur production et de commercialiser des produits de qualité, des stations de conditionnement pourront être mises à disposition des coopératives (ou des groupements de coopératives) par l'Etat. A cet effet, un cadre contractuel type entre l'Etat et des coopératives de services devra être défini

Description

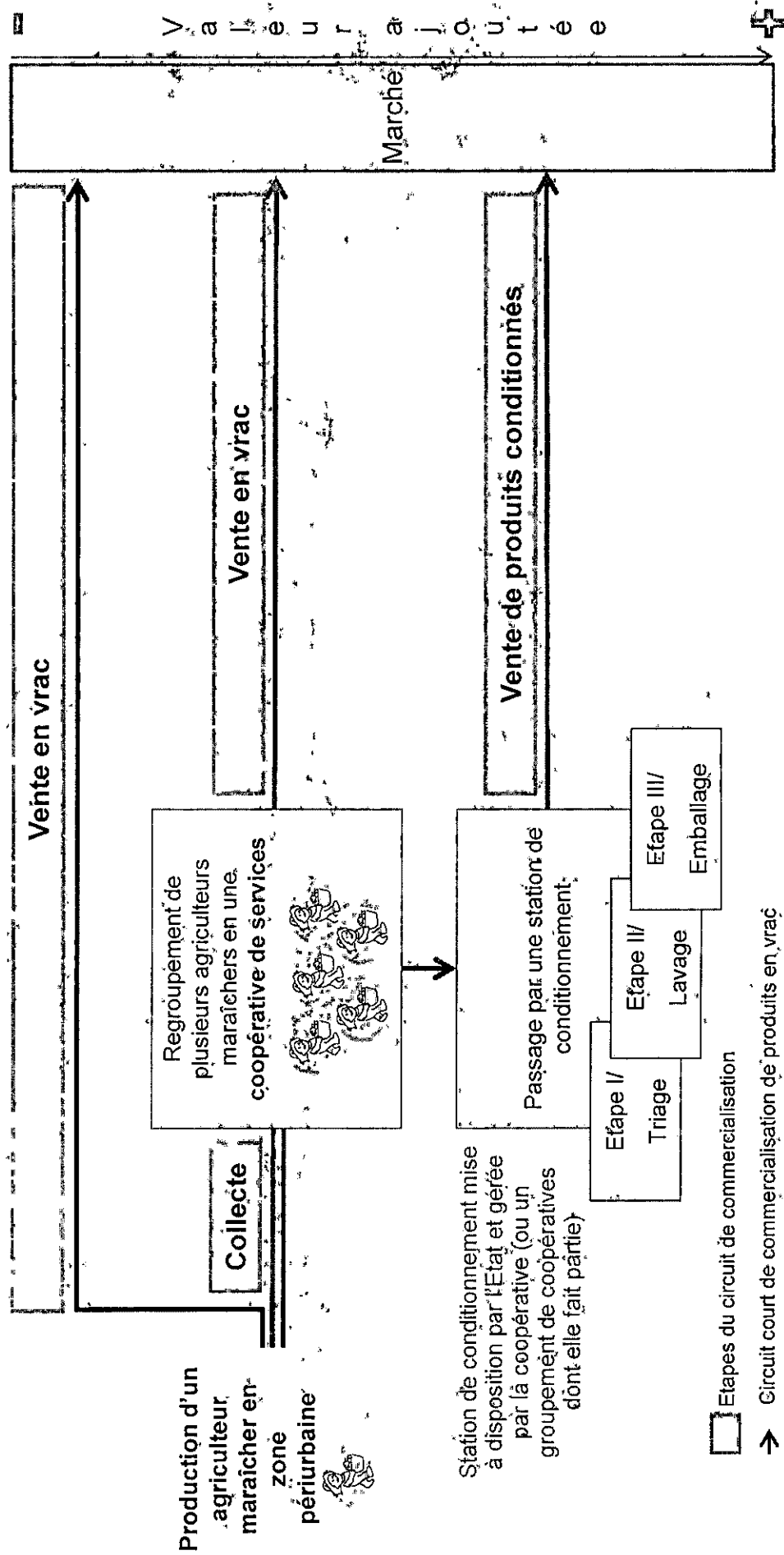
Ainsi le projet prévoit la création de 2 stations de conditionnement de produits maraîchers d'une capacité individuelle moyenne de 2 tonnes/heure et fonctionnant suivant une chaîne de conditionnement organisée en 3 principales étapes :

- Laver les produits maraîchers récoltés
- Trier les produits maraîchers récoltés et lavés
- Mettre sous conditionnement (cartons, sacs, etc.) les produits maraîchers récoltés, lavés et triés

Prérequis	Localisation des stations de conditionnement à proximité des périmètres maraîchers situés en zone périurbaine	Acteurs	- Ministère de l'Agriculture - Coopératives agricoles
-----------	---	---------	--

Illustration – Processus de commercialisation des produits maraîchers

Le recours au conditionnement de produits maraîchers permet de valoriser la production et de commercialiser des produits de haute qualité essentiellement destinés à des marchés organisés et modernes



□ Etapes du circuit de commercialisation

→ Circuit court de commercialisation de produits en vrac

→ Circuit court de commercialisation de produits en vrac (en passant par la coopérative de services)

→ Circuit court de commercialisation de produits conditionnés (en passant par la coopérative de services et la station de conditionnement)



#6 Création de stations de conditionnement des produits maraîchers

Agriculture vivrière

Maraîchage

Positionnement & chiffrage du projet

Localisation

- Korghogo (projet pilote)

Chiffres clés

- Investissement : 1,8 MM FCFA
- Budget de fonctionnement annuel : 237 MFCFA
- Création de 2 stations de conditionnement
- Capacité de traitement : 1 700 tonnes/an



*Hors masse salariale

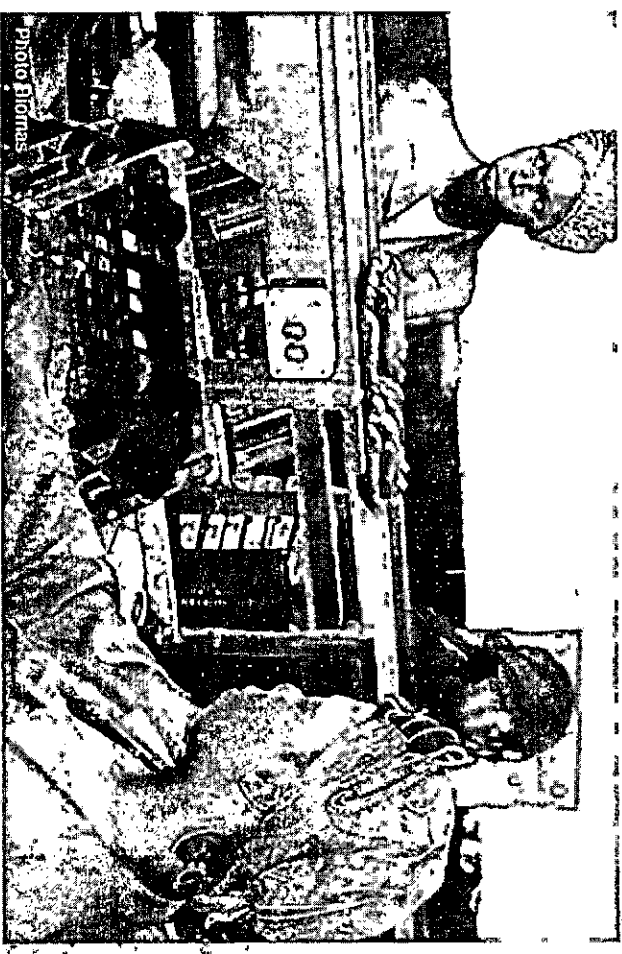


Photo Thomas

Impacts

- Intensification de la production maraîchère
- Amélioration de l'approvisionnement des marchés en produits maraîchers frais produits à proximité
- Amélioration des revenus des agriculteurs



Fillères fruitières

Objectifs

- *Valorisation de la production agricole de mangue notamment à travers la transformation des écarts de triage*
- *Développement des exportations fruitières*

Le projet agro-industriel intégrera l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur, de l'amont à l'aval

- **Culture intensive de la mangue**
 - Production fruitière via des itinéraires techniques intensifs
 - Mise en place d'un atelier mécanique, d'un hangar pour l'entretien des unités mécaniques et d'un magasin de stockage des intrants

Description

- **Conditionnement de la production agricole**
 - Mise en place d'une unité de conditionnement
- **Transformation des écarts de triage de la production**
 - Mise en place d'une unité de transformation de l'écart de triage de la production de mangue en concentré de jus
- **Commercialisation des fruits conditionnés et transformés**
 - Destination de la production : export et approvisionnement des centres urbains

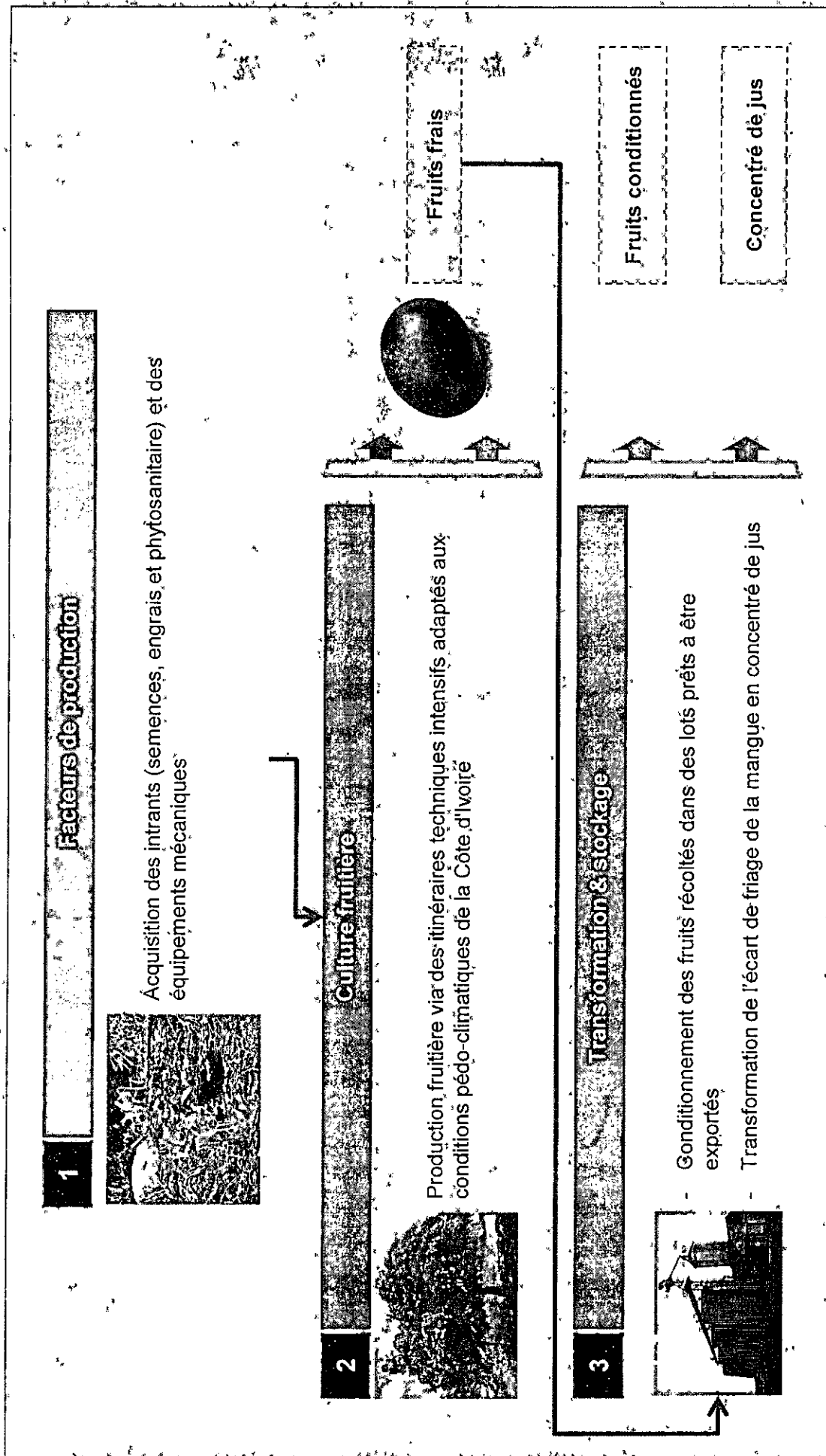
Prérequis

- *Proximité des bassins de consommation*
- *Proximité des infrastructures routières et portuaires*

Acteurs

- Ministère de l'Agriculture
- Investisseur (s) privé (s)
- FIRCA

Illustration – Processus de production de fruits





Développement d'un projet agro-industriel autour de la mangue

Agriculture vivrière

Fruits

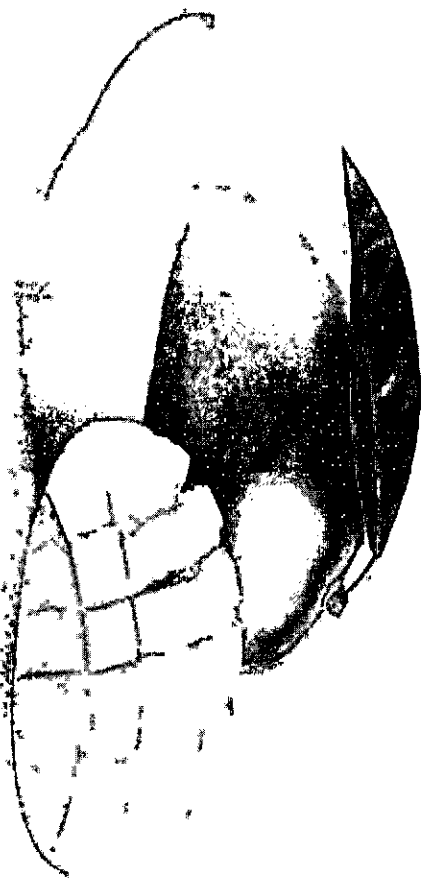
Positionnement & chiffrage du projet

Localisation

- Korhogo

Chiffres clés

- Surface : 240 ha
- Investissements : 2,7 MM FCFA
- Emplois créés :
 - 190 emplois directs
 - 475 emplois induits
 - 380 emplois indirects
- Production cible : 5.000 tonnes/an



Impacts

- Contribution à la relance des exportations de mangue
- Professionnalisation de la filière

Filières Maïs/Soja



Projet intégré de production d'alimentation animale à base de maïs et de soja

Agriculture vivrière

Maïs

Objectifs

- Production d'alimentation de bétail à partir de spéculations produites localement
- Augmentation des rendements de la culture maïs
- Amélioration de l'accès des agriculteurs à des semences de qualité

Le maïs est l'un des aliments de base servant à l'alimentation animale. Afin d'accompagner les projets relatifs au développement des filières animales dans la zone Nord-Ouest, il est nécessaire d'appuyer la production nationale de maïs, dont les rendements actuels sont encore faibles.

- Mise en place d'un acteur producteur d'alimentation de bétail à base de maïs et soja produit localement. Ce projet pourra être intégré aux projets de ranchs prévus dans le cadre du programme PEC

Description

Parmi les principales activités menées par le producteur d'alimentation animale :

- Développement de partenariats avec des coopératives de producteurs de maïs et de soja
 - Appui à la production : distribution de semences, engrais et produits phytosanitaires
 - Achat de la production de maïs
- Fabrication de l'alimentation animale à base de maïs et de soja local principalement et d'autres produits issus de la production locale et/ou d'importations
- Livraison des unités environnantes d'élevage (développement de partenariats avec ces unités)

Prérequis

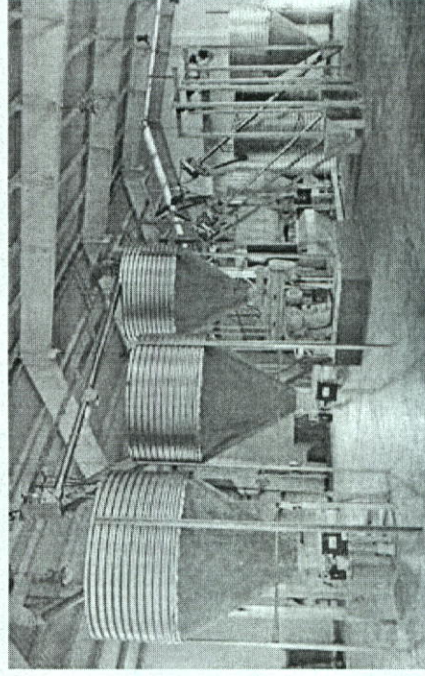
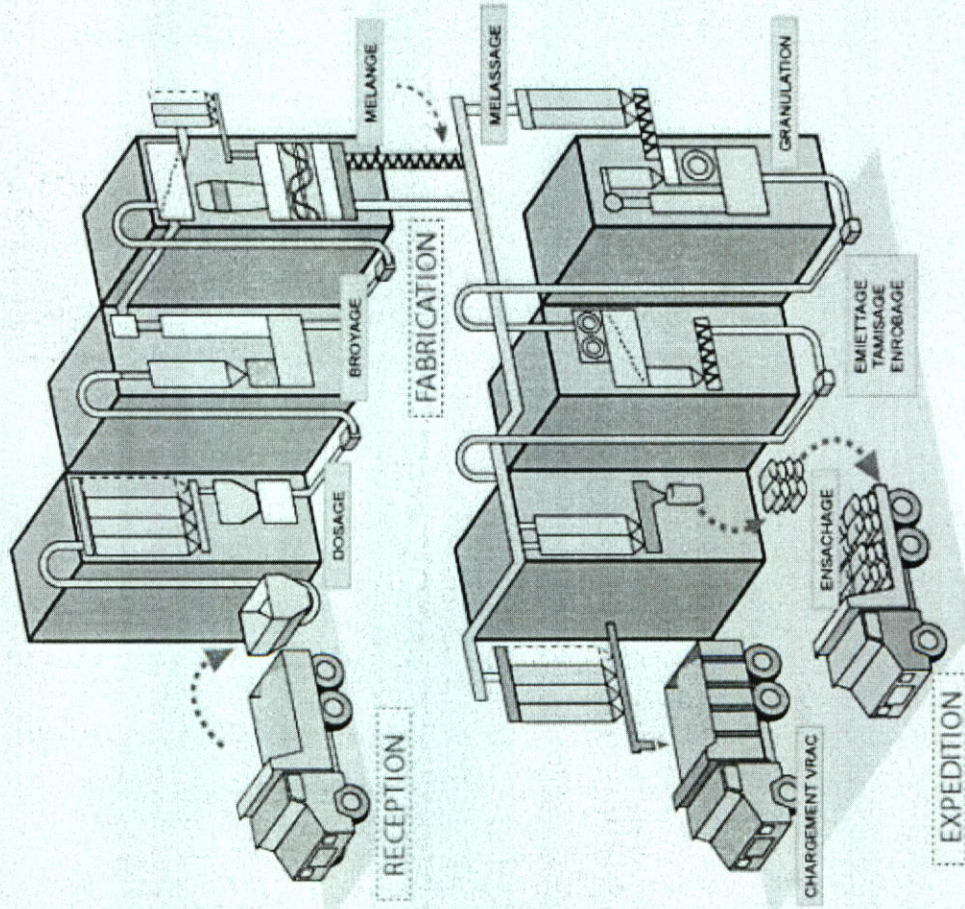
- Proximité d'unités d'élevage

Acteurs

- Ministère de l'Agriculture
- Investisseur (s) privé (s)



Illustration – schéma du processus de production



- Le processus d'élaboration et de fabrication des aliments composés peut se décomposer en **3 étapes principales** :
 - La réception : Dosage, Broyage, Mélange
 - La fabrication : Mélassage, Granulation, Emiettage, Tamisage
 - L'expédition : Ensachage

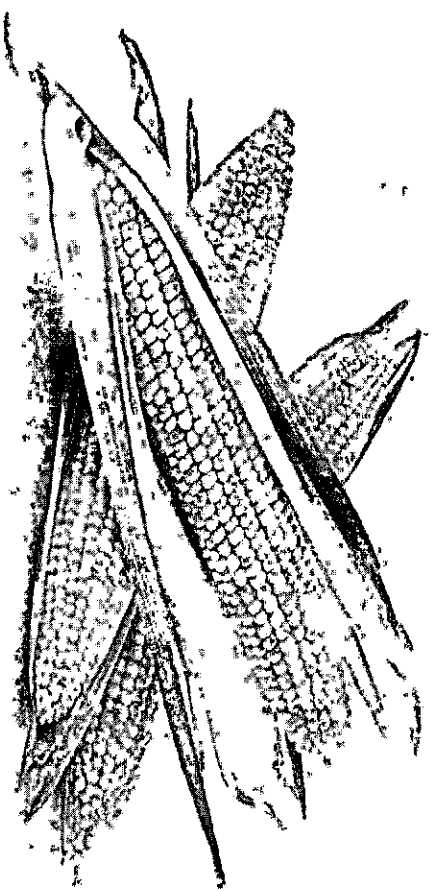
Positionnement & chiffrage du projet

Localisation

• Odienné

Chiffres clés

- Surface nécessaire : 1 ha
- Investissements : 2,3 MM FCFA
- Capacité cible de production d'alimentation animale : 30 000 tonnes/an



Impacts

- Assurer un approvisionnement continu des unités d'élevage en alimentation animale
- Professionnaliser les producteurs de Maïs

Projets multi-filières

12 13 14

2

4

5

15 16 17

18

19

20

21

22 23

24 25

26

27

28

29

30 31

Objectifs

- Mettre en place un réseau d'infrastructures dédiées aux agriculteurs sur le territoire national
- Développer des services agricoles de proximité au niveau des régions agricoles
- Assurer la mise à disposition d'un ensemble de services de conseil, de distribution d'intrants, de commercialisation, de valorisation du manioc, de réparation des machines agricoles et d'accompagnement administratif des producteurs agricoles locaux

Les Plateformes Multi-Services regroupent un ensemble de services facilitant l'essor de l'activité agricole au niveau territorial.

Ainsi le projet prévoit la création de 12 Plateformes Multi-Services (PMS) autour de 6 composants :

- **Conseil agricole**
 - Délivré des prestations de Conseil via les conseillers agricoles
 - Garantit la diffusion d'informations à destination des agriculteurs locaux
 - Cette composante sera équipée d'un espace de bureaux pour les conseillers et d'un espace d'accueil pour la réception des agriculteurs locaux
- **Intrants et multiplication du matériel végétal**
 - Assure l'approvisionnement en intrants agricoles des producteurs locaux
 - Accompagné et sensibilise les producteurs locaux sur le sujet de la multiplication du matériel végétal amélioré, le mieux adapté au contexte local
 - Cette composante sera équipée d'un espace de bureaux pour les employés de la composante, d'un espace d'accueil pour la réception des agriculteurs locaux et d'un espace de stockage approprié pour la conservation des intrants à destination des producteurs
- **Collecte et commercialisation des produits agricoles**
 - Assure un service de collecte des produits agricoles locaux ainsi qu'un relais entre producteurs et distributeurs
 - Cette composante sera équipée d'un espace d'agréage pour la réception des marchandises, leur pesage et l'évaluation de la qualité des lots, d'un espace de stockage climatisé pour les produits, d'un espace de présentation et de vente des marchandises, ainsi que d'un espace de bureaux pour l'enregistrement des données relatives aux produits

Description

Objectifs

- Assurer la mise à disposition d'un ensemble de services de conseil, de distribution d'intrants, de commercialisation, de valorisation du manioc, de réparation des machines agricoles et d'accompagnement administratif des producteurs agricoles locaux

Description

• Valorisation du Manioc

- Assure la mise en place d'ateliers de valorisation du manioc à destination de coopératives ou groupements
- Cette composante sera équipée d'un espace de réception des marchandises, d'une unité de transformation du manioc, puis de structures dédiées à la fermentation/pressage et au séchage/scellage des produits

• Appui administratif aux agriculteurs

- Délivre un accompagnement dans les démarches des agriculteurs auprès des établissements publics (ex: demandes de subventions, montage de projets, etc.)
- Offre un espace pour les organisations professionnelles
- Offre à des sociétés de travaux agricoles la possibilité de s'implanter localement
- Cette composante sera équipée d'un guichet pour l'accueil des agriculteurs locaux, d'un espace de bureaux pour les employés de la composante ainsi que d'un espace pour les organisations professionnelles

• Atelier de mécanisation

- Réalise les travaux mécaniques de réparation des outils de production et de transport agricoles
- Cette composante sera équipée d'un **espace de stockage** des outils de réparation, des pièces de rechange et des machines endommagées, ainsi que d'un **espace de réparation** dédié à l'entretien des machines

Objectifs

- Assurer la mise à disposition d'un ensemble de services de conseil, de distribution d'intrants, de commercialisation, de valorisation du manioc, de réparation des machines agricoles et d'accompagnement administratif des producteurs agricoles locaux

Définition du mode de gestion des PMS :

- Infrastructures**
 - L'Etat aura pour mission d'assurer la construction des infrastructures
- Equipements**
 - Amont agricole : l'Etat aura pour mission d'assurer l'équipement en matériel agricole des PMS
 - Aval agricole : la composante valorisation du Manioc sera réservée uniquement aux coopératives ou groupements
- Gestion**
 - Dans une première phase, l'Etat assurera la gestion administrative de la PMS. En parallèle, il aura également pour responsabilité d'impliquer progressivement les professionnels via les coopératives existantes sur la Composante Commercialisation
 - Dans une seconde phase, suite à la densification du réseau de coopératives, 2 types de gestion pourront être envisagés en fonction du développement agricole de chaque région
 - Une gestion mixte dans laquelle l'Etat déléguera ses responsabilités sur les composantes Valorisation du Manioc et Commercialisation
 - Une gestion entièrement externalisée de la PMS

Description

La PMS sera dotée d'une autonomie financière et juridique. La signature d'un contrat programme avec le Ministère de l'Agriculture déterminera les objectifs de résultat de la PMS et le montant de sa dotation budgétaire. Le fonctionnement de la PMS sera assuré par un Directeur de PMS responsable de la bonne gestion budgétaire et opérationnelle de sa PMS

Prérequis

- 1 PMS localisée par rayon de 60 km au sein des départements à vocation agricoles
- 1 conseiller agricole par rayon de 20 km mis à disposition au sein des PMS

Acteurs

- Ministère de l'Agriculture
- ANADER
- Coopératives agricoles

#9 Création de plateformes multi-services

Concept des PMS

1 Conseil

- Délivre des prestations de Conseil à travers les conseillers agricoles
- Garantit la diffusion d'informations à destination des agriculteurs locaux



2 Intrants

- Assure l'approvisionnement en intrants agricoles
- Accompagne et sensibilise sur le sujet de la multiplication du matériel végétal

4 Valorisation du Manioc

- Assure la mise en place d'ateliers de transformation



3 Commercialisation

- Assure un service de collecte des produits agricoles locaux ainsi qu'un relais entre producteurs et distributeurs

5 Appui Administratif

- Délivre aux agriculteurs un accompagnement administratif

6 Atelier de Mécanisation

- Réalise les travaux d'entretien et de réparation des outils mécaniques de production et de transport agricoles



Plateformes
Multi-
Services
(PMS)

Illustration – Composante Conseil

Objectifs

- La composante Conseil délivre des **prestations de conseil** à travers les conseillers agricoles
 - Les **conseillers agricoles** reçoivent les **agriculteurs** au sein des PMS et se déplacent en champs pour accompagner les **producteurs locaux**
- Elle garantit la **diffusion d'informations** auprès des **producteurs locaux**
 - Les **agriculteurs locaux** se rendent au sein de la PMS afin d'obtenir des **informations** et d'interagir avec les **bornes d'information**

Infrastructures et équipements

1

Espace Bureau

- **Espace de travail mis à disposition des conseillers agricoles.**
- Cet espace est composé de :
- 1 poste d'accès à un ordinateur et à internet par conseiller agricole

2

Espace Accueil

- **Structure permettant l'accueil des agriculteurs locaux, l'interaction avec les bornes d'information virtuelles, et la rencontre de conseillers agricoles.**
- Cet espace est composé de :
- 1 réception pour l'accueil des agriculteurs locaux
 - 1 borne d'information interactive
 - un espace documentation et affichage regroupant toutes les informations utiles aux producteurs locaux
 - un espace de réunion pour la rencontre entre les conseillers et les producteurs locaux

Illustration – Composante Intrants

Objectifs

- Assure l'**approvisionnement en intrants agricoles** des producteurs locaux couverts par la PMS
 - Les PMS assurent des conventions de commercialisation avec l'organisme public en charge de la distribution des intrants et/ou tout autre opérateur privé intervenant sur le secteur des intrants
- Accompagne et sensibilise les **producteurs locaux** sur le sujet de la **multiplication du matériel végétal**



Infrastructures et équipements

1 Espace accueil et vente	• Structure permettant l'accueil des agriculteurs locaux venant s'approvisionner en intrants. Cet espace est composé de : • 1 réception pour l'accueil des agriculteurs locaux
2 Espace Bureau	• Espace de travail mis à disposition des employés de la composante Intrants. Cet espace est composé de : • 1 poste de travail par employé avec ordinateur et connexion internet
3 Unité de stockage	• Bâtiment permettant le stockage des intrants agricoles. Cet espace est composé de : • 1 plateforme en béton pour le stockage des intrants doté d'un système d'aération et de climatisation

#9

Création de plateformes multi-services

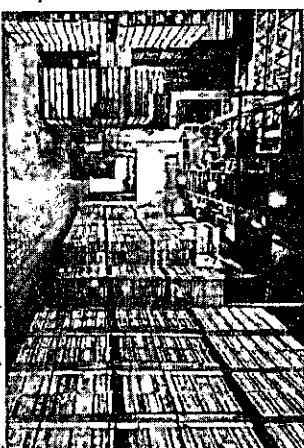
Agriculture vivrière

Projets multi-filières

Illustration – Composante Commercialisation

Objectifs

- Fournir les moyens et les locaux nécessaires à la collecte, à l'agrégage, au stockage et à la vente (si nécessaire) des produits agricoles locaux
- Cette composante sera progressivement confiée aux coopératives qui en assureront le fonctionnement

Infrastructures et équipements**Espace****1 Agrégage/réception des marchandises**

- Espace de réception des marchandises, de pesée et d'évaluation de leur qualité par l'agréateur.
- Cet espace est composé de :
- 1 zone d'accueil des camions et de déversement des produits

2 Unité de Stockage

- Bâtiment climatisé pour le stockage des produits agricoles.
- Cet espace est composé de :
- un espace de stockage doté d'un système d'aération et de climatisation

3 Espace de Vente

- Espace permettant la vente des produits agricoles aux grossistes, organisé selon :
- un espace d'entreposage et de pesée des produits
 - 1 zone d'accueil des camions et de chargement des marchandises

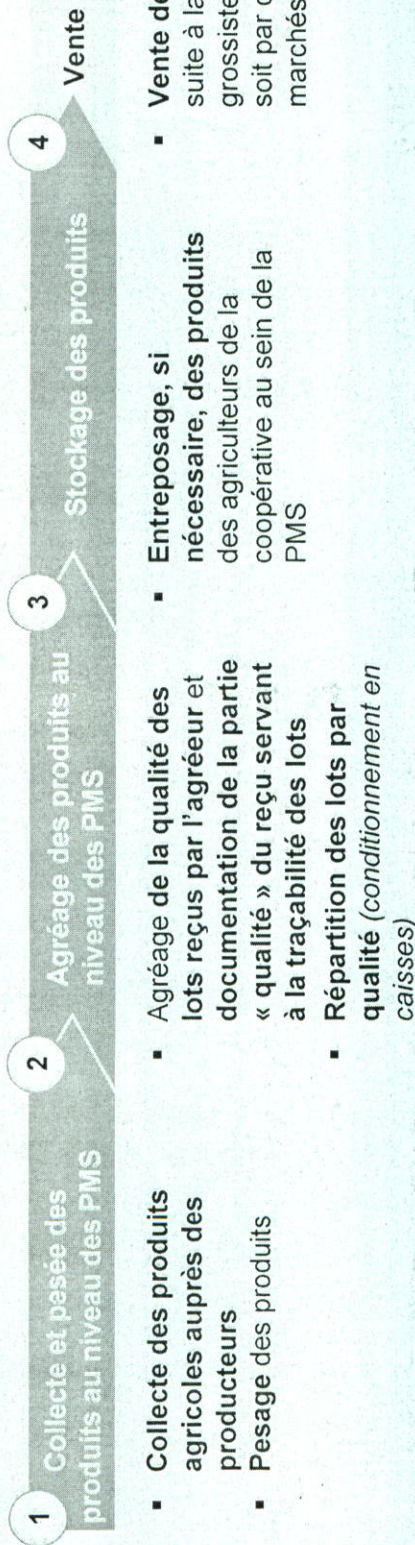
4 Espace Bureau

- Espace de travail destiné au suivi numérique des données de commercialisation (poids, qualité, prix de vente des lots).
- Cet espace est composé de :
- 1 poste d'accès à un ordinateur et à internet



Illustration – Composante Commercialisation

Processus



Acteurs et fonctionnement

- La PMS met à disposition des coopératives de producteurs locaux les outils nécessaires à la collecte, à l'agréage, au stockage et à la vente (si nécessaire) des produits agricoles locaux
- Les coopératives assurent l'ensemble du processus de collecte jusqu'à la vente des produits
- Les coopératives sont appuyées par un salarié de la PMS qui garantit la bonne gestion ainsi que le bon fonctionnement général de la PMS

Modes de paiement

Transitoire

Le producteur reçoit la première partie (basse) d'un montant minimum au moment de la pesée du produit en champ
Le producteur reçoit la deuxième partie (haute) du montant minimum après l'agréage (reversement par la coopérative)
La partie variable de la vente lui est remise à la fin du processus de vente

Cible

Le producteur reçoit l'intégralité d'un montant minimum après l'agréage des produits (reversement par la coopérative)
La partie variable de la vente lui est remise à la fin du processus de vente

Réalisation au sein de la PMS

Réalisation au sein de la PMS optionnelle

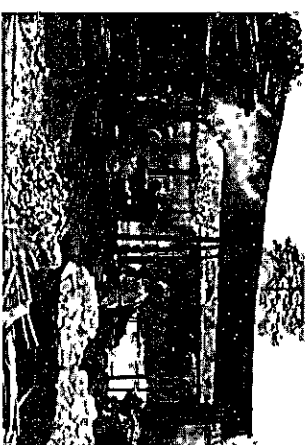


Création de plateformes multi-services

Illustration – Composante Valorisation du Manioc

Objectifs

- Met à disposition des producteurs locaux une infrastructure pour la valorisation du manioc
- La gestion de la composante valorisation sera externalisée et gérée soit par une coopérative soit par un opérateur privé



Infrastructures et équipements

1 Espace de réception des marchandises

- Espace de réception des productions de manioc apportées par les producteurs locaux.
- Cet espace est composé de :
- 1 zone d'accueil des véhicules de transport et de déversement des produits

2 Espace de Transformation

- Bâtiment permettant la première transformation du manioc (nettoyage, épluchage et râpage), organisé selon :
- 1 zone d'épluchage et nettoyage
 - 1 zone de râpage
 - 1 zone d'extraction composée de cuves d'extraction et de réservoirs d'eau

3 Espace de Fermentation/Pressage

- Espace permettant la deuxième transformation des produits :
- 1 zone de fermentation composée de réservoirs de sédimentation
 - 1 zone de pressage et de séparation pulpes et fibres

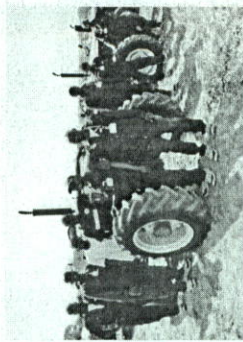
4 Espace de Séchage/scellage

- Structure permettant la transformation finale des produits, et organisée comme suit :
- 1 zone de séchage en plein air
 - 1 zone de broyage et de scellage des sacs
 - 1 zone de stockage des sacs

Illustration – Composante Atelier de Mécanisation

Objectifs

- Réalise les travaux mécaniques de réparation des outils de production et de transport agricoles



Infrastructures et équipements

1

Espace Stockage

- **Bâtiment de stockage des outils de réparation, des pièces de rechange et des machines endommagées.**

Cet espace est composé de :

- 1 plateforme de stockage des machines endommagées, des outils et des pièces de rechange destinés à la réparation des machines de production et de transport agricoles

2

Espace Réparation

- **Lieu dédié à la maintenance et à la réparation des machines agricoles.**

Cet espace est composé de :

- 1 aire d'intervention
- 1 fosse centrale destinée aux vidanges et aux réparations sous le matériel
- 1 superficie de service autour de l'aire d'intervention pour circuler autour des machines
- un espace pour l'établi et l'équipement des mécaniciens

Illustration – Composante Appui Administratif

Objectifs

- Fournit une information détaillée aux agriculteurs concernant les modalités d'accès à l'ensemble des aides et subventions disponibles au niveau national pour le secteur agricole
- Fournit une assistance pour la constitution des dossiers et l'accès aux aides ;
 - La PMS aide les agriculteurs locaux à remplir les dossiers de demande
 - La PMS met en place un point de collecte des dossiers à transmettre aux institutions publiques

Infrastructures et équipements

1

Espace Bureau

- Espace de travail mis à disposition des conseillers administratifs où ces derniers ont accès à un PC et peuvent travailler.

Cet espace est composé de :

- 1 poste d'accès à un ordinateur et à internet par conseiller administratif
- un espace de stockage des dossiers de demande d'aides et subventions

2

Espace Accueil

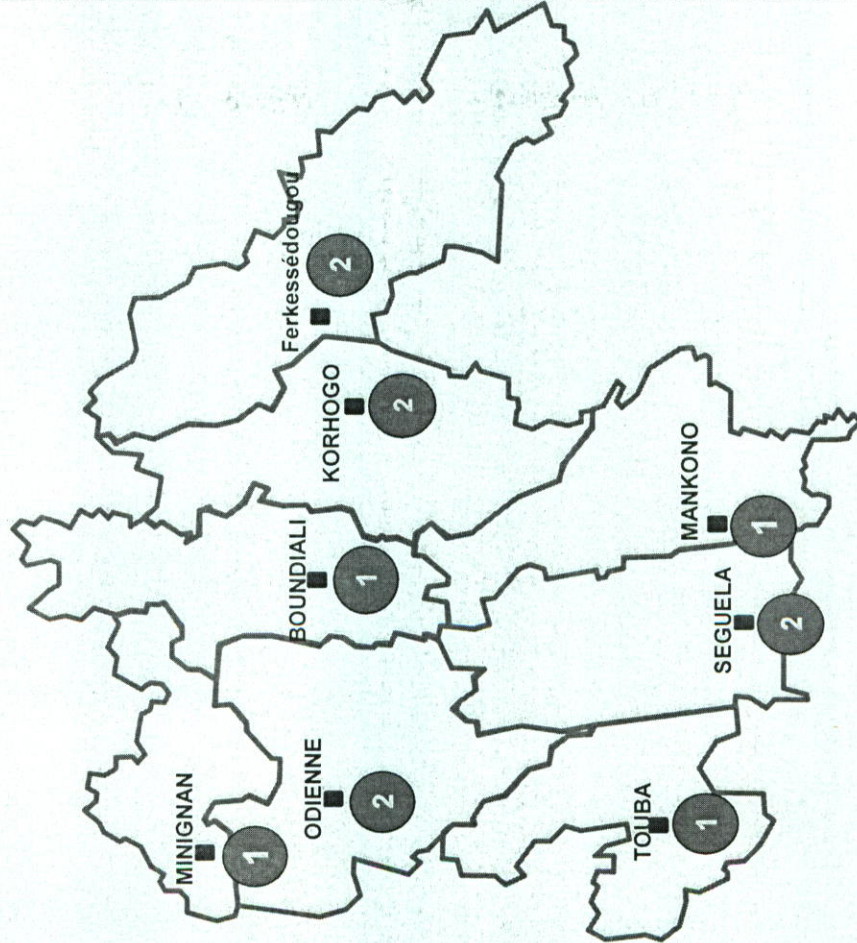
- Structure permettant l'accueil des agriculteurs locaux et la rencontre de conseillers administratifs.

Cet espace est composé de :

- 1 réception pour l'accueil des agriculteurs locaux
- un espace documentation regroupant toutes les informations utiles aux producteurs locaux pour leurs demandes de subventions
- un espace de réunion pour la rencontre entre les conseillers et les producteurs locaux

Positionnement & chiffrage du projet

Positionnement potentiel du projet



X Nombre de plateformes multi-services

Chiffres clés

- *Superficie* : 4 ha
- *Superficie moyenne/PMS* : 3 800 m²
- *Investissement* : 8 MM FCFA
- *Emplois créés* :
 - 230 emplois directs
- *Un réseau* de 12 PMS

Impacts

- Dynamisation de la diffusion des techniques agricoles modernes
- Amélioration des revenus des petits agriculteurs
- Amélioration de l'organisation des agriculteurs



Mise en place d'un réseau de champs-écoles

Objectifs

- Former les agriculteurs à une meilleure conduite technique de leur exploitation
- Autonomiser les agriculteurs en les formant à la prise de décision et en les encourageant à la mise en œuvre de leurs décisions

Les champs-écoles dispensent une formation agricole pratique sur le terrain. Ils reposent sur une logique de relais supposant que les agriculteurs formés formeront à leur tour des agriculteurs

Au cours de leur formation, les agriculteurs participent à des ateliers impliquant des analyses de groupe ainsi que la conduite d'observations et d'expériences sur le terrain

- Mise en place d'un **réseau de champs-écoles dans les zones à forte production de spéculations vivrières (manioc, igname principalement)** : Les champs-écoles fourniront des services tels que :
 - La diffusion d'itinéraires techniques modernes
 - La distribution d'intrants

- Mise en place d'un **réseau de champs-écoles dans les zones à forte production de palmier à huile**

Le CNRA a mis en place un matériel performant. Toutefois, le rendement actuel de la filière palmier à huile reste en deçà de son potentiel surtout chez les petits producteurs, notamment du fait d'une faible maîtrise des itinéraires techniques et d'une faible utilisation des intrants (rendement actuel de 5 à 6 t ➔ rendement potentiel de 15 t)

Les champs-écoles fourniront des services tels que :

- L'encadrement des itinéraires techniques (formations et travaux pratiques)
- La distribution de plants du CNRA
- La vente d'engrais

La gestion des champs-écoles pourra être confiée à l'ANADER ou à des groupements de coopératives agricoles. Les champs-écoles pourront être adossés aux PMS

Prérequis

- Localisation des champs-écoles à proximité des zones de production
➔ Au sein de ces zones, les champs-écoles seront situés à proximité des PMS prévues

Acteurs

- Ministère de l'Agriculture
- FIRCA
- ANADER



Modalités de fonctionnement du champ-école

Durée des formations

- 1 saison

Nombre de participants

- Entre 20 et 30 agriculteurs

Fréquence des réunions

- Environ une réunion par semaine (la première réunion étant destinée à définir les besoins des agriculteurs et la dernière réunion à planifier les activités de suivi)

Diplôme

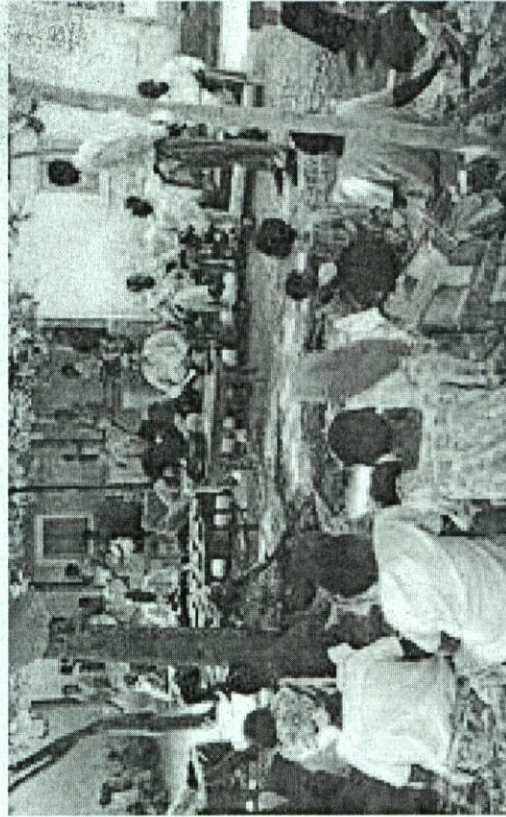
- Evaluation et délivrance d'un certificat dispensé par le champ-école permettant à l'agriculteur de devenir à son tour animateur d'un champ-école

Lieu des formations

- Champs d'apprentissages appartenant à des agriculteurs participants ou dispensant la formation

Animateurs

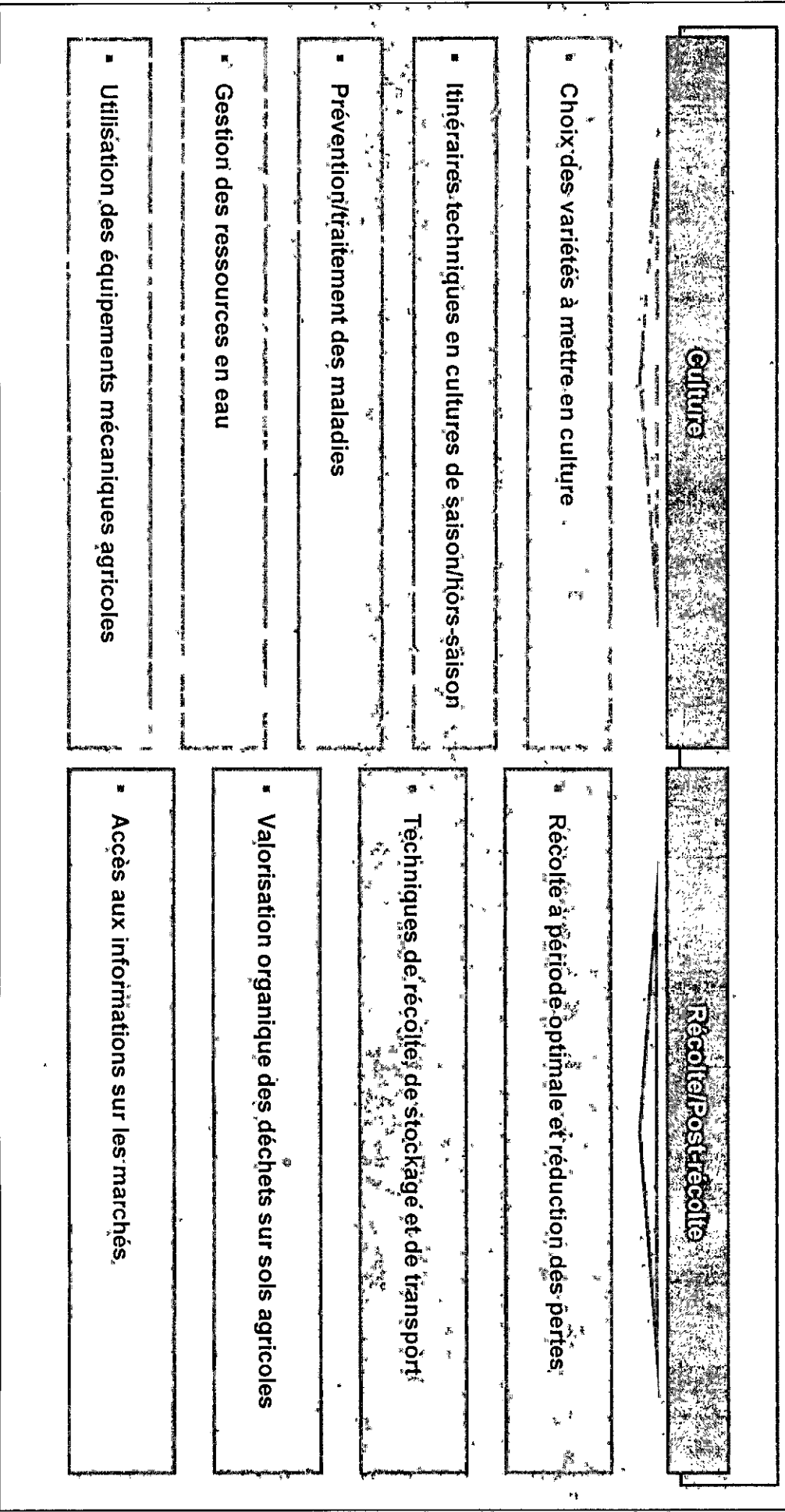
- Conseillers agricoles ou agriculteurs ayant reçu une certification d'un champ-école, dont le rôle est de guider le groupe d'agriculteurs et de répondre à leurs problématiques



#10 Mise en place d'un réseau de champs-écoles

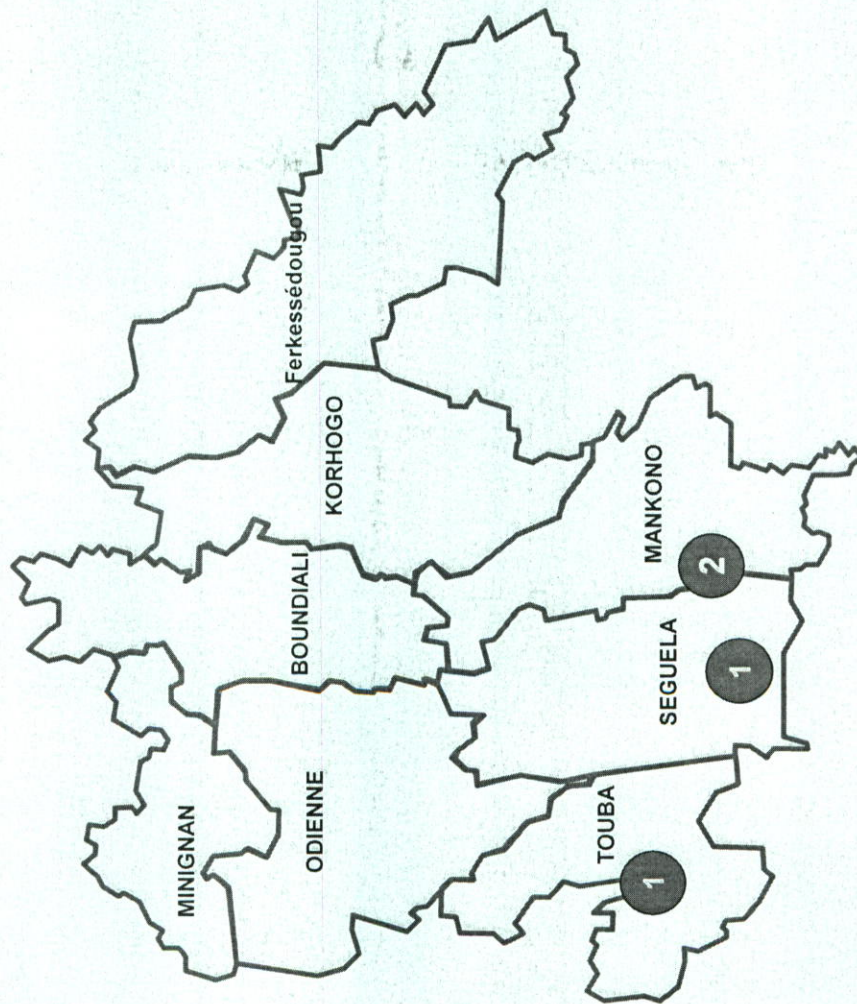
Illustration – Principales thématiques à traiter (non exhaustif)

Le champ-école devra traiter de thématiques spécifiques aux filières, avec pour ambition d'accompagner les exploitants à développer leurs compétences techniques



Positionnement & chiffrage du projet

Positionnement potentiel* du projet



* Les champs-écoles sont adossés aux PMS prévues dans la zone

**Hors masse salariale

Chiffres clés

Nombre de champs-écoles à mettre en place : **4**

Superficie totale nécessaire : **4 ha**

Investissements : **4 M FCFA**

Coûts de fonctionnement **: **2,2 M FCFA/an**

Impacts

- Amélioration des rendements de la filière
- Renforcement des compétences des agriculteurs
- Amélioration de la qualité des produits

Objectifs

- Développement d'une agriculture performante par le renforcement de la capacité organisationnelle des coopératives agricoles

En Côte d'Ivoire, la majorité des productions agricoles proviennent de petites exploitations villageoises, distribuées sur l'ensemble du territoire. Ce projet a pour but d'inciter les sociétés coopératives agricoles à se regrouper en GIE agricoles afin de développer des projets créateurs de valeur.

Description

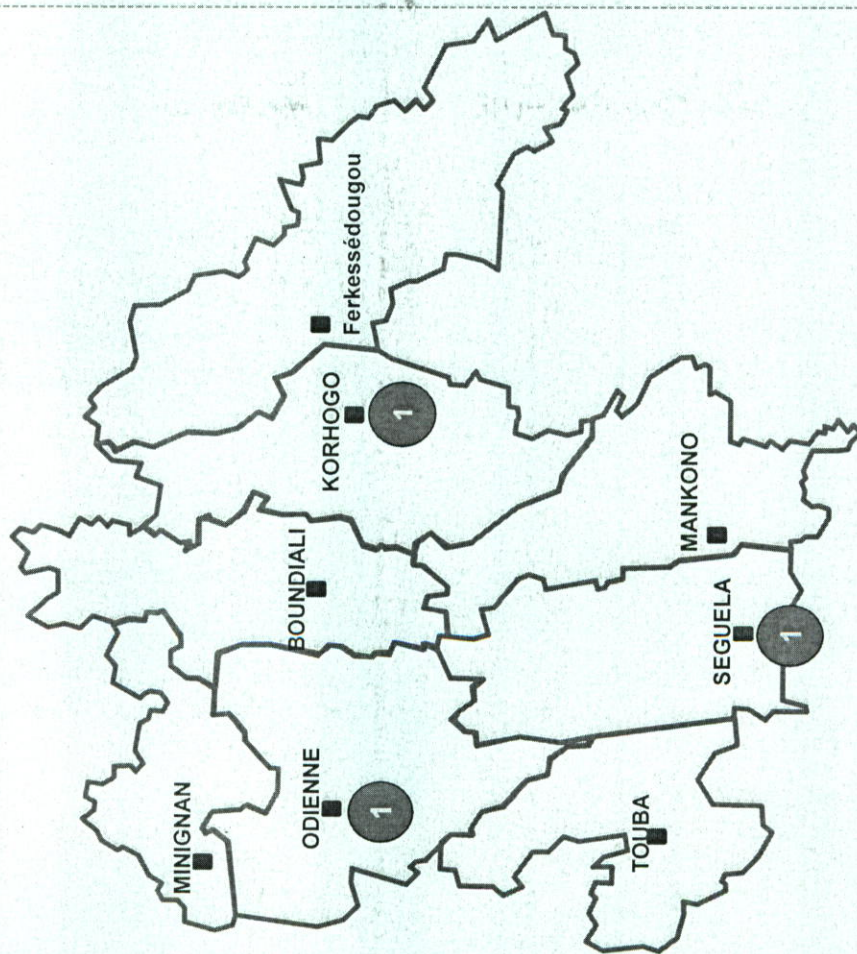
Ainsi le projet prévoit la mise en place de 3 cellules d'appui à la création de GIE chargés de :

- Identification des filières et projets nécessitant la création de GIE ;
- Accompagnement à la création de coopératives et à la mise à niveau de coopératives selon la réglementation nationale en vue de la création de GIE ;
- Accompagnement juridique et administratif à la création de GIE ;
- Accompagnement à la gestion des GIE ;
- Evaluation de l'action des GIE.

Facteurs de compétitivité	• Présence de cellule d'appui dans chacun des Districts de la zone	Acteurs	• Ministère de l'Agriculture
---------------------------	--	---------	--

Positionnement & chiffrage du projet

Positionnement potentiel du projet



Nombre de cellules d'appui

Chiffres clés

- Investissement : 1 MM FCFA
- Budget de fonctionnement annuel : 44 MFCFA
- Création de 3 cellules d'appui à la mise en place de Groupements d'Intérêt Economique
- Création de 35 emplois directs

Impacts

- Amélioration de la structuration des acteurs du secteur agricole
- Encouragement à la valorisation des produits agricoles
- Amélioration des revenus des petits producteurs

1
 2
 3
 4
 5
 6
 7
 8
 9
 10
 11
 12
 13
 14
 15
 16
 17
 18
 19
 20
 21
 22
 23
 24
 25
 26
 27
 28
 29
 30
 31
 32
 33
 34
 35
 36
 37
 38
 39
 40
 41
 42
 43
 44
 45
 46
 47
 48
 49
 50
 51
 52
 53
 54
 55
 56
 57
 58
 59
 60
 61
 62
 63
 64
 65
 66
 67
 68
 69
 70
 71
 72
 73
 74
 75
 76
 77
 78
 79
 80
 81
 82
 83
 84
 85
 86
 87
 88
 89
 90
 91
 92
 93
 94
 95
 96
 97
 98
 99
 100
 101
 102
 103
 104
 105
 106
 107
 108
 109
 110
 111
 112
 113
 114
 115
 116
 117
 118
 119
 120
 121
 122
 123
 124
 125
 126
 127
 128
 129
 130
 131
 132
 133
 134
 135
 136
 137
 138
 139
 140
 141
 142
 143
 144
 145
 146
 147
 148
 149
 150
 151
 152
 153
 154
 155
 156
 157
 158
 159
 160
 161
 162
 163
 164
 165
 166
 167
 168
 169
 170
 171
 172
 173
 174
 175
 176
 177
 178
 179
 180
 181
 182
 183
 184
 185
 186
 187
 188
 189
 190
 191
 192
 193
 194
 195
 196
 197
 198
 199
 200
 201
 202
 203
 204
 205
 206
 207
 208
 209
 210
 211
 212
 213
 214
 215
 216
 217
 218
 219
 220
 221
 222
 223
 224
 225
 226
 227
 228
 229
 230
 231
 232
 233
 234
 235
 236
 237
 238
 239
 240
 241
 242
 243
 244
 245
 246
 247
 248
 249
 250
 251
 252
 253
 254
 255
 256
 257
 258
 259
 260
 261
 262
 263
 264
 265
 266
 267
 268
 269
 270
 271
 272
 273
 274
 275
 276
 277
 278
 279
 280
 281
 282
 283
 284
 285
 286
 287
 288
 289
 290
 291
 292
 293
 294
 295
 296
 297
 298
 299
 300
 301
 302
 303
 304
 305
 306
 307
 308
 309
 310
 311
 312
 313
 314
 315
 316
 317
 318
 319
 320
 321
 322
 323
 324
 325
 326
 327
 328
 329
 330
 331
 332
 333
 334
 335
 336
 337
 338
 339
 340
 341
 342
 343
 344
 345
 346
 347
 348
 349
 350
 351
 352
 353
 354
 355
 356
 357
 358
 359
 360
 361
 362
 363
 364
 365
 366
 367
 368
 369
 370
 371
 372
 373
 374
 375
 376
 377
 378
 379
 380
 381
 382
 383
 384
 385
 386
 387
 388
 389
 390
 391
 392
 393
 394
 395
 396
 397
 398
 399
 400
 401
 402
 403
 404
 405
 406
 407
 408
 409
 410
 411
 412
 413
 414
 415
 416
 417
 418
 419
 420
 421
 422
 423
 424
 425
 426
 427
 428
 429
 430
 431
 432
 433
 434
 435
 436
 437
 438
 439
 440
 441
 442
 443
 444
 445
 446
 447
 448
 449
 450
 451
 452
 453
 454
 455
 456
 457
 458
 459
 460
 461
 462
 463
 464
 465
 466
 467
 468
 469
 470
 471
 472
 473
 474
 475
 476
 477
 478
 479
 480
 481
 482
 483
 484
 485
 486
 487
 488
 489
 490
 491
 492
 493
 494
 495
 496
 497
 498
 499
 500
 501
 502
 503
 504
 505
 506
 507
 508
 509
 510
 511
 512
 513
 514
 515
 516
 517
 518
 519
 520
 521
 522
 523
 524
 525

Pourquoi est-ce nécessaire ?

- Renforcer la vocation de la zone Nord-Ouest, qui est aujourd'hui la principale zone d'élevage bovin du pays avec **70 % du cheptel national** et qui représente près d'un quart du cheptel ovin & caprin national
- Développer des conditions d'abattage suffisantes et conformes aux normes internationales

Impacts attendus

12 205

Superficie nécessaire (ha)

7,5

Investissements (MMFCFA)

990

Emplois

Projets prévus dans la zone Nord-ouest

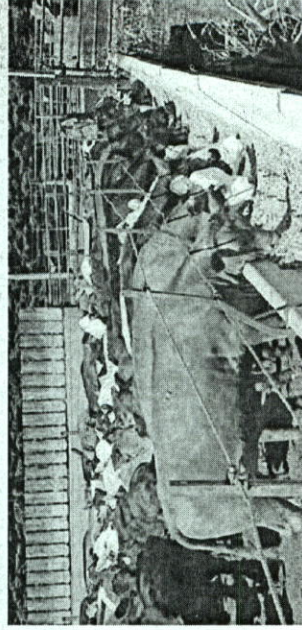
Filière bovine

1 Développement d'un projet intégré de ranch d'élevage bovin incluant un centre de formation professionnelle

2 Développement d'un projet intégré de ranch d'élevage bovin

Projets Multi-filières

3 Mise en place d'un abattoir régional de viandes bovine et ovine





Développement d'un projet intégré de ranch d'élevage bovin incluant un centre de formation professionnelle

Filière bovine

Objectifs

- *Augmentation de la production de viande bovine*
- *Réduction du taux de dépendance des importations*
- *Favorisation du développement d'un ranching bovin performant et durable*

Description

- **Réhabilitation d'un ranch de 2 200 ha à Nioroningué**, pour la production de viande bovine comprenant
 - Une aire d'amélioration pastorale de 2 000 ha, permettant d'assurer l'alimentation des bêtes en pâturage naturel
 - Une clôture afin de délimiter le ranch et protéger les bovins
 - Une unité d'alimentation du bétail d'une capacité de **19 tonnes/semaine**
 - Un abattoir d'une capacité de **10 têtes/semaine**
- Le ranch aura une capacité d'environ **780 têtes** (730 génisses et 50 géniteurs) issues d'un croisement industriel entre les races **N'dama** (génisses) et **Zébu** (géniteurs) présentes en Côte d'Ivoire.
- Le ratio bêtes/hectare est modulable en fonction du rendement fourrager des cultures pastorales ainsi que de la demande en viande bovine du marché

- Mise en place d'un **centre de formation professionnelle intégré au ranch** visant à permettre aux producteurs et aux techniciens d'acquérir les techniques pratiques de conduite des élevages ainsi que d'organisation et de gestion de l'unité

Prérequis

- *Proximité des principaux centres de consommation de produits bovins*

Acteurs

- *Ministère des Ressources animales et halieutiques*
- *Investisseur (s) privé (s)*



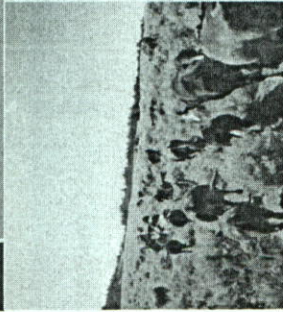
Le ranch intègre l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur de la filière

1 Acquisition de veaux



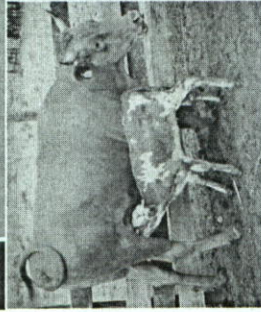
- Acquisition de veaux de 150 kg de races de **N'dama** et **Zébu**

2 Engraissement



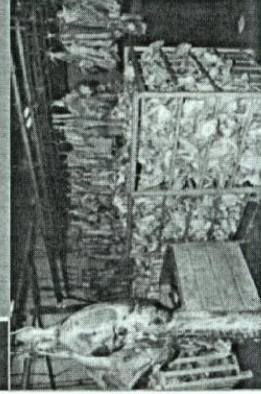
- Elevage pendant 1 an dans un ranch (1 à 4 ha/tête)
- Pâturage naturel et rajout de compléments alimentaires (pendant 2 mois de finition)
- Soins vétérinaires
- Poids vif cible : 300 kg/tête

3 Reproduction/Naissance*



- Acquisition de génisses reproductrices
- Reproduction (croisements, inséminations artificielles...)
- Elevage des veaux nés dans le ranch
- Réforme des génisses

4 Abattage et conditionnement



- Abattage (**10 têtes/semaine**) des bovins selon les exigences sanitaires requises



Développement d'un projet intégré de ranch d'élevage bovin incluant un centre de formation professionnelle

Filière bovine

Illustration – Modules de formation proposés au sein du centre de formation intégré au ranch

Modules de formation complémentaires destinés aux étudiants techniciens spécialisés ou aux ouvriers/techniciens

Thématiques ⁽¹⁾		Profils concernés
Module commun élevage bovin (2 semaines)		Tous les profils identifiés
• <i>Matériel bovin</i> : caractéristiques des races, reproduction, maîtrise des différents espaces du ranch, du matériel et équipements, etc. • <i>Organisation de l'élevage</i> : durée de chaque phase, séquençement, optimisation de l'espace disponible, etc. • <i>Risques sanitaires</i> : paramètres d'ambiance, parasites, pathologies dominantes;...		
Modules spécifiques élevage bovins (2 semaines)		
• <i>Spécificités de l'élevage des veaux</i> : suivi de troupeaux, etc.		Superviseur ranch
• <i>Engraissement</i> • <i>Alimentation des bovins</i>		Superviseur engraissement
• <i>Abattage et découpe des bovins</i> • <i>Conditionnement et contrôle qualité</i>		Superviseur abattage et découpe

¹ Liste non exhaustive



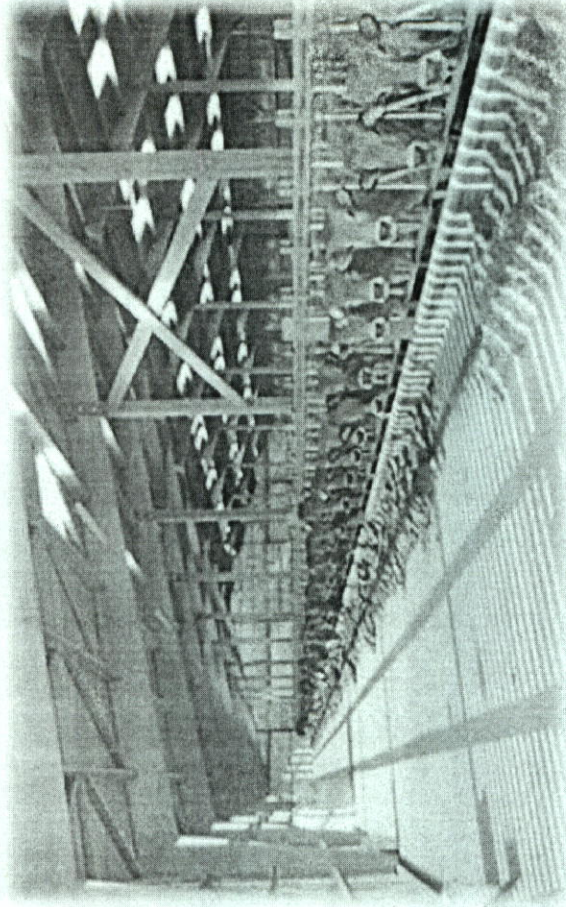
Positionnement & chiffrage du projet

Localisation

- Nioroningué (Korhogo)

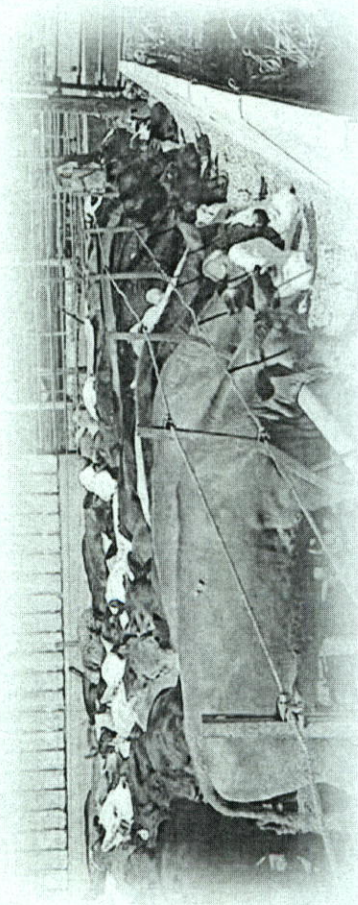
Chiffres clés

- **Superficie** : 2 200 ha
- **Investissement** : 0,6 MM FCFA
- **Capacité de production** : 10 têtes/semaine
- **CA prévisionnel** : ~ 170 M FCFA
- **VA prévisionnelle** : ~ 100 M FCFA
- **Emplois créés** :
 - 40 emplois directs
 - 80 emplois induits
 - 100 emplois indirects



Impacts

- Amélioration de la technicité des producteurs/techniciens de la filière dans la région
- Amélioration des conditions sanitaires de la filière





Objectifs

- Augmentation de la production de viande bovine
- Réduction du taux de dépendance des importations
- Favorisation du développement d'un ranching bovin performant et durable

Description

- Réhabilitation d'un ranch de 10 000 ha à Panya pour la production de viande bovine comprenant
 - Une aire d'amélioration pastorale permettant d'assurer l'alimentation des bêtes en pâturage naturel
 - Une clôture afin de délimiter le ranch et protéger les bovins
 - Une unité d'alimentation du bétail d'une capacité de 77 tonnes/semaine
 - Un abattoir d'une capacité de 43 têtes/semaine

Le ranch aura une capacité de 3 200 têtes (3 000 génisses et 200 géniteurs) issues d'un croisement industriel entre les races N'dama (génisses) et Zébu (géniteurs) présentes en Côte d'Ivoire. Le ratio bêtes/hectare est modulable en fonction du rendement fourrager des cultures pastorales ainsi que de la demande en viande bovine du marché

Prérequis	• Proximité des principaux centres de consommation de produits bovins • Conditions pédo-climatiques favorables à l'élevage bovin	Acteurs	• Ministère des Ressources animales et halieutiques • Investisseur(s) privé(s)
-----------	--	---------	--

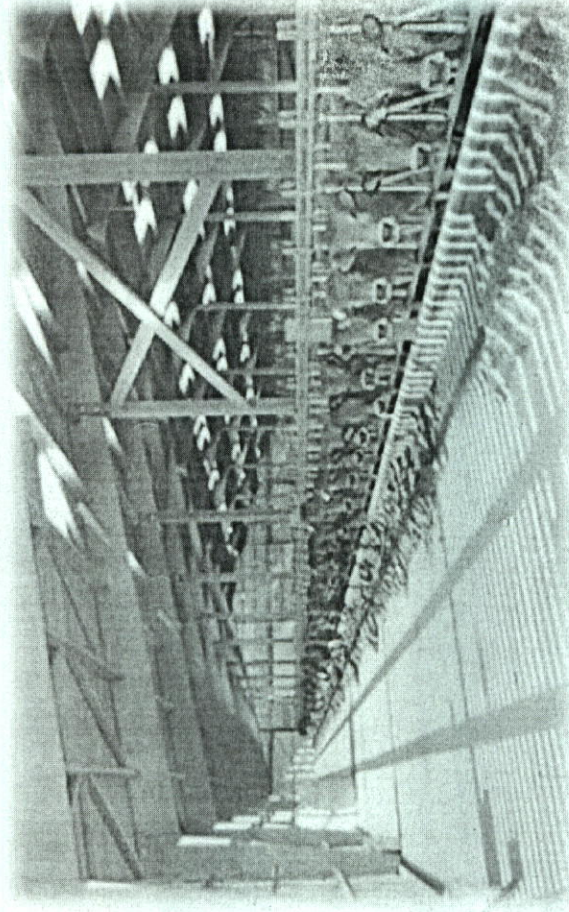
Positionnement & chiffrage du projet

Localisation

- Panya (Korhogo)

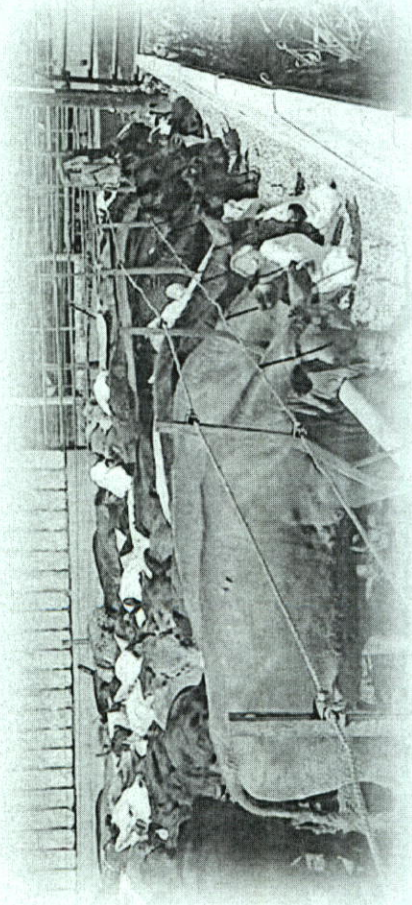
Chiffres clés

- **Superficie** : 10 000 ha
- **Investissement** : 1,9 MM FCFA
- **Capacité de production** : 280 tonnes de carcasses/an
- **CA prévisionnel** : ~ 700 M FCFA
- **VA prévisionnelle** : ~ 420 M FCFA
- **Emplois créés** :
 - 120 emplois directs
 - 240 emplois induits
 - 300 emplois indirects



Impacts

- Amélioration des conditions sanitaires de la filière
- Amélioration de la qualité de la viande distribuée dans les centres urbains



Objectifs

- Offrir aux professionnels de la filière une structure d'abattage moderne, à proximité des projets d'élevage et aux normes internationales en vigueur
- Eviter les abattages clandestins qui présentent d'importants risques sanitaires

Description

La zone Nord-Ouest, où se concentre près de 70 % du cheptel national, ne dispose actuellement d'aucun abattoir fonctionnel. L'approvisionnement des principales villes en viande fraîche se fait principalement à partir de circuits informels.

La mise en place d'un abattoir, à proximité des cheptels, permettra de réduire le transport des animaux vivants et de privilégier plutôt le transport des viandes vers la ville

- Mise en place d'un abattoir aux normes internationales d'une capacité* de :
 - 130 bovins/jour
 - 155 petits ruminants/jour

* Dimensionnement proposé par le Ministère de l'Economie et des Finances et le comité national de PPP dans le cadre du Forum International Africain des investissements en PPP

Prérequis	• Proximité des principaux centres de consommation de produits bovins • Conditions pédo-climatiques favorables à l'élevage bovin	Acteurs	Ministère des Ressources animales et halieutiques Investisseur(s) privé (s).
-----------	---	---------	---

Illustration – Abattoir bovin

Processus d'abattage

- 1 *Inspection ante mortem*
- 2 *Etourdissement et saignée*
- 3 *Retrait de pieds et peaux*
- 4 *Eviscération*
- 5 *Inspection post mortem*
- 6 *Partage de la carcasse*
- 7 *Réfrigération et stockage*

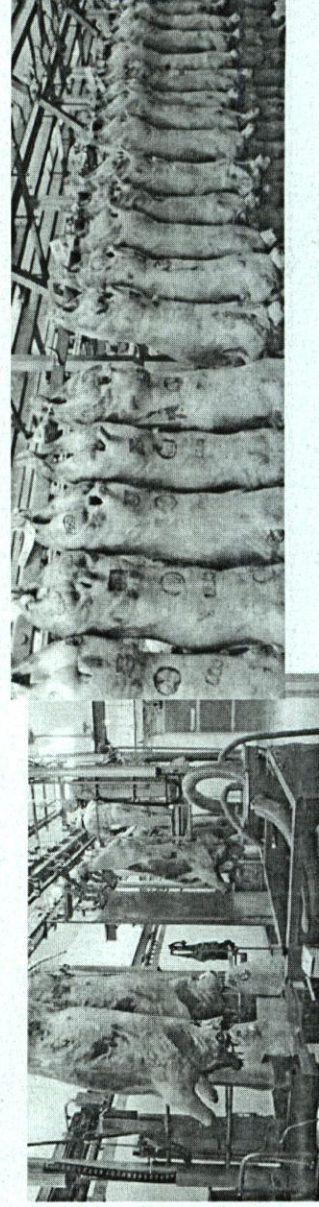
Principales normes à respecter

- Approvisionnement en eau
- Emplacement surélevé pour l'évacuation de l'eau par un système d'égout
- Desserte par voie routière
- Repos des bêtes avant l'abattage pour assurer la qualité de la viande
- Capacité égale à ce que peut traiter l'abattoir en un jour et demi
- Séparation des opérations propres et malpropres (afin d'éviter le risque de contamination)
- Tri et évacuation des déchets

Choix de l'emplacement de l'abattoir

Parc d'attente de l'abattoir

Abattage des bovins



Source : FAO



Mise en place d'un abattoir régional de viandes bovine et ovine

Multi-filières

Positionnement & chiffrage du projet

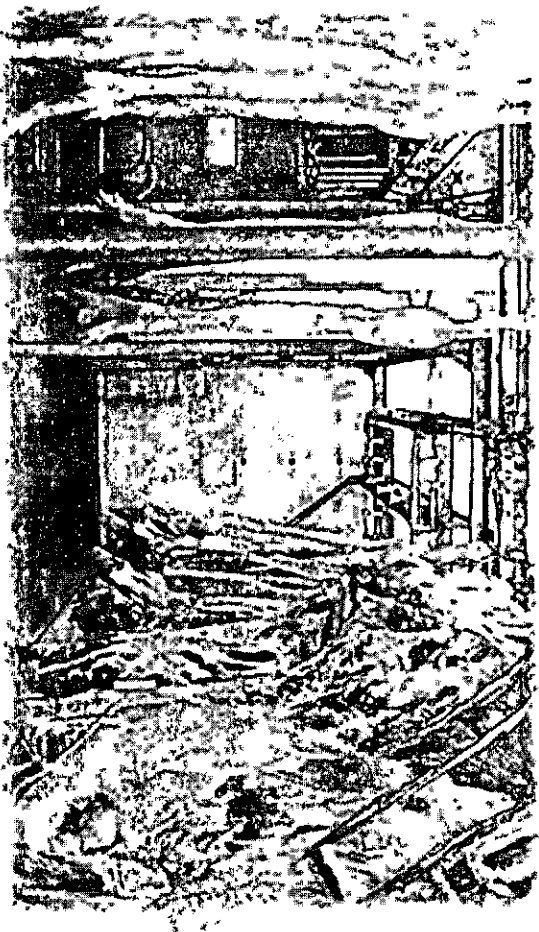
Localisation

Ferkessedougou

Chiffres clés*

- Superficie : ~ 5 ha
- Investissement : 5 MM FCFA
- Emplois créés :
 - 100 emplois directs
 - 200 emplois induits
 - 250 emplois indirects

* Dimensionnement proposé par le Ministère de l'Economie et des Finances et le comité national de PPP dans le cadre du Forum International Africain des investissements en PPP



Impacts

- Amélioration des conditions sanitaires d'abattage
- Amélioration de la qualité de la viande distribuée dans les centres urbains



Secteur halieutique

Pourquoi est-ce nécessaire ?

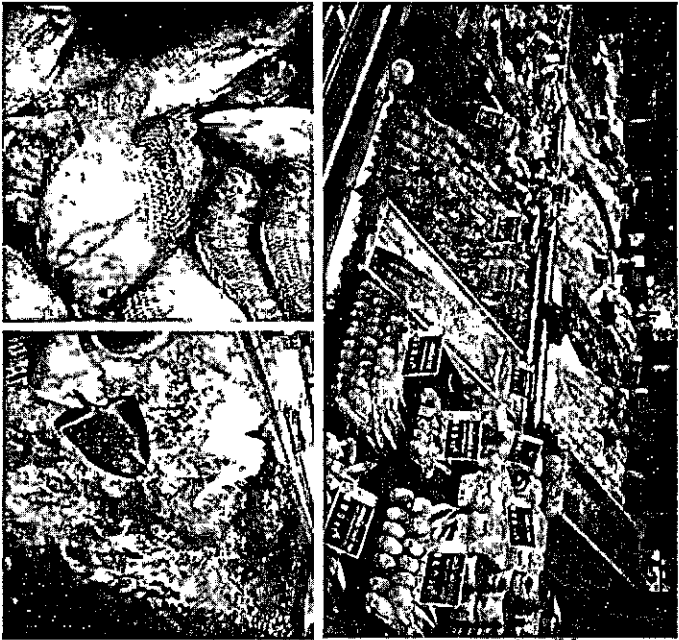
- Augmenter la production halieutique de la zone
- Valoriser la production halieutique de la zone
- Améliorer les conditions de vie et de travail des pêcheurs, des aquaculteurs ainsi que celles des mareyeuses
- Encadrer la vente au détail et garantir la sécurité sanitaire des produits halieutiques aux consommateurs

Projets prévus dans la zone Nord-Ouest

Pêche	Création d'un Point de Débarquement Aménagé (PDA).
Aquaculture	2 Aménagement et concession d'une Plateforme Piscicole Intégrée (PPI)

Impacts attendus

610	Superficie (ha)
33,9	Investissements (MMFCFA)
840	Emplois



Objectifs

- Améliorer les conditions de débarquement des pêcheurs et réduire les pertes post-capture dans la zone, tout en assurant de bonnes conditions de travail et de sécurité sur le site

Description

- Ce projet consiste à créer 1 Point de Débarquement Aménagé (PDA) pour la pêche continentale, pouvant accueillir un volume cible de 500 tonnes sur une superficie totale de près de 300 m²
- Le PDA est une structure dédiée aux débarquements de la pêche artisanale qui permet de mettre à disposition des pêcheurs :
 - un quai de débarquement pour les embarcations
 - une zone de débarquement aménagée
 - une unité de fourniture de glace (machines à glace)
 - une zone de fumage de poissons équipée de fours modernes (ex: FTT Thiaroye)

Prérequis

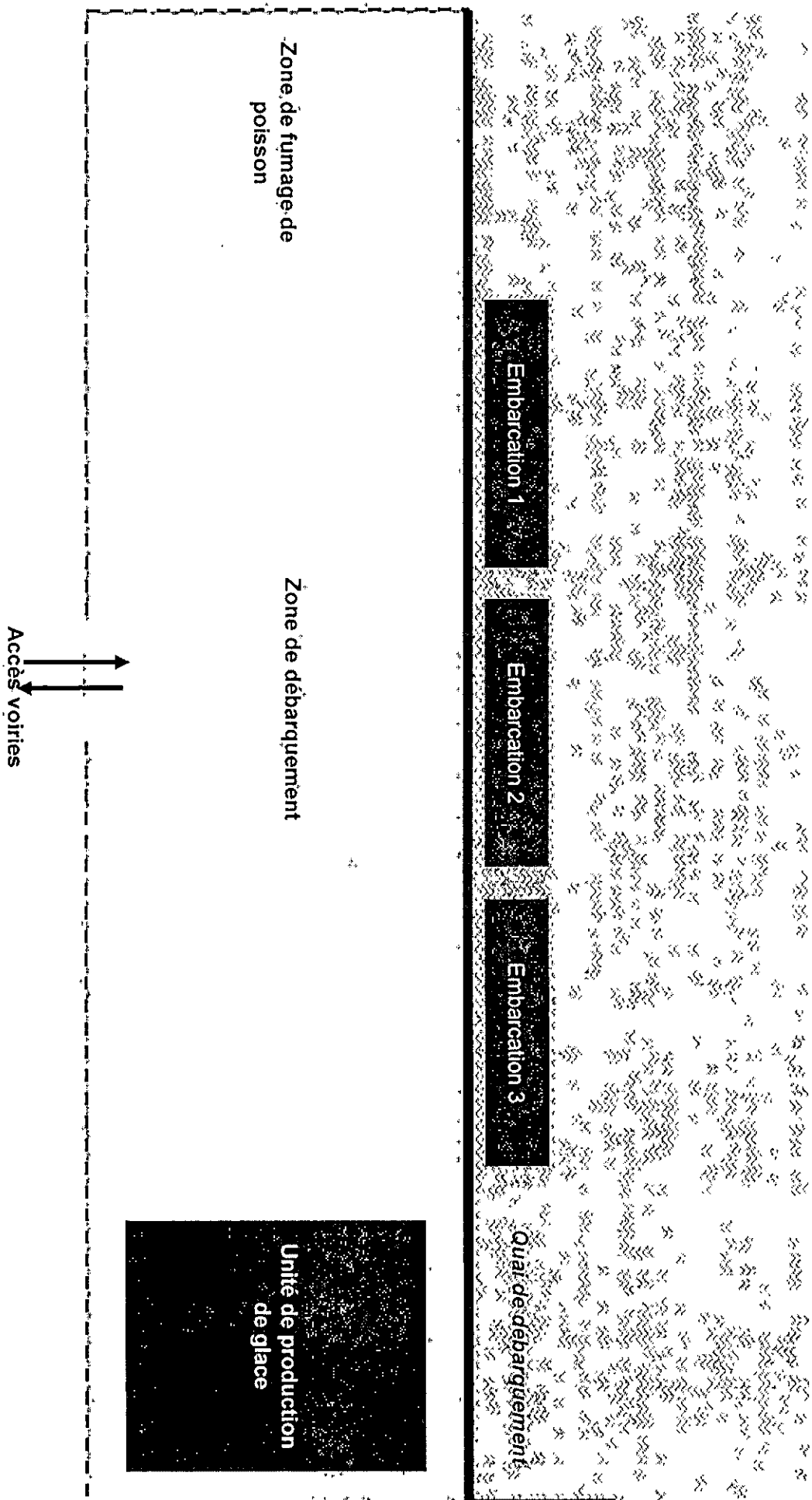
- Localisation du site en fonction du niveau de facilité d'accès et du raccordement en eau et électricité
- Entretien et maintenance régulière des infrastructures
- Gouvernance locale forte pour le développement du projet

Acteurs

- Direction de l'Aquaculture et des Pêches (MIRAH)
- Bailleurs de fonds internationaux
- Direction des Services Vétérinaires (MIRAH)

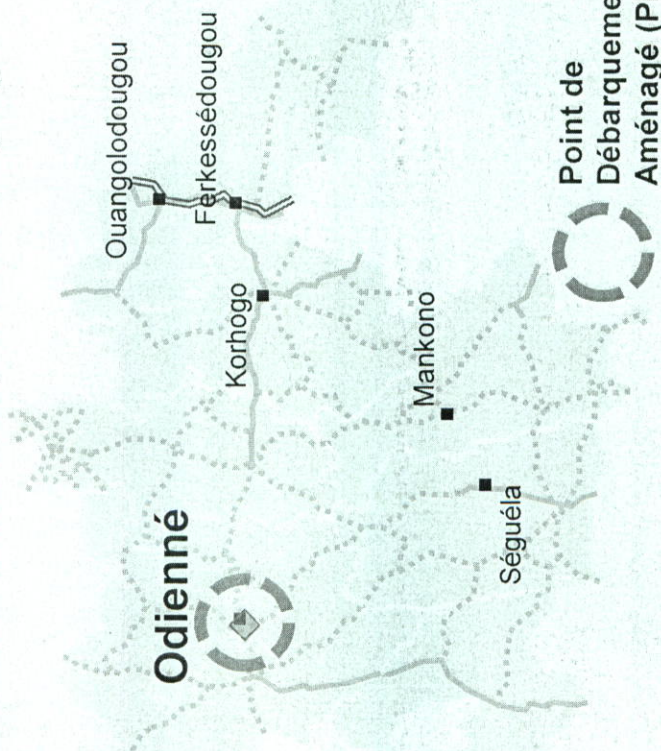


Concept du projet



Positionnement & chiffrage du projet

Positionnement potentiel du projet



Existence d'un réseau routier

Route bitumée

Route latérite (piste)

■ Principales villes de la zone

Point de
Débarquement
Aménagé (PDA)

Importance du potentiel de pêche :

> 3 000 et 4 000 t
 > 2 000 et < 3 000 t
 > 1 000 et < 2 000 t
 > 500 et < 1 000 t
 < 500 t

Note : l'annuaire statistique du MIRAH (DAP) ne relève des débarquements qu'au niveau d'Odienné. Le PDA devra alors être localisé à proximité de cette ville

Chiffres clés

- Investissement total : 110 MFCFA
- Capacité cible annuelle à débarquer : 500 t/an
- Capacité de débarquement : 2,8 t/jour
- Longueur des quais nécessaire : 30 m
- Superficie nécessaire totale : 310 m²
- Emplois créés :
 - 15 emplois directs
 - 15 emplois indirects
 - 30 emplois induits

Impacts

- Contrôle des volumes débarqués
- Amélioration des conditions de débarquement
- Amélioration de la valorisation du poisson
- Réduction des pertes post-captures

Objectifs

- Développer la production et dynamiser l'activité aquacole des pisciculteurs
- Assurer la synergie entre les différents acteurs sur la chaîne de valeur et la mutualisation des services (logistique, conservation, conditionnement et production)
- Réduire le coût initial d'investissement pour les petits pisciculteurs locaux
- Ce projet consiste à aménager et concéder une plateforme piscicole intégrée pouvant produire un volume cible de 5 000 tonnes sur une superficie totale de près de 610 ha.
- La Plateforme Piscicole Intégrée (PPI) regroupe l'ensemble des structures nécessaires à l'activité piscicole à savoir :

Description

- Une écloserie
- Une zone de ponte et d'alevinage
- Des bassins de pré-grossissement
- Des étangs de grossissement
- Une zone multiservices
- Une unité de production d'aliments
- Des unités de froid

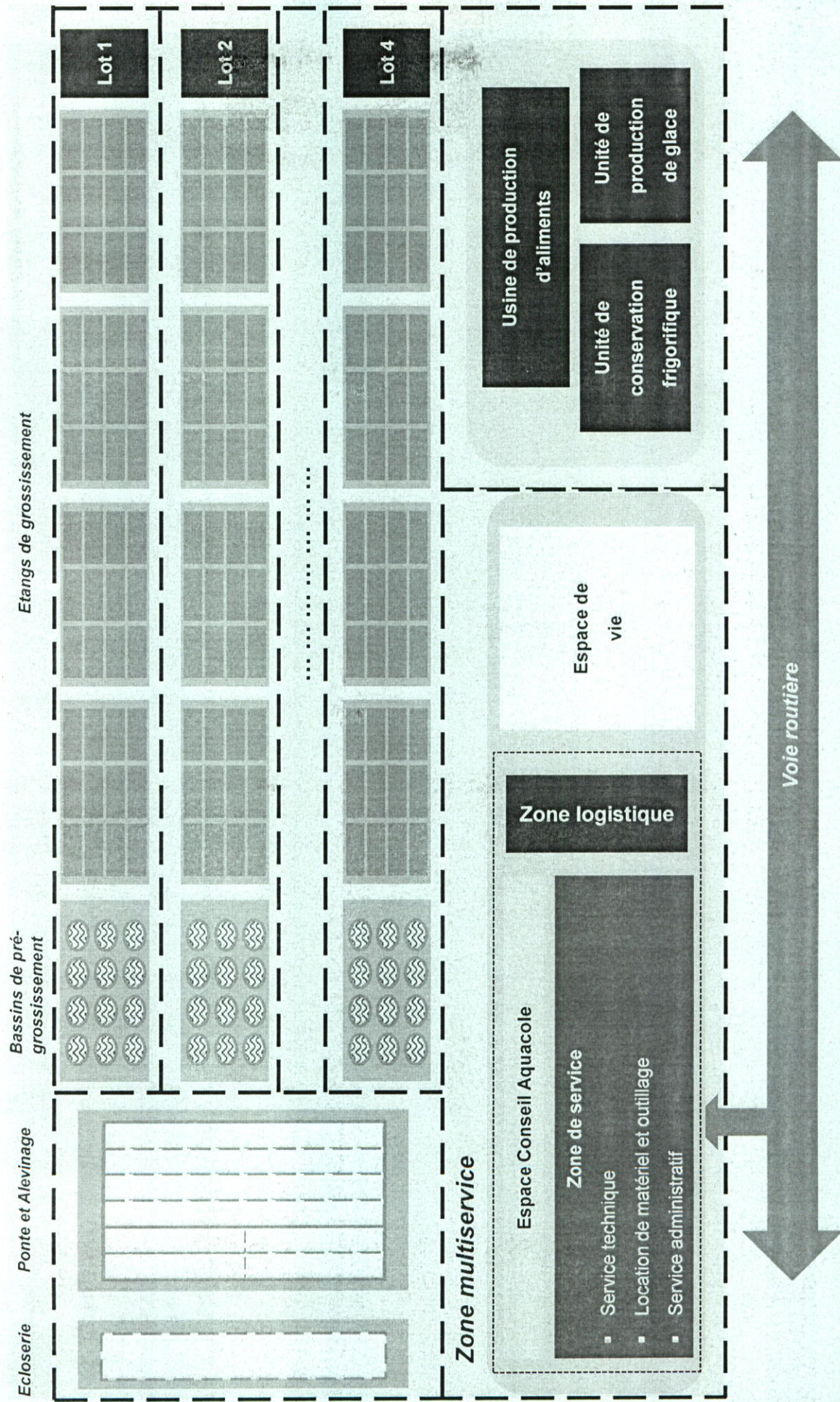
Prérequis

- Localisation du site en fonction de l'hydrographie (disponibilité de l'eau, plans d'eau...) et de la qualité des sols (sols propices, fertiles, argileux...)
- Entretien et maintenance régulière des infrastructures
- Gouvernance locale forte pour le développement du projet

Acteurs

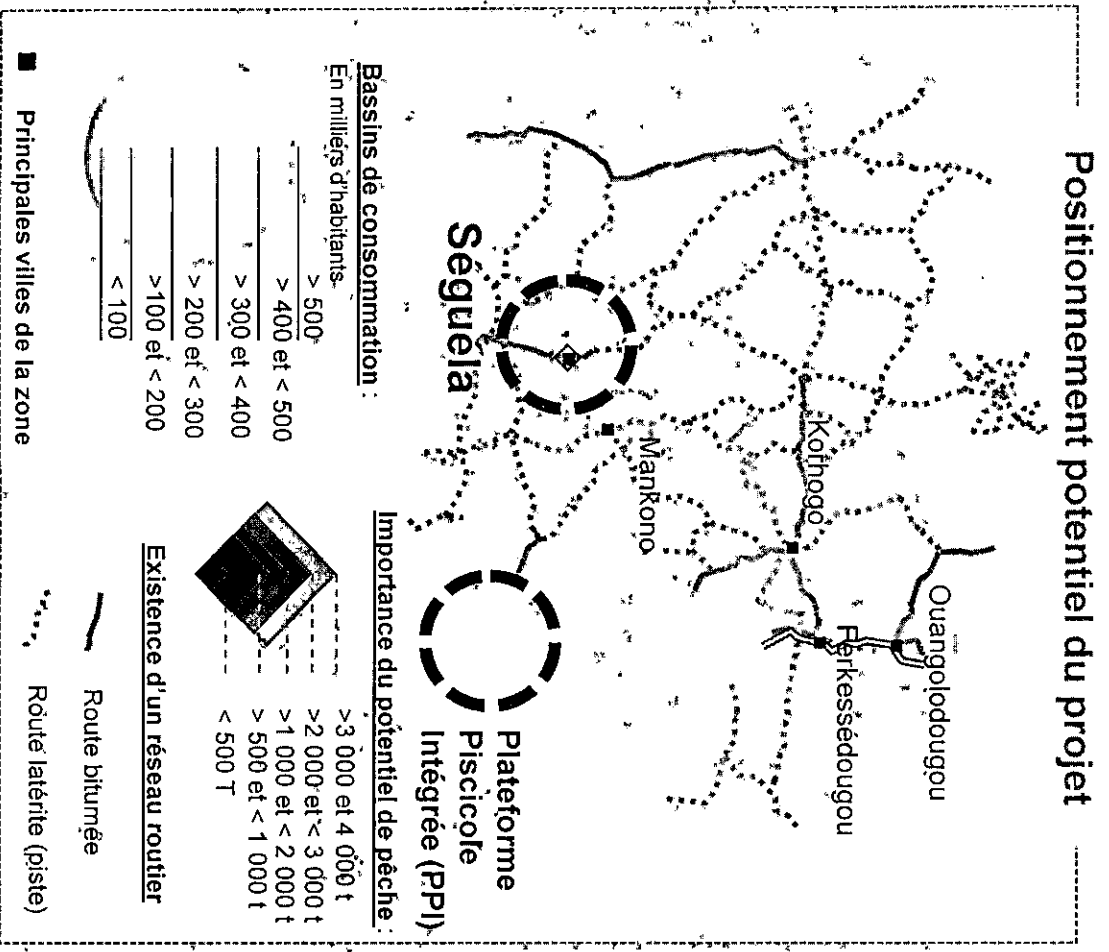
- Direction de l'Aquaculture et des Pêches (MIRAH)
- Investisseurs privés/bailleurs de fonds
- Direction des Services Vétérinaires (MIRAH)

Concept du projet



#2 Aménagement et concession d'une Plateforme Piscicole Intégrée

Positionnement & chiffrage du projet



Chiffres clés

- Investissement total : 33 800 MFCFA
- Production cible totale : 5 000 t
- Superficie totale de la PPI : 6 099 038 m²
- Emplois créés :
 - 195 emplois directs
 - 195 emplois indirects
 - 390 emplois induits

Impacts

- Développement de la production
- Dynamisation de l'activité aquacole
- Réduction du coût initial d'investissement aux petits pisciculteurs locaux



Renforcer les secteurs agricole et halieutique comme moteurs de croissance

Synthèse

Filière	Superficie (ha)	Investissements (MMCFa)	Fonctionnement (MMCFa)	Emplois directs
Agriculture de rente	12	56	32	9 760
Agriculture vivrière	15 990	165,3	0,9	455
Élevage	12 205	7,5	0,4	260
Halieutique	610	33,9		210

Connecteur	Superficie (ha)	Investissements (MMCFa)	Fonctionnement (MMCFa)	Emplois	
				Directs	Induits
Boundiali	10 091	4,0	2,6	870	435
Ferkessedougou	96	7,3	1,1	495	245
Korhogo	2 872	47,9	7,3	2 440	6 100
Mankono	93	2,1	2,3	750	375
Minignan	91	2,5	3,4	1 105	555
Odienné	1 167	18,3	3,4	1 135	1 135
Séguéla	5 929	98,7	9,0	2 425	2 425
Touba	8 479	82,0	4,6	1 465	735
Total	28 818	262,7	33,6	10 685	12 005

Une stratégie territoriale cohérente, articulée autour de deux axes forts



Citoyen

Un territoire attractif

C.1

Garantir l'accès au logement et aux services de base

C.2

Développer une offre de soins de qualité accessible à tous

C.3

Généraliser l'accès à l'enseignement et stimuler la réussite scolaire

C.4

Favoriser le développement de la culture et du sport

T.1

Accélérer le désenclavement de la zone



Entreprise

Un territoire compétitif

E.1

Doter la zone d'infrastructures logistiques et de distribution

E.2

Renforcer les secteurs agricole et halieutique comme moteurs de croissance

E.3

Développer une industrie valorisant les richesses naturelles de la zone

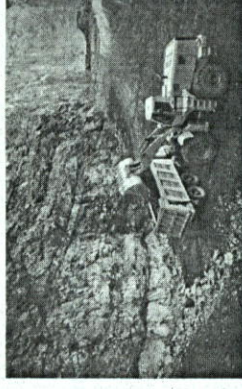
E.4

Mettre à niveau et enrichir l'offre touristique actuelle

Développer une industrie valorisant les richesses naturelles de la zone - Rappel des conclusions du diagnostic

Mines

- La zone est caractérisée par un potentiel minier important composé d'or, de diamant et de manganèse principalement
- Plusieurs permis de recherche et d'exploration des sols ont été attribués
- L'industrie minière nécessite une main-d'œuvre aux qualifications adaptées



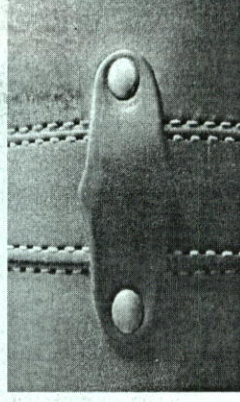
IMM

- La zone est considérée comme le grenier du pays ce qui génère un besoin en termes d'outillage
- La présence ancestrale d'un savoir-faire artisanal de sculpture de métaux est un atout pour la filière
- La main d'œuvre est disponible à bas coût



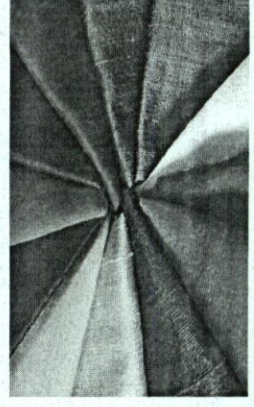
Cuir

- La zone concentre 70 % du cheptel national, dépassant 1 million de têtes et représentant un gisement important de peaux pour l'industrie du cuir
- Le pays dispose d'un savoir-faire dans l'artisanat du cuir



Textile

- La zone compte 93 % de la production nationale en coton graine, et 11 unités d'égrainage qui représentent 90 % des capacités de transformation du pays
- La zone compte une seule unité de transformation du coton graines en fil de coton



Développer une industrie valorisant les richesses naturelles de la zone - Prérequis au développement du secteur



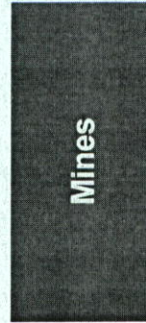
Afin de favoriser la bonne exécution des projets, l'Etat Ivoirien doit intervenir de manière forte pour mettre en place des mesures de développement du secteur industriel

Transverse	Prérequis 1	Renforcer le dispositif de sécurité sanitaire
	Prérequis 2	Développer le savoir-faire et les compétences industriels
	Prérequis 3	Développer un cadre d'investissement attractif et mettre à niveau le dispositif réglementaire, fiscal et normatif du secteur
	Prérequis 4	Mettre à niveau et moderniser les équipements industriels
	Prérequis 5	Mettre à disposition le foncier nécessaire à la réalisation des projets
Mines	Prérequis 6	Lutter contre l'orpaillage
	Prérequis 7	Mettre en place un cadre réglementaire plus souple envers les nouveaux investisseurs et plus rigide concernant l'exploitation clandestine des mines
IMM	Prérequis 8	Faciliter l'accès au financement pour l'équipement de la zone de services
	Prérequis 9	Mettre en place un abattoir
Cuir	Prérequis 10	Développer les compétences nécessaires à la mise en place d'une industrie du cuir
	Prérequis 11	Réaliser un effort d'investissement pour soutenir les Acteurs de la filière
Textile		

Pourquoi est-ce nécessaire ?

- Optimiser l'exploitation du potentiel minier de la zone en fournissant une main-d'œuvre qualifiée opérationnelle dans les différents sites d'exploration minière
- Répondre au besoin croissant en outils et ustensiles métalliques généré par l'essor des activités dans les différents domaines tels que l'agriculture ou la construction, mais également par l'augmentation de la consommation des ménages
- Valoriser la production de coton nationale dont 90 % sont concentrés dans la zone Nord-Ouest à travers la mise en place d'une unité de filature et de tissage de coton.
- Mettre à profit la forte concentration du cheptel national dans la zone afin de développer une industrie du cuir compétitive

Projets prévus dans la zone Nord-Ouest



Mines

1 Création d'un centre de formation des mineurs



IMM

2 Mise en place d'une zone d'activités de mécanique générale et métallurgie



Textile

3 Création d'une unité de tissage et filature du coton

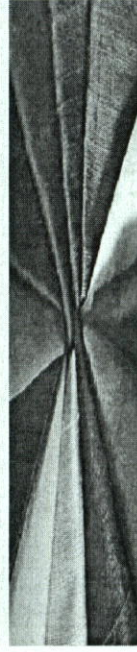


Cuir

4 Mise en place d'une tannerie

Chiffres clés

23	Superficie (ha)
12	Investissements (MMFCFA)
755	Nombre d'emplois





Création d'un centre de formation des mineurs



Objectifs

- Former les futurs mineurs aux bonnes pratiques de l'activité
- Améliorer leurs conditions de travail et leur sécurité
- Professionnaliser la gestion des ressources humaines dans l'industrie minière

La mise en place de centres de formation des mineurs s'inscrit dans le cadre du développement attendu de la filière minière dans la zone Nord-Ouest et dans le pays de façon générale. Un centre de formation aura pour objectif de former les candidats mineurs aux notions de base et aux pratiques incontournables de la mine.

Description

Les promotions sortantes seront composées de candidats prêts à intégrer une opération d'exploitation minière, maîtrisant les techniques d'extraction et les règles de bonne conduite et de sécurité au sein de la mine. Ces centres de formation permettront ainsi aux investisseurs de bénéficier d'une ressource humaine immédiatement disponible et nécessitant un faible effort de formation en interne. Les cycles de formation proposés seront articulés autour de modules pratiques de courte durée (trois semaines par module), dispensés dans un minimum de deux classes, avec deux formateurs par classe. Les modules nécessaires à la professionnalisation des mineurs sont les suivants (non exhaustif) :

- Introduction à l'industrie minière et au métier de mineur
- Initiation à l'utilisation du matériel nécessaire à l'exploitation minière
- Notions de géologie et de géotechnique
- Notions sur les explosifs
- Etablissement d'un plan de forage et d'un plan de tir
- Montage et assemblage d'un échafaudage
- Santé et sécurité dans la mine

Un centre de formation des mineurs pourra être implanté dans chaque connecteur principal. Il sera dimensionné en fonction des besoins exprimés dans la zone, selon les résultats attendus au niveau des permis de recherche en cours.

Prérequis	Acteurs	
▪ Ressource humaine disponible ▪ Nombreux permis de recherche miniers en cours		Ministère de l'Industrie et des Mines



Positionnement & chiffrage du projet

Localisation

- Korhogo

Chiffres clés

- Investissements (Public-Privé) : 18 MFCFA
- Superficie : 200 m²
- Capacité : 40 diplômés par an
- Emplois créés :
 - 4 emplois directs
 - 10 emplois indirects
 - 8 emplois induits



Impacts

- Formation d'une main-d'œuvre qualifiée à l'exploration minière



Mise en place d'une zone d'activités de mécanique générale et métallurgie



Objectifs

- Mettre en place les conditions nécessaires au développement des métiers clés du travail des métaux

Le travail des métaux est une composante essentielle du développement industriel, car il adresse tous les types de marchés, de l'agriculture au BTP en passant par les activités à caractère industriel. Le savoir-faire artisanal du travail des métaux est omniprésent dans le pays, car il permet de fabriquer des outils indispensables à la vie quotidienne des populations, tels que la coutellerie et les ustensiles de cuisine.

Cependant, la croissance démographique et le développement à prévoir dans les domaines de l'agriculture et de la construction nécessitent la professionnalisation, la structuration et la diversification de ce savoir-faire.

Description

Pour ce faire, le projet propose de mettre en place, dans chaque connecteur principal et secondaire, une zone de service dédiée au travail des métaux, où les personnes physiques et morales pourront faire appel aux services qui leur importent. Il s'agira de couvrir les métiers suivants :

- La forge et la ferronnerie
- La fonderie
- La chaudronnerie, le pliage, l'estampage, l'emboutissage et l'usinage
- La soudure et la mécano-soudure
- La construction métallique
- La fabrication d'ustensiles, outils et outillages métalliques.

La zone d'activités de mécanique générale et métallurgie comprendra une zone lotie et destinée à accueillir des entreprises structurées spécialisées dans l'un ou plusieurs des métiers précités, ainsi qu'une zone « artisanale » destinée à accueillir des individus autoentrepreneurs qui souhaitent exercer une activité similaire.

Prérequis

- Proximité de la demande (développement urbain, agricole, et besoins des ménages)
- Approvisionnement en matière première métallique à bas coût
- Savoir-faire existant au sein des populations

Acteurs

- Ministère de l'Industrie et des Mines



Positionnement & chiffrage du projet

Positionnement potentiel du projet

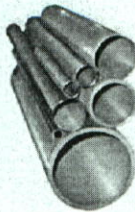
Travail des métaux et fabrication d'ouvrages métalliques

Production industrielle

- Fabrication de tubes et tuyaux métalliques et autres produits métalliques pour la construction
- Activité peu diversifiée et peu sophistiquée ; très peu d'industriels sont équipés de moules industriels et de presses à emboutir

Principaux produits

Tubes et tuyaux



Outils et coutellerie



Positionnement du projet :

1 zone de services sera implantée dans chaque connecteur de la zone.

Chiffres clés

• **Superficie :**

- 5 ha viabilisés dans chaque connecteur principal, dont 1 ha dédié au travail des métaux artisanal
- 3 ha viabilisés dans chaque connecteur secondaire, dont 1 ha dédié au travail des métaux artisanal
- 2 ha viabilisés dans chaque connecteur local, dont 1 ha dédié au travail des métaux artisanal

- **Investissements (Public-Privé) : 8,25 MMFCFA**

Impacts

- **Mise à disposition du foncier nécessaire à l'implantation d'unités structurées de travail des métaux**
- **Mise en place de l'infrastructure adéquate au travail artisanal des métaux**



Objectifs

- *Accompagner la relance de la filière coton-textile*
- *Mettre à disposition des populations une production textile de qualité et à prix abordable*

La mise en place d'une unité de filature et tissage du coton dans la zone Nord-Ouest s'explique par la proximité immédiate avec la matière première.

Ce projet permettra de valoriser la production de coton à la sortie des nombreuses unités d'égrainage de la zone, permettant ainsi de maximiser la valeur ajoutée issue de sa production et optimiser le prix du tissu.

La production pourra être acheminée vers Bouaké pour son utilisation dans des unités de confection.

Cette unité de production aura pour principaux métiers :

- La filature : transformation du coton graine en fil
- Le tissage : transformation du fil de coton en tissu écru et tissu ennobi

Les équipements utilisés seront notamment :

- Machines de filature : 400 broches de filature pour une production quotidienne de 100 kg de fil
- Machines de tissage : assemblage de tissu, découpage, séchage du tissu

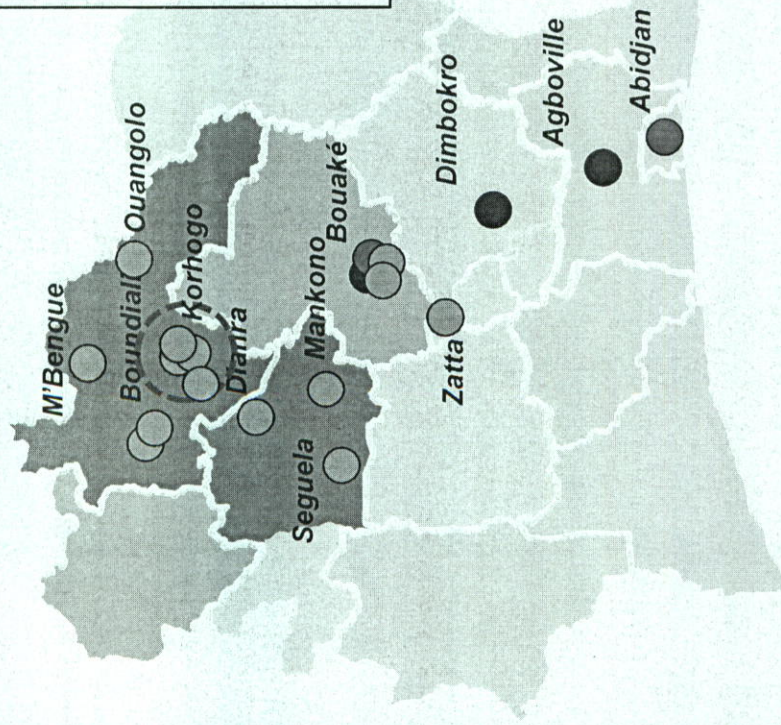
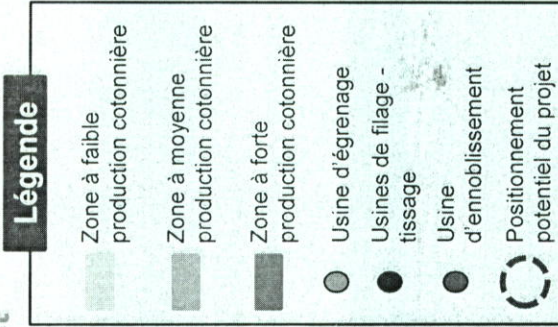
Facteurs de compétitivité	Proximité du principal bassin national de production	
	Savoir-faire historique dans l'industrie textile	
Facteurs de compétitivité	Disponibilité de ressources humaines	
	Forte connectivité avec les infrastructures de transport	
Acteurs		Ministère de l'Industrie et des Mines

#3 Création d'une unité de tissage et filature du coton

Positionnement & chiffrage du projet

Positionnement potentiel du projet

Carte de la zone cotonnière



Chiffres clés

- **Superficie** : 1 hectare
- **Investissements (Privé)** : 3,5 MMFCFA
- **Capacité de production** : 3000 tonnes/an
- **Emplois créés** :
 - 120 emplois directs
 - 300 emplois induits
 - 240 emplois induits

Impacts

- **Production portée à 20 000 tonnes par an**
- **Nouveaux débouchés pour les producteurs locaux de coton**



Mise en place d'une tannerie



Objectifs

- Valoriser les peaux résultant de l'abattage des bovins dans le nord du pays
- Développer l'amont industriel de la filière cuir

Description

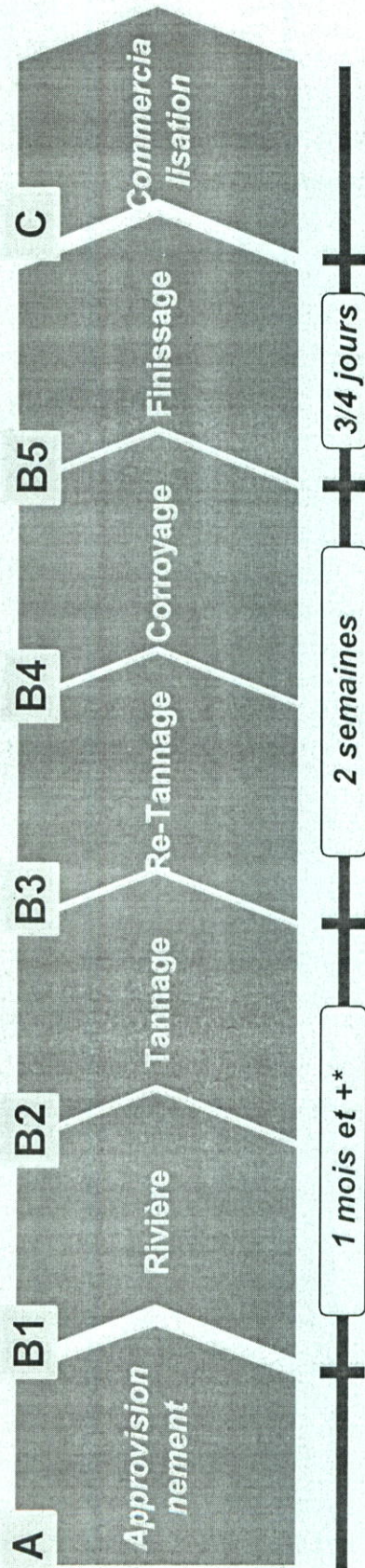
Le semi-produit du cuir issu de la première transformation des peaux brutes, le Wet Blue, est un produit standard de grande qualité fabriqué dans les tanneries. Il constitue l'intrant de base pour l'ensemble des produits finis en cuir raffiné. Le Wet Blue peut ensuite être traité pour aboutir au Stain/Crust, un semi-produit du cuir personnalisé, et enfin au cuir fini.

La mise en place d'une tannerie dans la zone Nord-Ouest paraît opportune du fait de la présence du plus grand cheptel bovin du pays et de la connectivité ferroviaire de la zone avec le sud du pays (en particulier avec les infrastructures portuaires d'Abidjan). La ville de Ferkessédougou, par l'intermédiaire de son futur port sec, dispose d'un atout de taille pour accueillir ce projet de tannerie. Cette tannerie aura une capacité de production journalière de 3 tonnes.

Les semi-produits et les produits finis du cuir obtenus en fin de processus de production seront essentiellement destinés à l'export, les plus gros marchés étant l'Europe, la Chine et l'Amérique du Nord. De façon opportuniste, ces produits pourront également adresser les besoins de l'artisanat local.

Prérequis		
	▪ Proximité du cheptel bovin ▪ Projet d'abattoir à Ferkessédougou ▪ Forte connectivité avec les infrastructures portuaires pour l'export	Acteurs ▪ Ministère de l'Industrie et des Mines





Type de peau/cuir	Peau brute	Peau salée	Peau tripe	Wet Blue	Stain/Crust	Produit fini
Type de production	Production personnalisée (en fonction du produit recherché/demandes du client)					
Equipements clés		- Foulons - Echarneuse	Foulons	- Essoreuse - Refendeuse - Dérayeruse - Machine sous vide - Cadreuse	- Pigmenteuses - Presse	Pietreuse

* En fonction de la durée de stockage du wet-blue

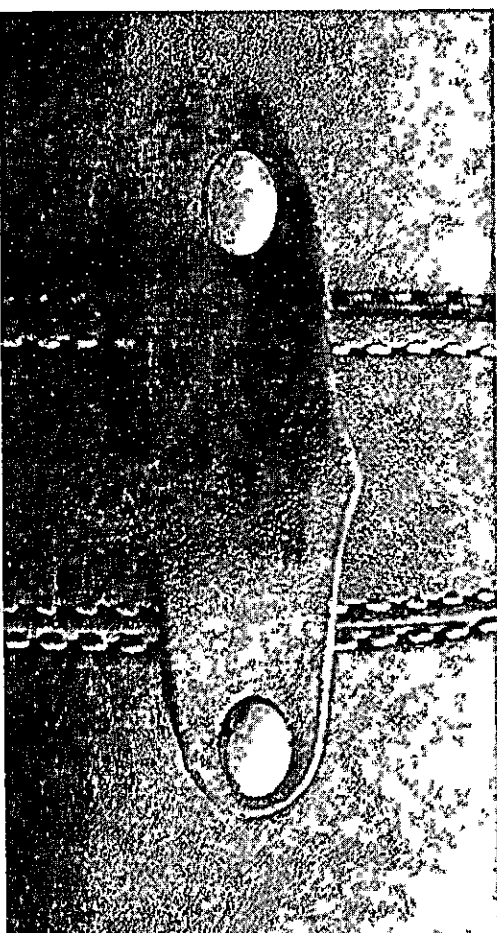
Positionnement & chiffrage du projet

Localisation

- Ferkessédougou

Chiffres clés

- *Superficie* : 1 hectare
- *Investissements (Privé)* : 210 MFCFA
- *Capacité de production* : 3 tonnes par jour
- *Emplois créés* :
 - 20 emplois directs
 - 10 emplois indirects
 - 40 emplois induits



Impacts

- *Valorisation du produit de l'élevage ivoirien*
- *Nouveaux débouchés pour les abattoirs locaux*

Projets	Superficie (m ²)	Investissements (MFCFA)	Emplois directs
Centre de formation des mineurs	200	18	5
Zone de services de travail des métaux	190 000	82 000	
Unité de filature et tissage	10 000	3 500	120
Tannerie	10 000	210	20

Connecteur	Superficie (m ²)	Investissements (MFCFA)	Emplois		
			Directs	Indirects	Induits
Boundiali	20 000	650			
Ferkessedougou	30 000	860	20	10	40
Korhogo	60 200	6 018	125	310	250
Mankono	20 000	650			
Minignan	20 000	650			
Odienné	30 000	1 250			
Séguéla	30 000	1 250			
Touba	20 000	650			
Total	230 200	11 978	145	320	290

Réinsérer la zone Nord-Ouest dans une dynamique économique en s'appuyant sur ses ressources naturelles, humaines et culturelles



Citoyen

Un territoire attractif

C.1

Garantir l'accès au logement et aux services de base

C.2

Développer une offre de soins de qualité accessible à tous

C.3

Généraliser l'accès à l'enseignement et stimuler la réussite scolaire

C.4

Favoriser le développement de la culture et du sport

T.1

Accélérer le désenclavement de la zone



Entreprise

Un territoire compétitif

E.1

Doter la zone d'infrastructures logistiques et de distribution

E.2

Renforcer les secteurs agricole et halieutique comme moteurs de croissance

E.3

Développer une industrie valorisant les richesses naturelles de la zone

E.4

Mettre à niveau et enrichir l'offre touristique actuelle

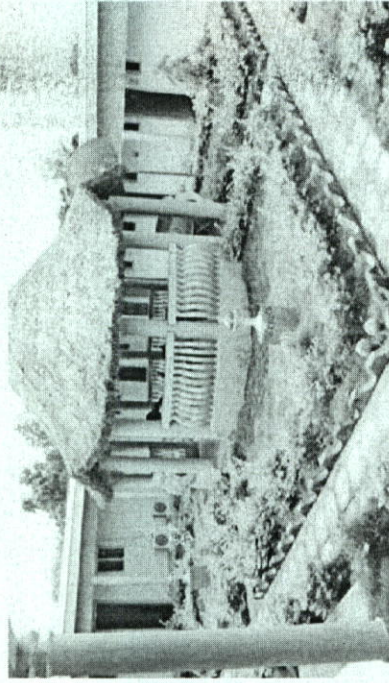
Ressources touristiques

- La zone Nord-Ouest dispose de ressources touristiques naturelles et culturelles diversifiées concentrées dans 3 principales régions (Tchologo, Bagoué et Worodougou). Néanmoins, les sites touristiques culturels sont peu entretenus et valorisés
- La zone Nord-Ouest compte également plusieurs ressources sacrées, d'intérêt religieux



Offre d'hébergement

- Dans la zone Nord-Ouest, l'essentiel de l'offre d'hébergement n'est pas classée, bien que le District des Savanes compte près d'une quinzaine d'établissements de bon standing
- De nombreux hôtels ne disposent pas d'agrément professionnel ou de licences d'exploitation et certains établissements sont dans un état très dégradé



Offre de restauration et animation

- L'offre de restauration et d'animation dans la zone Nord-Ouest est quasi inexistante. Seul le District des Savanes compte une offre de restauration répertoriée, concentrée à Korhogo

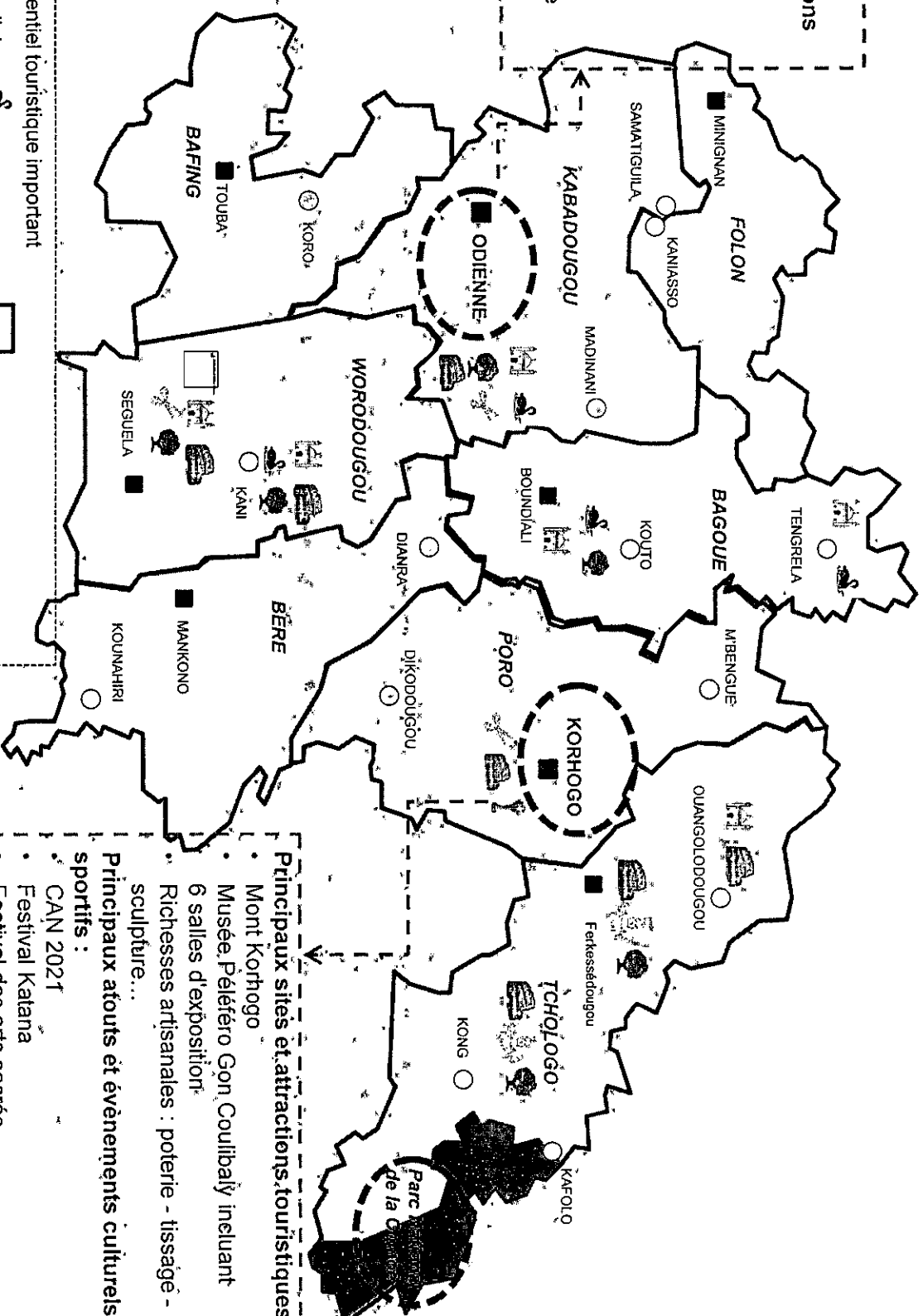


E.4 Mettre à niveau et enrichir l'offre touristique actuelle Rappel des conclusions du diagnostic

Tourisme

Principaux sites et attractions touristiques :

- Le Fleuve Gbelehan
- Mosquée du 17^{ème} siècle
- La grande mosquée
- Quartier des Forgerons
- Quartiers des potières
- Le massif du Denguélé
- La stèle de René-Caille
- Mosquée du 18^{ème} siècle



Légende

- Villes disposant d'un potentiel touristique important
- Mosquée Lac Tourisme religieux
- Forêt Artisanal Tourisme naturel
- Monument historique Château, Tourisme culturel

CAN 2021

Principaux sites et attractions touristiques :

- Mont Korhogo
- Musée, Pélétéro Gon Coulibaly inéluant
- 6 salles d'exposition
- Richesses artisanales : poterie - tissage - sculpture...

Principaux atouts et événements culturels et sportifs :

- CAN 2021
- Festival Katana
- Festival des arts sacrés...
- Circuits touristiques :
- Le circuit du Poro
- Le circuit des masques
- Le circuit des "visages de la Côte d'Ivoire"

Mettre à niveau et enrichir l'offre touristique actuelle

Dossier stratégique

E.4

Pourquoi est-ce nécessaire ?

- **Développer une offre touristique et artisanale** permettant de véhiculer une véritable image de marque et d'augmenter la notoriété de la zone
- La nouvelle offre touristique et artisanale permettra de :
 - cibler une **clientèle touristique plus diversifiée**
 - développer une **offre structurante** (hôtellerie, restauration, circuits touristiques)
 - mieux exporter le **produit artisanal ivoirien**

Chiffres clés

2

Superficie (ha)

107,7

Investissements (MMFCFA)

7 580

Nombre d'emplois

Projets prévus dans la zone Nord-ouest

Valorisation
du
patrimoine

1

Réhabilitation et valorisation des sites touristiques

2

Aménagement de villages d'artisans

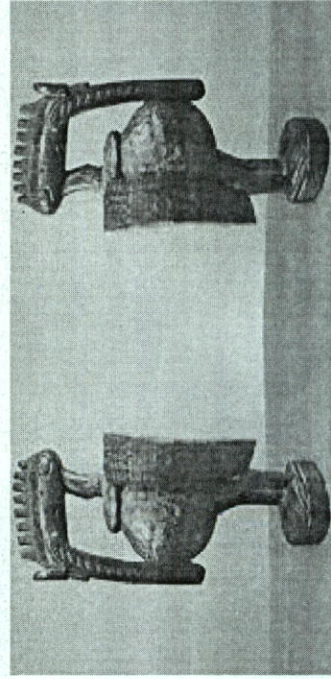
3

Mise à niveau de l'offre d'hébergement et de restauration

Programme
transverse

4

Création d'un centre de formation en tourisme et hôtellerie





Objectifs

- Développer l'offre touristique

Volet 1 : Mise à niveau des sites historiques de la zone

- Réhabilitation des sites touristiques à caractère religieux : la grande mosquée, la majestueuse et belle mosquée de 17ème siècle, la mosquée du 18ème siècle, la mosquée de Samory Touré, les 2 mosquées de type soudanais, la mosquée de Kong, les mosquées de Ganwé, la mosquée historique du 17ème siècle de Siana...

Volet 2 : Réhabilitation des infrastructures touristiques et préservation de la faune et la flore du Parc National de la Comoé (partie Tchologo)

- Mise en place d'un espace d'accueil touristique à l'entrée ouest du Parc National de la Comoé

- Zonage du parc de manière à délimiter les espaces affectés à des activités spécifiques
- Réhabilitation des habitats naturels sur place
- Réhabilitation des équipements de base
- Remise en état des voies d'accès
- Amélioration de la fonctionnalité des infrastructures de surveillance
- Conservation de la nature
- Maintien de la diversité biologique

Volet 3 : Création de circuits touristiques à thème en incitant des agences de voyages de la zone pour :

- Organiser des circuits touristiques afin de promouvoir
 - Un circuit religieux dans les régions se situant à l'ouest de la zone
 - Un circuit culturel et naturel dans les régions du Poro et du Tchologo : randonnées pédestres, éco voyages scolaires et visites guidées du parc
- Faire découvrir aux touristes internationaux les produits artisanaux locaux à travers l'organisation d'activité de tissage, de poterie et de sculpture

Description

Prérequis

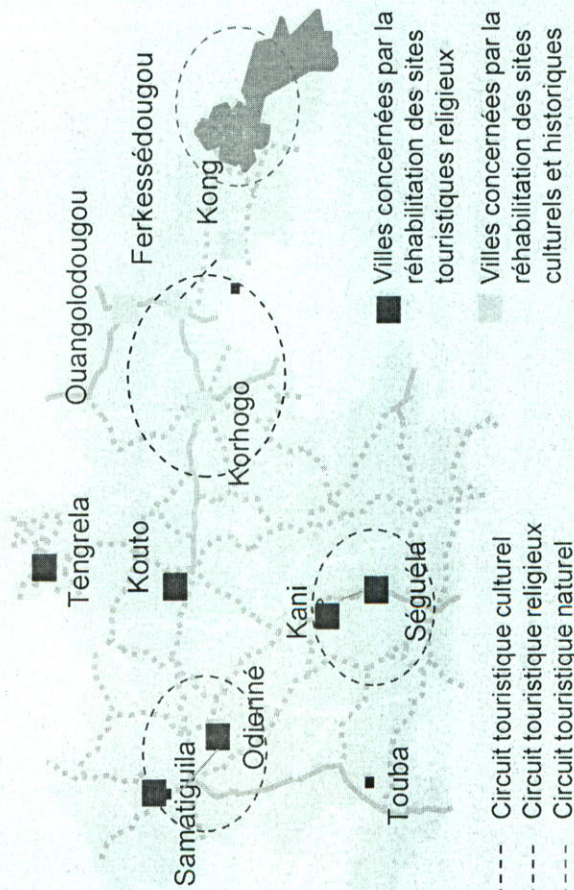
- Développement des infrastructures routières afin d'assurer une accessibilité aux sites touristiques

Acteurs

- Ministère du Tourisme
- Collectivités territoriales

Positionnement & chiffrage du projet

Positionnement potentiel du projet



Chiffres clés

Réhabilitation des sites touristiques à caractère religieux

- **Superficie** : 9 000 m²
- **Investissements (Public)** : 54 MFCFA
- **Budget de fonctionnement annuel** : 27 MFCFA

Réhabilitation du Parc National de la Comoé

- **Superficie** : 287 500 ha *
- **Investissements (Public)** : 161 MFCFA
- **Budget de fonctionnement annuel** : 80,5 MFCFA
- **Chiffre d'affaire** : 162,5 MFCFA

* Environ 25% de la superficie totale du Parc

Impacts

- **Accroissement de l'attractivité de la zone**
- **Augmentation du nombre de touristes nationaux et internationaux de la zone**



Objectifs

- Accroître l'attractivité du territoire

La zone Nord-Ouest souffre d'un manque d'infrastructures dédiées à l'exposition et à la vente de produits artisanaux

Ainsi le projet prévoit la création de 2 villages d'artisans avec :

- La réhabilitation et l'équipement du village des tisserands de Waraniéné à Korhogo et du quartier des forgerons et des potières d'Odienné
- L'aménagement d'espaces pour la production, la commercialisation et l'exposition des produits artisanaux

Description

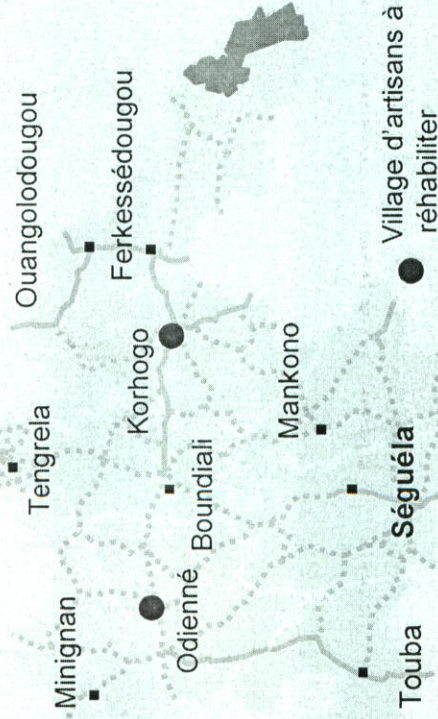
- Chaque village dispose :
 - D'une unité moyenne de poterie équipée de tours électriques ou mécaniques, de fours à gaz pour la cuisson à grand feu et du petit outillage nécessaire à la réalisation des objets.
 - D'une unité moyenne de tissage traditionnel équipée en matière première et en outils nécessaires à la fabrication des objets
- L'organisation d'activités de poterie, de sculpture et de tissage à destination des touristes nationaux et internationaux dans le cadre du programme de valorisation du patrimoine culturel
- L'organisation de programmes de formation dans les métiers de l'artisanat en adoptant une approche appropriée d'apprentissage

Prérequis	Acteurs	
• Disponibilité du foncier nécessaire • Structuration des points de vente et du circuit de distribution	• Ministère du Tourisme • Ministère du Commerce • Ministère de la Construction et de l'Urbanisme • Ministère de l'entrepreneuriat national, de l'artisanat et de la promotion des PME	



Positionnement & chiffrage du projet

Positionnement potentiel du projet



Chiffres clés

- **Superficie** : 2 600 m²
- **Investissements (Public)** : 296 MFCFA
- **Budget de fonctionnement annuel** : 118,5 MFCFA
- **Emplois** :
 - 80 emplois directs
 - 140 emplois indirects
 - 160 emplois induits
- **Chiffre d'affaire** : 100 MFCFA

Impacts

- **Valorisation du savoir-faire et des produits locaux**



Positionnement & chiffrage du projet

Positionnement potentiel du projet

	Sites d'hébergement à réhabiliter	Sites d'hébergement à construire			Superficie (m²)	Investissements (Privé) (MFCFA)	Budget de fonctionnement annuel (MFCFA)	Emplois		
		100 lits	70 lits	40 lits				Emplois directs	Emplois indirects	Emplois induits
Korhogo	46	5*	5*	5*	16 000	84 000	37 800	1 075	2 690	2 150
Odienné	7	1	1	1	3 200	17 600	7 560	215	215	430
Séguéla	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ferkessedougou	25	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Touba	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Boundiali	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Minignan	-	-	1	-	700	5 600	2 520	75	35	150
Mankono	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-

* Hors constructions spécifiques prévues pour la CAN

Objectifs

- Mettre à niveau les compétences des cadres en matière de service touristique, de promotion et d'accueil

La zone Nord-Ouest ne dispose d'aucun centre de formation en tourisme et en hôtellerie.

L'accroissement du nombre de sites d'hébergement et de restauration, la mise à niveau et la création de nouveaux sites touristiques nécessitent la disponibilité de ressources humaines compétentes afin d'assurer un service de qualité.

Le projet de mise à niveau des ressources humaines consiste à la création d'un centre professionnel spécialisé dans le domaine du tourisme qui permettra la formation des concepteurs et accompagnateurs en tourisme

Description

- La formation va s'articuler autour :
 - De programmes d'encadrement et de formation continue du personnel des établissements touristiques
 - De formations pour les 200 étudiants par an souhaitant se spécialiser dans le domaine du tourisme
- Le centre de formation doit être doté de :
 - 20 enseignants
 - Un personnel administratif
 - 10 salles de cours, d'une capacité de 50 étudiants, équipées en outils nécessaires pour la mise en pratique de la formation
 - Une bibliothèque regroupant des ouvrages et des abonnements à des revues spécialisées
 - Des locaux administratifs

Prérequis

- Disponibilité du foncier nécessaire
- Disponibilité des formateurs

Acteurs

Ministère du Tourisme

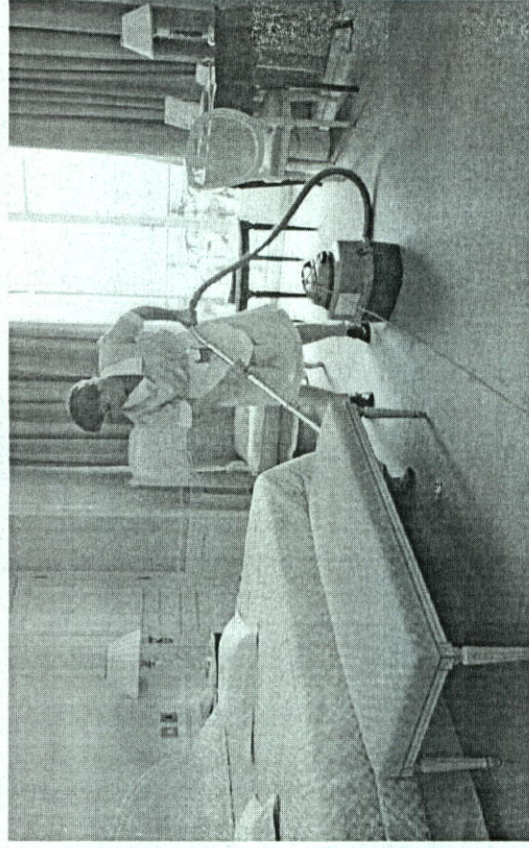
Positionnement & chiffrage du projet

Localisation

- Korhogo

Chiffres clés

- Superficie : 1 000 m²
- Investissements (Public) : 80 MFCFA
- Budget de fonctionnement annuel : 36 MFCFA
- Emplois :
 - 30 emplois directs
 - 60 emplois indirects
 - 60 emplois induits
- Chiffre d'affaires : 160 millions FCFA



Impacts

- Disponibilité des ressources humaines nécessaires
- Cohérence des services touristiques avec l'identité régionale et locale
- Professionnalisation du service touristique





Création et mise à niveau des infrastructures

Tourisme

Equipements	Superficie (m²)	Investissements (MFCFA)	Emplois directs		
Réhabilitation du parc national de la Comoé	2 875 000 000	161	ND		
Sites d'hébergement 100 lits	5 100	48 000	600		
Sites d'hébergement 70 lits	5 000	39 200	525		
Sites d'hébergement 40 lits	2 400	20 000	240		
Village d'artisans	2 600	296	80		
Centre de formation en tourisme et en hôtellerie	1 000	80	30		
Connecteur	Superficie (m²)	Investissements (MFCFA)	Emplois		
Boundiali	-	-	Directs	Indirects	Induits
Ferkessédougou	-	161	-	-	-
Korhogo	12 800	84 228	1 145	2 865	2 290
Mankono	-	-	-	-	-
Minignan	750	5 600	75	40	150
Odienné	2 550	17 748	255	255	510
Séguéla	-	-	-	-	-
Touba	-	-	-	-	-
Total	16 100	107 737	1 475	3 155	2 950

Sommaire

1	Contexte, objectifs et démarche
2	Synthèse du diagnostic stratégique
3	Vision stratégique
4	Banque de projets
4.1	Projets sociaux
4.2	Projets économiques
4.3	Projets d'infrastructures
5	Territorialisation des projets

Réinsérer la zone Nord-Ouest dans une dynamique économique en s'appuyant sur ses ressources naturelles, humaines et culturelles



Citoyen

Un territoire attractif

C.1

Garantir l'accès au logement et aux services de base

C.2

Développer une offre de soins de qualité accessible à tous

C.3

Généraliser l'accès à l'enseignement et stimuler la réussite scolaire

C.4

Favoriser le développement de la culture et du sport

T.1

Accélérer le désenclavement de la zone



Entreprise

Un territoire compétitif

E.1

Doter la zone d'infrastructures logistiques et de distribution

E.2

Renforcer les secteurs agricole et halieutique comme moteurs de croissance

E.3

Développer une industrie valorisant les richesses naturelles de la zone

E.4

Mettre à niveau et enrichir l'offre touristique actuelle

Accélérer le désenclavement de la zone

Rappel des conclusions du diagnostic

T.1

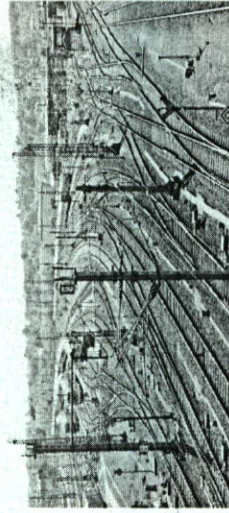
Infrastructures routières

- La zone est caractérisée par un réseau routier de mauvaise qualité (seulement 4 % des routes sont revêtues) et un manque de connexion entre les différents chefs-lieux de région, ce qui pénalise en particulier le transport routier de marchandises.
- La présence de trois pays frontaliers fait de la zone une plateforme pour le transport des marchandises



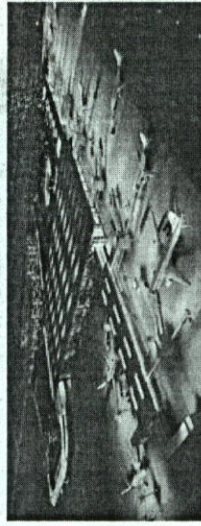
Infrastructures ferroviaires

- La seule voie ferrée de Côte d'Ivoire, reliant Abidjan à Ouagadougou, traverse la gare de Ferkessedougou. De par ses capacités de transport, elle joue un rôle important dans le potentiel économique de la zone.



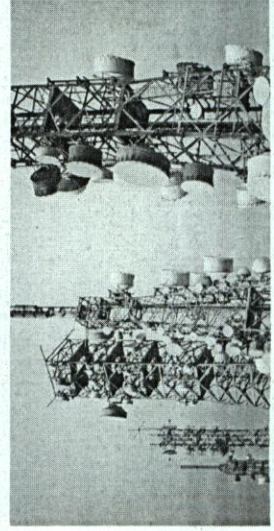
Infrastructures aéroportuaires

- Les aéroports d'Odienné et de Korhogo et les quatre aérodromes existants sont un atout malgré leur besoin de réhabilitation et de modernisation.



TIC

- Avec plus de 48 % de localités non couvertes par le réseau mobile national, la zone Nord-Ouest est l'une des zones du pays qui présente le plus de zones blanches



T.1 Accélérer le désenclavement de la zone Dossier stratégique

Pourquoi est-ce nécessaire ?

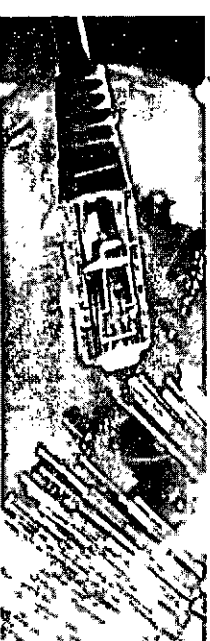
- Améliorer les performances du système de transport dans la desserte des populations et des activités de transport de marchandises afin d'assurer un développement économique soutenu
- Relier les pôles économiques principaux et secondaires par des infrastructures de transport de qualité est nécessaire autant pour le développement du transport de personnes que pour le transport de marchandises

Projets prévus dans la zone Nord-Ouest

Routier	1 Développement/mise à niveau des infrastructures routières
	2 Construction de gares routières
Ferroviaire	3 Réhabilitation de la gare ferroviaire de Ferkessédougou
	4 Modernisation des infrastructures aéroportuaires
Aérien	5 Amélioration de la qualité des réseaux mobiles
	6 Raccordement au réseau de transmission en fibre optique
NTIC	

Chiffres clés

1 078	Superficie (en ha)
2 051	Linéaire (en km)
533,3	Investissements (MMFCFA)



Accélérer le désenclavement de la zone

Grille d'équipements

T.1

Infrastructures	Equipements		
Routières	Connecteur principal	Connecteur local	Connecteur secondaire
	Connecteur principal	Routes bitumées, 1x2 voies	
	Connecteur secondaire	Routes bitumées, 1x2 voies	
Aéroportuaires	Connecteur local	Liaisons routières profilées	Routes bitumées, 1x2 voies
	Connecteur local	Piste bitumée	Connecteur principal
	Connecteur principal		Aéroport International : • Service de douane • Service de police • Pompier • Zone de fret • Zone d'entretien des avions • Zone accueil voyageurs
TIC	Connecteur local	3G	Connecteur secondaire
	Connecteur principal		2G/3G Fibre optique





Développement/mise à niveau des infrastructures routières

Infrastructures de Transport

Objectifs

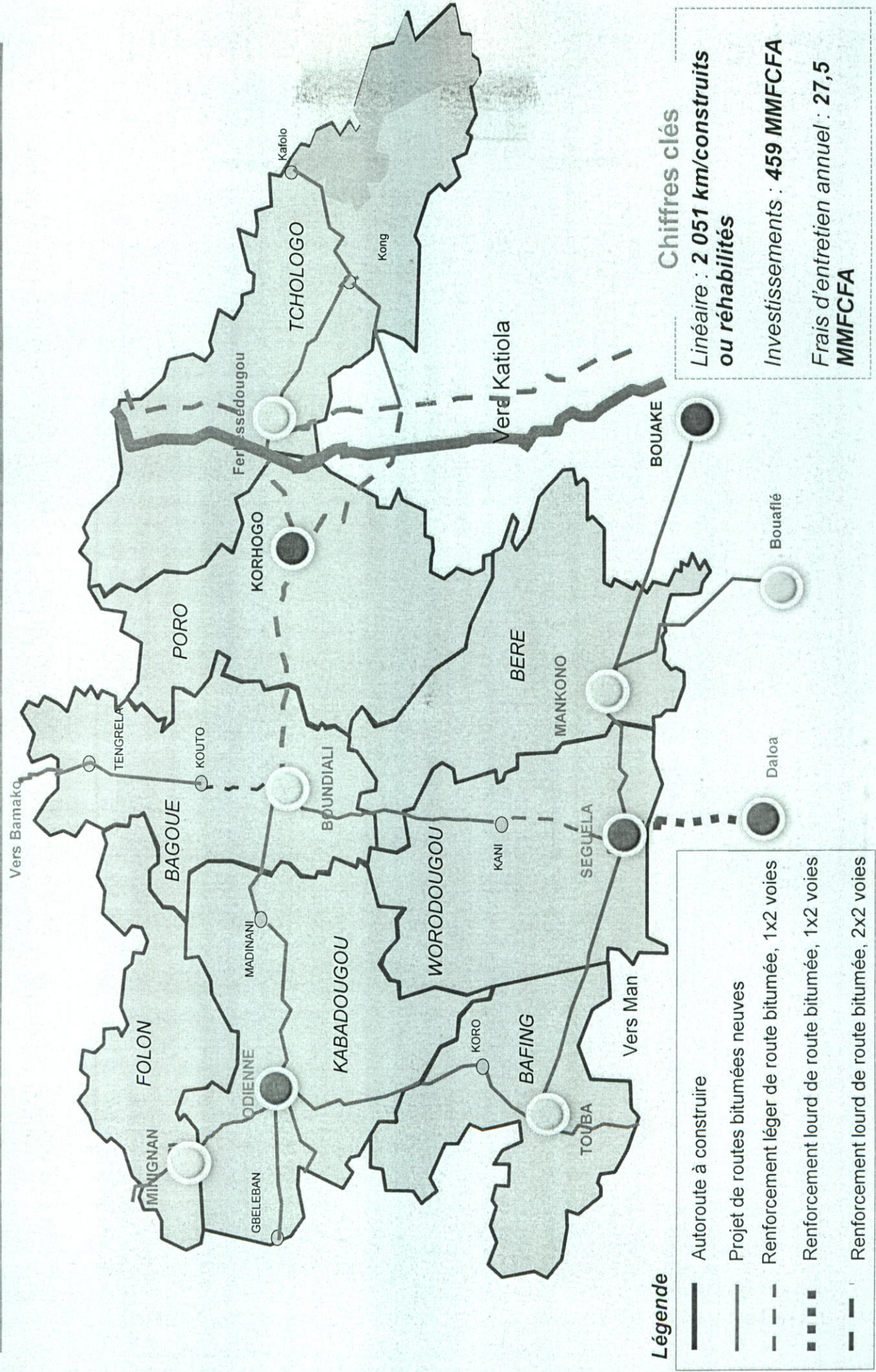
- Développer et structurer le réseau dans la zone Nord-Ouest
- Faciliter la connexion entre connecteurs afin d'optimiser les flux
- Rendre le territoire plus attractif pour les investisseurs internationaux, et les pays de la sous-région

Le secteur routier fait l'objet de projets de réhabilitation et d'extension des routes. En effet le Plan National de Développement 2016 – 2020 prévoit la construction de routes et autoroutes neuves, ainsi que le renforcement du réseau existant. Afin d'optimiser l'émergence des pôles économiques de compétitivité, un système de priorisation des projets routiers a été défini pour l'ensemble du territoire :

Priorité		Axes	
P1	Liaison entre connecteurs principaux/Connecteurs secondaires	Odienné – Korhogo ; Séguéla – Korhogo en passant par Boundiali ; Raccordement de Korhogo à l'autoroute du Nord Revêtement lourd de l'axe Katola – Burkina Faso/Mali, Korhogo Niakaramandougou, Relier Korhogo à l'axe Ferkessédougou/Mali	
	Liaison entre connecteurs secondaires entre eux	Odienné – Séguéla ; Séguéla – Daloa via Boundiali	
	Liaison de connecteurs aux pays limitrophes/Autres Zones	Odienné – Mandiāna (Guinée) passant par Gbeleban, Beyla et Minignan ; Axe Boundiali – Bougouni (Mali) ; Mankono – Bouafé, Toubā vers Man	
P2	Liaison de connecteur local à un connecteur principal ou secondaire	Toubā – Séguéla ; Séguéla – Mankono ; Mankono - Bouaké ; Mankono – Bouafé	
	Liaison entre connecteurs locaux/zones touristiques	Ferkessédougou – Kong – Katolo Liaison Kong à l'axe Ferkessédougou - Katola	
Prérequis		Disponibilité des matériaux nécessaires Présence d'entreprises de TP répondant aux critères minimum pour ce type de projet	
		Intervenant	Ministère des Infrastructures économiques



#1 Développement/mise à niveau des infrastructures routières



Objectifs

- Développer et structurer le réseau de transport dans le pays et le Nord-Ouest
- Faciliter la gestion du trafic routier grâce à une transmission efficace des données
- Aider au transport des marchandises à travers le pays

Description

- L'implantation de gares routières modernes permettra de structurer un secteur sinistré par les crises et marqué par les activités informelles. Le transport de personnes et de marchandises, fondamental dans une zone qui constitue un carrefour Nord-Sud de transit des marchandises, doit être optimisé.
- La mise en place de plusieurs gares connectées à la gare centrale du connecteur principal, Korhogo, est indispensable à l'organisation du réseau de transport :
 - Mise en place d'une gare routière centrale dans le connecteur principal de Korhogo
 - Mise en place d'une gare satellite dans chaque connecteur de la zone : Odienné, Séguéla, Minignan, Boundiali, Ferkessedougou, Toubia et Mankoro
 - Aménagement d'un bloc administratif et de récolte d'information
 - Aménagement d'une zone d'entretien et de maintenance des véhicules
 - Mise en place d'une équipe de secouriste
- Pour assurer leur fonctionnalité, les gares routières devront :
 - Disposer d'un système efficace et moderne de récolte des données
 - Permettre le stockage momentané des marchandises transférées d'un District à l'autre
 - Assurer la sécurité des usagers et la tenue des guichets

Prérequis

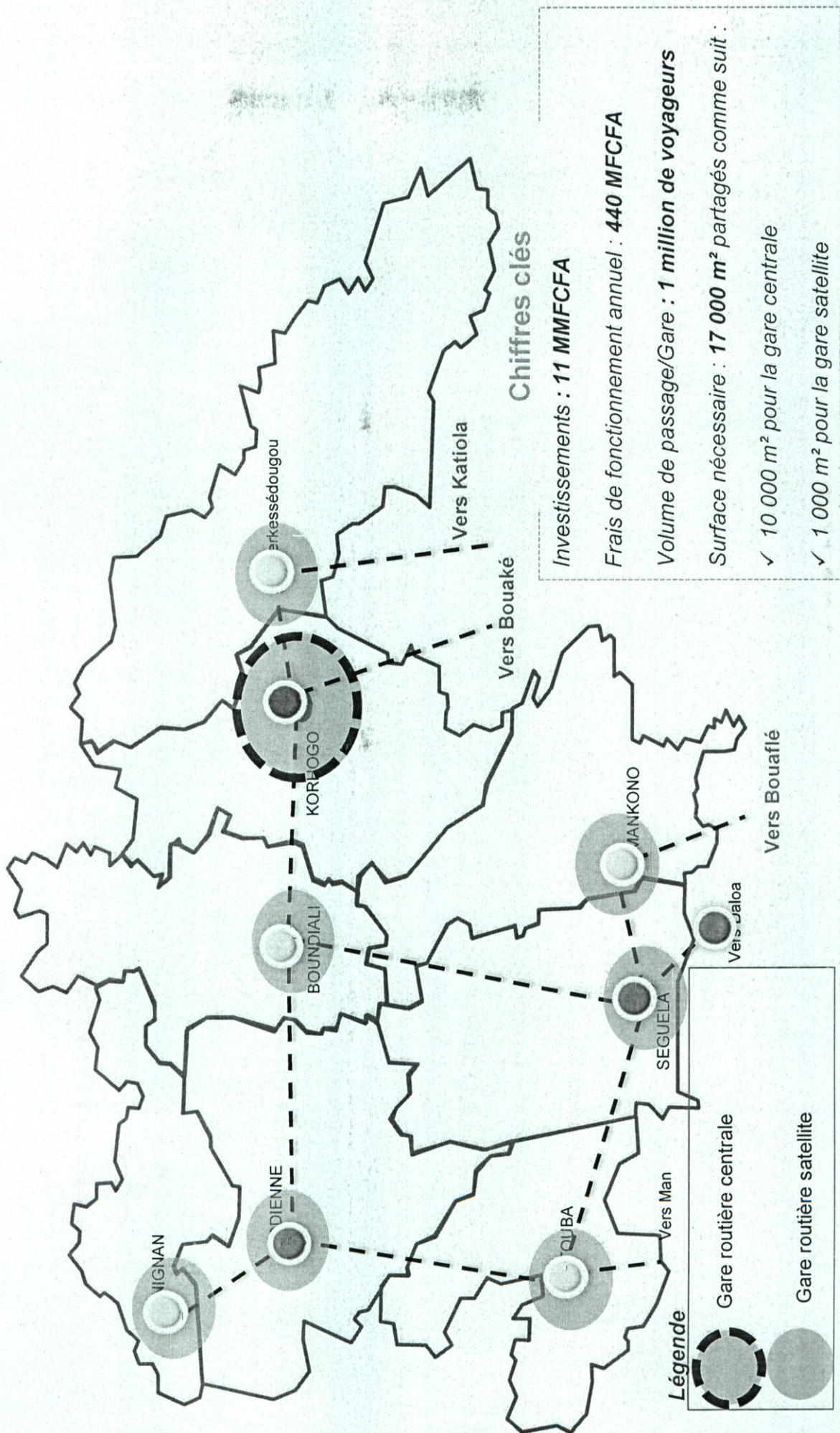
- Réhabilitation du réseau routier
- Mise en place de lignes supplémentaires de transport de voyageurs dans la zone
- Réhabilitation du matériel de transport

Intervenant

Ministère des
Transports

#2 Construction de gares routières

Positionnement & chiffrage du projet



Objectifs

- Faciliter l'accès de la zone aux marchandises et aux personnes, provenant notamment d'Abidjan, via la ligne de chemin de fer Abidjan-Ouagadougou
- Moderniser les infrastructures ferroviaires dans le Nord-Ouest

L'unique voie ferrée de Côte d'Ivoire traverse la zone Nord-Ouest au sein de la région du Tchologo. En tant que connecteur de la région, Ferkessédougou joue le rôle d'intermédiaire pour l'accès de la zone aux marchandises provenant du Port Autonome d'Abidjan.

Description

- La gare ferroviaire de Ferkessédougou représente un point stratégique nécessitant une rénovation :
- Rénovation de la gare existante :
 - Réhabilitation de la structure
 - Mise en place de stations de bus et taxis
 - Mise à disposition de parcs de stationnement
 - Modernisation du bâtiment administratif :
 - Un hall d'accueil
 - Un espace de vente
 - Une salle d'attente

Ce projet s'inscrit dans la réhabilitation de la ligne de train Abidjan-Ouagadougou, et participe également au désenclavement de la zone, qui est reliée ainsi au sud du pays, ainsi qu'au Mali au Nord.

Prérequis

- Intensification de l'investissement dans les infrastructures ferroviaires du pays

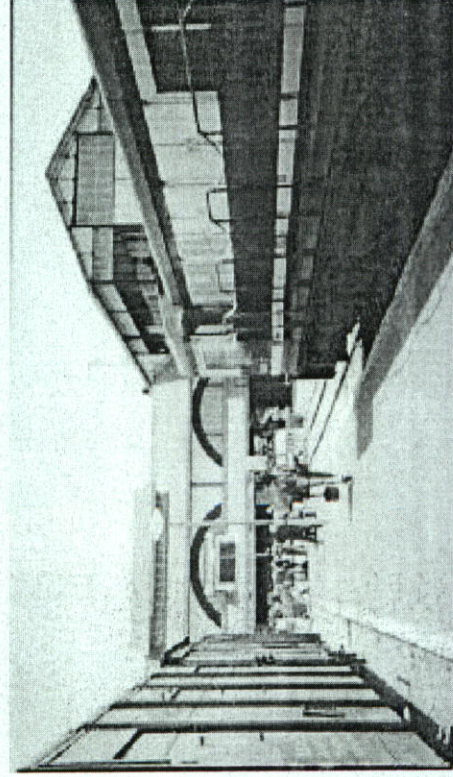
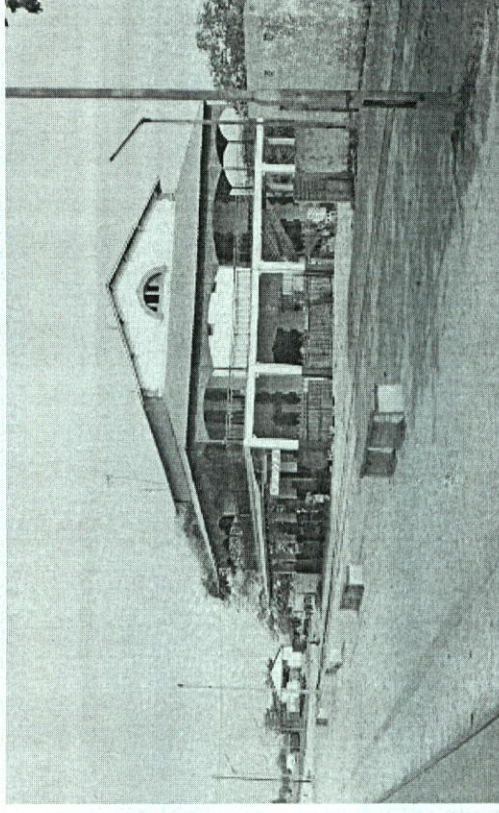
Intervenant

- Ministère des Infrastructures économiques

Positionnement & chiffrage du projet

Chiffres clés

- Superficie : **45 000 m²**
- Investissements (Public) : **3 MMFCFA**
- Budget de fonctionnement annuel : **180 MFCFA**
- Capacité d'accueil du bâtiment : **300 voyageurs**
- Capacité de fret annuelle : **2 000 tonnes/jour**, via 4 trains de fret



Impacts

- Structuration du réseau de transport en commun de personnes
- Développement de la mobilité de personnes et de marchandises
- Amélioration de la compétitivité de la zone

Objectifs

- Développer et structurer le réseau de transport de personnes dans le pays
- Aider au transport des marchandises à travers le pays

Disposant de deux aéroports et de quatre aérodromes, le réseau aérien de la zone Nord-Ouest est réparti parmi six des huit connecteurs de la région. Ils nécessitent cependant une modernisation facilitant les flux de transport et de marchandises dans la zone.

La rénovation des infrastructures aériennes passe par :

- **Le développement de l'aéroport de Korhogo :**
 - Revêtement léger des pistes d'atterrissage
 - Développement des capacités d'accueil de passagers annuel
 - Renforcement de structures de stockage, d'entretiens, de sécurité et de secours
- **La réhabilitation de l'ensemble des aérodromes des connecteurs secondaires :** Séguela
 - Bitumage de la piste d'atterrissage
 - Mise en place d'une unité d'entretien des avions
- **Le réaménagement des pistes dans les aérodromes existants** dans les connecteurs locaux : Ferkessédougou, Boundiali, Toubia, et aménagement des pistes de Mankono et Minignan

Prérequis	Mise en place de routes d'accès à l'aéroport	Intervenant	Ministère des Infrastructures économiques
-----------	--	-------------	---

Positionnement & chiffrage du projet (C : Construction/R : Réhabilitation)

Chef-lieu de région	Positionnement			Aéroport international
	Piste revêtue	Aérodrome piste revêtue		
Touba	R			
Séguéla		R		
Mankono	C			
Korhogo				C
Ferkessedougou		R		
Boundiali		R		
Odienné	-	-		-
Minignan	C			

Chiffres clés

- *Superficie totale (ha) : 1 072*
- *Investissements (Public) : 12,5 MMFCFA*
- *Budget de fonctionnement annuel : 874 MFCFA*
- *Capacité de passagers à transporter annuelle : 560 000 voyageurs/an*
- *Capacité de transit de fret annuelle : 9 000 tonnes/an*

Impacts

- *Désenclavement des localités éloignées du Nord-Ouest*
- *Amélioration de la compétitivité de la zone*

Objectifs

- Contribuer à la croissance du PIB par un accès fiable aux télécommunications
- Étendre le réseau aux populations non desservies
- Généraliser l'accès à internet via les réseaux mobiles de troisième génération 3G

Les TIC constituent un levier de développement important de par leur impact sur toutes les branches de l'économie. Le projet d'amélioration de la couverture 2G et 3G dans l'ensemble de la zone Nord-Ouest s'avère indispensable au développement social et économique. Avec plus de 48 % de localités non couvertes par le réseau mobile national, la zone Nord-Ouest est l'une des zones du pays qui présente le plus de zones blanches.

District	Chef-lieu de région	Couverture	
		2G	3G
Woroba	Touba	MTN/Orange	Orange
	Séguéla	MTN/Orange	Orange
	Mankono	MTN/Orange	Orange
	Korhogo	MTN/Orange	MTN/Orange
Savanes	Ferkessedougou	MTN/Orange	Orange
	Boundiali	MTN/Orange	MTN/Orange
	Odienné	MTN/Orange	MTN/Orange
Denguélé	Minignan	MTN/Orange	X

Description

L'amélioration du réseau se fera par :

- L'amélioration de la couverture spatiale des réseaux dans la zone
- L'extension du réseau mobile aux localités non couvertes
- L'extension du réseau 3G aux localités non couvertes

Prérequis

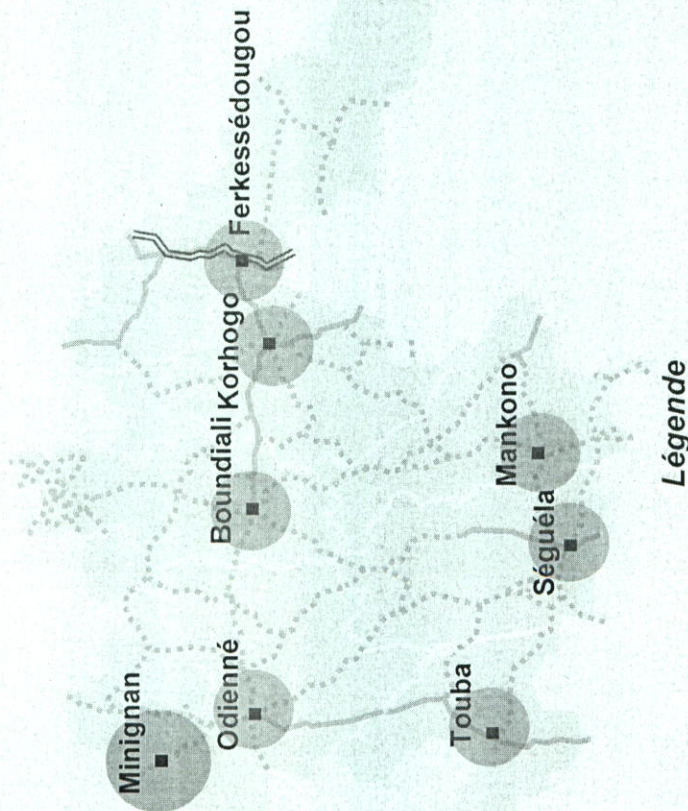
- Implication des opérateurs nationaux
- Poursuite des efforts d'audit et de réglementation de l'agence de régulation des télécommunications

Acteurs

- ARTCI
- Ministère de l'Economie Numérique et de la Poste

Positionnement & chiffrage du projet

Positionnement du projet



Légende

-  Couverture 3G disponible
-  Couverture 3G à mettre en place

Les couvertures 2G et 3G sont à améliorer dans tous les connecteurs primaires, secondaires et locaux, notamment par un meilleur taux de disponibilité des réseaux

Chiffres clés

- **Investissements** : 22,5 MMFCFA, afin d'améliorer la qualité des réseaux des connecteurs de la zone
- Ces investissements sont à la charge des opérateurs nationaux

Impacts

- **Généralisation de l'accès à l'internet de 3^{ème} génération aux populations de tous les connecteurs de la zone**

Objectifs

- Contribuer à la croissance du PIB par un accès fiable aux télécommunications
- Vulgariser l'accès au réseau de Télécommunications/TIC
- Réduire la fracture numérique entre zones rurales et urbaines

Dans le cadre de la prochaine phase d'extension de son réseau de fibres optiques prévu en 2016, la Côte d'Ivoire envisage de déployer 5 000 km additionnels à travers le pays.

Aujourd'hui, dans la zone Nord-Ouest, trois connecteurs ne sont pas reliés au réseau national de fibre optique. Etenûdre la liaison à ces chefs-lieux de régions permettra mieux desservir la population, les entreprises et les administrations publiques en :

- Accès à Internet
- Téléphonie
- Télécopie
- Voix
- Visioconférence (utile pour télé médecine, télé enseignement, etc.)
- Diffusion de la TV numérique

Description

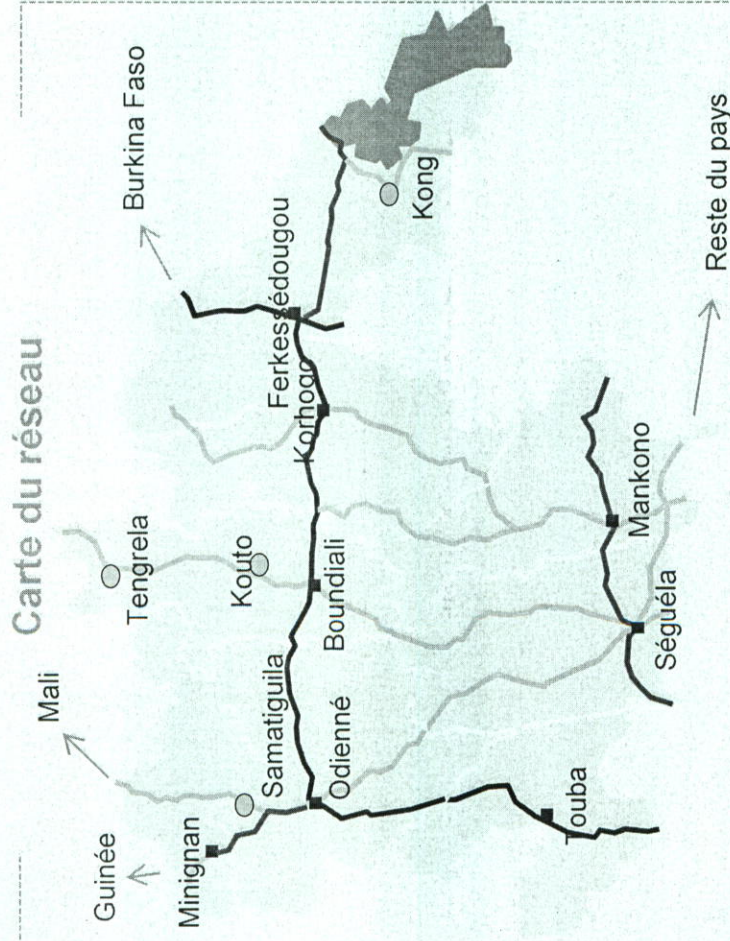
Prérequis

- Implication des opérateurs nationaux
- Sensibilisation de la population à l'importance des TIC dans leur quotidien, notamment par une offre de services adaptée à leurs besoins

Acteurs

- Autorité de Régulation des Télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire
- Ministère de l'Economie Numérique et de la Poste

Positionnement & chiffrage du projet



- Légende**
- Lignes existantes
 - Lignes prioritaires
 - Lignes ultérieures
 - Connecteurs principaux, secondaires et locaux
 - Autres villes importantes

- Les lignes à installer en priorité sont celles qui relient les connecteurs principaux, secondaires et locaux au réseau national
- Dans un second temps, des lignes viendront relier les autres localités de la zone

Chiffres clés

- Environ **320 km** de fibre optique sont à déployer en priorité
- Investissements : **5,1 MMFCFA**
- Plus de **100 000 habitants** concernés

Impacts

- **Desserte en fibre optique de tous les connecteurs de la zone**
- **Accès fiabilisé aux télécommunications**
- **Création d'emplois et de débouchés, générés par le désenclavement numérique de la zone**

T.1 Accélérer le désenclavement de la zone Synthèse

Filière	Investissements (MMFCFA)	Linéaire/Superficie	Frais de fonctionnement (MF-CFA)
Infrastructures routières	489,9	1 973 km/17 000 m ²	27 972
Infrastructures ferroviaires	3,3	45 000 m ²	180
Infrastructures aéroportuaires	12,5	1 072 ha	874
NTIC	27,6	-	-
Connecteur	Investissements*	Linéaire/Superficie	Frais de fonctionnement
Boundiali	31,9	80 km/1 000m ²	1 895
Ferkessédougou	128,9	365 km/46 000m ²	6 500
Korhogo	101,6	440 km/1 000 ha/10 000 m ²	6 118
Mankono	19,7	145 km/36 ha/1 000m ²	1060
Minignan	25,7	1 GS/36 ha/1 000 m ²	72
Odienné	119,5	462 km/1 000 m ²	7 151
Séguéla	104,8	478 km/1 000 m ²	6 171
Touba	1,2	1 000 m ²	56
Total	533,3	--	29 023

Sommaire

1	Contexte, objectifs et démarche
2	Synthèse du diagnostic stratégique
3	Vision stratégique
4	Banque de projets
5	Territorialisation des projets

Rappel : présentation des connecteurs de la zone Nord-Ouest

La zone Nord-Ouest compte 1 connecteur principal, 2 connecteurs secondaires et 5 connecteurs locaux

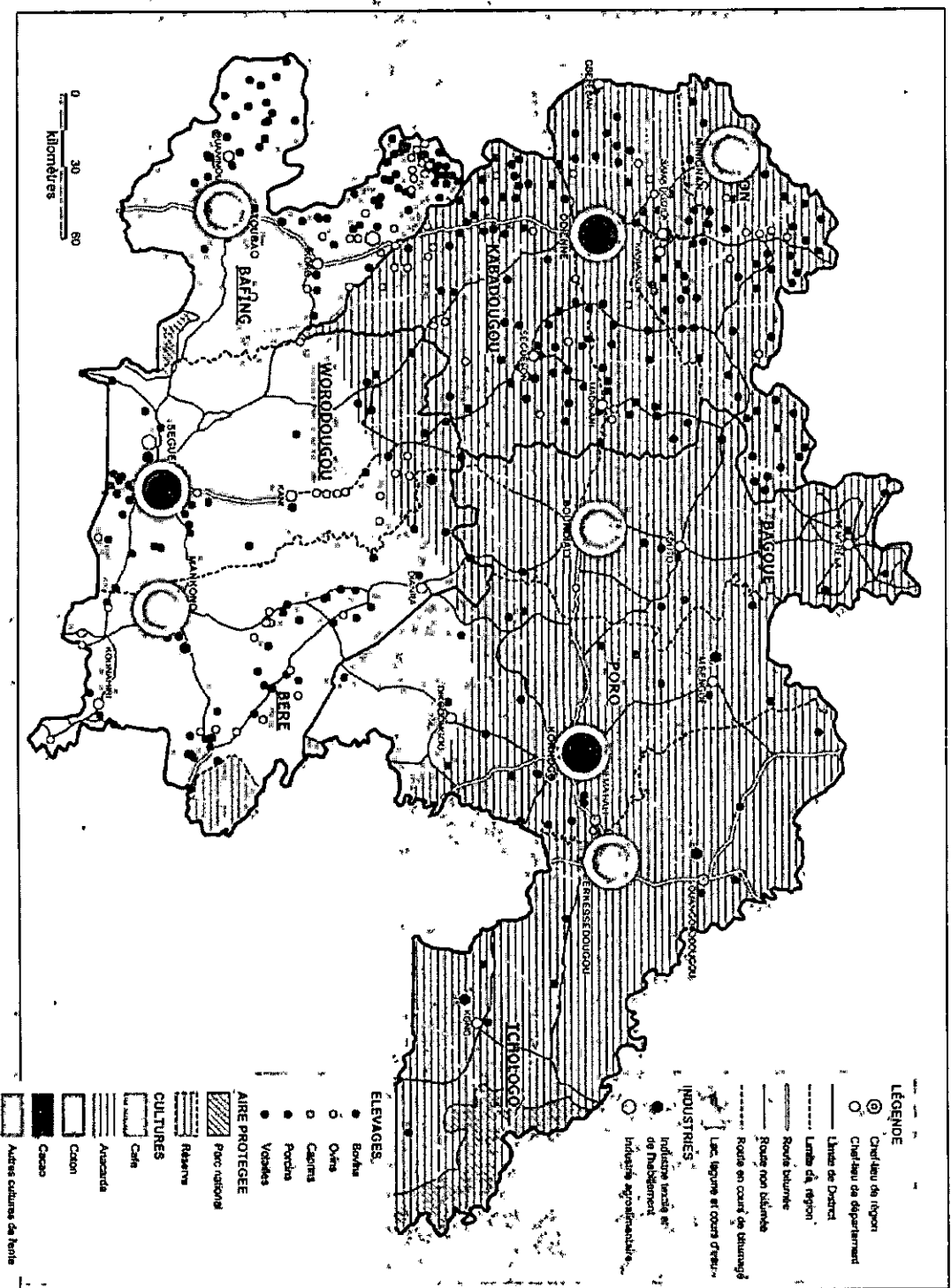
KORHOGO, connecteur principal

- Capitale du coton
- Principal bassin de consommation
- Zone logistique

ODIENNE, connecteur secondaire autour du commerce et de la logistique avec les pays frontaliers

SEGUELA, connecteur secondaire concentrée sur l'industrie cotonnière

MINIGNAN, BOUNDIALI, Ferkessedougou, TOUBA et MANKONO, connecteurs locaux, avec une forte vocation de services à la population



Connecteur principal

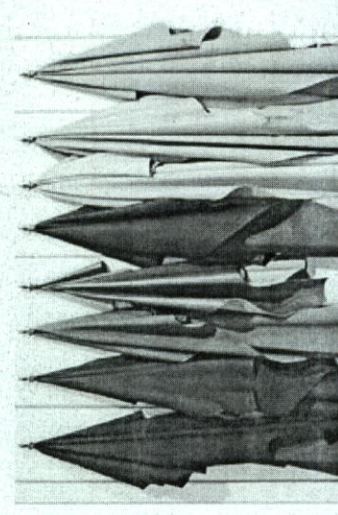
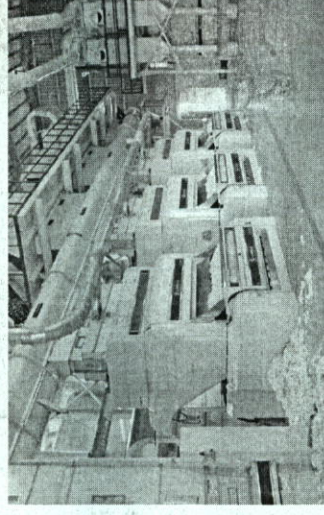
Korhogo

Connecteur principal

KORHOGO, connecteur principal de la zone Nord-Ouest

Korhogo, 4^{ème} ville du pays, affirme son positionnement en tant que capitale du coton et principal grenier alimentaire de la Côte d'Ivoire :

- Capitale de la production cotonnière : Mise en valeur de la qualité du coton de la Côte d'Ivoire
- Grenier alimentaire du pays : Récolte, conservation, transformation et distribution des principales denrées alimentaires au niveau national et dans la sous-région (igname, maïs, riz, manioc,...)
- Centre de production et de transformation de viande bovine : Ranchs, abattoirs, travail du cuir
- Autres industries de support



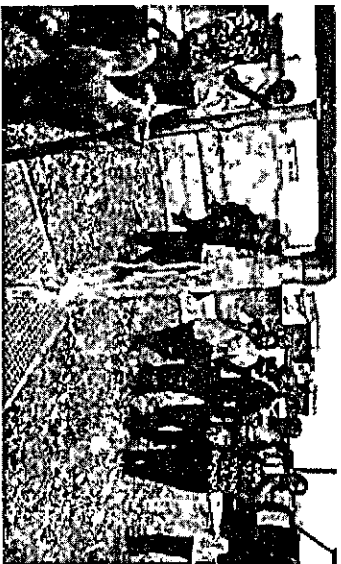
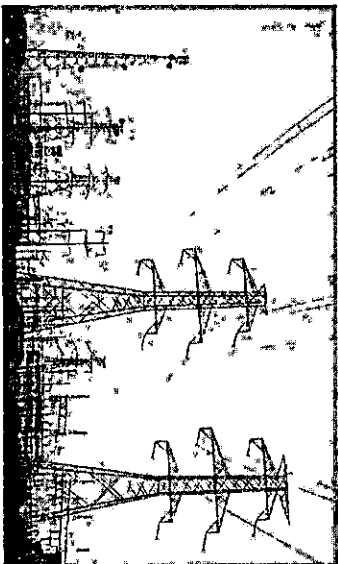
Vocations complémentaires :

- L'éco tourisme et le tourisme culturel viendront compléter ses principales vocations et permettront de générer une activité supplémentaire pour la population
- Pêche et valorisation des produits halieutiques : structuration du réseau de commercialisation pour une préservation de la qualité du produit et un acheminement vers le consommateur final de produits de qualité

Le développement d'un pôle économique est conditionné par la mise en place de prérequis

Prérequis Infrastructures, équipements et services mis à disposition des personnes et des entreprises pour faciliter leur activité dans le territoire

Services de base	
Electricité	Mise en place d'une ligne de 225 kV
Assainissement	Mise en place d'un Centre d'Enfouissement Technique
Eau	Augmentation des capacités de production d'eau potable de 15 330 m³/jour
Logement	- Création de 21 370 logements sociaux et économiques - Création de 10 680 logements de moyen standing et 3 560 logements de haut standing
Services à la population	Réhabilitation d'une caserne de sapeurs-pompiers militaires d'un effectif de 230 pompiers
TIC	
Infrastructures de base	
Infrastructures de transport	- Construction de 53 km d'autoroute, raccordement à l'autoroute du Nord ; construction et renforcement de l'axe 2x2 Odienné-Korhogo ; construction de l'axe 1x2 Korhogo-Niakaramandougou ; renforcement lourd de l'axe 1x2 Korhogo-Fekessédougou - Construction de la gare routière centrale de Korhogo - Construction d'un aéroport international



Le développement d'un pôle économique est conditionné par la mise en place de prérequis

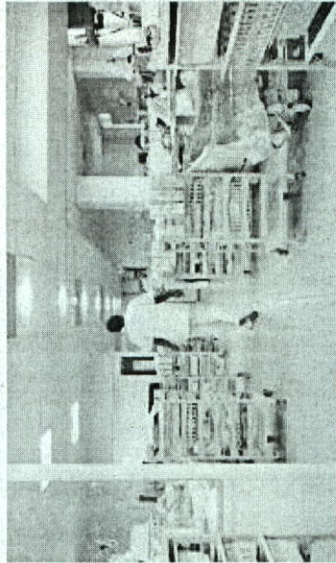
Prérequis

Infrastructures, équipements et services mis à disposition des personnes et des entreprises pour faciliter leur activité dans le territoire

Services à la personne

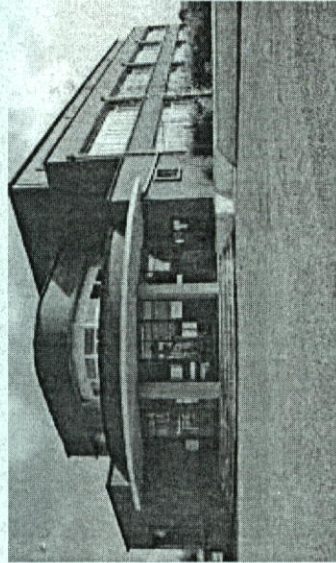
Santé

- Transformation d'un CHR en CHU
- Réhabilitation de 4 ESPC
- Construction de 19 ESPC
- Création d'une faculté de médecine
- Construction d'un centre d'hémodialyse
- Construction d'une antenne pour la PSP
- Construction d'un centre régional de transfusion sanguine



Education

- Construction de salles de classe : 187 salles de Primaire et 547 de Secondaire
- Mise en place des unités spécifiques pour l'inclusion scolaire des enfants handicapés : 2 unités pour le Primaire, 8 pour le Secondaire et 3 pour le Secondaire
- Extension du CAFOP
- Construction d'1 Ecole Normale Supérieure
- Création d'un Lycée Professionnel, un Lycée Technique et un Collège d'Enseignement Technique, spécialisés dans les métiers du textile, de l'agroalimentaire, du tourisme et de la logistique
- Création de l'Ecole Régionale d'Agriculture (ERA- NORD)
- Création de 2 Grandes écoles, la première spécialisée dans les métiers de l'industrie du textile, l'agroalimentaire et la pêche, la seconde dans le commerce et la gestion d'entreprise



HOPITAL



Le développement d'un pôle économique est conditionné par la mise en place de prérequis

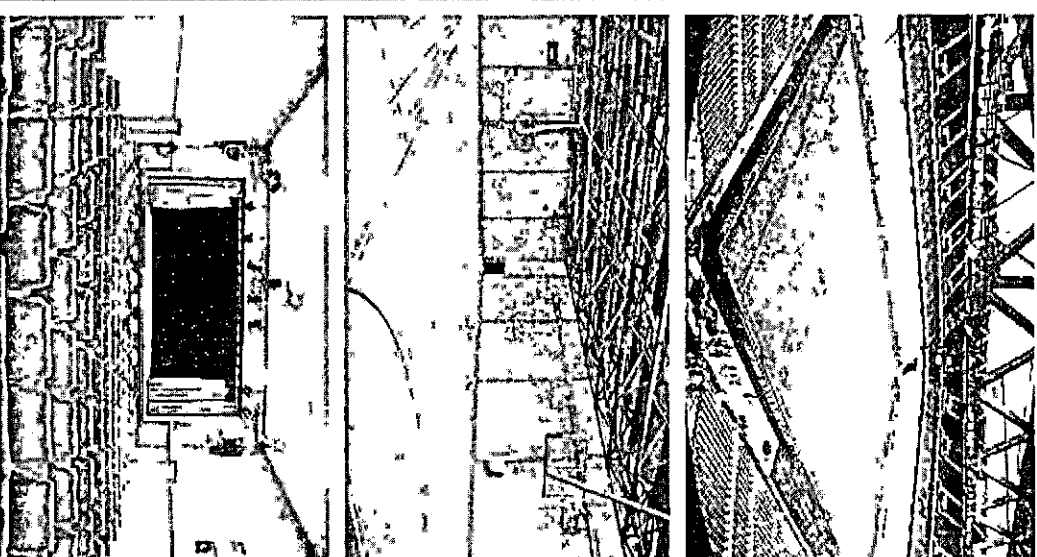
Prérequis

Infrastructures, équipements et services mis à disposition des personnes et des entreprises pour faciliter leur activité dans le territoire

Services à la personne

Culture & Sport

- Réhabilitation des infrastructures culturelles existantes :
 - un musée
 - un centre culturel
 - un foyer des jeunes
- Développement de nouvelles infrastructures culturelles :
 - une salle de spectacle
 - une salle de cinéma
 - une école d'initiation à l'art
- Réhabilitation des infrastructures sportives de proximité (stade et terrains)
- Développement de nouvelles infrastructures sportives :
 - une salle omnisports
 - une salle de sport
 - une Cité du sport



L'émergence du pôle se base sur le développement des secteurs productifs clés

Vocations principales

Agriculture et agro-industrie, élevage

Elevage

- Création de 2 ranchs d'élevage bovin
- Mise en place d'un centre de formation professionnelle dédié à l'élevage intégré à un ranch

Agriculture de rente

- Implantation de 2 unités artisanales pour la transformation d'anacarde
- Mise en place d'une société de services agricoles pour le coton
- Mise en place d'une centrale à biomasse

Industries & Mines

- Création d'une unité de tissage et de filature du coton
- Mise en place d'une zone d'activités de mécanique générale et métallurgie
- Création d'un centre de formation des mineurs

Agriculture vivrière

- Création de 2 plateformes multi-services
- Création d'une cellule d'appui à la mise en place de GIE
- Développement d'un projet agro-industriel autour de la mangue
- Installation d'un silo de stockage et de conservation
- Développement d'une centrale de gazéification à partir de la balle de riz
- Création d'une station de conditionnement des produits maraîchers
- Aménagement de 3 périmètres irrigués dédiés aux filières vivrières manioc, banane plantain et igname
- Aménagement d'un périmètre irrigué dédié au maraîchage périurbain

ZIL & MDG

- Mise en place d'un entrepôt frigorifique et de maturation
- Implantation d'un marché de gros de fruits et légumes et de poissons
- Aménagement d'une zone Industrielle de 16 ha

Vocations principales

Ce développement sera également porté par les vocations complémentaires du pôle

Vocations complémentaires

Tourisme, pêche continentale

Secteur halieutique

- Mise en place d'un marché de vente au détail de poissons

Tourisme

- Aménagement du village d'artisans de Waraniéné
- Mise à niveau de l'offre d'hébergement :
 - Réhabilitation de 46 sites d'hébergement
 - Construction d'un restaurant spécialisé
- Création d'un centre de formation en tourisme et hôtellerie
- Construction de 5 sites d'hébergement d'une capacité de 100 lits
- Construction de 5 sites d'hébergement d'une capacité de 70 lits
- Construction de 5 sites d'hébergement d'une capacité de 40 lits

Vocations complémentaires

Un investissement total de 1 240 Milliards de FCFA est nécessaire pour le développement du PEC de Korhogo. Il générera une création de près de 12 000 emplois directs

2020

Investissement (en MMFCFA)	Projets privés	251
	Partenariats Public-Privé	393
	Projets publics	596
Budget de fonctionnement annuel des projets public (en MMFCFA)		406
Emplois	Directs	11 990
	Indirects	29 970
	Induits	23 980
Surface (en ha)	Projets privés	3 098
	Partenariats Public-Privé	602
	Projets publics	1 670

Connecteurs secondaires

#

4

5

6

7

8

9

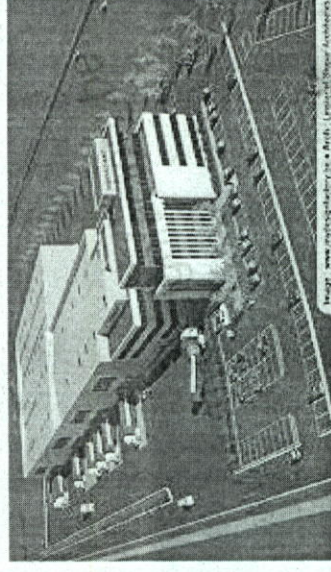
10

Connecteurs secondaires

ODIENNE, Connecteur Secondaire

Odienné, traitement de l'anacarde et plateforme logistique

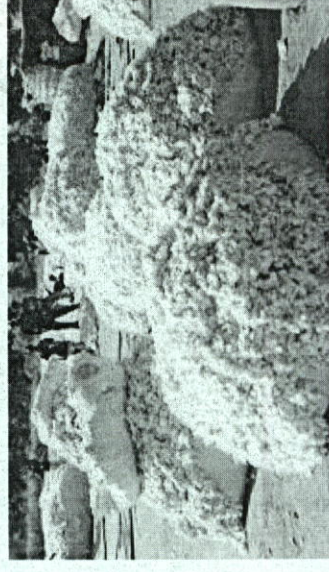
- Centre de collecte et de traitement de l'anacarde : unités de transformation d'anacarde
- Plateforme logistique, prolongement du Port Autonome de San Pedro permettant d'évacuer les marchandises vers le port, notamment à travers le chemin de fer reliant San Pedro au Mali
- Zone commerciale profitant de la proximité des pays frontaliers



SEQUELA, Connecteur Secondaire

Séguéla, traitement de l'anacarde et plateforme logistique

- Unités de transformation industrielle et artisanale d'anacarde
- Zone à potentiel aquacole pouvant accueillir une plateforme piscicole intégrée
- Zone de recherche minière abritant des centres de formation et des écoles avec des filières adaptées
- Unité de travail des métaux



>> Outre ces vocations, les connecteurs secondaires offriront tous les services nécessaires à la population et aux entreprises de la région. D'autres activités génératrices de revenus s'y installeront naturellement et notamment les petites industries locales, les services de transport, l'artisanat,...

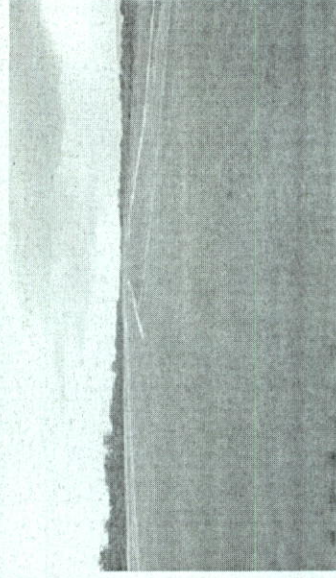
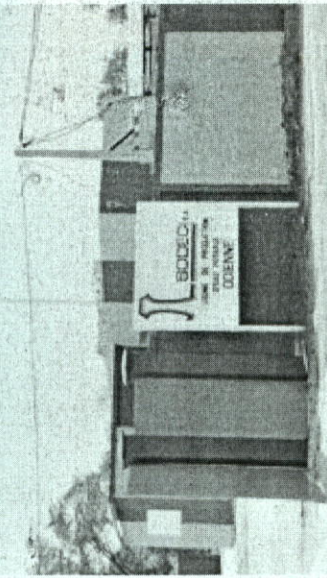
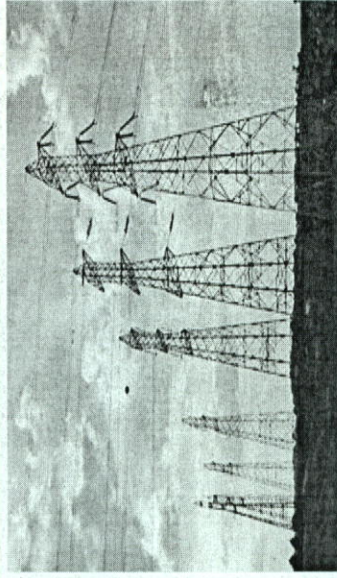
Odienné

Le développement d'un pôle économique est conditionné par la mise en place de prérequis

Prérequis

Infrastructures, équipements et services mis à disposition des personnes et des entreprises pour faciliter leur activité dans le territoire

Services de base		Infrastructures de base	
Electricité	Mise en place de 233 lampadaires solaires	TIC	
Assainissement	- Mise en place d'un système de collecte des ordures ménagères - Mise en place d'une décharge contrôlée avec centre de tri	Infrastructures de transport	- Construction des axes 2x2 à destination de Touba et Mandiana (Guinée) ; construction de la liaison 1x2 vers Minignan - Mise en place d'une gare routière satellite
Eau	Augmentation des capacités de production d'eau potable de 3 740 m³/jour		
Logement	- Création de 1 480 logements sociaux et économiques - Création de 3 460 logements de moyen standing		
Services à la population	Réhabilitation d'une caserne de sapeurs-pompiers militaires d'un effectif de 53 pompiers		



Le développement d'un pôle économique est conditionné par la mise en place de prérequis

Prérequis

Infrastructures, équipements et services mis à disposition des personnes et des entreprises pour faciliter leur activité dans le territoire

Santé

- Construction de 2 HG
- Réhabilitation d'un ESPC
- Construction de 2 ESPC
- Construction d'un centre régional de transfusion sanguine
- Construction d'une antenne pour la PSP



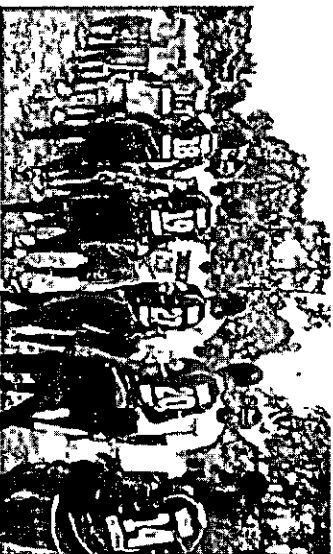
Education

- Construction de salles de classe : 23 salles de Préscolaire et 75 de Secondaire
- Mise en place des unités spécifiques pour l'inclusion scolaire des enfants handicapés : une unité pour le Préscolaire, 2 pour le Primaire et une pour le Secondaire
- Extension du CAFOP
- Création d'un Lycée Professionnel, un Lycée Technique et un Collège d'Enseignement Technique, spécialisés dans les métiers de la logistique et du commerce
- Création d'une Grande Ecole de commerce
- Création de l'université d'Odienné dont les thématiques dominantes sont l'agro-industrie et les sciences médicales



Culture & Sport

- Réhabilitation des infrastructures culturelles existantes (un centre culturel et un foyer des jeunes)
- Développement de nouvelles infrastructures culturelles :
 - une salle de spectacle
 - un espace de projection cinématographique en plein air
- Réhabilitation du stade de foot et des terrains de proximité
- Développement de nouvelles infrastructures sportives :
 - une salle omnisports
 - une salle de sport



L'émergence du pôle se base sur le développement des secteurs productifs clés

Vocations principales

Anacarde, cultures vivrières, pêche continentale

Agriculture de rente

- Implantation de 3 unités artisanales pour la transformation d'anacarde

Agriculture vivrière

- Création de 2 plateformes multi-services
- Création d'une cellule d'appui à la mise en place de GIE
- Aménagement de 1 000 ha de périmètres rizières irrigués et mécanisés
- Installation d'un silo de stockage et de conservation
- Aménagement de 3 périmètres irrigués dédiés aux filières vivrières manioc, banane plantain et igname
- Développement d'une centrale de gazéification à partir de la balle de riz
- Projet intégré de production d'alimentation animale à base de maïs

ZIL & MDG

- Mise en place d'un entrepôt frigorifique et de maturation

Secteur halieutique

- Mise en place d'un Point de Débarquement Aménagé

Vocations principales

Ce développement sera également porté par les vocations complémentaires du pôle

Vocations complémentaires

Industrie minière, tourisme

Tourisme

- Réhabilitation de la Grande Mosquée d'Odienné
- Aménagement du Quartier des forgerons, et des potières
- Réhabilitation de 7 sites d'hébergement
- Mise à niveau de l'offre d'hébergement et de restauration :
 - Construction d'un site d'hébergement d'une capacité de 100 lits
 - Construction d'un site d'hébergement d'une capacité de 70 lits
 - Construction d'un site d'hébergement d'une capacité de 40 lits
- Mise à niveau de l'offre de restauration

Industries & Mines

- Mise en place d'une zone d'activités de mécanique générale et métallurgie

Vocations complémentaires



Un investissement total de 446 milliards de FCFA est nécessaire pour le développement du PEC d'Odienné.
Il générera une création de près de 3 600 emplois directs

2020

Investissement (en MMFCFA)	Projets privés	66
	Partenariats Public-Privé	26
	Projets publics	354
Budget de fonctionnement annuel des projets public (en MMFCFA)		49
Emplois	Directs	3 555
	Indirects	3 555
	Induits	7 110
Surface (en ha)	Projets privés	124
	Partenariats Public-Privé	43
	Projets publics	1 522

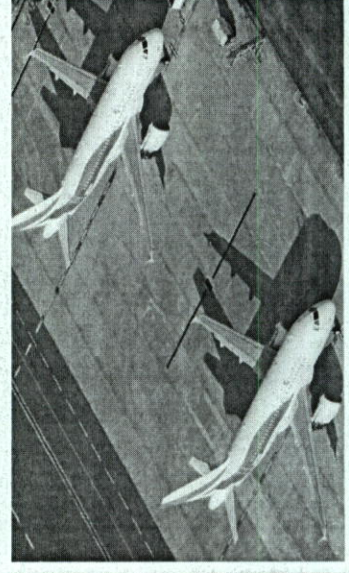
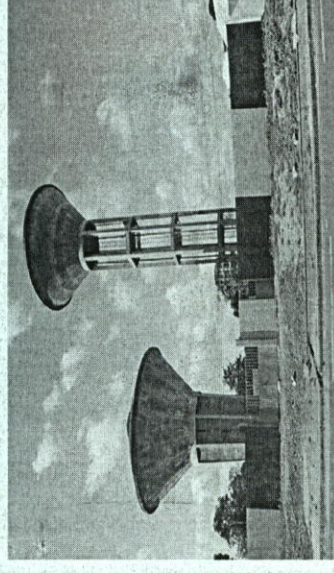
Séguéla

Le développement d'un pôle économique est conditionné par la mise en place de prérequis

Prérequis

Infrastructures, équipements et services mis à disposition des personnes et des entreprises pour faciliter leur activité dans le territoire

Services de base		
Electricité		Mise en place de 340 lampadaires solaires
	Assainissement	- Mise en place d'un système de collecte des ordures ménagères - Mise en place d'une décharge contrôlée avec centre de tri
	Eau	Augmentation des capacités de production d'eau potable de 1 900 m³/jour
	Logement	- Création de 2 870 logements sociaux et économiques - Création de 6 690 logements de moyen standing
Services à la population		Création d'une caserne de sapeurs-pompiers militaires d'un effectif de 64 pompiers
	TIC	Raccordement à la fibre optique
Infrastructures de base		
Infrastructures de transport		- Renforcement et construction de l'axe 2x2 Séguela Boundiali ; construction de l'axe 1x2 Touba Mankono ; renforcement de l'axe 1x2 Séguela - Daloa - Construction d'une gare routière satellite - Réhabilitation de l'aérodrome





Le développement d'un pôle économique est conditionné par la mise en place de prérequis

Prérequis
Infrastructures, équipements et services mis à disposition des personnes et des entreprises pour faciliter leur activité dans le territoire

Santé	• Réhabilitation d'un CHR • Construction d'un HG • Réhabilitation de 3 ESPC • Construction de 2 ESPC • Construction d'un centre régional de transfusion sanguine • Construction d'une antenne pour la PSP	
Education	• Construction de salles de classe : 60 salles de Préscolaire, 90 de Primaire et 155 de Secondaire • Mise en place des unités spécifiques pour l'inclusion scolaire des enfants handicapés : une unité pour le Préscolaire, 2 pour le Primaire et une pour le Secondaire • Création du CAFOP • Création d'un Lycée Professionnel, un Lycée technique, un Collège d'Enseignement Technique et un Centre de Formation Professionnelle, spécialisés dans les métiers de l'industrie, de l'aquaculture et du travail des métaux • Création d'une Grande Ecole des mines	
Culture & Sport	• Réhabilitation des infrastructures culturelles existantes • Développement de nouvelles infrastructures culturelles : • une salle de spectacle • un espace de projection cinématographique en plein air • Réhabilitation des infrastructures sportives de proximité • Développement de nouvelles infrastructures sportives : • une salle omnisports • une salle de sport	

L'émergence du pôle se base sur le développement des secteurs productifs clés

Vocations principales

Anacarde, pisciculture, cultures vivrières

Agriculture de rente

- Implantation de 4 unités artisanales pour la transformation d'anacarde
- Mise en place d'une unité de transformation industrielle d'anacarde

Agriculture vivrière

- Création de 2 plateformes multi-services
- Création d'une cellule d'appui à la mise en place de GIE
- Aménagement de 5 200 ha de périmètres rizicoles irrigués et mécanisés
- Aménagement de 3 périmètres irrigués dédiés aux filières vivrières manioc, banane plantain et igname
- Développement d'une centrale de gazéification à partir de la balle de riz
- Création d'un champ-école

ZIL & MDG

- Mise en place d'un entrepôt frigorifique et de maturation
- Aménagement d'une Zone Industrielle de 6 ha

Secteur halieutique

- Aménagement et concession d'une Plateforme Piscicole Intégrée

Vocations principales

SEGUÉLA, connecteur secondaire de la zone Nord-Ouest

Ce développement sera également porté par les vocations complémentaires du pôle

Vocations complémentaires

Tourisme, industrie minière

Tourisme

- Réhabilitation des sites touristiques à proximité (Mosquée du 17^{ème} à Siana; mosquée de Kani...)
- Réhabilitation de 2 sites d'hébergement
- Réhabilitation des sites de restauration

Industries & Mines

- Mise en place d'une zone d'activités de mécanique générale et métallurgie

Vocations complémentaires

SEQUELA, connecteur secondaire de la zone Nord-Ouest

Un investissement total de 409 milliards de FCFA est nécessaire pour le développement du PEC de Séguéla.
Il générera une création de plus de 4 500 emplois directs

2020

Investissement (en MMFCFA)	Projets privés	137
	Partenariats Public-Privé	84
	Projets publics	187
Budget de fonctionnement annuel des projets public (en MMFCFA)		21
Emplois	Directs	4 510
	Indirects	4 510
	Induits	9 020
Surface (en ha)	Projets privés	241
	Partenariats Public-Privé	697
	Projets publics	5 349

Connecteurs locaux

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

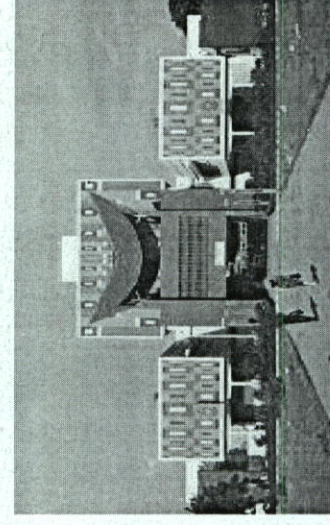
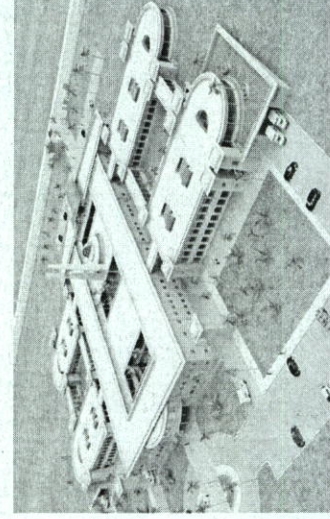
Connecteurs locaux

Un connecteur local a pour vocation principale de mettre à disposition des populations les éléments nécessaires à l'amélioration de la productivité et à une meilleure valorisation des productions végétales et/ou animales rurales, ainsi que ceux nécessaires à la valorisation des potentialités touristiques et artisanales locales

Il dispose d'une grille d'équipements adaptée à sa position régionale et offre aux populations une cadre vie de qualité (services administratifs, éducatifs, sanitaires, sportifs et culturels) et un accès aux services de base (eau, électricité et assainissement) adapté

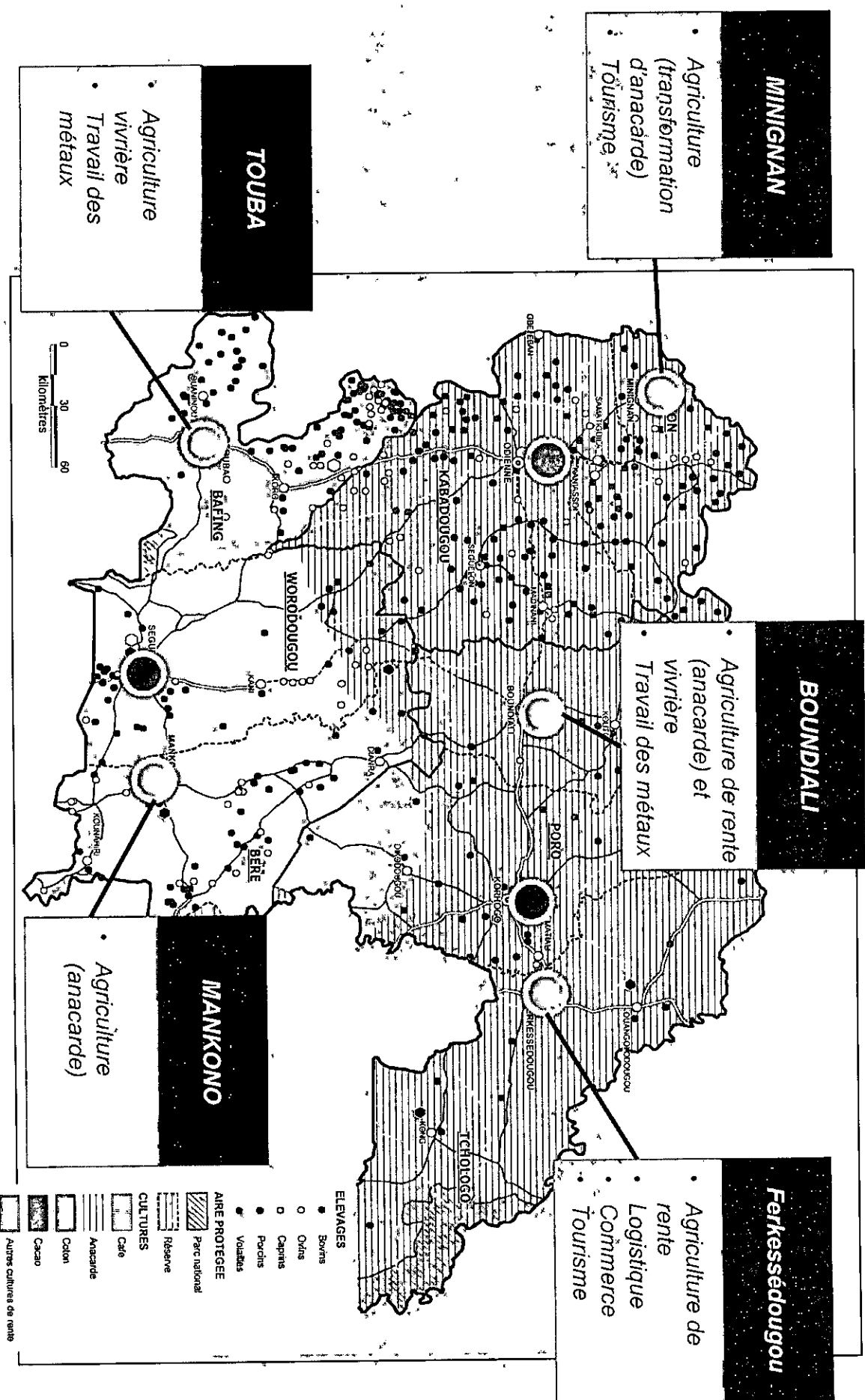
Il est doté des infrastructures minimales nécessaires au développement de petites unités industrielles nécessaires à la commercialisation des productions locales (ensachage, conditionnement...)

Il propose enfin les conditions d'une valorisation des potentialités spécifiques locales



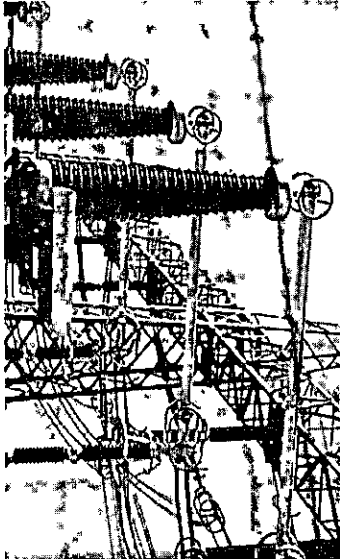
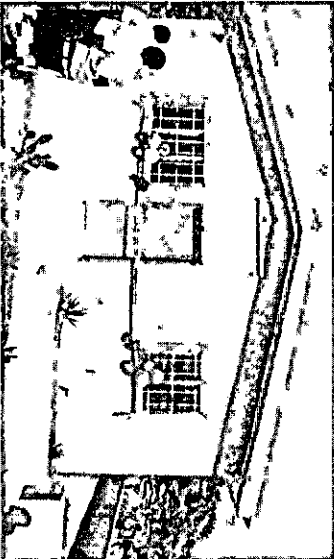
Connecteurs locaux

Services à la population et conditions d'une valorisation des potentialités spécifiques locales



Minignan

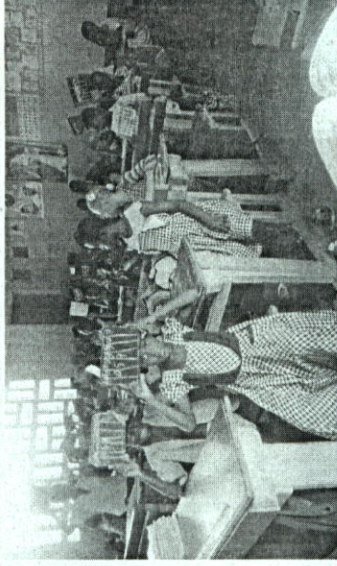
Le développement d'un pôle économique est conditionné par la mise en place de prérequis

Prérequis		Infrastructures, équipements et services mis à disposition des personnes et des entreprises pour faciliter leur activité dans le territoire
Electricité	Mise en place d'une ligne de 90 KV	
Assainissement	Mise en place d'un système de collecte des ordures ménagères	
Eau		
Logement	- Création de 635 logements sociaux et économiques - Création de 1 480 logements de moyen standing	
Services à la population	Création d'une caserne de sapeurs-pompiers militaires d'un effectif de 15 pompiers	
Services de base		
Infrastructures de base		
TIC	Raccordement au réseau 3G	
Infrastructures de transport	- Construction de l'axe 1x2 à destination d'Odienne - Construction d'une piste d'atterrissage revêtue - Construction d'une gare routière satellite	

Le développement d'un pôle économique est conditionné par la mise en place de prérequis

Prérequis
Infrastructures, équipements et services mis à disposition des personnes et des entreprises pour faciliter leur activité dans le territoire

Services à la personne	
Santé	• Construction d'une antenne de transfusion sanguine • Transformation d'un HG en CHR
Education	• Construction de salles de classe : 5 salles de Préscolaire, 7 de Primaire et 19 de Secondaire • Mise en place des unités spécifiques pour l'inclusion scolaire des enfants handicapés : une unité pour le Préscolaire, une pour le Primaire et une pour le Secondaire • Création d'un Centre de Formation professionnelle et une Unité Mobile de Formation spécialisées dans les métiers du tourisme et l'agroalimentaire
Culture & Sport	• Réhabilitation des infrastructures culturelles existantes • Développement de nouvelles infrastructures culturelles : • un espace de projection cinématographique en plein air • une salle de spectacle • Réhabilitation des infrastructures sportives de proximité • Développement de nouvelles infrastructures sportives : • une salle de sport



MINIGNAN, connecteur local de la zone Nord-Ouest

L'émergence du pôle se base sur le développement des secteurs productifs clés

Vocation économique

Anacarde, tourisme

Agriculture de rente

- Implantation de 3 unités artisanales pour la transformation d'anacarde

Agriculture vivrière

- Création d'1 plateforme multi-service
- Aménagement de 3 périmètres irrigués dédiés aux filières vivrières manioc, banane plantain et igname
- Développement d'une centrale de gazéification à partir de la balle de riz

Filières agroalimentaires et logistiques

Industries & Mines

- Mise en place d'une zone d'activités de mécanique générale et métallurgie

Autres filières

Tourisme

- Réhabilitation de la mosquée de Samatigoula
- Construction d'un site d'hébergement d'une capacité de 70 lits
- Réhabilitation des sites de restauration



Un investissement total de 106 milliards de FCFA est nécessaire pour le développement du PEC de Minignan. Il générera une création de près de 1 800 emplois directs

		2020
Investissement (en MMFCFA)	Projets privés	51
	Partenariats Public-Privé	11
	Projets publics	43
Budget de fonctionnement annuel des projets public (en MMFCFA)		13
Emplois	Directs	1 770
	Indirects	885
	Induits	3 540
Surface (en ha)	Projets privés	52
	Partenariats Public-Privé	19
	Projets publics	132

Touba

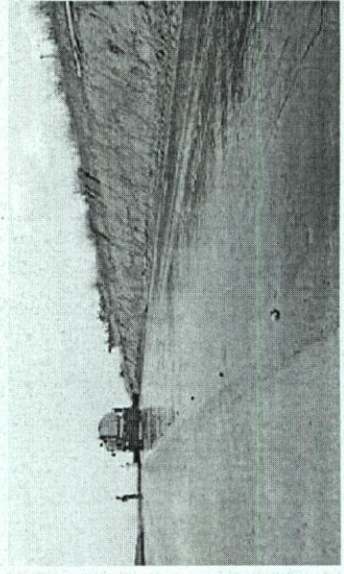
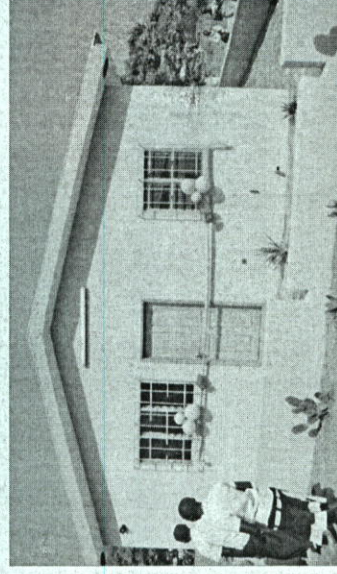
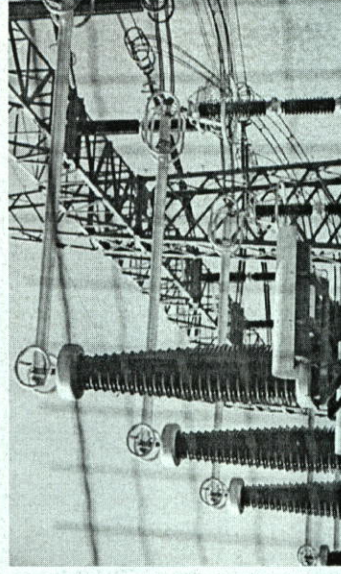


Le développement d'un pôle économique est conditionné par la mise en place de prérequis

Prérequis

Infrastructures, équipements et services mis à disposition des personnes et des entreprises pour faciliter leur activité dans le territoire

Services de base	
Electricité	- Mise en place d'une ligne de 90 kV - Mise en place de 214 lampadaires solaires
	Mise en place d'un système de collecte des ordures ménagères
	Augmentation des capacités de production d'eau potable de 105 m³/jour
	- Création de 1 140 logements sociaux et économiques - Création de 2 660 logements de moyen standing
Eau	
Logement	
Services à la population	
TIC	
Infrastructures de base	
Infrastructures de transport	Raccordement au réseau 3G
	- Renforcement lourd de l'axe 1x2 à destination de Séguéla, et à destination de Man - Réhabilitation de la piste revêtue de l'aérodrome de Touba - Construction d'une gare routière satellite



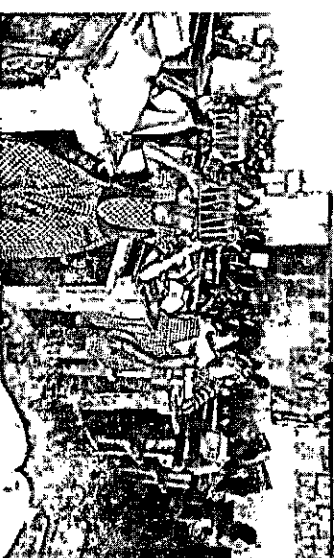
Le développement d'un pôle économique est conditionné par la mise en place de prérequis

Prérequis

Infrastructures, équipements et services mis à disposition des personnes et des entreprises pour faciliter leur activité dans le territoire

Santé

- Construction d'une antenne de transfusion sanguine
- Réhabilitation d'un CHR
- Construction d'un HG
- Construction de 2 ESPC



Education

- Construction de salles de classe : 26 salles de Préscolaire, 20 de Primaire et 82 de Secondaire
- Mise en place des unités spécifiques pour l'inclusion scolaire des enfants handicapés : une unité pour le Préscolaire, une pour le Primaire et une pour le Secondaire



Culture & Sport

- Réhabilitation d'un foyer des jeunes
- Développement de nouvelles infrastructures culturelles :
 - un espace de projection cinématographique en plein air
 - une salle de spectacle
- Réhabilitation des infrastructures sportives de proximité
- Développement de nouvelles infrastructures sportives :
 - une salle de sport



Services à la personne

L'émergence du pôle se base sur le développement des secteurs productifs clés

Vocation économique

Cultures vivrières, commerce

Filières agroalimentaire et industrielle

Agriculture vivrière

- Création d'une plateforme multi-services
- Mise en place d'un champ-école dédié aux filières manioc, banane plantain et igname
- Aménagement de 8 400 ha de périmètres rizicoles irrigués et mécanisés
- Mise en place d'une centrale de gazéification à partir de la balle de riz
- Aménagement de 3 périmètres irrigués dédiés aux filières vivrières manioc, banane plantain et igname

Agriculture de rente

- Implantation de 4 unités artisanales pour la transformation d'anacarde

ZIL & MDG

- Mise en place d'un entrepôt frigorifique et de maturation

Industries & Mines

- Mise en place d'une zone d'activités de mécanique générale et métallurgie

Autres filières

Tourisme

- Réhabilitation de 3 sites d'hébergement
- Mise à niveau de l'offre de restauration

Un investissement total de 194 milliards de l'Ecfa est nécessaire pour le développement du PEG de Touba. Il génèrera une création de près de 2 500 emplois directs

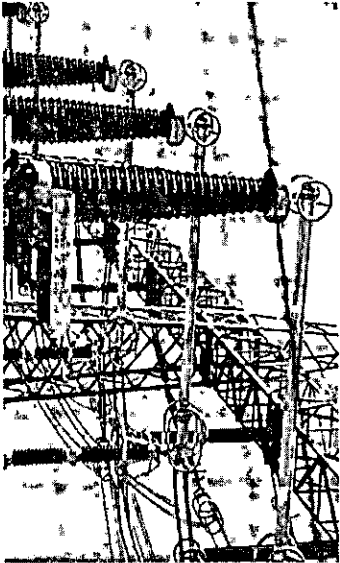
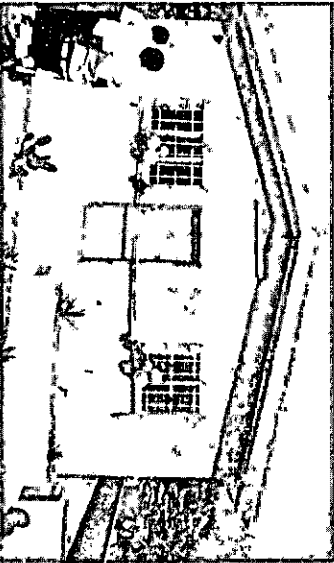
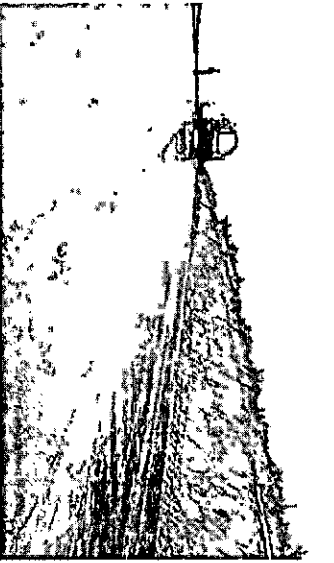
2020		
Investissement (en MMFCFA)	Projets privés	51
	Partenariats Public-Privé	20
	Projets publics	123
	Budget de fonctionnement annuel des projets public (en MMFCFA)	
Emplois	Directs	2 490
	Indirects	1 245
	Induits	4 980
	Surface (en ha)	
Surface (en ha)	Partenariats Public-Privé	33
	Projets publics	8 487

Mankono

Le développement d'un pôle économique est conditionné par la mise en place de prérequis

Prerequis

Infrastructures, équipements et services mis à disposition des personnes et des entreprises pour faciliter leur activité dans le territoire

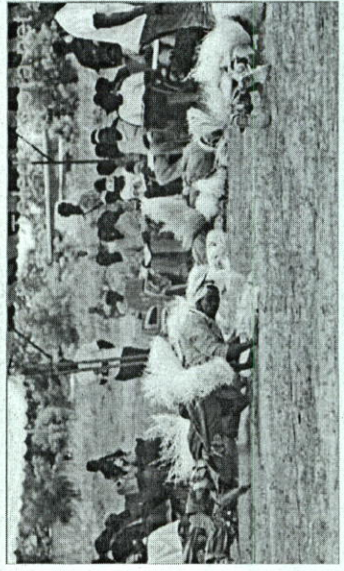
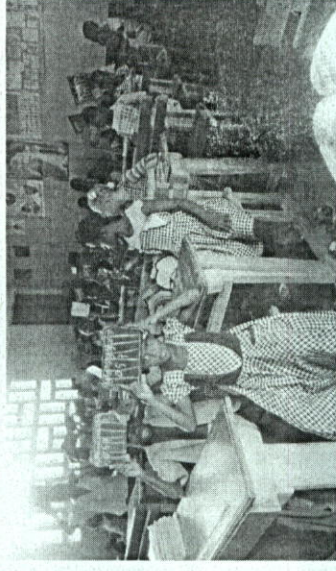
Services de base	
Electricité	- Mise en place d'une ligne de 90 kV - Mise en place de 992 lampadaires solaires
Assainissement	Mise en place d'un système de collecte des ordures ménagères
Eau	Augmentation des capacités de production d'eau potable de 1 440 m³/jour
Logement	- Création de 660 logements sociaux et économiques - Création de 1 530 logements de moyen standing
Services à la population	Création d'une caserne de sapeurs-pompiers militaires d'un effectif de 24 pompiers
	
Infrastructures de base	
TIC	
Infrastructures de transport	- Construction de l'axe 1x2 à destination de Bouaflé - Construction d'une gare routière satellite - Construction d'une piste d'atterrissage revêtue 

Le développement d'un pôle économique est conditionné par la mise en place de prérequis

Prérequis

Infrastructures, équipements et services mis à disposition des personnes et des entreprises pour faciliter leur activité dans le territoire

Services à la personne		
	Santé	• Construction d'une antenne de transfusion sanguine • Transformation d'un HG en CHR • Réhabilitation d'un ESPC • Construction de 2 ESPC
	Education	• Construction de salles de classe : 20 salles de Primaire, 38 de Primaire et 67 de Secondaire • Mise en place des unités spécifiques pour l'inclusion scolaire des enfants handicapés : une unité pour le Primaire, une pour le Primaire et une pour le Secondaire • Création d'un Centre de Formation professionnelle spécialisé dans les métiers du tourisme et l'agroalimentaire
	Culture & Sport	• Développement de nouvelles infrastructures culturelles : • un espace de projection cinématographique en plein air • une salle de spectacle • Réhabilitation des infrastructures sportives de proximité • Développement de nouvelles infrastructures sportives : • une salle de sport



L'émergence du pôle se base sur le développement des secteurs productifs clés

Vocation économique

Anacarde, industrie minière

Agriculture de rente

- Implantation de deux unités artisanales de transformation d'anacarde

Agriculture vivrière

- Création d'une plateforme multi-services
- Mise en place de 2 champs-écoles dédiés aux filières manioc, banane plantain et igname
- Mise en place d'une centrale de gazéification à partir de la balle de riz
- Aménagement de 3 périmètres irrigués dédiés aux filières vivrières manioc, banane plantain et igname

Filières agroalimentaires et industrielles

Industries & Mines

- Mise en place d'une zone d'activités de mécanique générale et métallurgie

Autres filières

Tourisme

- Réhabilitation de 3 sites d'hébergement
- Mise à niveau de l'offre de restauration

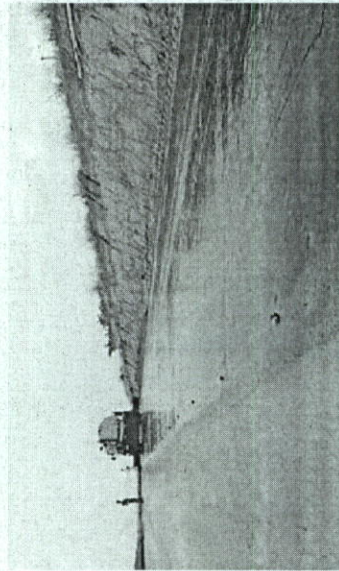
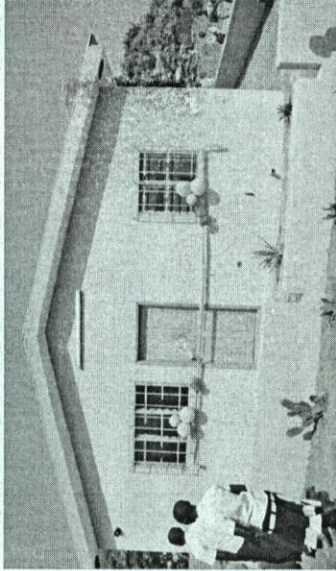
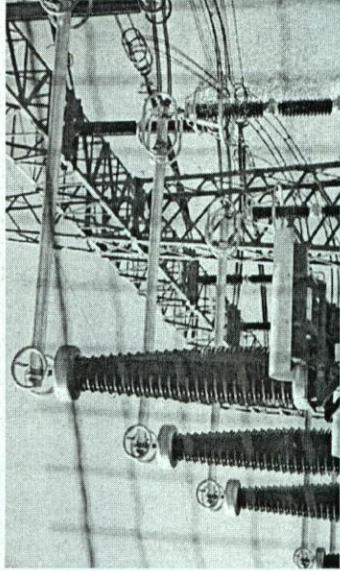
**Un investissement total de 99 milliards de FCFA est nécessaire pour le développement du PEC de Mankono.
Il générera une création de plus de 1 500 emplois directs**

2020

Investissement (en MMFCFA)	Projets privés	29
	Partenariats Public-Privé	12
	Projets publics	58
Budget de fonctionnement annuel des projets public (en MMFCFA)		12
Emplois	Directs	1 540
	Indirects	770
	Induits	3 075
Surface (en ha)	Projets privés	53
	Partenariats Public-Privé	20
	Projets publics	137

Ferkessédougou

Le développement d'un pôle économique est conditionné par la mise en place de prérequis	
Prérequis	Infrastructures, équipements et services mis à disposition des personnes et des entreprises pour faciliter leur activité dans le territoire
Services de base	Electricité
	Assainissement Mise en place d'un système de collecte des ordures ménagères
	Eau Augmentation des capacités de production d'eau potable de 3 020 m³/jour
	Logement - Création de 3 860 logements sociaux et économiques - Création de 9 000 logements de moyen standing
	Services à la population Création d'une caserne de sapeurs-pompiers militaires d'un effectif de 65 pompiers
Infrastructures de base	TIC
	Infrastructures de transport - Construction de l'axe 1x2 à destination de Kong, Kafolo ; construction de l'axe 2x2 à destination du Burkina-Faso et du Mali, - Construction de gare routière satellite - Réhabilitation et agrandissement de la gare ferroviaire de Ferkessédougou - Réhabilitation de l'aérodrome



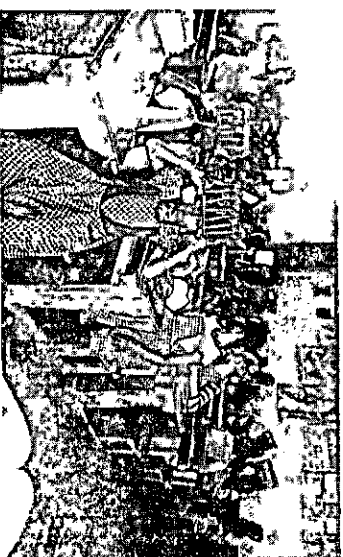
Le développement d'un pôle économique est conditionné par la mise en place de prérequis

Prérequis

Infrastructures, équipements et services mis à disposition des personnes et des entreprises pour faciliter leur activité dans le territoire

Santé

- Construction d'une antenne de transfusion sanguine
- Transformation d'un HG en CHR
- Réhabilitation d'un ESPC
- Construction de 10 ESPC



Education

- Construction de salles de classe : 95 salles de Primaire, 286 de Primaire et 271 de Secondaire
- Mise en place des unités spécifiques pour l'inclusion scolaire des enfants handicapés : une unité pour le Primaire, 4 pour le Primaire et 2 pour le Secondaire



Culture & Sport

- Réhabilitation des infrastructures culturelles existantes
- Développement de nouvelles infrastructures culturelles :
 - un espace de projection cinématographique en plein air
 - une salle de spectacle
 - un musée
- Réhabilitation des infrastructures sportives de proximité
- Développement de nouvelles infrastructures sportives :
 - une salle de sport



Services à la personne

L'émergence du pôle se base sur le développement des secteurs productifs clés

Vocation économique

Élevage et travail du cuir, coton, sucre, anacarde, logistique

Filières agroalimentaires et industrielles

Agriculture de rente

- Implantation d'une unité artisanale de transformation d'anacarde

Abattoir

- Mise en place d'un abattoir ovin et bovin destiné aux professionnels

Agriculture vivrière

- Création de 2 plateformes multi-services
- Mise en place d'une centrale de gazéification à partir de la balle de riz
- Aménagement de 3 périmètres irrigués dédiés aux filières vivrières manioc, banane plantain et igname

Industries & Mines

- Mise en place d'une zone d'activités de mécanique générale et métallurgie
- Création d'une tannerie pour la fabrication de Wet Blue

Filières tourist/commerciales

Tourisme

- Réhabilitation de 25 infrastructures d'hébergements
- Mise à niveau de 25 sites d'hébergement
- Réhabilitation du Parc national de la Comoé

ZIL & MDG

- Création d'un port sec
- Aménagement d'une Zone Industrielle de 10 hectares

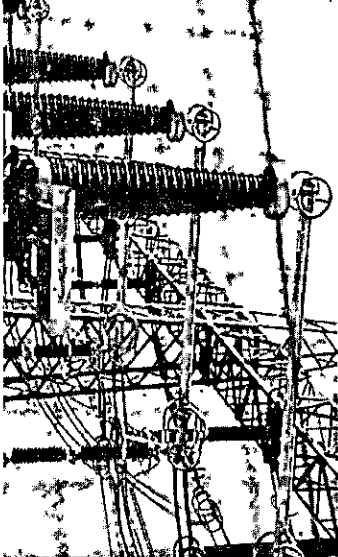
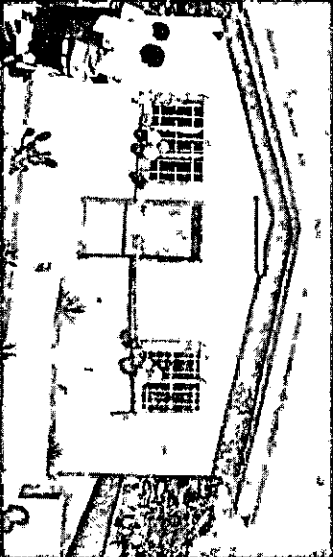
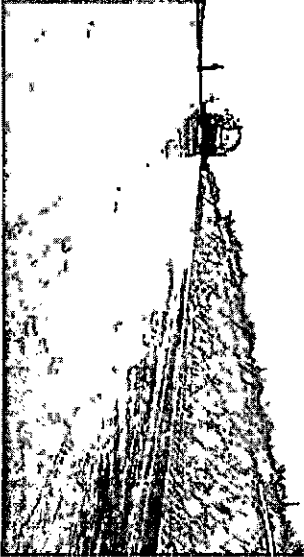
Un investissement total de 393 milliards de FCFA est nécessaire pour le développement du PEC de Ferkessédougou. Il générera une création de 3 800 emplois directs

2020

Investissement (en MMFCFA)	Projets privés	152
	Partenariats Public-Privé	65
	Projets publics	175
Budget de fonctionnement annuel des projets public (en MMFCFA)		
		22
Emplois	Directs	3 800
	Indirects	1 900
	Induits	7 590
Surface (en ha)	Projets privés	312
	Partenariats Public-Privé	108
	Projets publics	255

Boundiali

Le développement d'un pôle économique est conditionné par la mise en place de prérequis

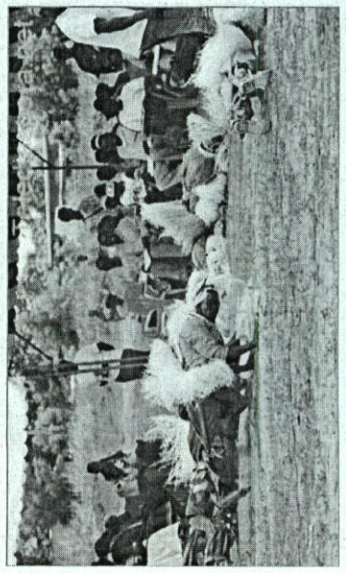
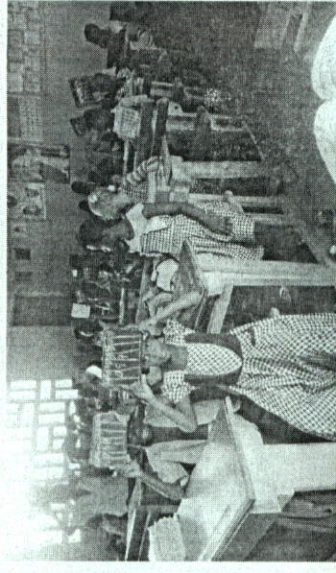
Prérequis		Infrastructures, équipements et services mis à disposition des personnes et des entreprises pour faciliter leur activité dans le territoire	
Electricité			
Assainissement		Mise en place d'un système de collecte des ordures ménagères	
Eau		Augmentation des capacités de production d'eau potable de 1 940 m³/jour	
Logement		- Création de 1 315 logements sociaux et économiques - Création de 3 065 logements de moyen standing	
Services à la population		Création d'une caserne de sapeurs-pompiers militaires d'un effectif de 39 pompiers	
TIC			
Infrastructures de transport		- Construction de l'axe 2x2 entre Kouta et la frontière du Mali - Construction d'une gare routière satellite - Réhabilitation de l'aérodrome	
Services de base			
Infrastructures de base			

Le développement d'un pôle économique est conditionné par la mise en place de prérequis

Prérequis

Infrastructures, équipements et services mis à disposition des personnes et des entreprises pour faciliter leur activité dans le territoire

Services à la personne	
Santé	• Construction d'une antenne de transfusion sanguine • Transformation d'un HG en CHR
	• Construction de salles de classe : 36 salles de Primaire, 108 de Primaire et 107 de Secondaire • Mise en place des unités spécifiques pour l'inclusion scolaire des enfants handicapés : une unité pour le Primaire, 2 pour le Primaire et une pour le Secondaire • Création d'un Centre de Formation professionnelle et un Lycée Professionnel, spécialisés dans les métiers de l'agroalimentaire et du travail des métaux
	• Réhabilitation des infrastructures culturelles existantes • Développement de nouvelles infrastructures culturelles : • un espace de projection cinématographique en plein air • une salle de spectacle • Réhabilitation des infrastructures sportives de proximité • Développement de nouvelles infrastructures sportives : • une salle de sport



L'émergence du pôle se base sur le développement des secteurs productifs clés

Vocation économique

Anacarde, coton

Agriculture de rente

- Implantation de 2 unités artisanales de transformation d'anacarde

Agriculture vivrière

- Création d'une plateforme multi-services
- Mise en place d'une centrale de gazéification à partir de la balle de riz
- Aménagement de 3 périmètres irrigués dédiés aux filières vivrières manioc, banane-plantain et igname

Industries & Mines

- Mise en place d'une zone d'activités de mécanique générale et métallurgie

Filières agroalimentaires et industrielles

Autres filières

Tourisme

- Réhabilitation de 3 sites d'hébergement
- Mise à niveau de l'offre de restauration

Un investissement total de 133 milliards de FCFA est nécessaire pour le développement du PEC de Boundiali. Il générera une création de 2 000 emplois directs

2020

Investissement (en MMFCFA)	Projets privés	55
	Partenariats Public-Privé	23
	Projets publics	55
Budget de fonctionnement annuel des projets public (en MMFCFA)		14
Emplois	Directs	2 005
	Indirects	1 000
	Induits	4 010
Surface (en ha)	Projets privés	10 106
	Partenariats Public-Privé	38
	Projets publics	109



